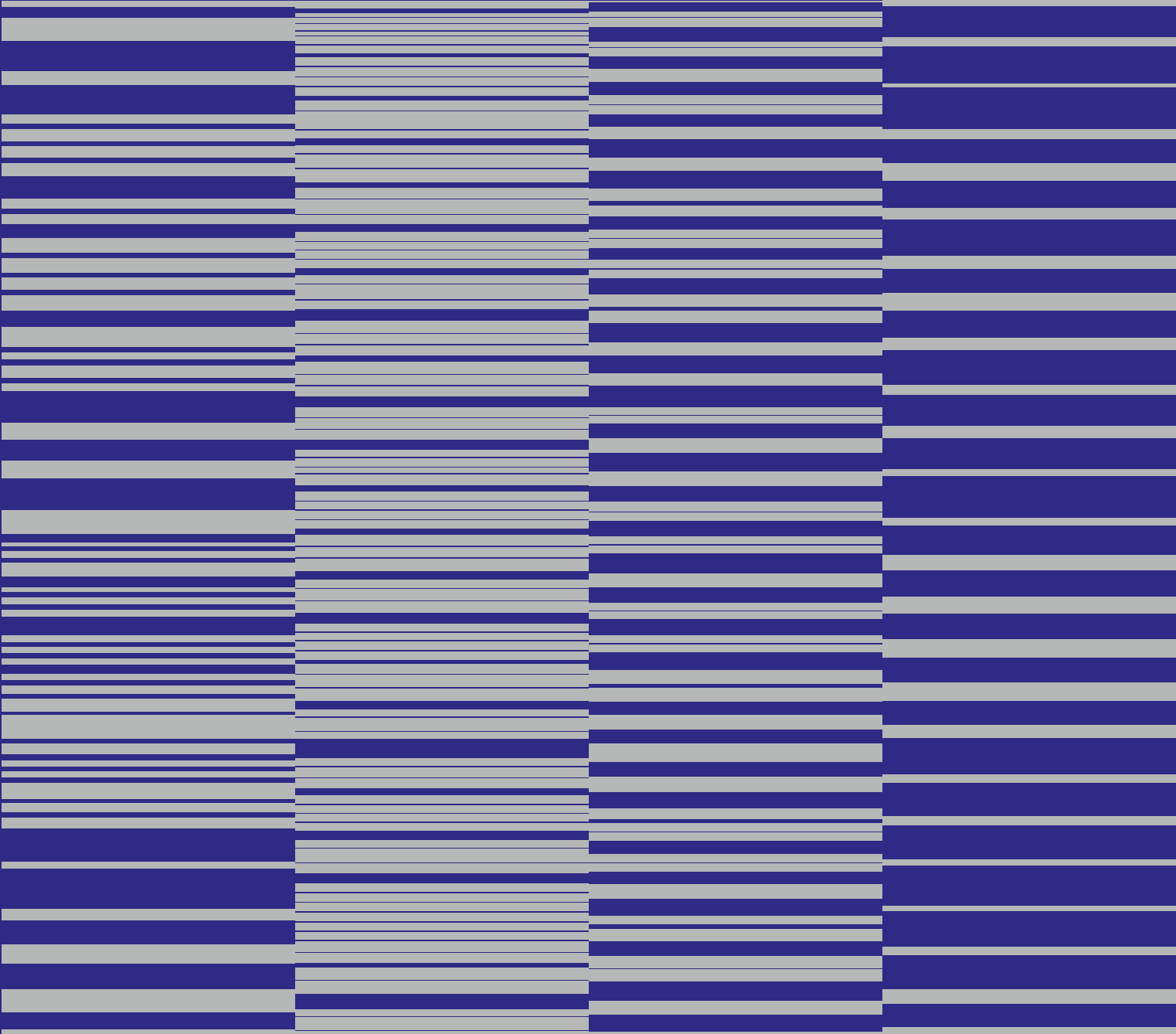


MANUEL TECHNIQUE

NEVA®

STORES EXTÉRIEURS

V.02 — 2025



CONTENU

STORES EXTÉRIEURS

Couleur des lamelles	10
Stores extérieurs S90, Z90, Z70, C80, C65, F80	12

SYSTÈMES AUTOPORTANTS

Système autoportant STF	38
Système autoportant STL	64
Système de façade	74

ISO-KASTL ET ISO-PANEL

ISO-KASTL	80
ISO-PANEL	90

LAMBREQUINS ET COMPOSANTS

Lambrequins	94
Supports du profilé supérieur	100
Types de coulisses	108
Trous de montage, leur nombre et leur emplacement	110
Supports de coulisse et câbles	112

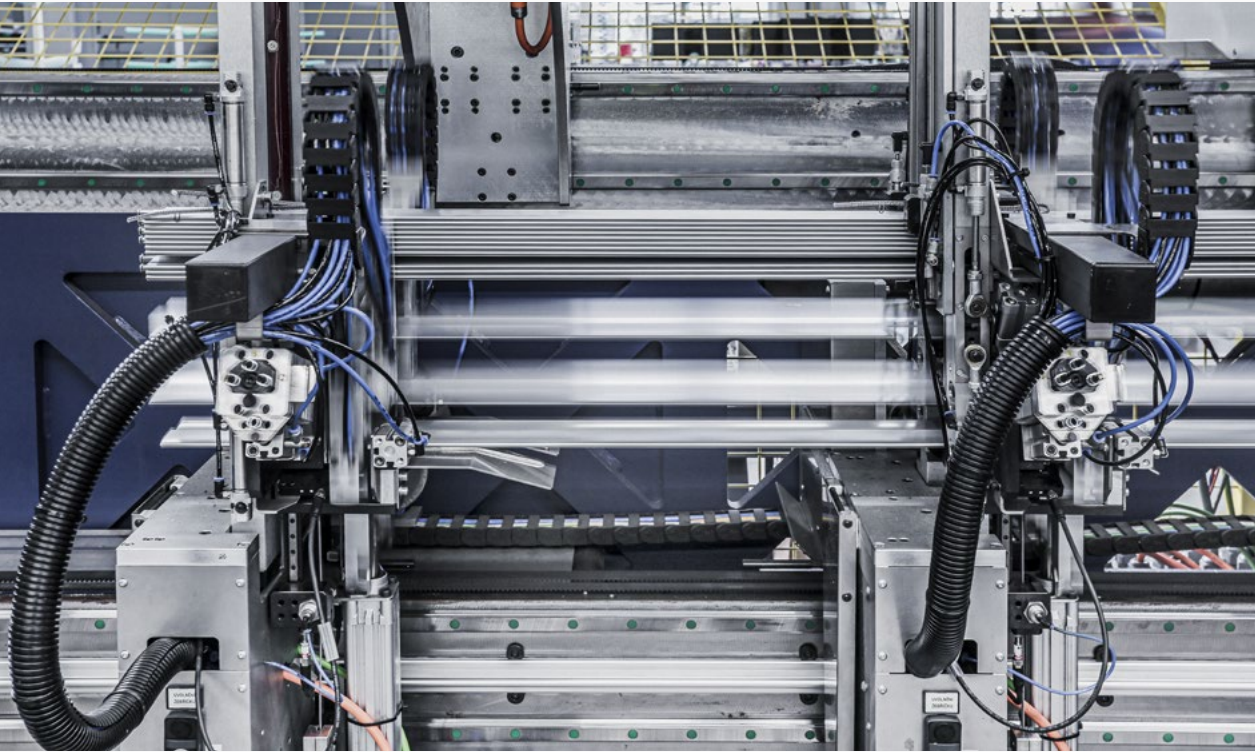
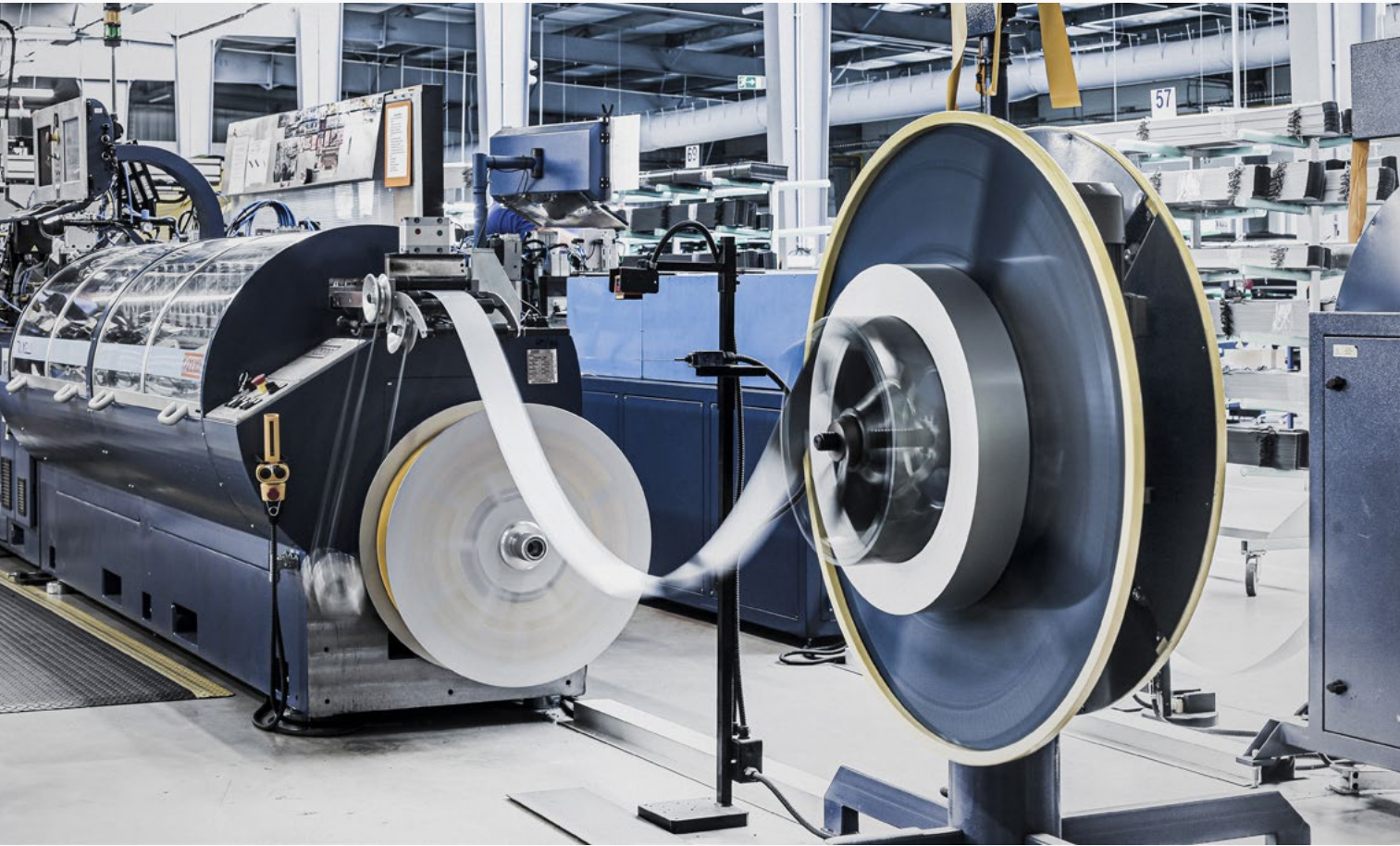
INFORMATIONS TECHNIQUES

Mesurage des stores standard	118
Position du câble supplémentaire	120
Mesurage des stores d'angle	124
Treuil	126
Manivelles, passages	127
Accouplements et schéma d'accouplement des stores	129
Composants optionnels	130
Inclinaison des lamelles	130
Raccourcisseur du cordon d'orientation	131
Position d'utilisation, bobine à 3 positions	131
Emplacement des bobines	132
Hauteur de paquet du store	133
Hauteur H	134
Câblage du moteur - câblage, emplacement du moteur	135
Caractéristiques des stores extérieurs	138
Instructions d'installation, d'utilisation et maintenance	147

DOCUMENTS COMMERCIAUX

Déclaration de performance et déclaration de conformité	160
Conditions générales de vente	174
Procédure de traitement des réclamations	179
Conditions générales de transport et de manutention des marchandises	186

NOUS EXPORTONS NOS STORES EXTÉRIEURS VERS PLUS DE 40 PAYS



Actifs depuis 1990, nous sommes un fabricant majeur de stores basé en République tchèque. Chaque année, nous fournissons plus de 100 000 stores extérieurs et stores toiles sortis de nos lignes, à des clients du monde entier pour installation dans des maisons individuelles et des appartements, des immeubles de bureaux, des vérandas, des pergolas et des chantiers publics. NEVA, ce ne sont pas uniquement des produits de qualité, c'est aussi une ambiance familiale et une approche personnelle.

Les valeurs familiales ne sont donc pas de simples mots, mais bien une réalité que nous vivons au quotidien. Elles reflètent les relations au sein de l'entreprise, mais aussi la vision que nous avons de notre collaboration avec nos partenaires commerciaux. Nous prêtons une grande importance à l'approche personnelle et à la loyauté : nous respectons toujours ce qui a été dit et convenu. Notre histoire et nos valeurs constituent des bases solides pour le développement et l'innovation future de l'entreprise.



DES PRODUITS DE QUALITÉ ACCOMPAGNÉS D'UN SERVICE DE QUALITÉ

UNE LARGE GAMME DE SOLUTIONS TECHNIQUES



Notre large portefeuille de solutions techniques comprend divers systèmes autoportants pour une installation et un ancrage faciles des stores, y compris les systèmes de façade, les systèmes encastrés, les solutions d'angle et d'autres composants pour une réalisation réussie.

COMMUNICATION RAPIDE



La qualité du service après-vente est aussi importante pour nous ainsi que la qualité du produit lui-même. Pour chaque région, nous avons une équipe de vente responsable qui est en mesure de répondre rapidement à vos demandes et de s'assurer que vous obtenez toujours rapidement les informations dont vous avez besoin.

UN NOMBRE MINIMAL DE COMPOSANTS EN PLASTIQUE



Nous nous efforçons de produire nos stores de la plus haute qualité et avec la plus longue durée de vie. Nous minimisons l'utilisation de composants en plastique et recherchons des solutions alternatives. Nous n'utilisons pas d'accouplements de cordons d'orientation, d'inserts de découpes de lamelles, de fixations de cordons d'orientation ni de goupilles de guidage en plastique.

UN ÉQUIPEMENT TECHNOLOGIQUE MODERNE



Qu'il s'agisse de lamelles, de profilés supérieurs, de lambrequins ou de petits composants, nous produisons tout sur des machines les plus modernes pour assurer la qualité requise du traitement des matériaux.

ATELIER DE PEINTURE EN POUDRE INTERNE



Tous les composants en aluminium sont peints dans notre propre atelier de peinture en poudre avec des peintures de façade offrant une stabilité aux UV selon les normes GSB et Qualicoat. En standard, nous peignons dans des couleurs RAL, mais nous pouvons peindre sur demande dans des couleurs spéciales.

EMBALLAGE FLEXIBLE



Nous adaptons le mode de conditionnement au mode de transport afin de protéger le produit pendant le transport, de minimiser la pénibilité du déballage et de réduire la quantité de déchets sur le chantier. Vous pouvez trouver des emballages à bulles, des boîtes consignées ou des caisses pour le transport entre les continents.

MONTAGE FACILE



Nous fournissons nos stores inspectés, ajustés et avec les points d'arrêt réglés. Les systèmes autoportants accélèrent le montage et réduisent le temps passé sur le chantier. Lors de la conception de nouvelles solutions, nous recherchons l'assemblage la plus rapide et la plus facile, ce qui réduit vos frais généraux liés à l'installation.

ACCENT SUR LA DURABILITÉ



Nous nous efforçons de produire des produits durables, d'extraire une partie de l'électricité de nos propres panneaux photovoltaïques et d'utiliser des cartons ou des boîtes consignées pour les réutiliser dans les emballages. Nous produisons nos panneaux ISO-PANEL à partir de matériaux recyclés en PET, et notre technologie d'atelier de peinture réduit les émissions.

TOUS LES STORES NE SONT PAS LES MÊMES

JOINTS EN CAOUTCHOUC

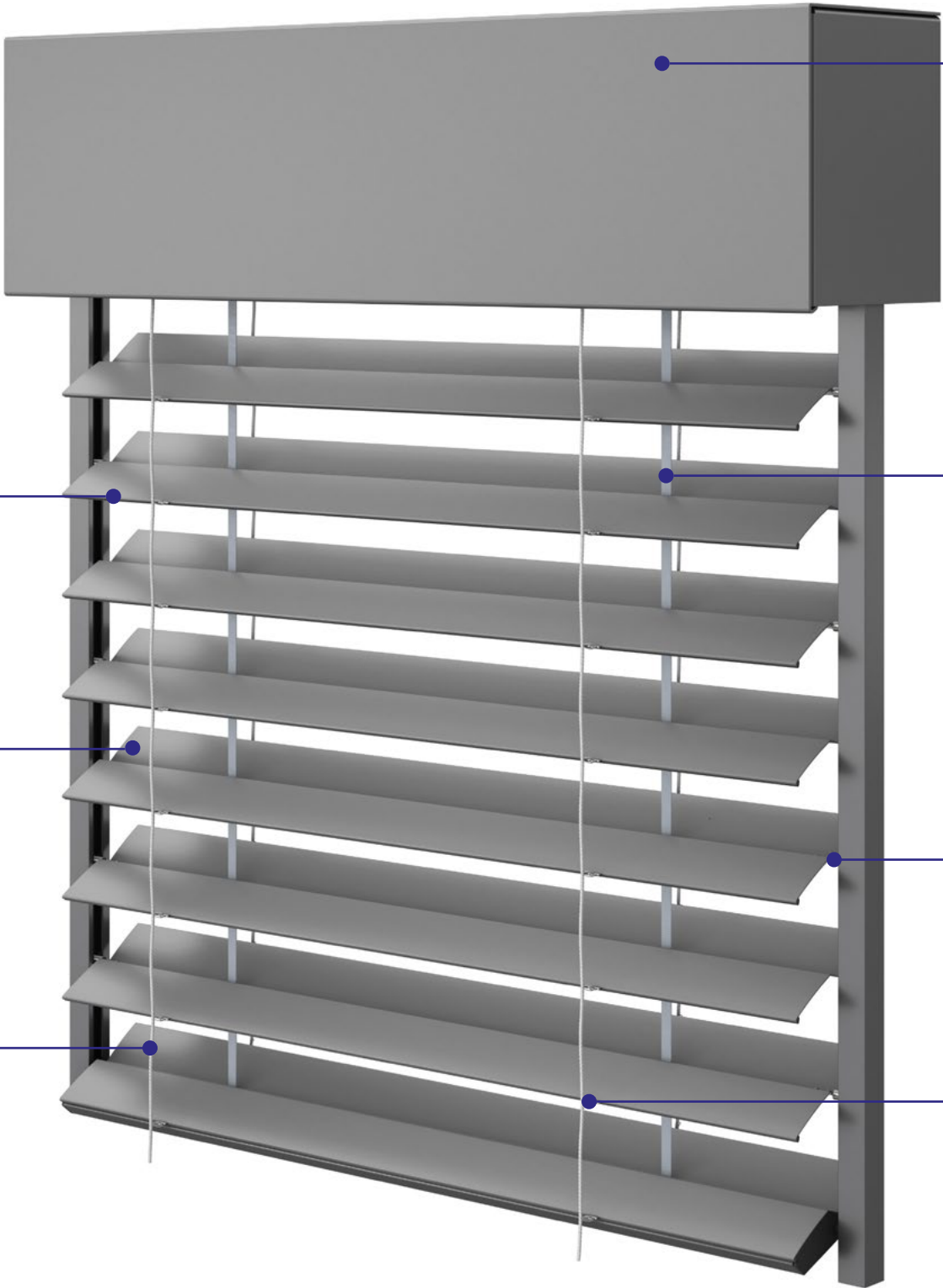
Nous roulons un joint en caoutchouc dans les lamelles de type Z et S, qui ne se fissure pas et ne tombe pas et empêche ainsi la formation de translucidités indésirables.

LAMELLE

Nous sommes l'un des rares fabricants à proposer des bandes de lames structurées comme partie du standard. Ce type de matériau augmente la résistance à l'abrasion, facilite le nettoyage et réduit l'adhérence de la saleté sur les lamelles. Les coupes de lamelles pour les rubans textiles sont arrondies pour éviter les dommages.

CORDON D'ORIENTATION

Pour la plupart des types de lamelles, nous utilisons un cordon d'orientation en fibre de Kevlar, qui est extrêmement solide et prolonge la durée de vie des stores. Nous fixons le cordon d'orientation à la bobine à l'aide d'un accouplement métallique de haute qualité.



PROFILÉ SUPÉRIEUR

Les profilés supérieurs sont faits de tôles laminées galvanisées ou d'aluminium extrudé, que nous pouvons peindre dans n'importe quelle couleur. Nous produisons nos lambrequins dans des épaisseurs de 1,5 et 2 mm à partir d'un alliage d'aluminium soigneusement sélectionné pour une résistance maximale.

RUBAN TEXTILE

Pour les stores extérieurs, nous utilisons des rubans textiles extra-larges de 8 mm d'un fournisseur suisse. Grâce à cela, nos rubans atteignent une résistance à la traction allant jusqu'à 90 kilogrammes.

GOUPILLES DE GUIDAGE

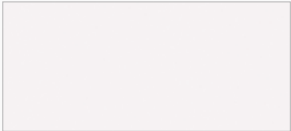
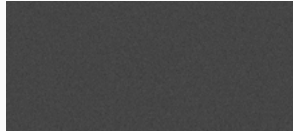
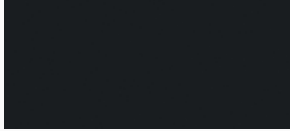
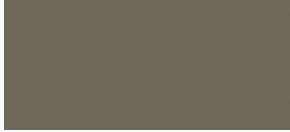
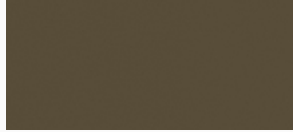
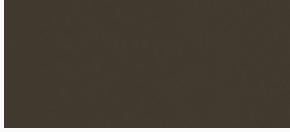
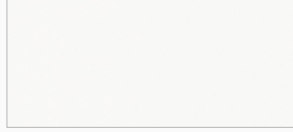
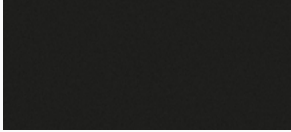
Des goupilles de guidage elliptiques métalliques spéciales, qui sont fixées aux lames sous haute pression, augmentent la résistance au vent du store extérieur tout en réduisant son niveau de bruit.

CROCHETS DES LAMELLES

Afin de bien fixer le cordon d'orientation à la lamelle, nous utilisons des crochets métalliques percés de haute pression. Pour ces crochets, nous avons développé notre propre forme, grâce à laquelle les lamelles individuelles ne s'accrochent pas les unes aux autres.

STORES EXTÉRIEURS

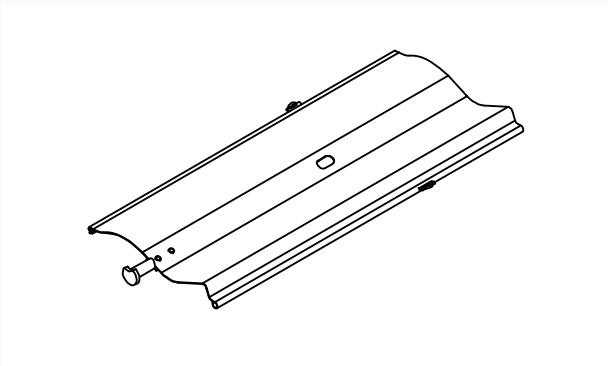
COULEURS DES LAMELLES

010 / 010H	071	110	130
			
140 / 140 H	240	266	330
			
716 / 716H	721	722	735
			
737	739	780	905
			
907 / 907H	908 / 908H	910	DB703
			
YW359F			
			

COULEUR DES LAMELLES

Numéro	Désignation	Peinture	Couleur d'accessoire recommandée*	Couleur des composants**	S90	Z90	Z70	C80	C65	F80***
010	blanc	S	RAL 9003	gris	■	■	■	■	■	—
010H	blanc	H/HB	RAL 9003	gris	—	—	—	—	—	■
071	brun	S	VSR071	noir	■	■	■	■	■	—
110	gris beige	S	VSR110	gris	■	■	■	■	■	—
130	gris	S	RAL 7038	gris	■	■	■	■	■	—
140	argent	S	RAL 9006	gris	■	■	■	■	■	—
140H	argent	H/HB	RAL 9006	gris	■	■	■	■	■	■
240	beige clair	S	VSR240	gris	■	■	■	■	■	—
266	noir et vert	S	January2	noir	■	■	■	■	■	—
330	rouge violet	S	RAL 3004	noir	■	■	■	■	■	—
716	gris anthracite	S	RAL 7016	noir	■	■	■	■	■	—
716H	gris anthracite	H/HB	RAL 7016	noir	—	—	—	—	—	■
721	gris noir	S	RAL 7021	noir	■	■	■	■	—	—
722	jaune brun	S	RAL 7022	noir	■	■	■	■	—	—
735	gris clair	S	RAL 7035	gris	■	■	■	■	—	—
737	gris poussiéreux	S	RAL 7037	gris	■	■	■	■	—	—
739	gris quartz	S	RAL 7039	gris	■	■	■	■	■	—
780	bronze	S	VSR780	gris	■	■	■	■	■	—
905	noir	S	RAL 9005	noir	■	■	■	■	—	—
907	gris argenté	S	RAL 9007	gris	■	■	■	■	■	—
907H	gris argenté	H/HB	RAL 9007	gris	—	—	—	—	—	■
908	bronze foncé	S	SW203G	gris	■	■	■	■	—	—
908H	bronze foncé	H/HB	SW203G	gris	—	—	—	—	—	■
910	blanc	S	RAL 9010	gris	■	■	■	■	■	—
DB703	gris foncé	S	DB703	noir	■	■	■	■	■	—
YW359F	sable noir	S	YW359F	noir	■	■	■	■	■	—

H - peinture lisse, S - peinture texturé, HB - peinture lisse sans bords peints (uniquement pour F80)
* Le marquage de couleur indiqué n'est qu'indicatif, c'est la teinte la plus proche de la couleur des lamelles.
** Les cordons d'orientation, les goupilles de guidage en plastique, les rubans textiles, les embouts de profilés inférieurs et les joints d'étanchéité en lamelles sont disponibles en gris et en noir. La couleur standard est indiquée dans le tableau, la deuxième option peut être utilisée sur demande.
*** Les stores F80 peuvent être fournis avec des lamelles dont les bords sont peints et non peints.



VERSION STANDARD

Lamelle

- en forme de S, 90 mm de large
- aluminium, épaisseur 0,42 mm
- couleur des lamelles selon le nuancier standard
- joints roulés
- goupilles de guidage métalliques elliptiques
- crochets métalliques pour la fixation du cordon d'orientation
- inclinaison unilatérale
- bords pliés de la lamelle

Profilé supérieur

- en acier galvanisé 56×58 mm
- supports du profilé supérieur n° 1 ou n° R1

Commandes

- commande par moteur filaire standard

Guidage

- coulisses en aluminium extrudé peintes en couleur RAL (type S, SDV, SDV2, O, Z)
- supports de coulisse A, B, C peints en couleur RAL

Profilé inférieur

- profilé inférieur en aluminium extrudé peint en couleur RAL

Composants

- ruban textile de 8 mm de large (gris, noir)
- cordon d'orientation en fibre de Kevlar (gris, noir)
- accouplement métalic de cordon d'orientation en acier inoxydable

AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

Lamelle

- couleur non standard des lamelles
- goupilles de guidage double face
- perforation des lamelles
- inclinaison séparée des lamelles (raccourcisseur de cordon d'orientation)
- inclinaison des lamelles à 104°

Profilé supérieur

- profilé supérieur en aluminium 57×58 mm
- peinture du profilé supérieur en aluminium en couleur RAL
- supports du profilé supérieur selon l'offre

Commandes

- commande avec un autre type de moteur
- stores accouplés - jusqu'à 3 stores par entraînement
- commande par manivelle (blanche, argenté anodisée, marron)
- passage de la manivelle 45°/90°, longueur 500 mm (4 bords/6 bords)
- passage de la manivelle d'une longueur autre que 500 mm
- manivelle amovible
- commande par cordon

Guidage

- coulisses selon l'offre
- supports des coulisses selon l'offre

Profilé inférieur

- verrouillage du profilé inférieur

Autres versions disponibles

- version autoportante STF, STL, système de façade
- couleur non standard de la peinture
- position d'utilisation, bobines à 3 positions (uniquement avec moteur avec 2 points d'arrêt bas)

PARAMÈTRES TECHNIQUES DE BASE

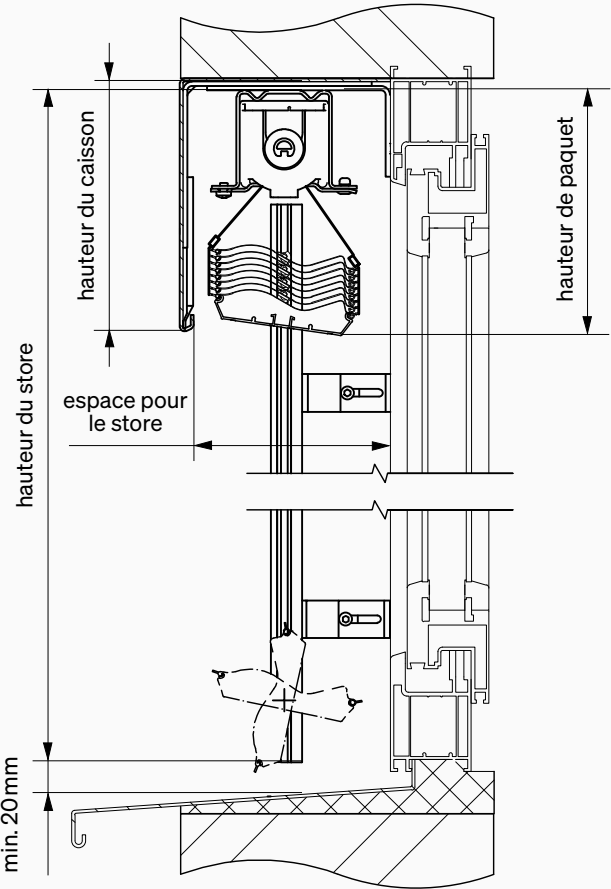
Type de conduite	coulisses	
Commandes	moteur	manivelle
Largeur	600 - 5000mm	400 - 5000mm
Hauteur	500 - 5000mm	500 - 5000mm
Surface max. d'un store	20 m²	9 m²
Largeur max. des stores accouplés*	8 bm	8 bm

* 3 stores au maximum peuvent être accouplés à un entraînement, l'entraînement doit être situé au milieu de paquet. Le nombre maximal de bobines de chaque côté de l'entraînement est de 5. Dans le cas des stores accouplés, il peut y avoir une déviation de l'inclinaison des lamelles d'un store par rapport à l'autre jusqu'à 20°.

ESPACE INTÉRIEUR POUR LE STORE

Recommandé	130 mm	Minimum	125 mm
------------	--------	---------	--------

SECTION TRANSVERSALE DU STORE

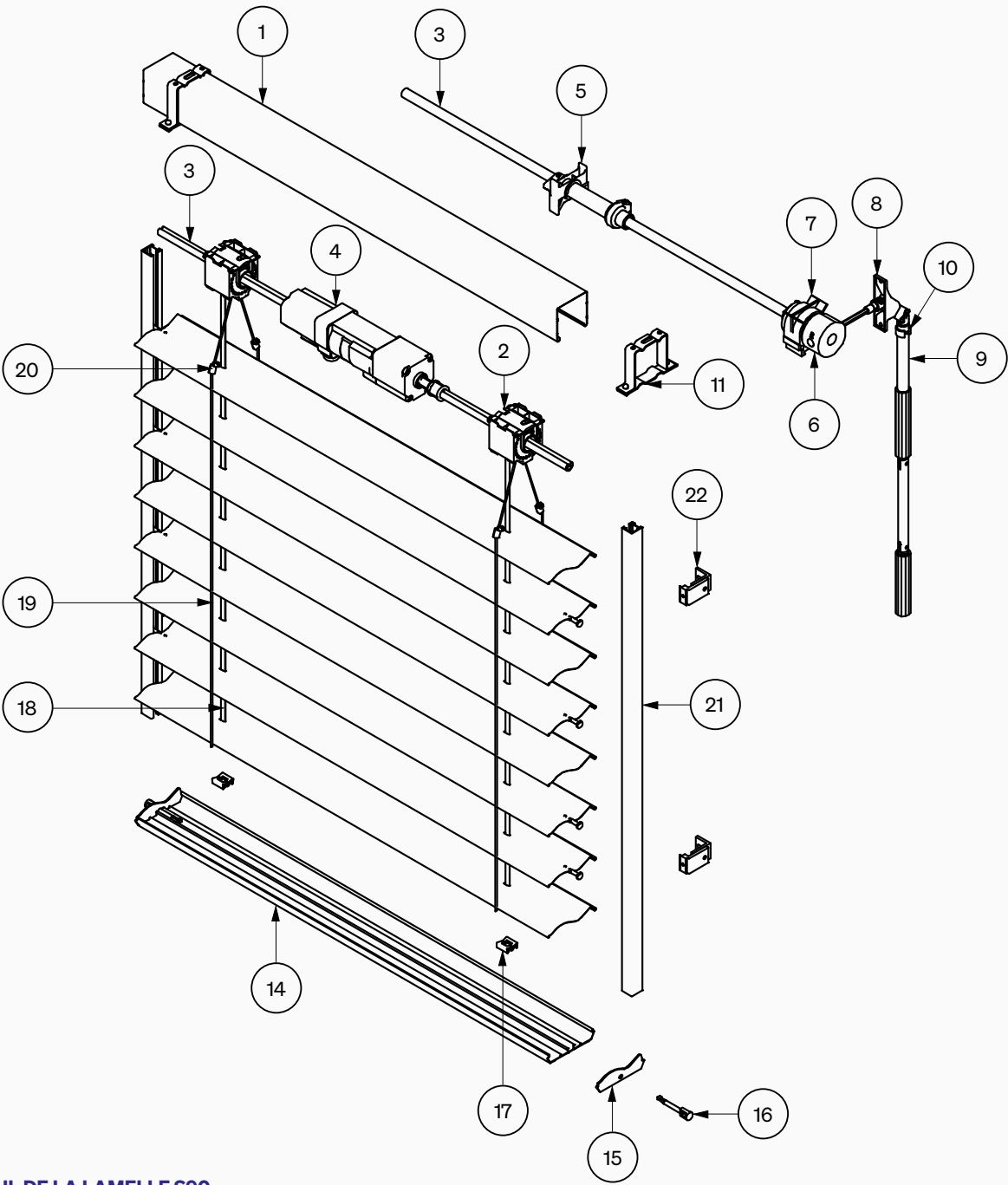


HAUTEUR DE PAQUET DU STORE

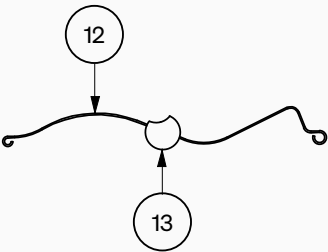
Hauteur totale du store (mm)	Hauteur de paquet en mm
500 - 1 250	180*
1 251 - 1 500	190*
1 501 - 1 750	200*
1 751 - 2 000	210*
2 001 - 2 250	220*
2 251 - 2 500	240
2 501 - 2 750	250
2 751 - 3 000	260
3 001 - 3 250	280
3 251 - 3 500	290
3 501 - 3 750	300
3 751 - 4 000	310
4 001 - 4 250	330
4 251 - 4 500	340
4 501 - 4 750	350
4 751 - 5 000	360

* Attention à la hauteur du caisson. Il peut y avoir un espace entre le caisson et la 1ère lamelle lorsque le store est baissé.

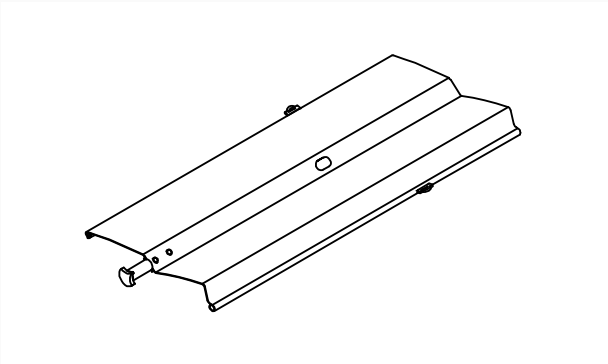
STORES EXTÉRIEURS S90



DÉTAIL DE LA LAMELLE S90



Numéro	Désignation
1	Profilé supérieur
2	Bobine S90
3	Axe
4	Moteur
5	Fin de course mécanique
6	Treuil
7	Support de treuil
8	Passage de la manivelle
9	Manivelle
10	Clip d'arrêtation
11	Support du profilé supérieur
12	Lamelle S90
13	Goupille de guidage S90
14	Profilé inférieur S90
15	Embout de profilé inférieur S90
16	Goupille de guidage d'embout du profilé inférieur
17	Fixation du ruban textile
18	Ruban textile de 8 mm
19	Cordon d'orientation S90
20	Accouplement métalic de cordon d'orientation
21	Coulisse
22	Support de coulisse



VERSION STANDARD

Lamelle

- en forme de Z, 90mm de large
- aluminium, épaisseur 0,42 mm
- couleur des lamelles selon le nuancier standard
- joints roulés
- goupilles de guidage métalliques elliptiques
- crochets métalliques pour la fixation du cordon d'orientation
- inclinaison unilatérale
- bords pliés de la lamelle

Profilé supérieur

- en acier galvanisé 56×58 mm
- supports du profilé supérieur n° 1 ou n° R1

Commandes

- commande par moteur filaire standard

Guidage

- coulisses en aluminium extrudé peintes en couleur RAL (type S, SDV, SDV2, O, Z)
- supports de coulisse A, B, C peints en couleur RAL

Profilé inférieur

- profilé inférieur en aluminium extrudé peint en couleur RAL

Composants

- ruban textile de 8 mm de large (gris, noir)
- cordon d'orientation en fibre de Kevlar (gris, noir)
- accouplement métalic de cordon d'orientation en acier inoxydable

AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

Lamelle

- couleur non standard des lamelles
- goupilles de guidage double face
- perforation des lamelles
- inclinaison séparée des lamelles (raccourcisseur de cordon d'orientation)
- inclinaison des lamelles à 104°

Profilé supérieur

- profilé supérieur en aluminium 57×58 mm
- peinture du profilé supérieur en aluminium en couleur RAL
- supports du profilé supérieur selon l'offre

Commandes

- commande avec un autre type de moteur
- stores accouplés - jusqu'à 3 stores par entraînement
- commande par manivelle (blanche, argenté anodisée, marron)
- passage de la manivelle 45°/90°, longueur 500 mm (4 bords/6 bords)
- passage de la manivelle d'une longueur autre que 500 mm
- manivelle amovible
- commande par cordon

Guidage

- coulisses selon l'offre
- guide-câble en acier inoxydable revêtu de PVC de 3 mm (gris, noir)
- combinaison câble/coulisse
- câble de store supplémentaire
- supports de coulisse selon l'offre

Profilé inférieur

- verrouillage du profilé inférieur

Autres versions disponibles

- version autoportante STF, STL, système de façade
- couleur non standard de la peinture
- position d'utilisation, bobines à 3 positions (uniquement avec moteur avec 2 points d'arrêt bas)

PARAMÈTRES TECHNIQUES DE BASE

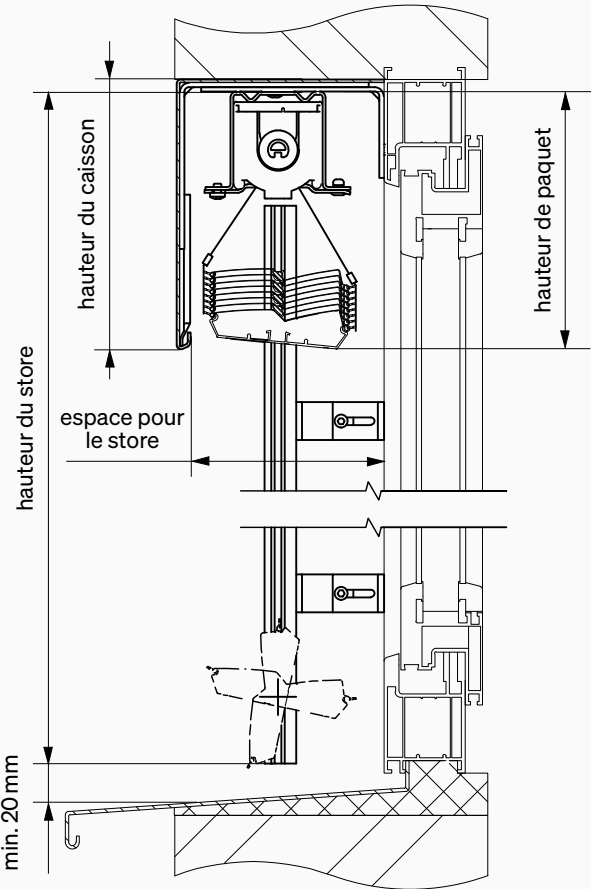
Type de conduite	coulisses		câble, combinaison câble/coulisse	
Commandes	moteur	manivelle	moteur	manivelle
Largeur	600 - 5000mm	400 - 5000mm	600 - 4 000mm	400 - 4 000mm
Hauteur	500 - 5000mm	500 - 5000mm	500 - 4 000mm	500 - 4 000mm
Surface max. d'un store	20 m²	9 m²	16 m²	9 m²
Largeur max. des stores accouplés*	8 bm	8 bm	8 bm	8 bm

* 3 stores max. par entraînement peuvent être accouplés entre eux, l'entraînement doit être situé au milieu de l'assemblage. Le nombre maximal de bobines de chaque côté de l'entraînement est de 5. Dans le cas des stores accouplés, il peut y avoir une déviation de l'inclinaison des lamelles d'un store par rapport à l'autre jusqu'à 20°.

ESPACE INTÉRIEUR POUR LE STORE

Recommandé	130 mm	Minimum	125 mm
------------	--------	---------	--------

SECTION TRANSVERSALE DU STORE

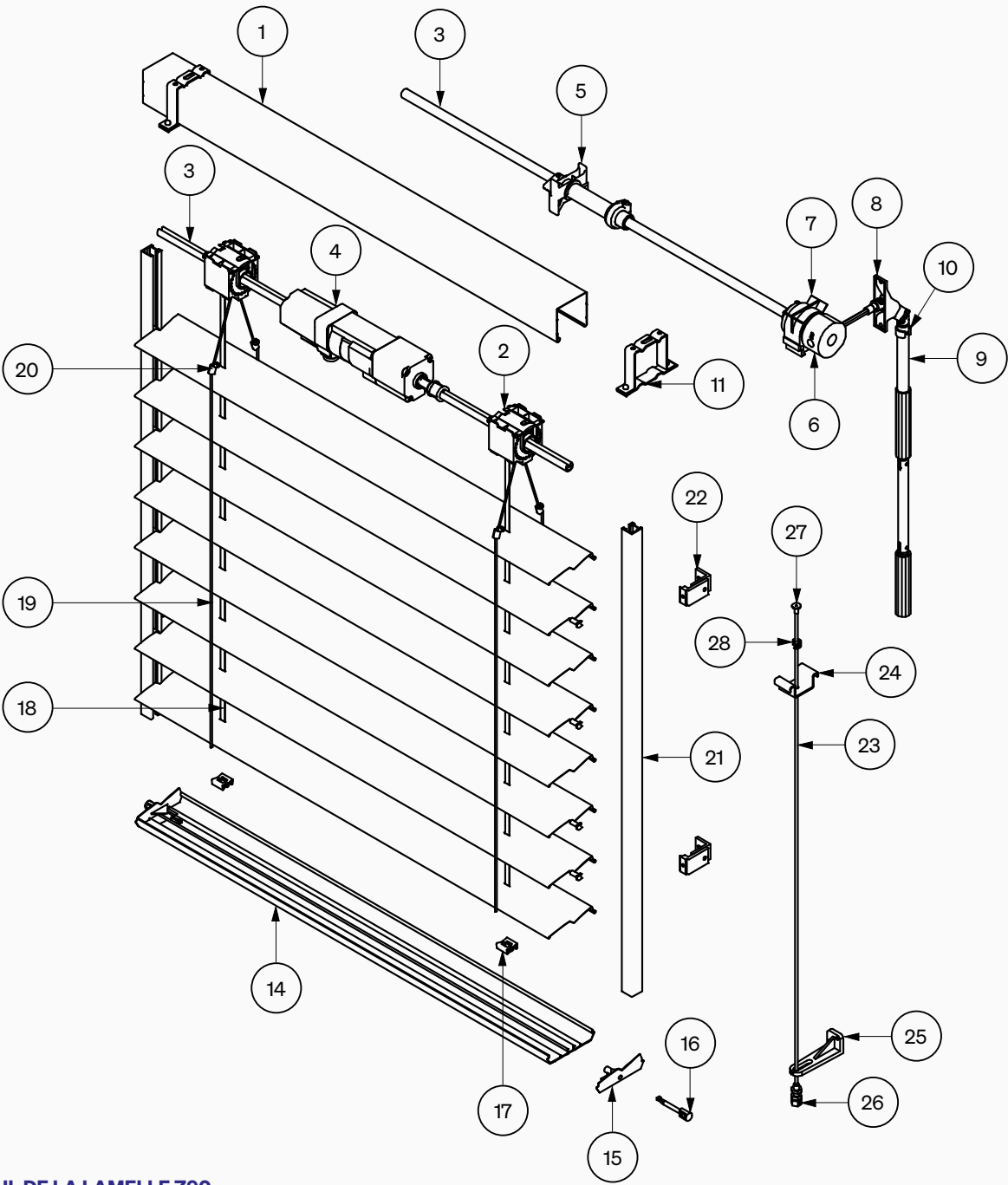


HAUTEUR DE PAQUET DU STORE

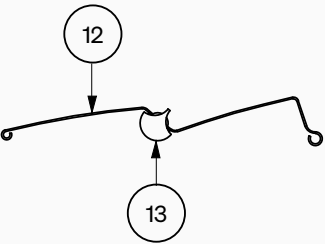
Hauteur totale du store (mm)	Hauteur de paquet en mm
500 - 1 250	180*
1 251 - 1 500	190*
1 501 - 1 750	200*
1 751 - 2 000	210*
2 001 - 2 250	220*
2 251 - 2 500	240
2 501 - 2 750	250
2 751 - 3 000	260
3 001 - 3 250	280
3 251 - 3 500	290
3 501 - 3 750	300
3 751 - 4 000	310
4 001 - 4 250	330
4 251 - 4 500	340
4 501 - 4 750	350
4 751 - 5 000	360

* Attention à la hauteur du caisson. Il peut y avoir un espace entre le caisson et la 1ère lamelle lorsque le store est baissé.

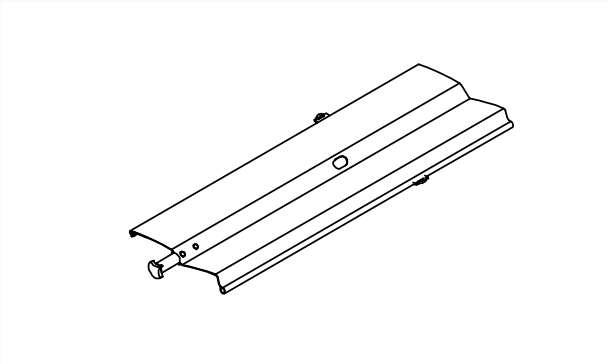
STORES EXTÉRIEURS Z90



DÉTAIL DE LA LAMELLE Z90



Numéro	Désignation
1	Profilé supérieur
2	Bobine Z90
3	Axe
4	Moteur
5	Fin de course mécanique
6	Treuil
7	Support de treuil
8	Passage de la manivelle
9	Manivelle
10	Clip d'arrêtation
11	Support du profilé supérieur
12	Lamelle Z90
13	Goupille de guidage Z90
14	Profilé inférieur Z90
15	Embout de profilé inférieur Z90
16	Goupille de guidage d'embout du profilé inférieur
17	Fixation du ruban textile
18	Ruban textile de 8 mm
19	Cordon d'orientation Z90
20	Accouplement métalic de cordon d'orientation
21	Coulisse
22	Support de coulisse
23	Câble 3mm
24	Support supérieur de câble
25	Support de câble
26	Vis de tension
27	Rivet supérieur du câble
28	Ressort du câble



VERSION STANDARD

Lamelle

- en forme de Z, 70 mm de large
- aluminium, épaisseur 0,42 mm
- couleur des lamelles selon le nuancier standard
- joints roulés
- goupilles de guidage métalliques elliptiques
- crochets métalliques pour la fixation du cordon d'orientation
- inclinaison unilatérale
- bords pliés de la lamelle

Profilé supérieur

- en acier galvanisé 56×58 mm
- supports du profilé supérieur n° 1 ou n° R1

Commandes

- commande par moteur filaire standard

Guidage

- coulisses en aluminium extrudé peintes en couleur RAL (type S, SDV, SDV2, O, Z)
- supports de coulisse A, B, C peints en couleur RAL

Profilé inférieur

- profilé inférieur en aluminium extrudé peint en couleur RAL

Composants

- ruban textile de 8 mm de large (gris, noir)
- cordon d'orientation en fibre de Kevlar (gris, noir)
- accouplement métalic de cordon d'orientation en acier inoxydable

AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

Lamelle

- couleur non standard des lamelles
- goupilles de guidage double face
- perforation des lamelles

Profilé supérieur

- profilé supérieur en aluminium 57×58 mm
- peinture du profilé supérieur en aluminium en couleur RAL
- supports du profilé supérieur selon l'offre

Commandes

- commande avec un autre type de moteur
- stores accouplés - jusqu'à 3 stores par entraînement
- commande par manivelle (blanche, argenté anodisée, marron)
- passage de la manivelle 45°/90°, longueur 500 mm (4 bords/6 bords)
- passage de la manivelle d'une longueur autre que 500 mm
- manivelle amovible
- commande par cordon

Guidage

- coulisses selon l'offre
- guide-câble en acier inoxydable revêtu de PVC de 3 mm (gris, noir)
- combinaison câble/coulisse
- câble de store supplémentaire
- supports de coulisse selon l'offre

Profilé inférieur

- verrouillage du profilé inférieur

Autres versions disponibles

- version autoportante STF, STL, système de façade
- couleur non standard de la peinture
- position d'utilisation, bobines à 3 positions (uniquement avec moteur avec 2 points d'arrêt bas)

PARAMÈTRES TECHNIQUES DE BASE

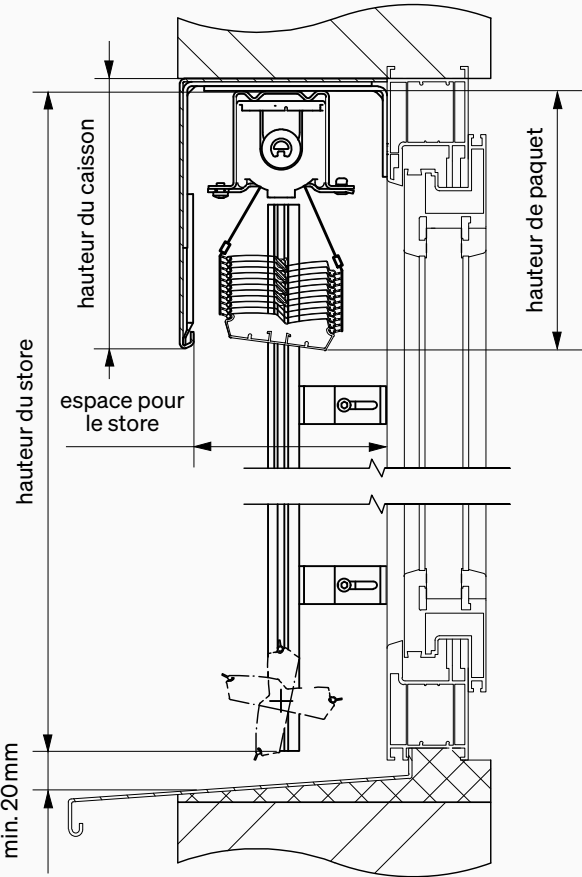
Type de conduite	coulisses		câble, combinaison câble/coulisse	
Commandes	moteur	manivelle	moteur	manivelle
Largeur	600 - 5000mm	400 - 5000mm	600 - 4 000mm	400 - 4 000mm
Hauteur	500 - 5000mm	500 - 5000mm	500 - 4 000mm	500 - 4 000mm
Surface max. d'un store	20 m²	9 m²	16 m²	9 m²
Largeur max. des stores accouplés*	8 bm	8 bm	8 bm	8 bm

* 3 stores max. par entraînement peuvent être accouplés entre eux, l'entraînement doit être situé au milieu de l'assemblage. Le nombre maximal de bobines de chaque côté de l'entraînement est de 5. Dans le cas des stores accouplés, il peut y avoir une déviation de l'inclinaison des lamelles d'un store par rapport à l'autre jusqu'à 20°.

ESPACE INTÉRIEUR POUR LE STORE

Recommandé	130 mm	Minimum	120 mm
------------	--------	---------	--------

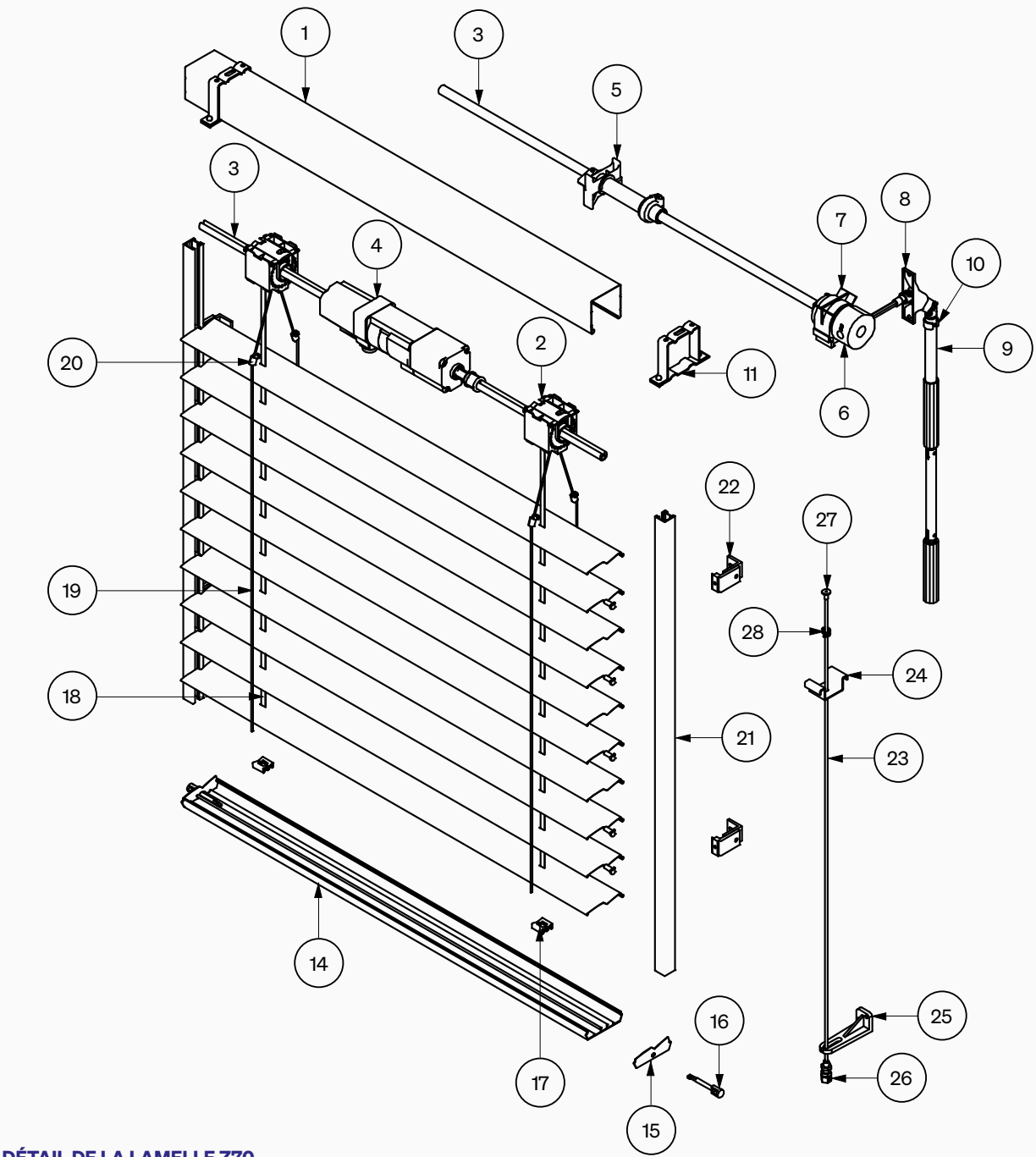
SECTION TRANSVERSALE DU STORE



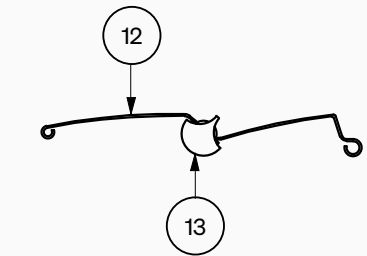
HAUTEUR DE PAQUET DU STORE

Hauteur totale du store (mm)	Hauteur de paquet en mm
500 - 1 250	200
1 251 - 1 500	220
1 501 - 1 750	230
1 751 - 2 000	250
2 001 - 2 250	270
2 251 - 2 500	280
2 501 - 2 750	300
2 751 - 3 000	320
3 001 - 3 250	340
3 251 - 3 500	350
3 501 - 3 750	370
3 751 - 4 000	390
4 001 - 4 250	410
4 251 - 4 500	420
4 501 - 4 750	440
4 751 - 5 000	460

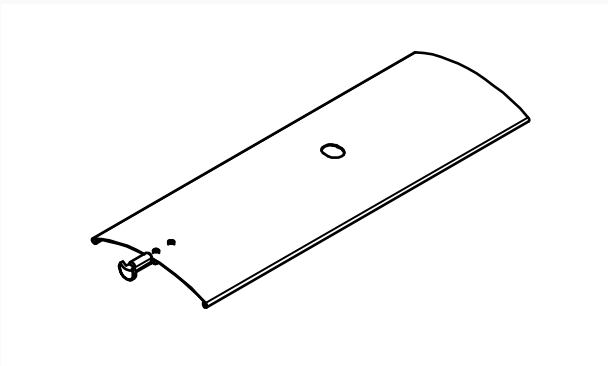
STORES EXTÉRIEURS Z70



DÉTAIL DE LA LAMELLE Z70



Numéro	Désignation
1	Profilé supérieur
2	Bobine Z70
3	Axe
4	Moteur
5	Fin de course mécanique
6	Treuil
7	Support de treuil
8	Passage de la manivelle
9	Manivelle
10	Clip d'arrêtation
11	Support du profilé supérieur
12	Lamelle Z70
13	Goupille de guidage Z70
14	Profilé inférieur Z70
15	Embout de profilé inférieur Z70
16	Goupille de guidage d'embout du profilé inférieur
17	Fixation du ruban textile
18	Ruban textile de 8 mm
19	Cordon d'orientation Z70
20	Accouplement métalic de cordon d'orientation
21	Coulisse
22	Support de coulisse
23	Câble 3 mm
24	Support supérieur de câble
25	Support de câble
26	Vis de tension
27	Rivet supérieur du câble
28	Ressort du câble



VERSION STANDARD

Lamelle

- en forme de C, 80mm de large
- aluminium, épaisseur 0,42 mm
- couleur des lamelles selon le nuancier standard
- goupilles de guidage métalliques elliptiques ou en plastique
- inclinaison des deux côtés
- bords pliés de la lamelle

Profilé supérieur

- en acier galvanisé 56×58 mm
- supports du profilé supérieur n° 1 ou n° R1

Commandes

- commande par moteur filaire standard

Guidage

- coulisses en aluminium extrudé peintes en couleur RAL (type S, SDV, SDV2, O, Z)
- supports de coulisses A, B, C peints en couleur RAL

Profilé inférieur

- profilé inférieur en aluminium extrudé peint en couleur RAL

Composants

- ruban textile de 8 mm de large (gris, noir)
- cordon d'orientation en forme de H avec fibre de Kevlar (gris, noir)
- accouplement métalic de cordon d'orientation en acier inoxydable

AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

Lamelle

- couleur non standard des lamelles
- perforation des lamelles
- inclinaison unilatérale
- inclinaison séparée des lamelles (raccourcisseur de cordon d'orientation)

Profilé supérieur

- profilé supérieur en aluminium 57×58 mm
- peinture du profilé supérieur en aluminium en couleur RAL
- supports du profilé supérieur selon l'offre

Commandes

- commande avec un autre type de moteur
- stores accouplés - jusqu'à 3 stores par entraînement
- commande par manivelle (blanche, argenté anodisée, marron)
- passage de la manivelle 45°/90°, longueur 500 mm (4 bords/6 bords)
- passage de la manivelle d'une longueur autre que 500 mm
- manivelle amovible
- commande par cordon

Guidage

- coulisses selon l'offre
- guide-câble en acier inoxydable revêtu de PVC de 3 mm (gris, noir)
- combinaison câble/coulisse
- câble de store supplémentaire
- supports de coulisse selon l'offre

Autres versions disponibles

- version autoportante STF, STL, système de façade
- couleur non standard de la peinture

PARAMÈTRES TECHNIQUES DE BASE

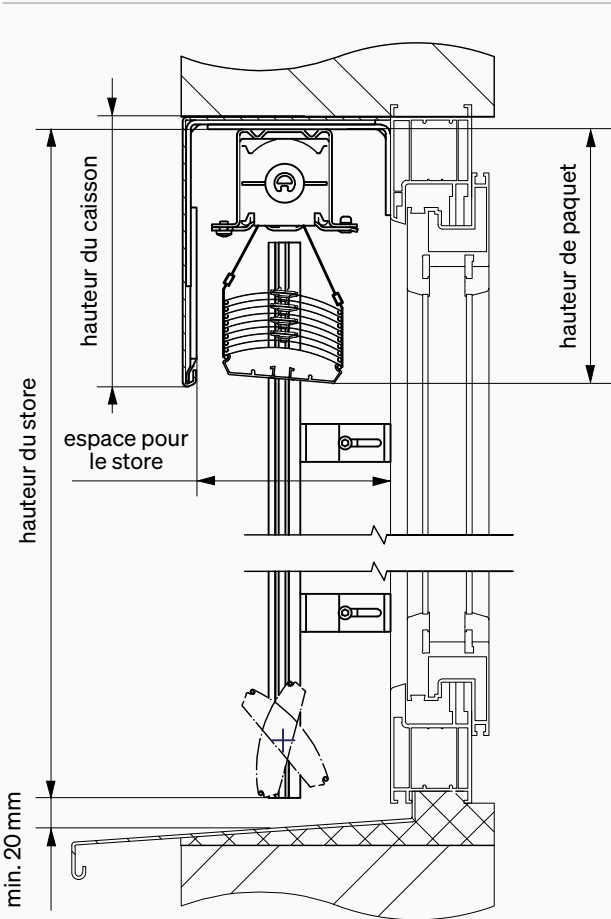
Type de conduite	coulisses		câble, combinaison câble/coulisse	
Commandes	moteur	manivelle	moteur	manivelle
Largeur	600-5000mm	400-5000mm	600-4000mm	400-4000mm
Hauteur	500-5000mm	500-5000mm	500-4000mm	500-4000mm
Surface max. d'un store	20 m²	9 m²	16 m²	9 m²
Largeur max. des stores accouplés*	8 bm	8 bm	8 bm	8 bm

* Au maximum,3 stores par entraînement peuvent être accouplés entre eux, l'entraînement doit être situé au milieu de l'assemblage. Le nombre maximal de bobines de chaque côté de l'entraînement est de 5. Dans le cas des stores accouplés, il peut y avoir une déviation de l'inclinaison des lamelles d'un store par rapport à l'autre jusqu'à 20°.

ESPACE INTÉRIEUR POUR LE STORE

Recommandé	130 mm	Minimum	120 mm
------------	--------	---------	--------

SECTION TRANSVERSALE DU STORE

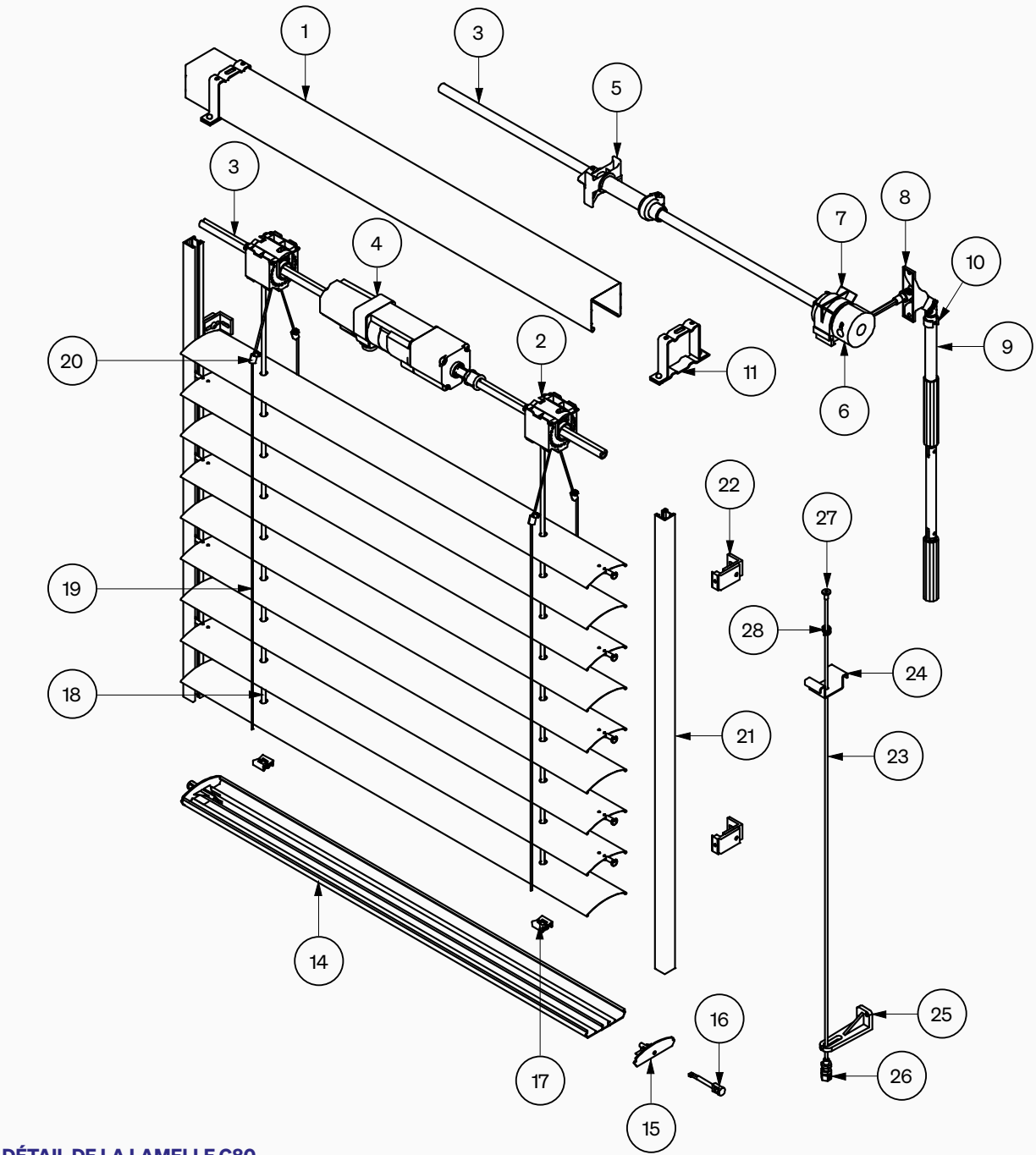


HAUTEUR DE PAQUET DU STORE

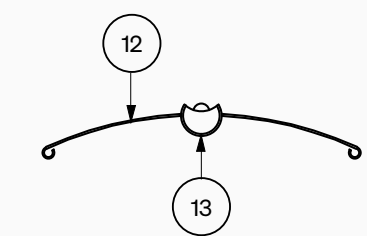
Hauteur totale du store (mm)	Hauteur de paquet en mm
500 - 1 250	190*
1 251 - 1 500	210
1 501 - 1 750	230
1 751 - 2 000	240
2 001 - 2 250	250
2 251 - 2 500	270
2 501 - 2 750	280
2 751 - 3 000	300
3 001 - 3 250	320
3 251 - 3 500	330
3 501 - 3 750	350
3 751 - 4 000	360
4 001 - 4 250	380
4 251 - 4 500	400
4 501 - 4 750	410
4 751 - 5 000	430

* Attention à la hauteur du caisson. Il peut y avoir un espace entre le caisson et la 1ère lamelle lorsque le store est baissé.

STORES EXTÉRIEURS C80

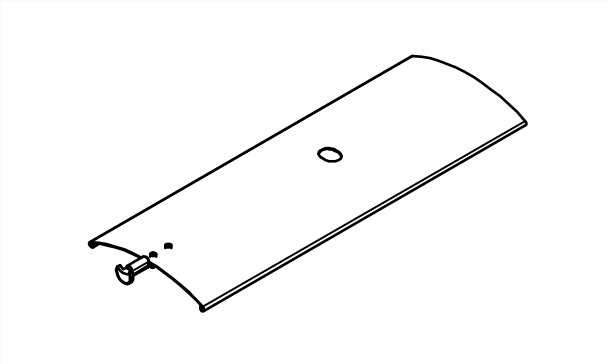


DÉTAIL DE LA LAMELLE C80



Numéro	Désignation
1	Profilé supérieur
2	Bobine C80
3	Axe
4	Moteur
5	Fin de course mécanique
6	Treuil
7	Support de treuil
8	Passage de la manivelle
9	Manivelle
10	Clip d'arrêtation
11	Support du profilé supérieur
12	Lamelle C80
13	Goupille de guidage C80
14	Profilé inférieur C80
15	Embout de profilé inférieur Z80
16	Goupille de guidage d'embout du profilé inférieur
17	Fixation du ruban textile
18	Ruban textile de 8 mm
19	Cordon d'orientation C80
20	Accouplement métalic de cordon d'orientation
21	Coulisse
22	Support de coulisse
23	Câble 3mm
24	Support supérieur de câble
25	Support de câble
26	Vis de tension
27	Rivet supérieur du câble
28	Ressort du câble

C65



VERSION STANDARD

Lamelle

- en forme de C, 65 mm de large
- aluminium, épaisseur 0,42 mm
- couleur des lamelles selon le nuancier standard
- goupilles de guidage métalliques elliptiques ou en plastique
- inclinaison des deux côtés
- bords pliés de la lamelle

Profilé supérieur

- en acier galvanisé 56×58 mm
- supports du profilé supérieur n° 1 ou n° R1

Commandes

- commande par moteur filaire standard

Guidage

- coulisses en aluminium extrudé peintes en couleur RAL (type S, SDV, SDV2, O, Z)
- supports de coulisse A, B, C peints en couleur RAL

Profilé inférieur

- profilé inférieur en aluminium extrudé peint en couleur RAL

Composants

- ruban textile de 8 mm de large (gris, noir)
- cordon d'orientation en forme de H avec fibre de Kevlar (gris, noir)
- accouplement métalic de cordon d'orientation en acier inoxydable

AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

Lamelle

- couleur non standard des lamelles
- perforation des lamelles
- inclinaison unilatérale

Profilé supérieur

- profilé supérieur en aluminium 57×58 mm
- peinture du profilé supérieur en aluminium en couleur RAL
- supports du profilé supérieur selon l'offre

Commandes

- commande avec un autre type de moteur
- stores accouplés - jusqu'à 3 stores par entraînement
- commande par manivelle (blanche, argenté anodisée, marron)
- passage de la manivelle 45°/90°, longueur 500 mm (4 bords/6 bords)
- passage de la manivelle d'une longueur autre que 500 mm
- manivelle amovible
- commande par cordon

Guidage

- coulisses selon l'offre
- guide-câble en acier inoxydable revêtu de PVC de 3 mm (gris, noir)
- combinaison câble/coulisse
- câble de store supplémentaire
- supports de coulisse selon l'offre

Autres versions disponibles

- version autoportante STF, STL, système de façade
- couleur non standard de la peinture

PARAMÈTRES TECHNIQUES DE BASE

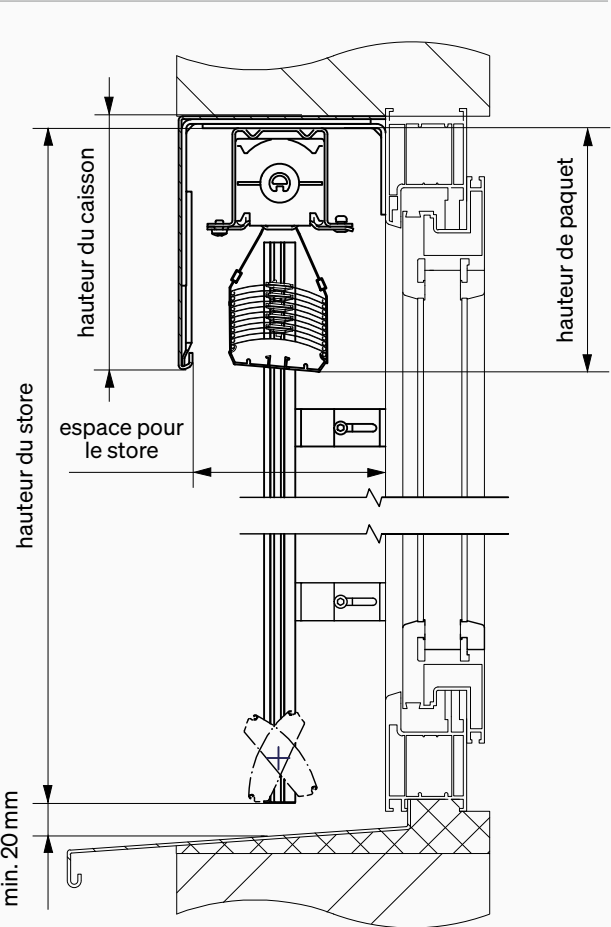
Type de conduite	coulisses		câble, combinaison câble/coulisse	
Commandes	moteur	manivelle	moteur	manivelle
Largeur	600 - 5000mm	400 - 5000mm	600 - 4 000mm	400 - 4 000mm
Hauteur	500 - 5000mm	500 - 5000mm	500 - 4 000mm	500 - 4 000mm
Surface max. d'un store	20 m²	9 m²	16 m²	9 m²
Largeur max. des stores accouplés*	8 bm	8 bm	8 bm	8 bm

* Au maximum,3 stores par entraînement peuvent être accouplés entre eux, l'entraînement doit être situé au milieu de l'assemblage. Le nombre maximal de bobines de chaque côté de l'entraînement est de 5. Dans le cas des stores accouplés, il peut y avoir une déviation de l'inclinaison des lamelles d'un store par rapport à l'autre jusqu'à 20°.

ESPACE INTÉRIEUR POUR LE STORE

Recommandé	130 mm	Minimum	110 mm
------------	--------	---------	--------

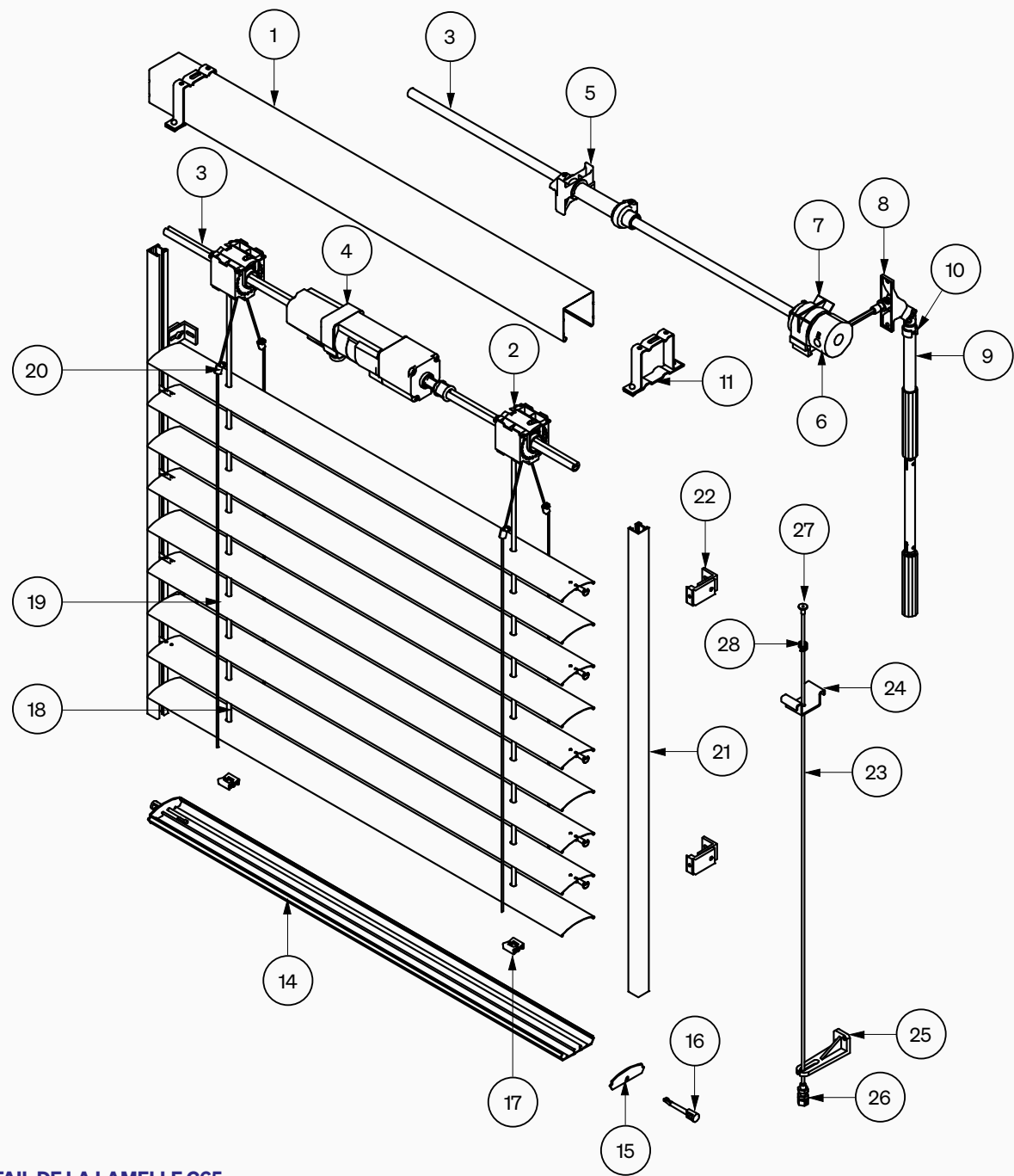
SECTION TRANSVERSALE DU STORE



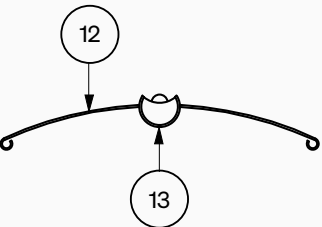
HAUTEUR DE PAQUET DU STORE

Hauteur totale du store (mm)	Hauteur de paquet en mm
500 - 1 250	200
1 251 - 1 500	220
1 501 - 1 750	240
1 751 - 2 000	260
2 001 - 2 250	280
2 251 - 2 500	300
2 501 - 2 750	320
2 751 - 3 000	340
3 001 - 3 250	360
3 251 - 3 500	380
3 501 - 3 750	400
3 751 - 4 000	420
4 001 - 4 250	440
4 251 - 4 500	460
4 501 - 4 750	480
4 751 - 5 000	500

STORE EXTÉRIEUR C65

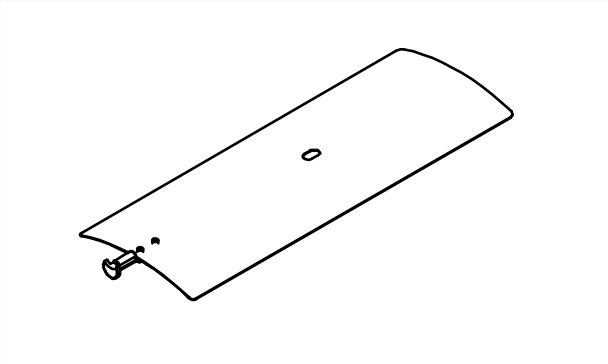


DÉTAIL DE LA LAMELLE C65



Numéro	Désignation
1	Profilé supérieur
2	Bobine C65
3	Axe
4	Moteur
5	Fin de course mécanique
6	Treuil
7	Support de treuil
8	Passage de la manivelle
9	Manivelle
10	Clip d'arrêtation
11	Support du profilé supérieur
12	Lamelle C65
13	Goupille de guidage C65
14	Profilé inférieur C65
15	Embout de profilé inférieur C65
16	Goupille de guidage d'embout du profilé inférieur
17	Fixation du ruban textile
18	Ruban textile de 8 mm
19	Cordon d'orientation C65
20	Accouplement métalic de cordon d'orientation
21	Coulisse
22	Support de coulisse
23	Câble 3 mm
24	Support supérieur de câble
25	Support de câble
26	Vis de tension
27	Rivet supérieur du câble
28	Ressort du câble

F80



VERSION STANDARD

Lamelle

- lamelle à bords plats, largeur 80 mm
- alliage d'aluminium spécial, lamelles flexibles de 0,42 mm d'épaisseur
- couleur des lamelles selon le nuancier standard
- goupilles de guidage métalliques elliptiques ou en plastique
- inclinaison des deux côtés

Profilé supérieur

- en acier galvanisé 56×58 mm
- supports du profilé supérieur n° 1 ou n° R1

Commandes

- commande par moteur filaire standard

Guidage

- coulisses en aluminium extrudé peintes en couleur RAL (type S, SDV, SDV2, O, Z)
- supports de coulisse A, B, C peints en couleur RAL

Profilé inférieur

- profilé inférieur en aluminium extrudé peint en couleur RAL

Composants

- ruban textile de 8 mm de large (gris, noir)
- cordon d'orientation en forme de H (gris, noir)
- accouplement métalic de cordon d'orientation en acier inoxydable

AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

Lamelle

- couleur non standard des lamelles
- perforation des lamelles
- inclinaison unilatérale
- inclinaison séparée des lamelles (raccourcisseur de cordon d'orientation)

Profilé supérieur

- profilé supérieur en aluminium 57×58 mm
- peinture du profilé supérieur en aluminium en couleur RAL
- supports du profilé supérieur selon l'offre

Commandes

- commande avec un autre type de moteur
- stores accouplés - jusqu'à 3 stores par entraînement
- commande par manivelle (blanche, argenté anodisée, marron)
- passage de la manivelle 45°/90°, longueur 500 mm (4 bords/6 bords)
- passage de la manivelle d'une longueur autre que 500 mm
- manivelle amovible
- commande par cordon

Guidage

- coulisses selon l'offre
- guide-câble en acier inoxydable revêtu de PVC de 3 mm (gris, noir)
- combinaison câble/coulisse
- câble de store supplémentaire
- supports de coulisse selon l'offre

Autres versions disponibles

- version autoportante STF, STL, système de façade
- couleur non standard de la peinture

PARAMÈTRES TECHNIQUES DE BASE

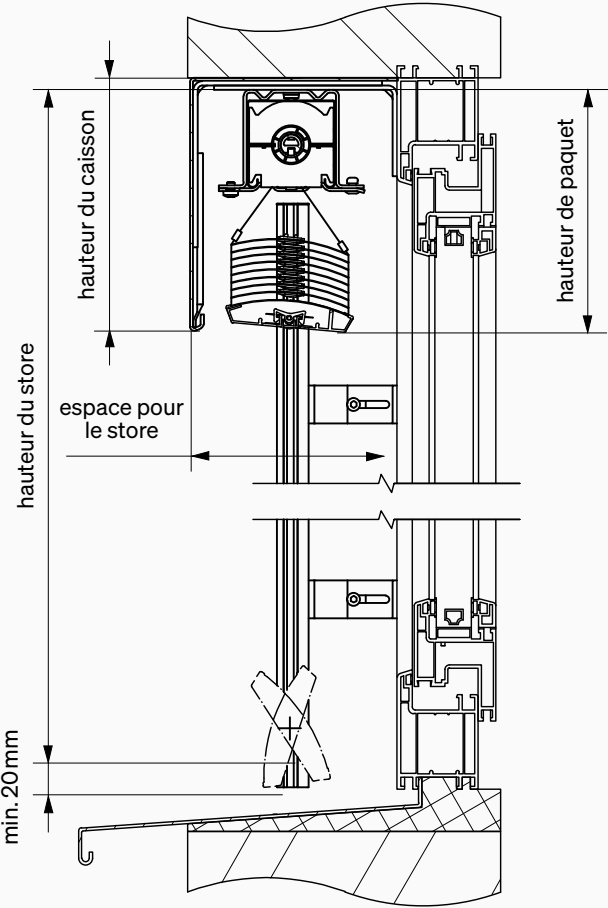
Type de conduite	coulisses		câble, combinaison câble/coulisse	
Commandes	moteur	manivelle	moteur	manivelle
Largeur	600 - 4 000 mm	400 - 4 000 mm	600 - 4 000 mm	400 - 4 000 mm
Hauteur	500 - 4 000 mm	500 - 4 000 mm	500 - 4 000 mm	500 - 4 000 mm
Surface max. d'un store	16 m ²	9 m ²	16 m ²	9 m ²
Largeur max. des stores accouplés*	8 bm	8 bm	8 bm	8 bm

* 3 stores max. par entraînement peuvent être accouplés entre eux, l'entraînement doit être situé au milieu de l'assemblage. Le nombre maximal de bobines de chaque côté de l'entraînement est de 5. Dans le cas des stores accouplés, il peut y avoir une déviation de l'inclinaison des lamelles d'un store par rapport à l'autre jusqu'à 20°.

ESPACE INTÉRIEUR POUR LE STORE

Recommandé	130 mm	Minimum	120 mm
------------	--------	---------	--------

SECTION TRANSVERSALE DU STORE

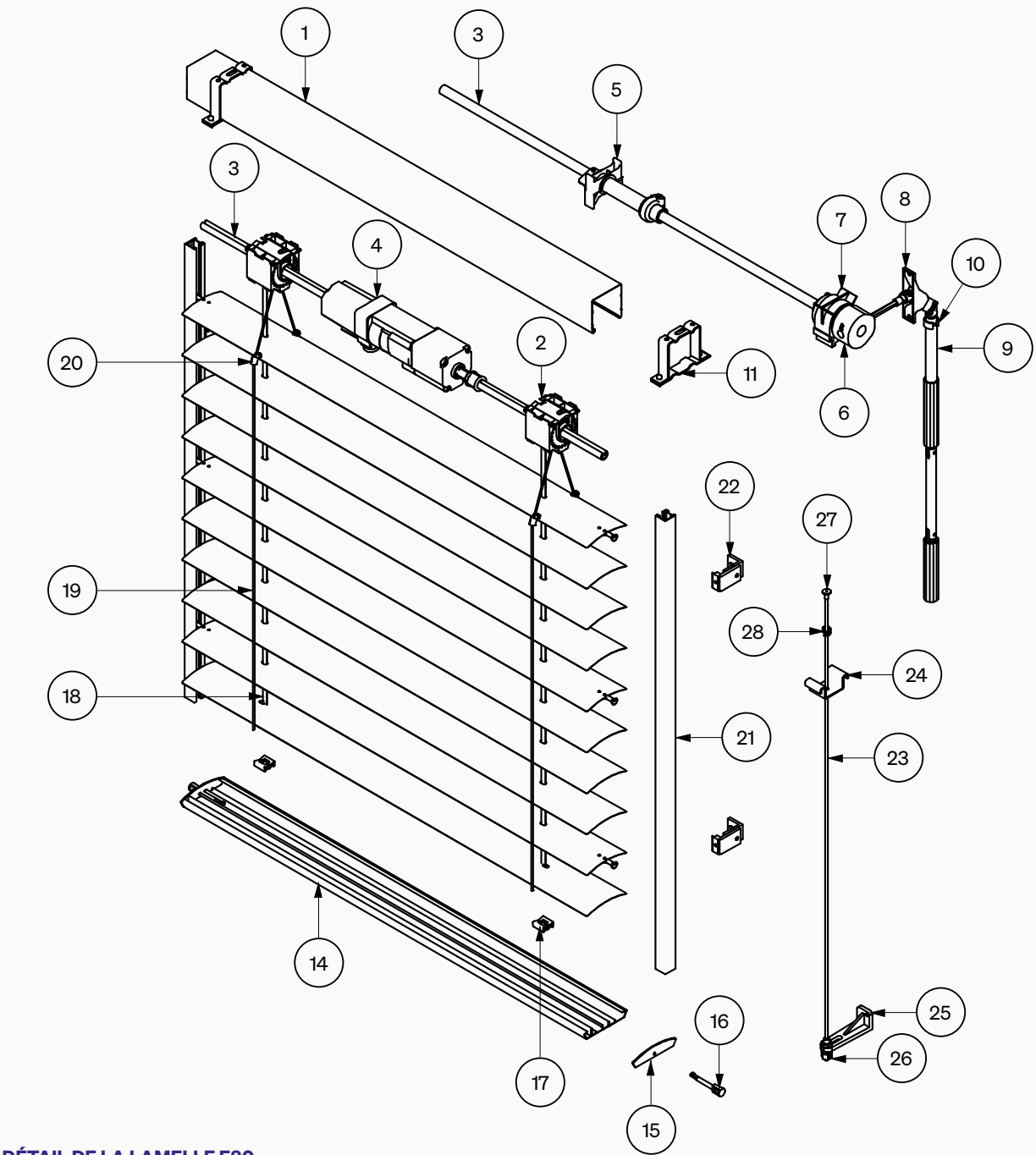


HAUTEUR DE PAQUET DU STORE

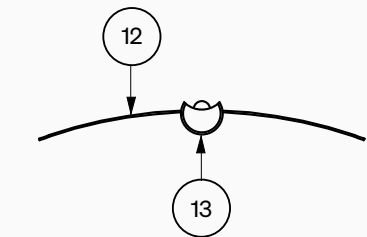
Hauteur totale du store (mm)	Hauteur de paquet en mm/coulisse	Hauteur de paquet en mm/câble
500 - 1 250	160*	150*
1 251 - 1 500	170*	160*
1 501 - 1 750	180*	170*
1 751 - 2 000	190	170*
2 001 - 2 250	200	180*
2 251 - 2 500	210	190
2 501 - 2 750	220	200
2 751 - 3 000	230	200
3 001 - 3 250	240	210
3 251 - 3 500	250	220
3 501 - 3 750	260	220
3 751 - 4 000	260	230

* Attention à la hauteur du caisson. Il peut y avoir un espace entre le caisson et la 1ère lamelle lorsque le store est baissé.

STORE EXTÉRIEUR F80



DÉTAIL DE LA LAMELLE F80

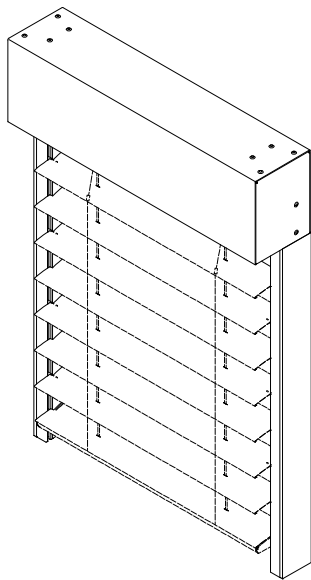


Numéro	Désignation
1	Profilé supérieur
2	Bobine F80
3	Axe
4	Moteur
5	Fin de course mécanique
6	Treuil
7	Support de treuil
8	Passage de la manivelle
9	Manivelle
10	Clip d'arrêtation
11	Support du profilé supérieur
12	Lamelle F80
13	Goupille de guidage F80
14	Profilé inférieur F80
15	Embout de profilé inférieur F80
16	Goupille de guidage d'embout du profilé inférieur
17	Fixation du ruban textile
18	Ruban textile de 8 mm
19	Cordon d'orientation F80
20	Accouplement métalic de cordon d'orientation
21	Coulisse
22	Support de coulisse
23	Câble 3mm
24	Support supérieur de câble
25	Support de câble
26	Vis de tension
27	Rivet supérieur du câble
28	Ressort du câble

SYSTÈMES AUTOPORTANTS

Système autoportant

STF AVEC LAMBREQUIN



VERSION STANDARD

Guidage

- coulisses STF1 ou STF2 peintes en couleur RAL
- coulisse en plastique ou en aluminium - type Z, peinte en couleur RAL pour profilé STF2
- profilés distance pour STF (max. 2 pièces)

Commandes

- commande par moteur filaire standard

Lambrequin

- tôle de couverture en aluminium de 2 mm d'épaisseur peinte en couleur RAL
- trous pour câble avec passe-fil en caoutchouc

AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

Guidage

- coupe des profilés STF à un angle de 4°

Commandes

- commande avec un autre type de moteur

Lambrequin

- isolation XPS autocollante de 10 mm d'épaisseur sur la face antérieure A du lambrequin
- isolation XPS de 20 mm ou 40 mm d'épaisseur sur le côté arrière C du lambrequin de type F31, F32
- le lambrequin est peint des deux côtés

Autres versions disponibles

- moustiquaire enroulable intégrée uniquement pour les lambrequins de type F11 et F21
- couleur non standard de la peinture

AUTRES PARAMÈTRES TECHNIQUES

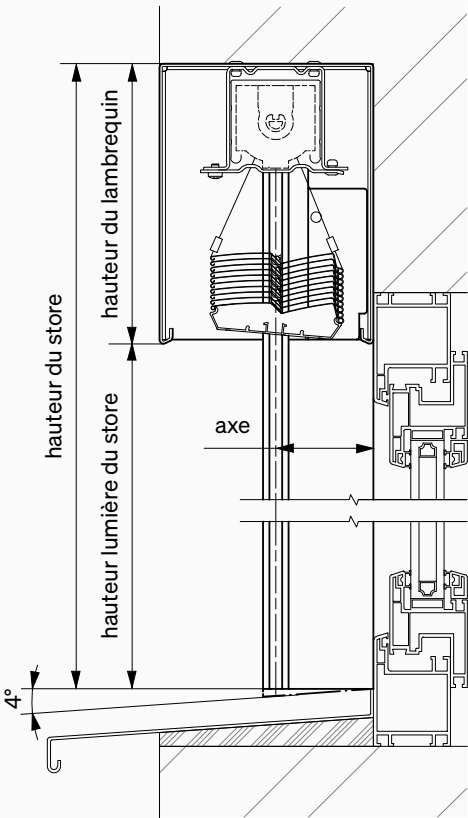
- le système autoportant sans ancrage supplémentaire est fourni avec le store déjà installé dans le lambrequin
- pour un système autoportant de plus de 2 300 mm de largeur ou de plus de 3 500 mm de l'hauteur, le système est fourni avec le store séparé et doit être complété par un ancrage supplémentaire du lambrequin
- le système autoportant n'est fourni qu'avec les supports n° 1 fixés au lambrequin
- pour un système autoportant de plus de 2 300 mm de largeur ou de plus de 3 500 mm de l'hauteur, la livraison comprend les supports n° 2 (sans le support n° 1) pour l'ancrage supplémentaire

PARAMÈTRES TECHNIQUES DE BASE

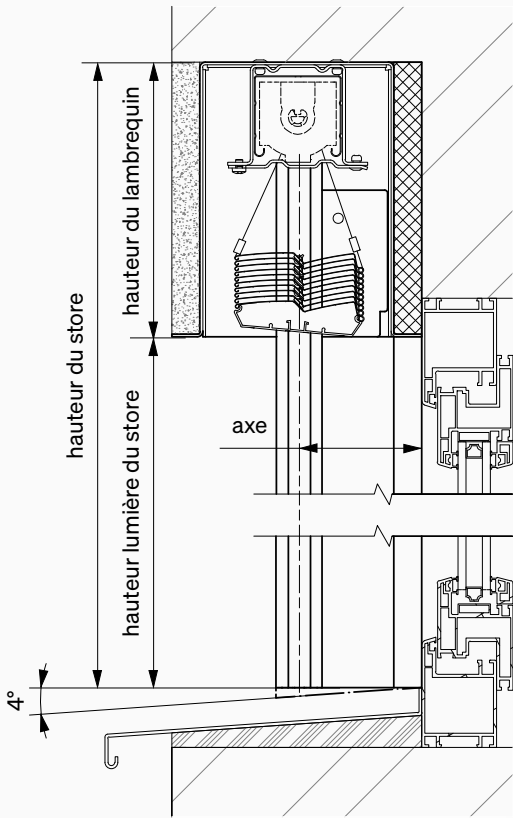
Ancrage du profilé supérieur (du caisson)	sans ancrage supplémentaire	avec ancrage supplémentaire
Commandes	moteur	moteur
Largeur	600-2300 mm	2301-4 000 mm
Hauteur	500-3 500 mm	3501-5000 mm*
Surface max. d'un store	8 m²	20 m²
Largeur max. des stores accouplés	impossible	impossible

* La hauteur maximale avec le store F80 est de 4000 mm.

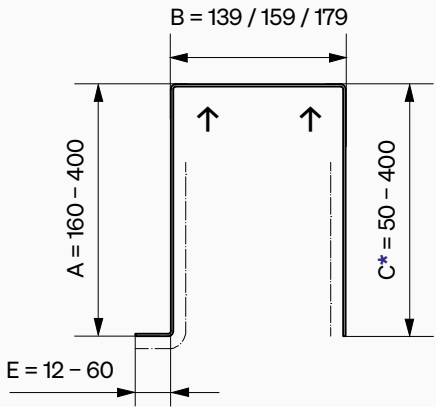
SECTION TRANSVERSALE DU STF - VARIANTE VISIBLE



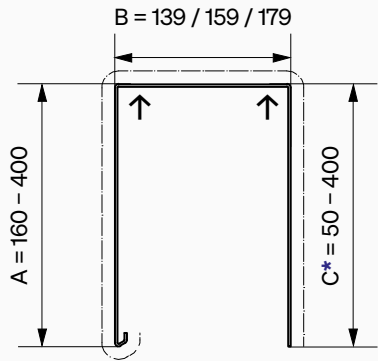
SECTION TRANSVERSALE DU STF - VARIANTE DISSIMULÉE



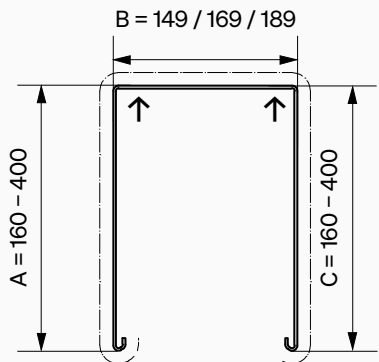
Type F11



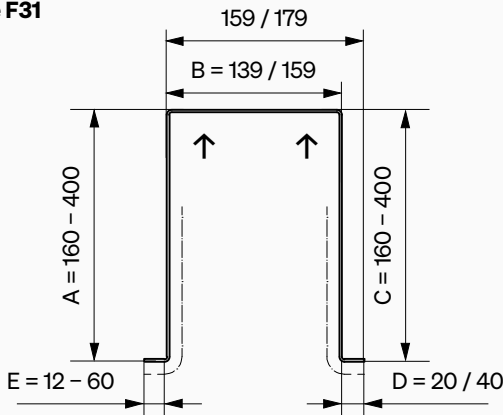
Type F21



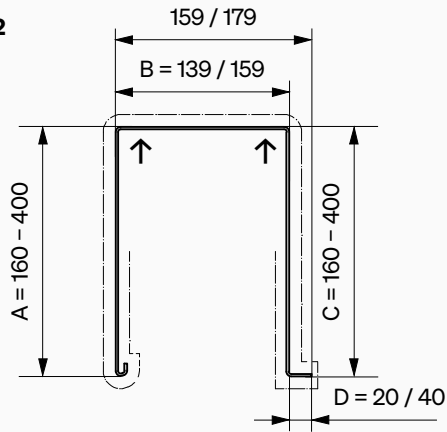
Type F30



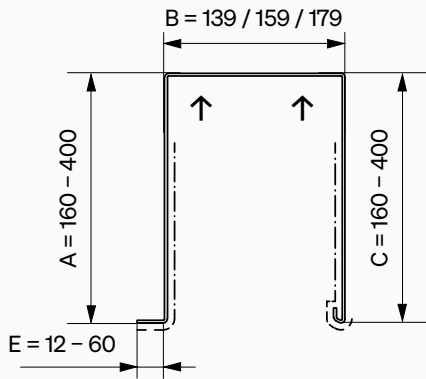
Type F31



Type F32

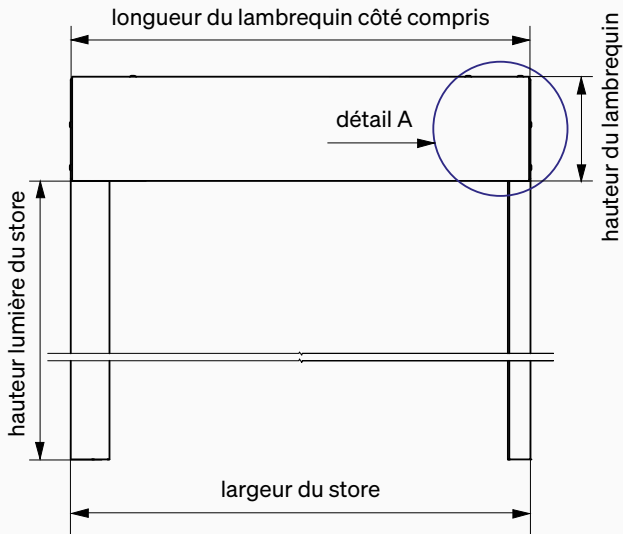


Type F33

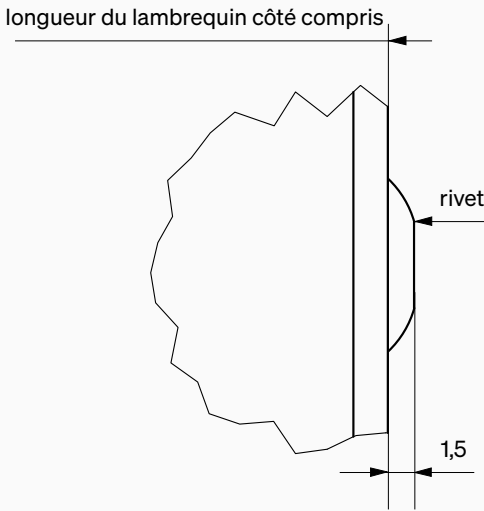


* Les lambrequins de type F11 et F21 peuvent avoir des hauteurs A et C différentes, mais la dimension C doit être d'au moins 50mm et de max. selon le côté A.
— les lambrequins de type F30, F31, F32 et F33 de dimensions A et C doivent être identiques

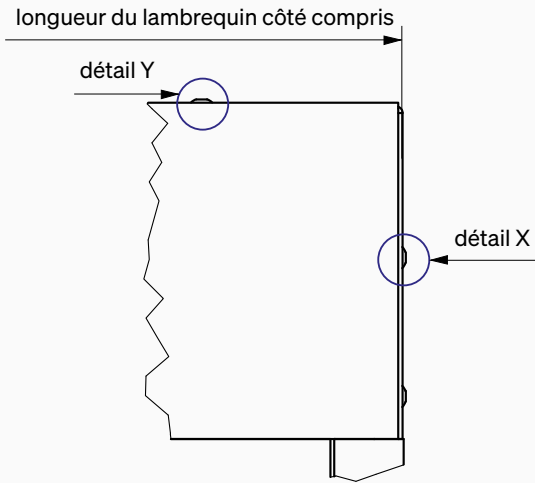
↑ emplacement de trou pour thermo laquage | côté peinture



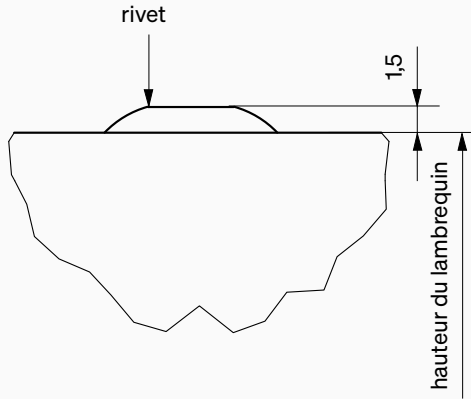
Détail X



— la longueur du lambrequin est égale à la largeur du store

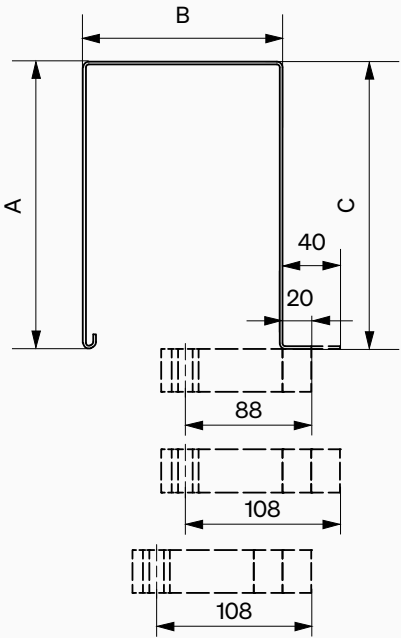


Détail Y

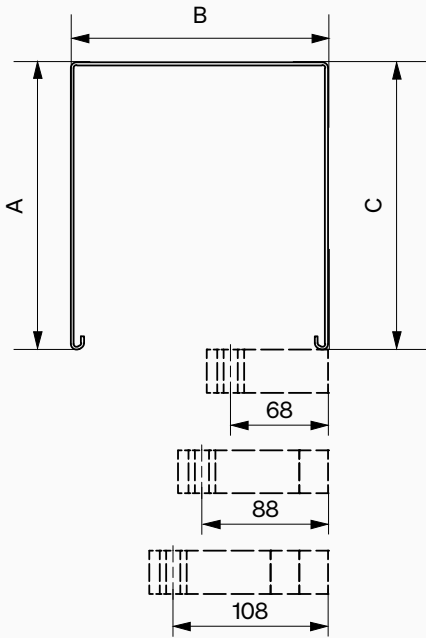


EMPLACEMENT DU LAMBREQUIN PAR RAPPORT AU PROFILÉ STF

Lambrequins avec pliage en D (F31, F32)

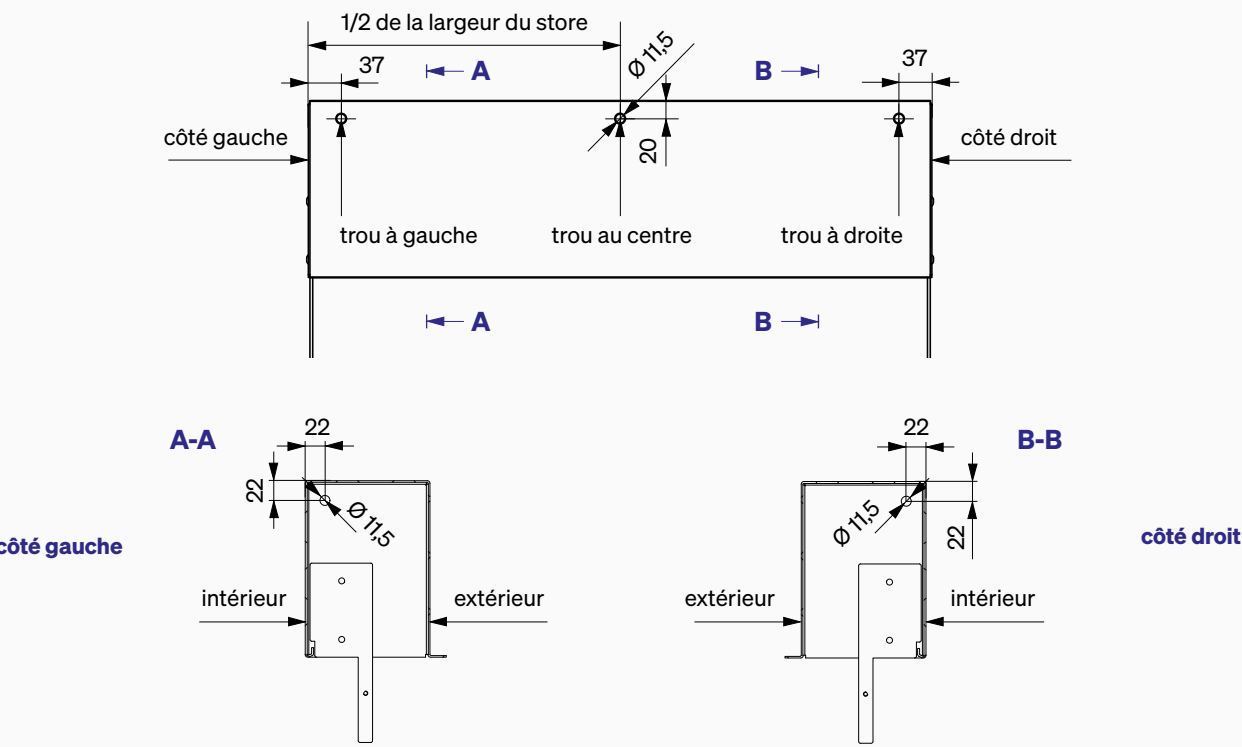


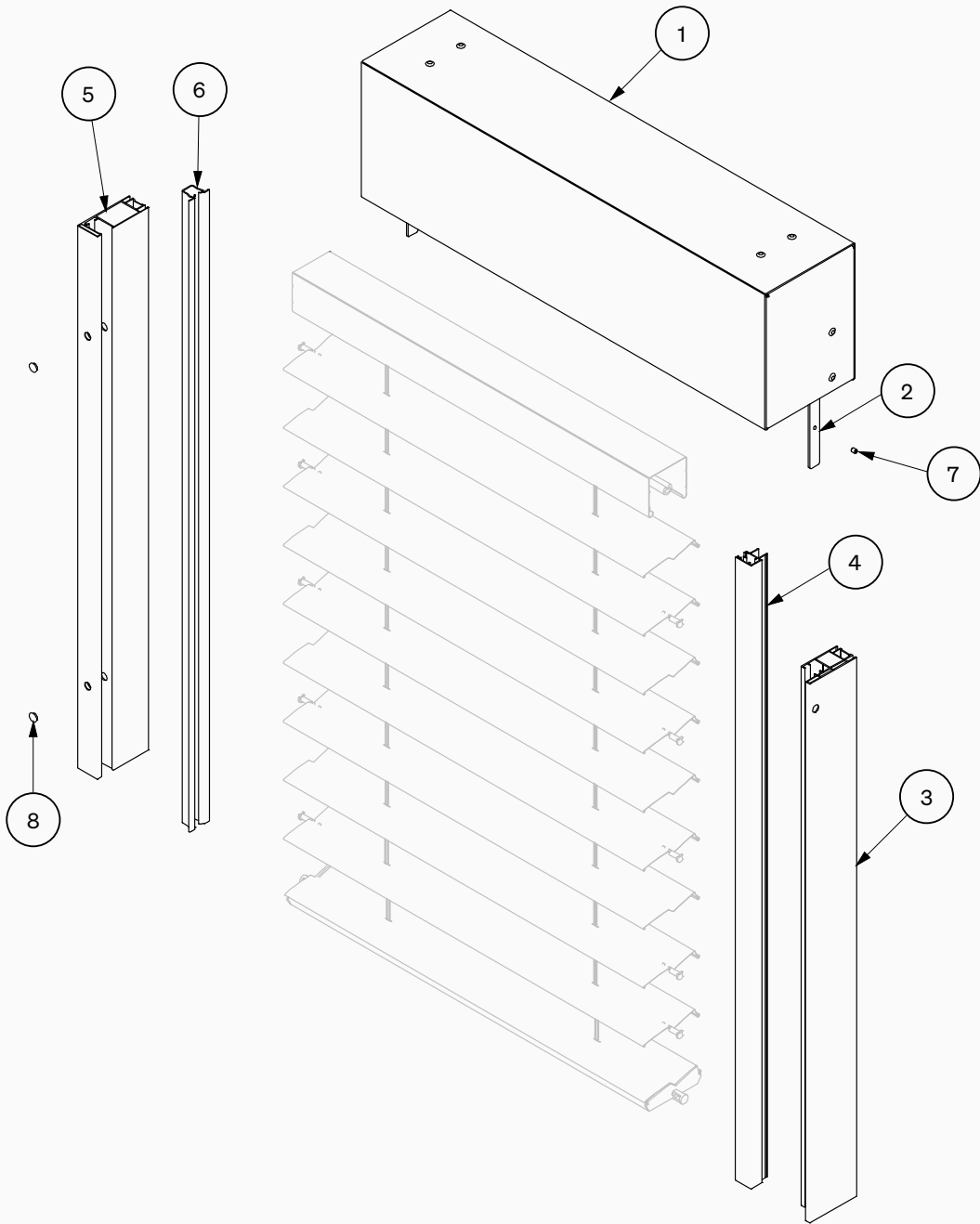
Lambrequins sans pliage D (F11, F21, F30, F33)



VARIANTES DE TROUS POUR LE CÂBLE D'ALIMENTATION

Trous - côté arrière du lambrequin / vue de l'intérieur





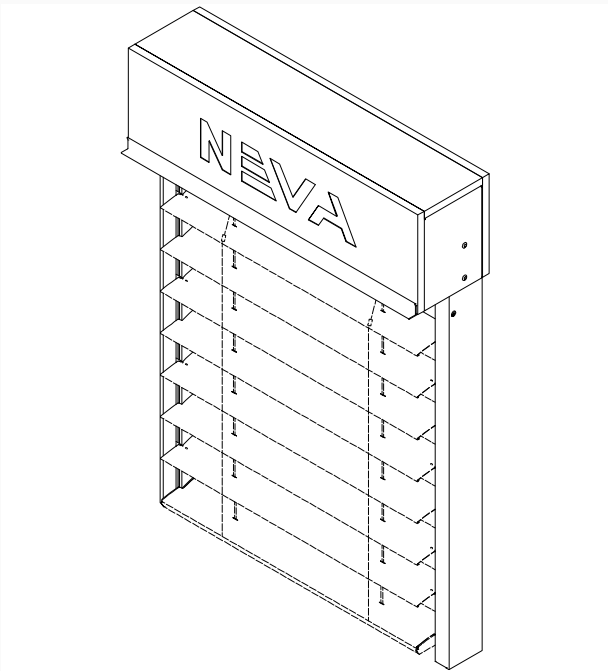
Numéro

Désignation

1	Lambrequin de type F11, F21, F30, F31, F32, F33
2	Console AI du caisson STF
3	Coulisse STF1 corps
4	Coulisse STF1 détachable
5	Coulisse STF2 corps
6	Profilé en plastique ou en aluminium type Z
7	Vis de réglage M5×6 intérieur 6 bords plat
8	Couverture des trous de coulisses pour STF2

Système autoportant

STF AVEC ISO-KASTL



VERSION STANDARD

Guidage

- coulisses STF1 ou STF2 peintes en couleur RAL
- coulisse en plastique ou en aluminium - type Z, peinte en couleur RAL pour profilé STF2
- profilés distance pour STF (max. 2 pièces)

Commandes

- commande par moteur filaire standard

ISO-KASTL

- sans isolation thermique ou avec, épaisseur XPS de 20mm
- en panneaux de purénite de 15 mm d'épaisseur
- revêtement intérieur avec peinture de façade RAL 7037
- profilé antérieur type Standard, type A et type B peint en couleur RAL
- profilé arrière type U et type T peint en couleur RAL
- côtés en aluminium de 2 mm d'épaisseur
- profilés en L de renfort internes

AUTRES PARAMÈTRES TECHNIQUES

- le système autoportant sans ancrage supplémentaire est fourni avec le store déjà installé dans le caisson ISO-KASTL
- pour un système autoportant de plus de 2 300 mm de largeur ou de plus de 3 500 mm de l'hauteur, le système est fourni avec le store séparé et doit être complété par un ancrage supplémentaire de l'ISO-KASTL
- le système autoportant n'est fourni qu'avec les supports n° 1 fixés à l'ISO-KASTL
- pour un système autoportant de plus de 2 300 mm de largeur ou de plus de 3 500 mm de l'hauteur, les supports de l'ISO-KASTL avec isolation thermique font partie de la livraison

AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

Guidage

- coupe des profilés STF à un angle de 4°

Commandes

- commande avec un autre type de moteur

Autres versions disponibles

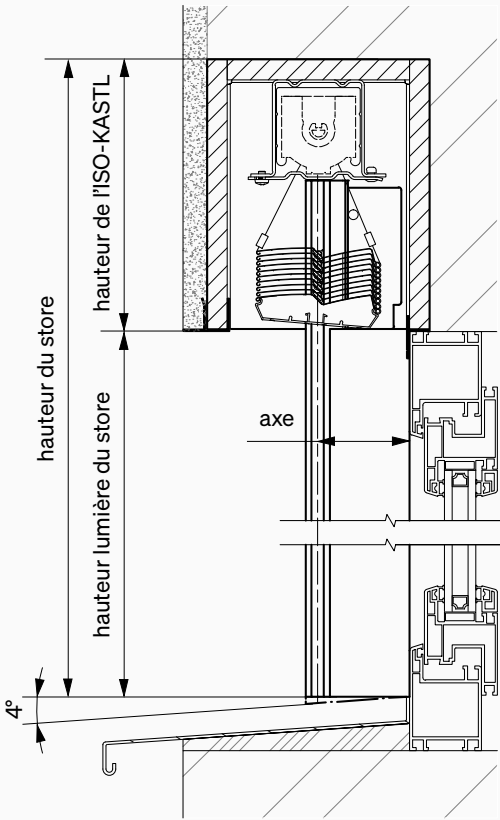
- couleur non standard de la peinture

PARAMÈTRES TECHNIQUES DE BASE

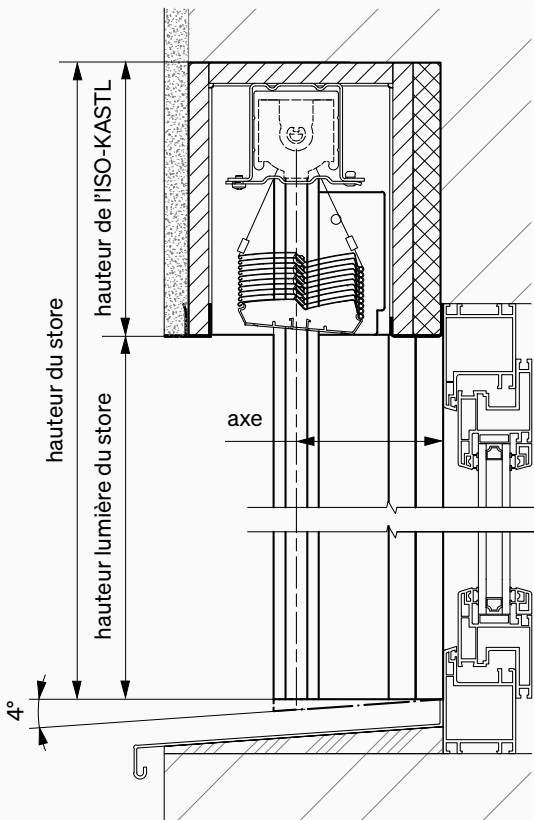
Ancrage du profilé supérieur (du caisson)	sans ancrage supplémentaire	avec ancrage supplémentaire
Commandes	moteur	moteur
Largeur	600-2300mm	2301-4 000mm
Hauteur	500-3 500mm	3501-5000mm*
Surface max. d'un store	8 m²	20 m²
Largeur max. des stores accouplés	impossible	impossible

* La hauteur maximale avec le store F80 est de 4000 mm.

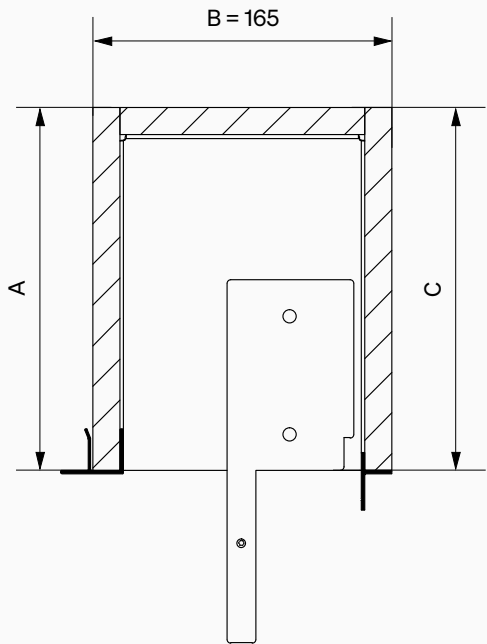
SECTION TRANSVERSALE AVEC PROFILÉ EN T



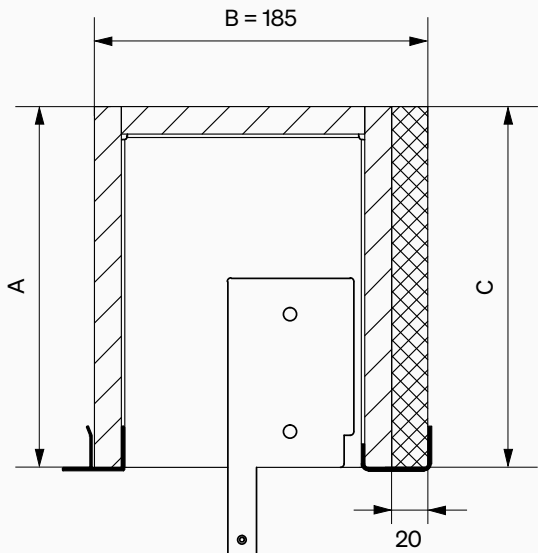
SECTION TRANSVERSALE AVEC PROFILÉ EN U



SECTION TRANSVERSALE DE L'ISO-KASTL SANS ISOLATION



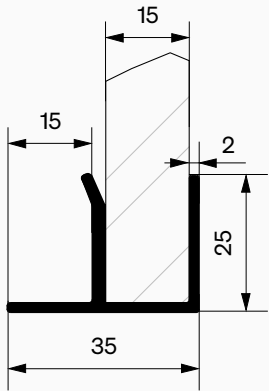
SECTION TRANSVERSALE DE L'ISO-KASTL AVEC ISOLATION



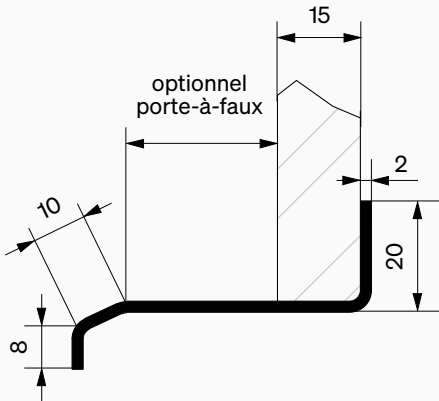
— les dimensions des lambrequins A et C doivent être identiques

PROFILÉS ANTÉRIEURES

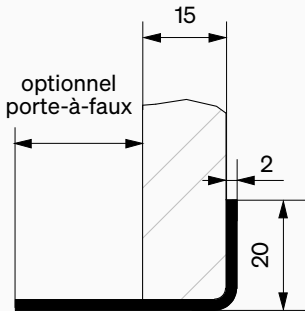
Type Standard



Type A

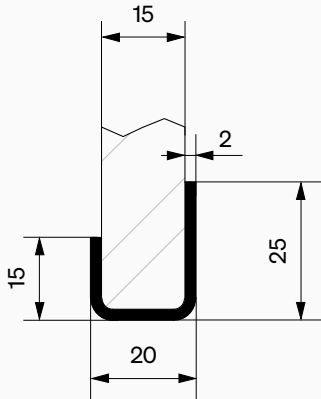


Type B

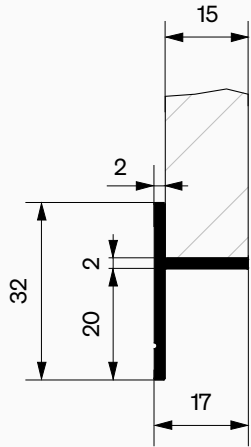


PROFILÉS ARRIÈRE SANS ISOLATION

Type U

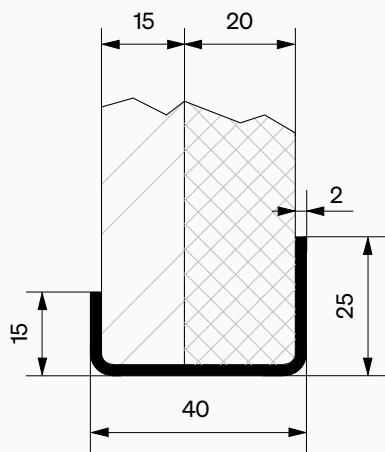


Type T

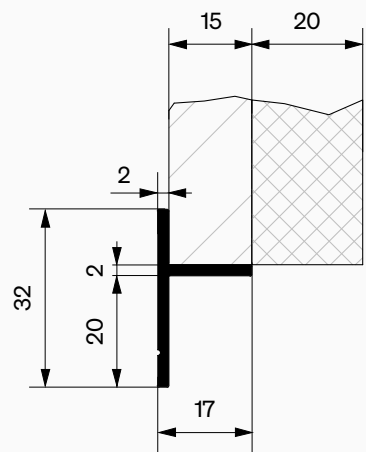


PROFILÉS ARRIÈRE AVEC ISOLATION

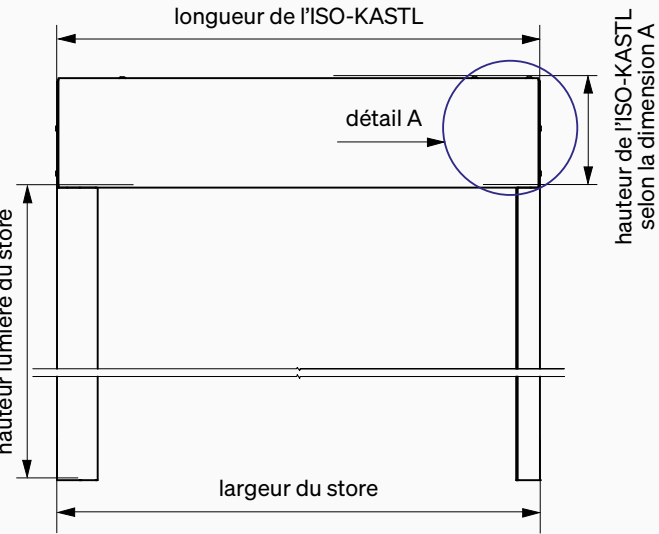
Type U



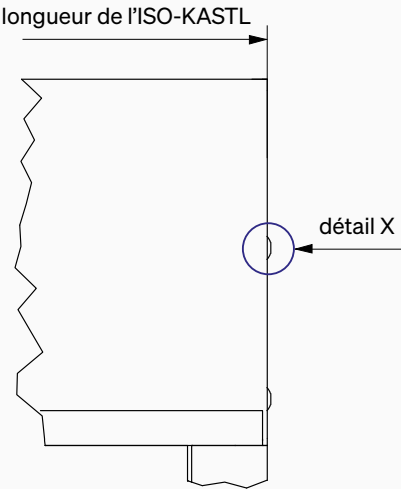
Type T



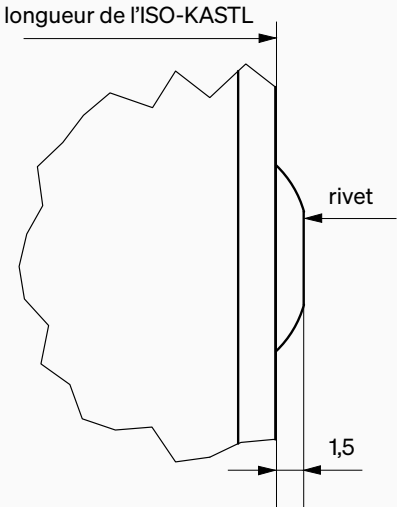
VUE DE FACE



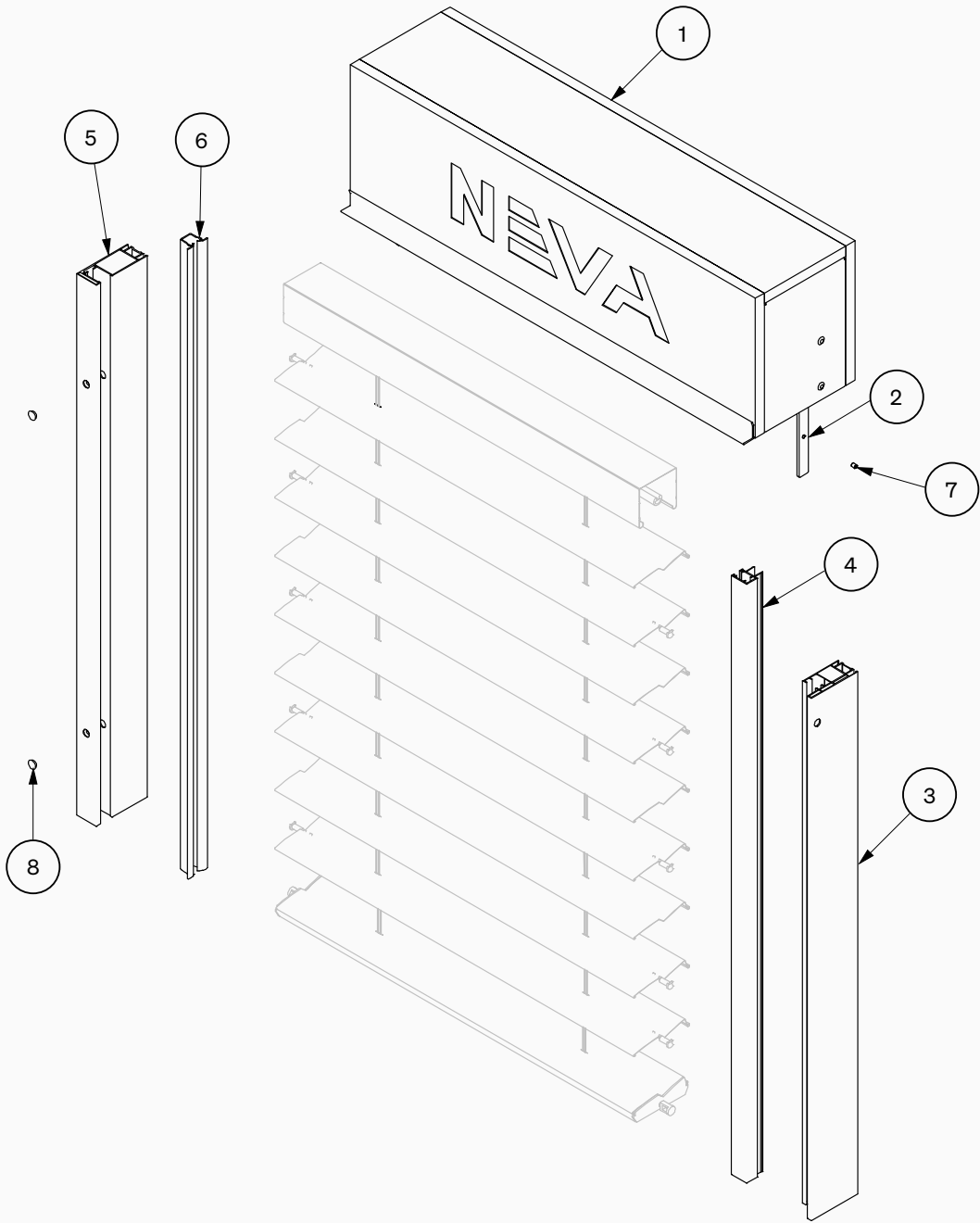
DÉTAIL A



DÉTAIL X



STF AVEC ISO-KASTL



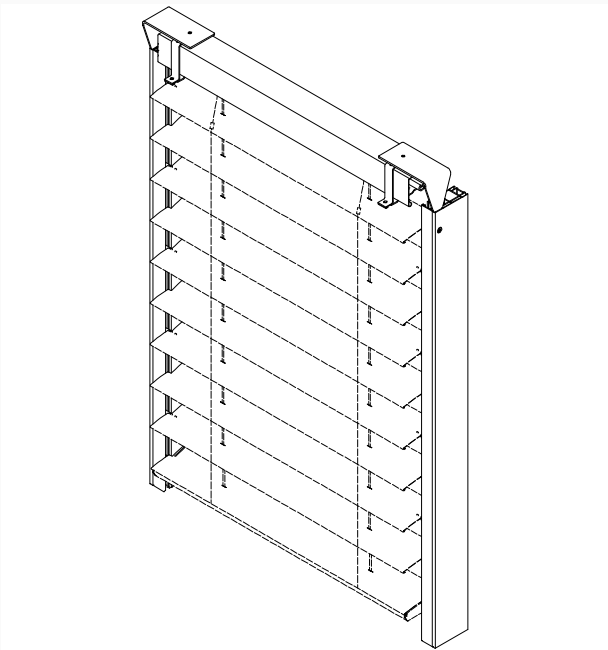
Numéro

Désignation

1	ISO-KASTL
2	Console Al du caisson STF
3	Coulisse STF1 corps
4	Coulisse STF1 détachable
5	Coulisse STF2 corps
6	Profilé en plastique ou en aluminium type Z
7	Vis de réglage M5×6 intérieur 6 bords plat
8	Couverture des trous de coulisses pour STF2

Système autoportant

STF SANS LAMBREQUIN



VERSION STANDARD

Guidage

- coulisses STF1 ou STF2 peintes en couleur RAL
- coulisse en plastique ou en aluminium - type Z, peinte en couleur RAL pour profilé STF2
- profilés distance pour STF (max. 2 pièces)

Commandes

- commande par moteur filaire standard

AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

Guidage

- coupe des profilés STF à un angle de 4°
- peinture des coulisses dans une couleur autre que RAL

Commandes

- commande avec un autre type de moteur

AUTRES PARAMÈTRES TECHNIQUES

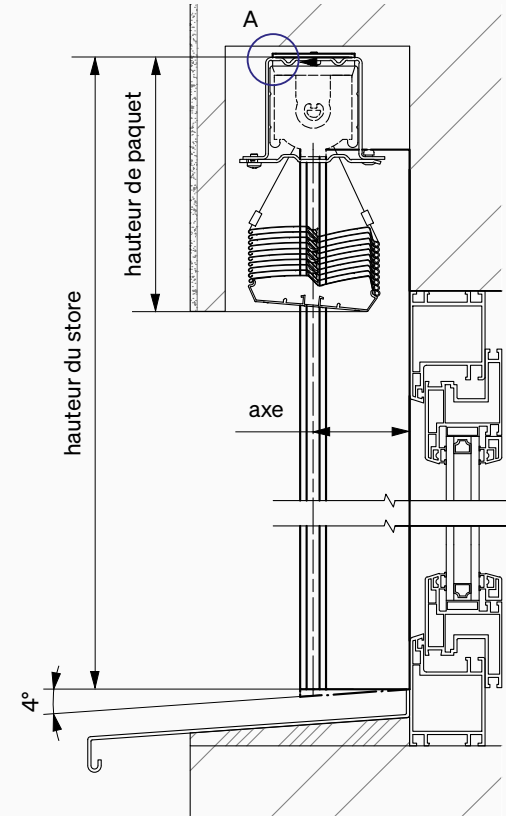
- pour les systèmes autoportants de plus de 2 300 mm de largeur ou de plus de 3 500 mm de l'hauteur, le système doit être complété par un ancrage supplémentaire du profilé supérieur du store
- pour les systèmes autoportants de plus de 2 300 mm de largeur ou de plus de 3 500 mm de l'hauteur, les supports n° 2 font partie dans la livraison

PARAMÈTRES TECHNIQUES DE BASE

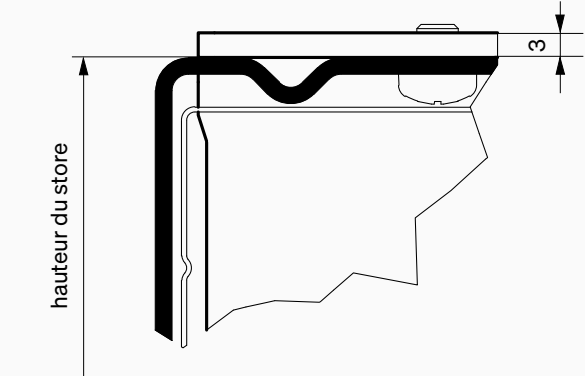
Ancrage du profilé supérieur	sans ancrage supplémentaire	avec ancrage supplémentaire
Commandes	moteur	moteur
Largeur	600-2300 mm	2301-4 000 mm
Hauteur	500-3 500 mm	3501-5000 mm*
Surface max. d'un store	8 m²	20 m²
Largeur max. des stores accouplés	impossible	impossible

* La hauteur maximale avec le store F80 est de 4 000 mm.

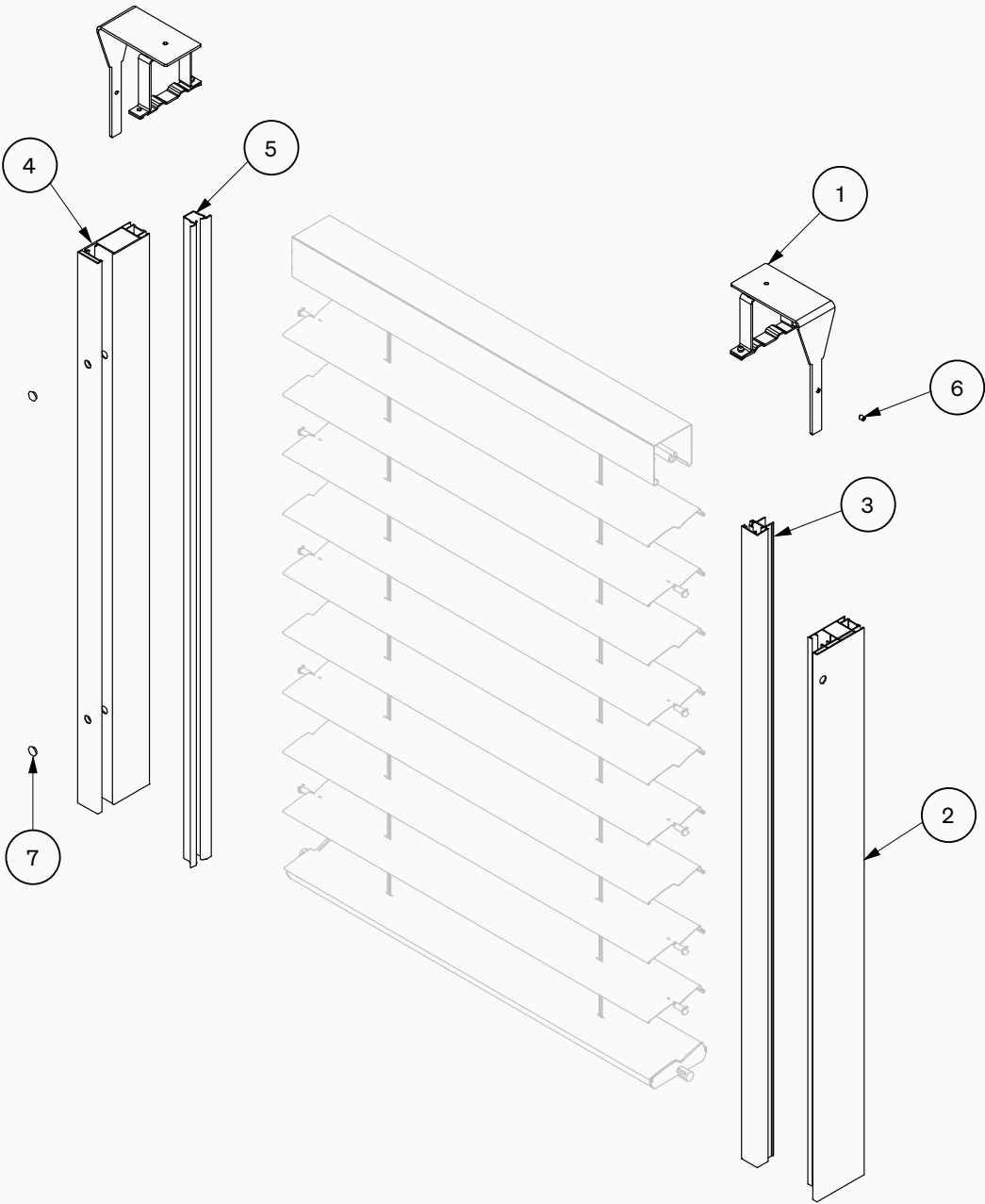
SECTION DU STF SANS LAMBREQUIN



DÉTAIL A



STF SANS LAMBREQUIN



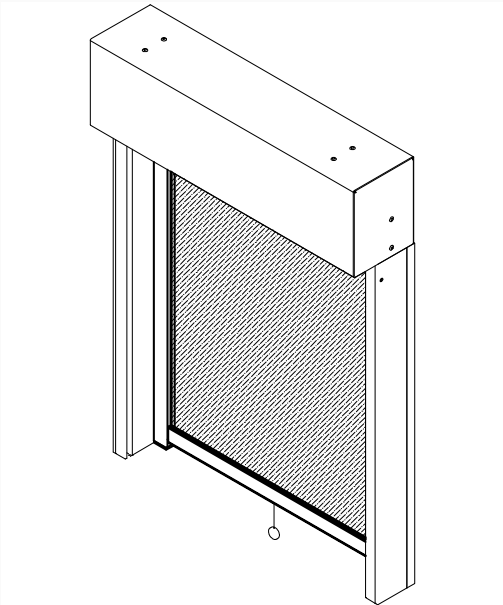
Numéro

Désignation

1	Console Al du caisson STF
2	Coulisse STF1 corps
3	Coulisse STF1 détachable
4	Coulisse STF2 corps
5	Profilé en plastique ou en aluminium type Z
6	Vis de réglage M5×6 intérieur 6 bords plat
7	Couverture des trous de coulisses pour STF2

Système autoportant

MOUSTIQUAIRE ENROULABLE INTÉGRÉE



VERSION STANDARD

Guidage

- couleur de la moustiquaire : gris
- profilé de manipulation peint en couleur RAL
- coulisses en aluminium peintes en couleur RAL
- couverture des trous de coulisse et embout de coulisse de couleur anthracite RAL 7016
- accrochage du profilé de manipulation dans les coulisses de la moustiquaire
- frein à ressorts

Commandes

- commande manuelle

AUTRES PARAMÈTRES TECHNIQUES

- le système STF avec moustiquaire intégrée est livré avec au moins un profilé distance
- les profilés de la moustiquaire sont peints dans la même couleur que les coulisses du système STF

AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

Guidage

- décalage de la moustiquaire uniquement en combinaison avec le lambrequin
- plusieurs moustiquaires jusqu'à 3 pièces dans un seul système

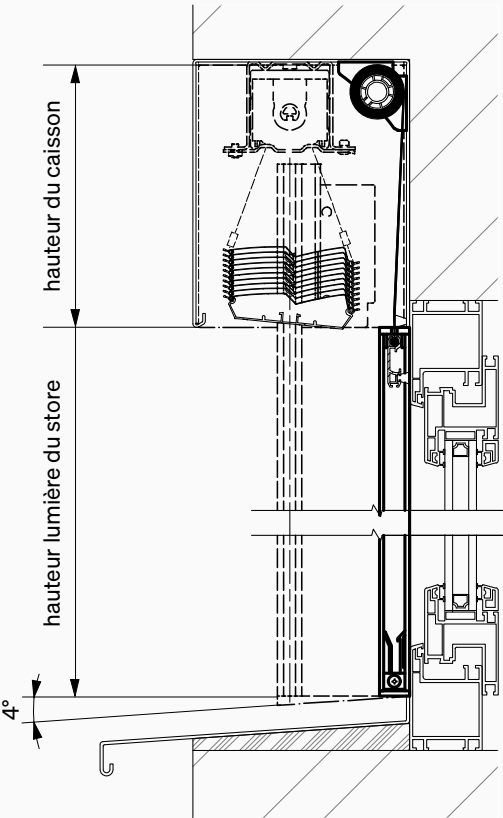
Autres versions disponibles

- couleur non standard de la peinture

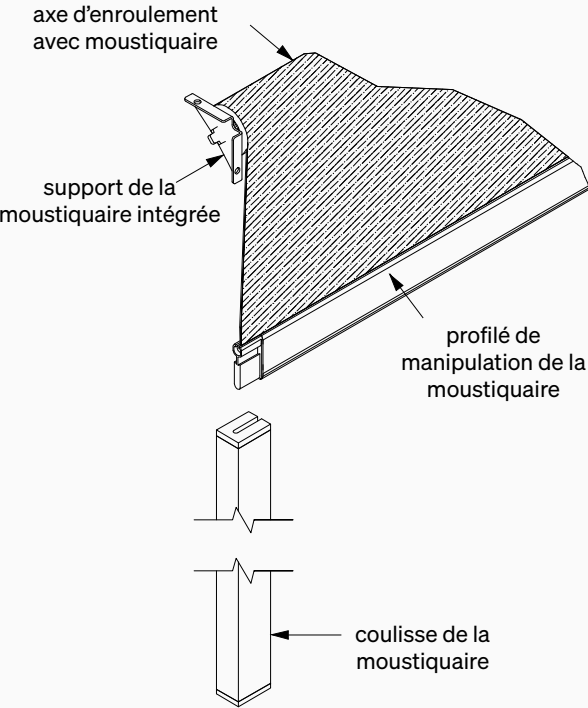
PARAMÈTRES TECHNIQUES DE BASE

Moustiquaire enroulable intégrée	sans décalage	avec décalage
Largeur des stores avec moustiquaire	715 - 2 065 mm	715 - 4 000 mm
Largeur de la moustiquaire	–	650 - 2 000 mm
Hauteur lumière	max. 2 200 mm	max. 2 200 mm
Hauteur du caisson	max. 300 mm	max. 300 mm

SECTION TRANSVERSALE DE LA MOUSTIQUAIRE ENROULABLE

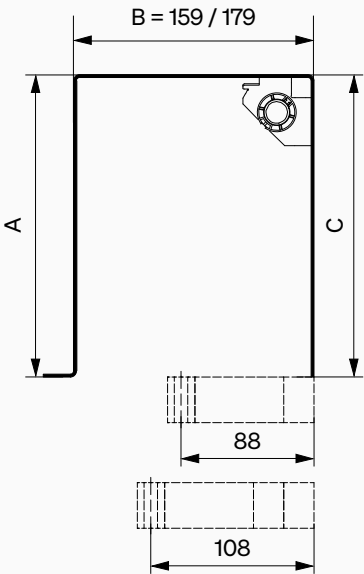


ÉLÉMENTS DE BASE DE LA MOUSTIQUAIRE INTÉGRÉE

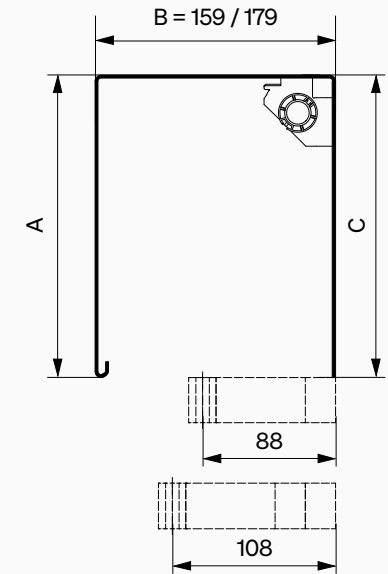


EMPLACEMENT DU CAISSON AVEC MOUSTIQUAIRE ENROULABLE INTÉGRÉE PAR RAPPORT AU PROFILÉ STF

Lambrequin de type F11



Lambrequin de type F21



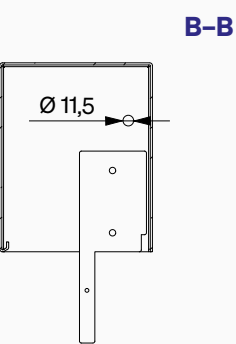
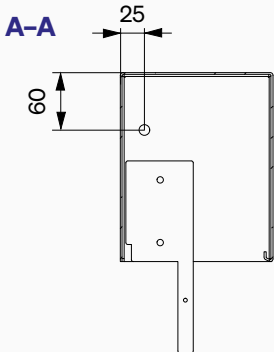
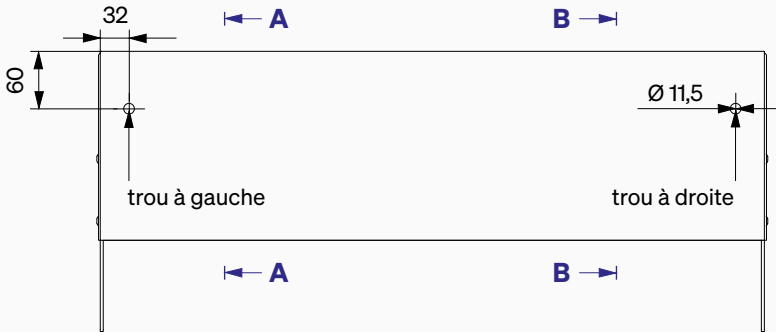
Dimension B - 159 mm :
axe du store 88 mm

Dimension B - 179 mm :
axe du store 108 mm

Dimensions A, C - max. 300 mm
Les dimensions A et C doivent
être identiques

VARIANTES DE TROUS POUR LE CÂBLE D'ALIMENTATION

Trous - côté arrière du lambrequin / vue de l'intérieur

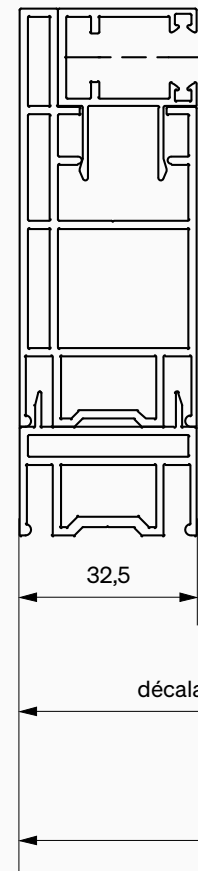


côté gauche

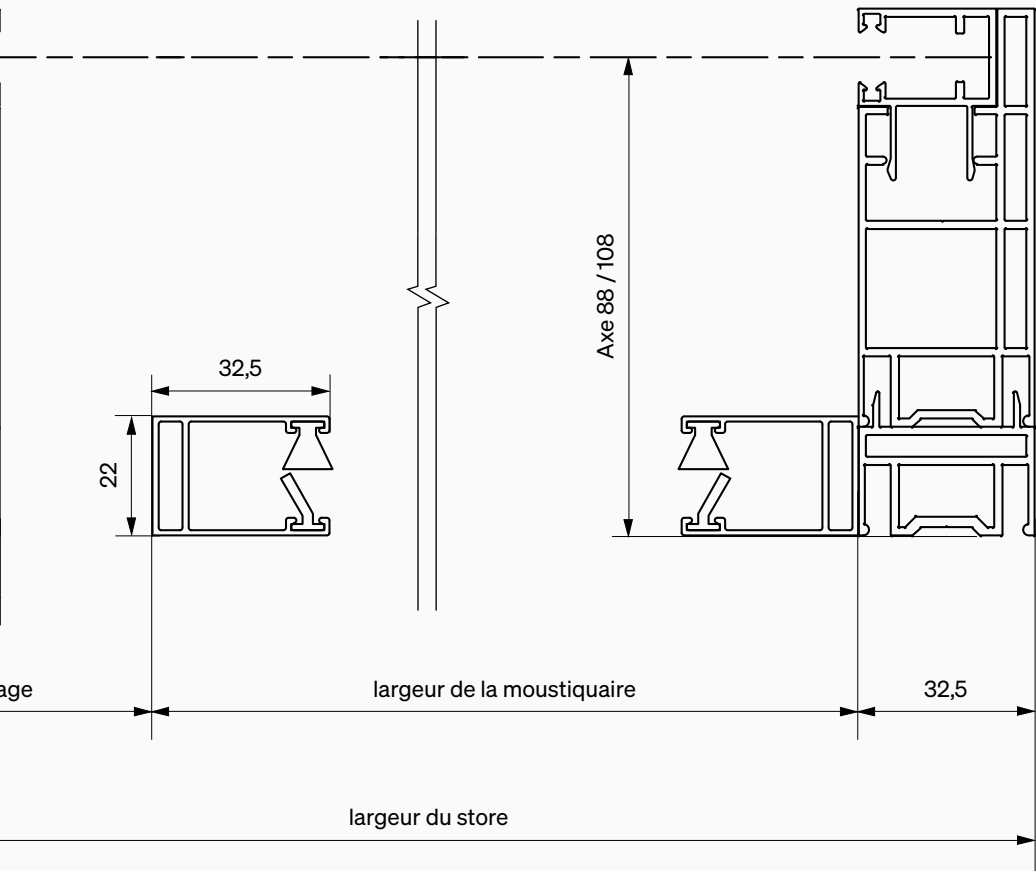
côté droit

MOUSTIQUAIRE ENROULABLE INTÉGRÉE - VARIANTES AVEC DÉCALAGE ET SANS RETRAIT

Avec décalage



Sans décalage

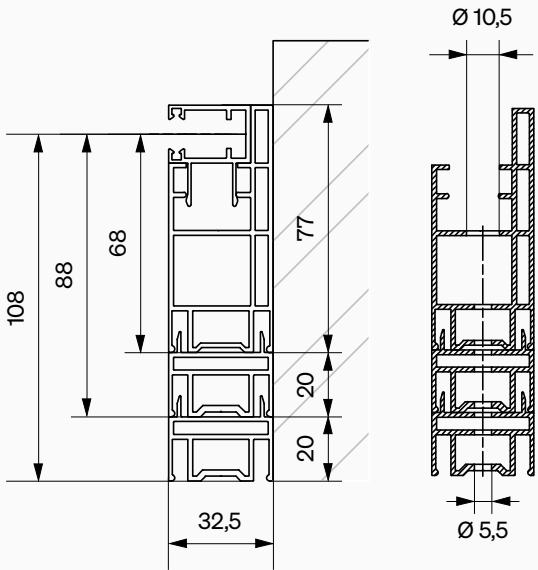


INTÉRIEUR

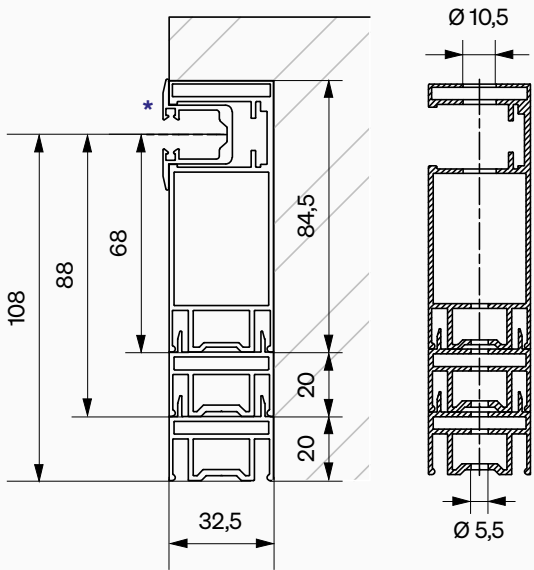
- le décalage est entré de gauche à droite lorsqu'il est vu de l'intérieur
- sans décalage, la moustiquaire est fabriquée pour s'insérer exactement dans l'espace entre les coulisses STF

COULISSES POUR LES SYSTÈMES STF

STF1 + trous de montage

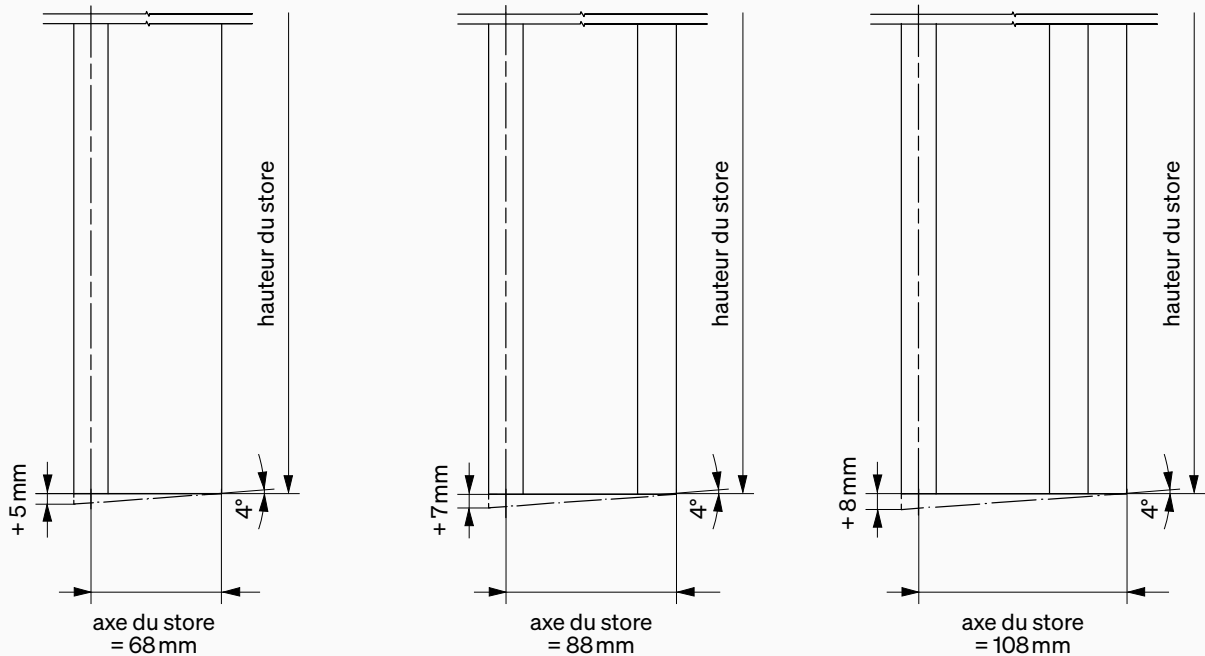


STF2 + trous de montage



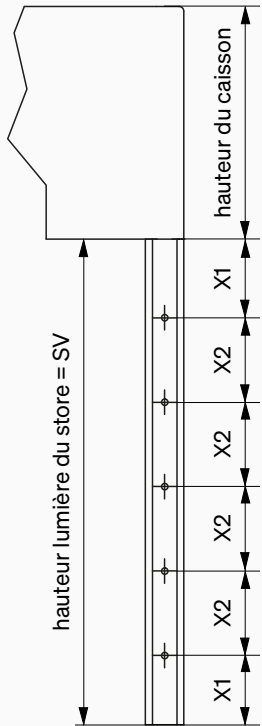
* Profilé en aluminium de type Z ou encastré en plastique voir page n° 108.

COUPE À UN ANGLE DE 4° POUR LES SYSTÈMES STF

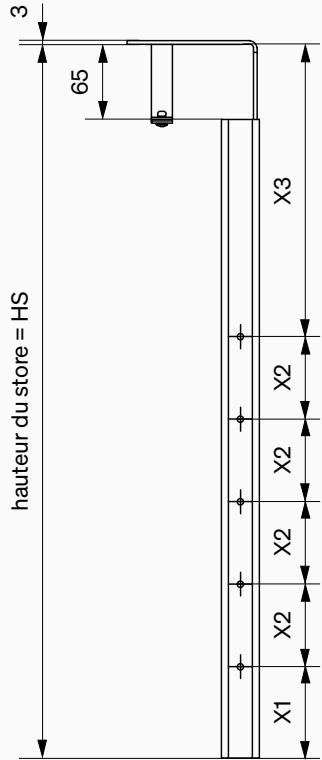


DISTANCE DES TROUS DE MONTAGE POUR LES SYSTÈMES STF

STF avec caisson



STF sans caisson



NOMBRE DES TROUS DE MONTAGE D'UN STORE AVEC CAISSON

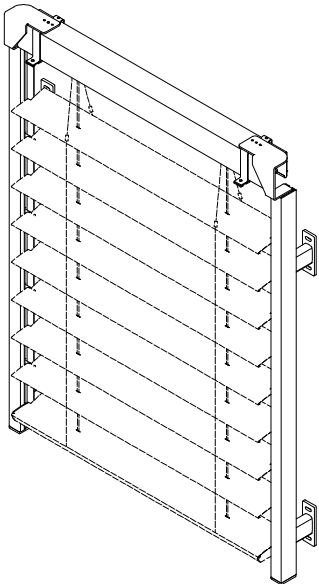
Hauteur lumière + hauteur du caisson (mm)	Nombre des trous de montage	X1 (mm)	X2 (mm)
500-1399	2	130	–
1400-2199	3	130	(SV-260)/2
2200-3099	4	130	(SV-260)/3
3100-3999	5	130	(SV-260)/4
4000-5000	6	130	(SV-260)/5

NOMBRE DE TROUS DE MONTAGE DU STORE SANS CAISSON

Hauteur du store	Nombre des trous de montage	X1 (mm)	X2 (mm)	X3 (mm)
500-1399	2	130	–	selon la hauteur de paquet + 65
1400-2199	3	130	[HS-(X1+X3)]/2	selon la hauteur de paquet + 65
2200-3099	4	130	[HS-(X1+X3)]/3	selon la hauteur de paquet + 65
3100-3999	5	130	[HS-(X1+X3)]/4	selon la hauteur de paquet + 65
4000-5000	6	130	[HS-(X1+X3)]/5	selon la hauteur de paquet + 65

Système autoportant

VARIANTE STANDARD STL



VERSION STANDARD

Guidage

- coulisses STL ou STL DV peintes en couleur RAL
- coulisse en plastique ou en aluminium - type Z, peinte en couleur RAL
- supports KV peints en couleur RAL ou coulisses pré-percées pour l'ancrage dans l'embrasure

Commandes

- commande par moteur filaire standard

AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

Guidage

- supports TA, TB, TC, TD peints en couleur RAL

Commandes

- commande avec un autre type de moteur
- stores accouplés - jusqu'à 3 stores par entraînement
- commande par manivelle (blanche, argenté anodisée, marron)
- passage de la manivelle 45°/90°, longueur 500 mm (4 bords/6 bords)
- passage de la manivelle d'une longueur autre que 500 mm
- manivelle amovible
- commande par cordon

Autres versions disponibles

- couleur non standard de la peinture

AUTRES PARAMÈTRES TECHNIQUES

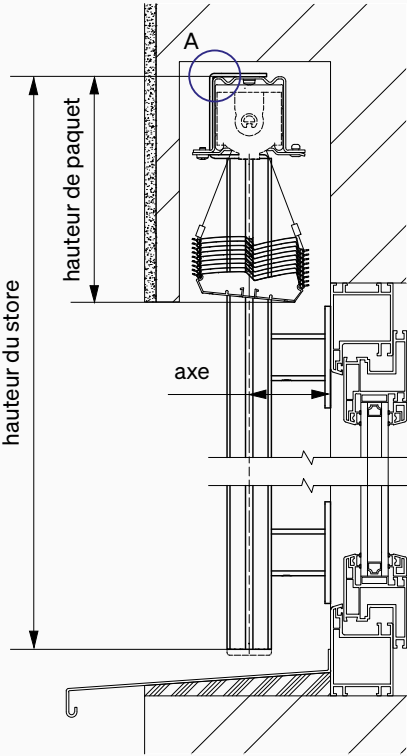
- pour les systèmes autoportants de plus de 2 300 mm de largeur ou de plus de 3 500 mm de l'hauteur, le système doit être complété par un ancrage supplémentaire du profilé supérieur du store
- pour un système autoportant STL de plus de 2 300 mm de largeur ou de plus de 3 500 mm de l'hauteur, les supports n° 2 sont inclus dans la livraison
- dans le cas de l'ancrage de profilés STL à l'aide de supports télescopiques TA, TB, TC et TD, il est nécessaire de placer les coulisses sur une base solide qui supportera le poids du store

PARAMÈTRES TECHNIQUES DE BASE

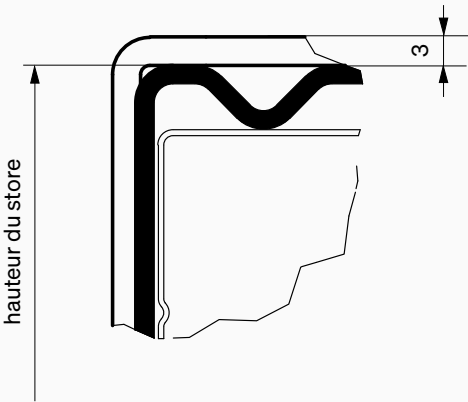
Ancrage du profilé supérieur	sans ancrage supplémentaire		avec ancrage supplémentaire	
	manivelle	moteur	manivelle	moteur
Commandes	manivelle	moteur	manivelle	moteur
Largeur	600-2300 mm	460-2300 mm	2301-5000 mm*	2301-5000 mm*
Hauteur	500-3 500 mm	500-3 500 mm	3501-5000 mm*	3501-5000 mm*
Surface max. d'un store	8 m²	8 m²	20 m²	9 m²
Largeur max. des stores accouplés**	6,9 bm	6,9 bm	8 bm	8 bm

* La hauteur maximale avec le store F80 est de 4 000 mm.
** 3 stores max. par entraînement peuvent être accouplés entre eux, l'entraînement doit être situé au milieu de l'assemblage.
Le nombre maximal de bobines de chaque côté de l'entraînement est de 5.
Dans le cas des stores accouplés, il peut y avoir une déviation de l'inclinaison des lamelles d'un store par rapport à l'autre jusqu'à 20°.

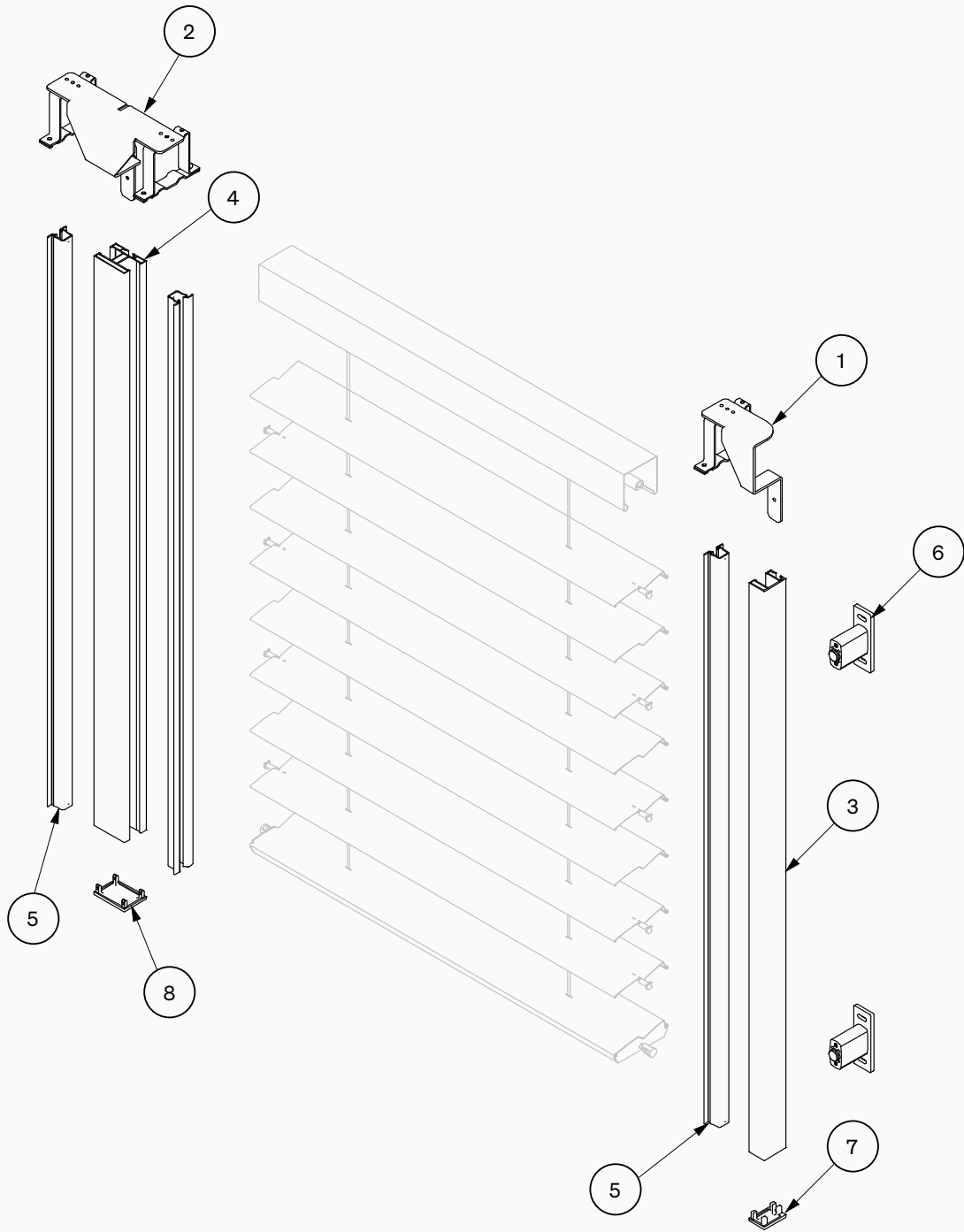
SECTION TRANSVERSALE DU SYSTÈME STL



STL DÉTAIL A



STL - VARIANTE STANDARD



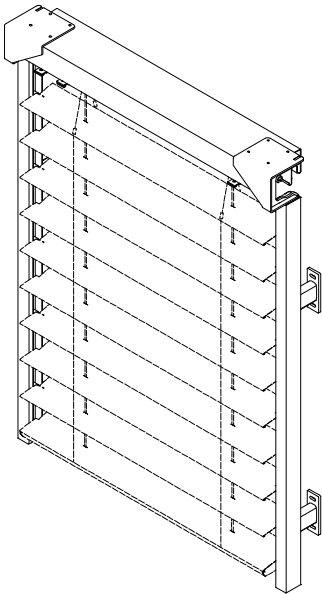
Numéro

Désignation

1	Console STL
2	Console STL DV
3	Coulisse STL
4	Coulisse STL DV
5	Profilé en plastique ou en aluminium type Z
6	Support KV
7	Embout de coulisse STL
8	Embout de coulisse STL DV

Système autoportant

VERSION RENFORCÉE STL



VERSION STANDARD

Guidage

- coulisses STL ou STL DV peintes en couleur RAL
- coulisse en plastique ou en aluminium - type Z, peinte en couleur RAL
- supports KV peints en couleur RAL ou coulisses pré-percées pour l’ancrage dans l’embrasure

Commandes

- commande par moteur filaire standard

AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

Guidage

- peinture des coulisses et des supports dans une couleur autre que RAL

Commandes

- commande avec un autre type de moteur
- stores accouplés - jusqu’à 3 stores par entraînement

PARAMÈTRES TECHNIQUES DE BASE

Ancrage du profilé supérieur sans ancrage supplémentaire

Commandes moteur

Largeur 600-4000mm

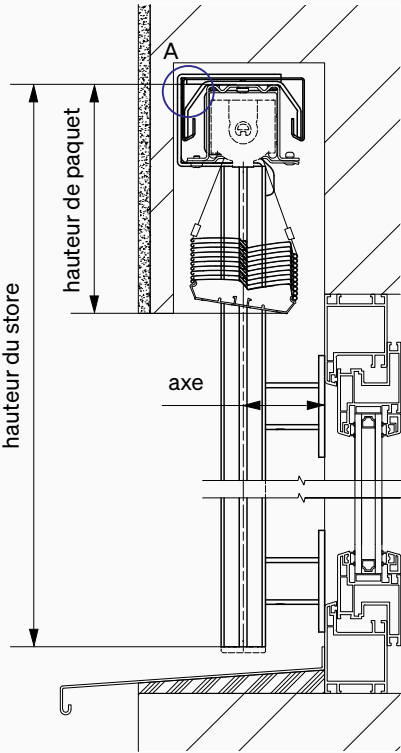
Hauteur 500-3 500mm

Surface max. d’un store 11 m²

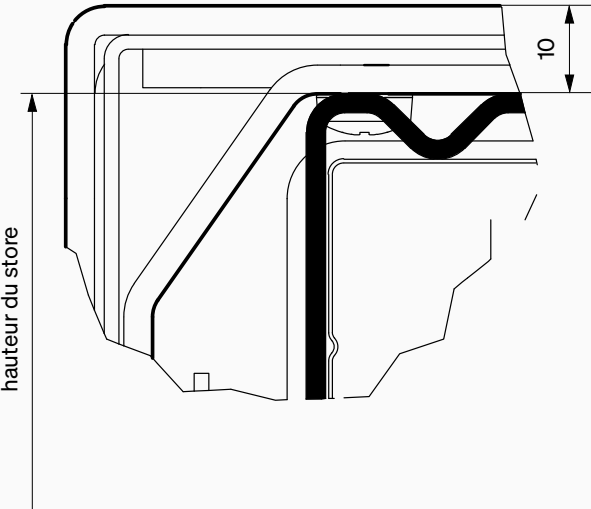
Largeur max. des stores accouplés* 8 bm

* 3 stores max. par entraînement peuvent être accouplés entre eux, l’entraînement doit être situé au milieu de l’assemblage. Le nombre maximal de bobines de chaque côté de l’entraînement est de 5. Dans le cas des stores accouplés, il peut y avoir une déviation de l’inclinaison des lamelles d’un store par rapport à l’autre jusqu’à 20°.

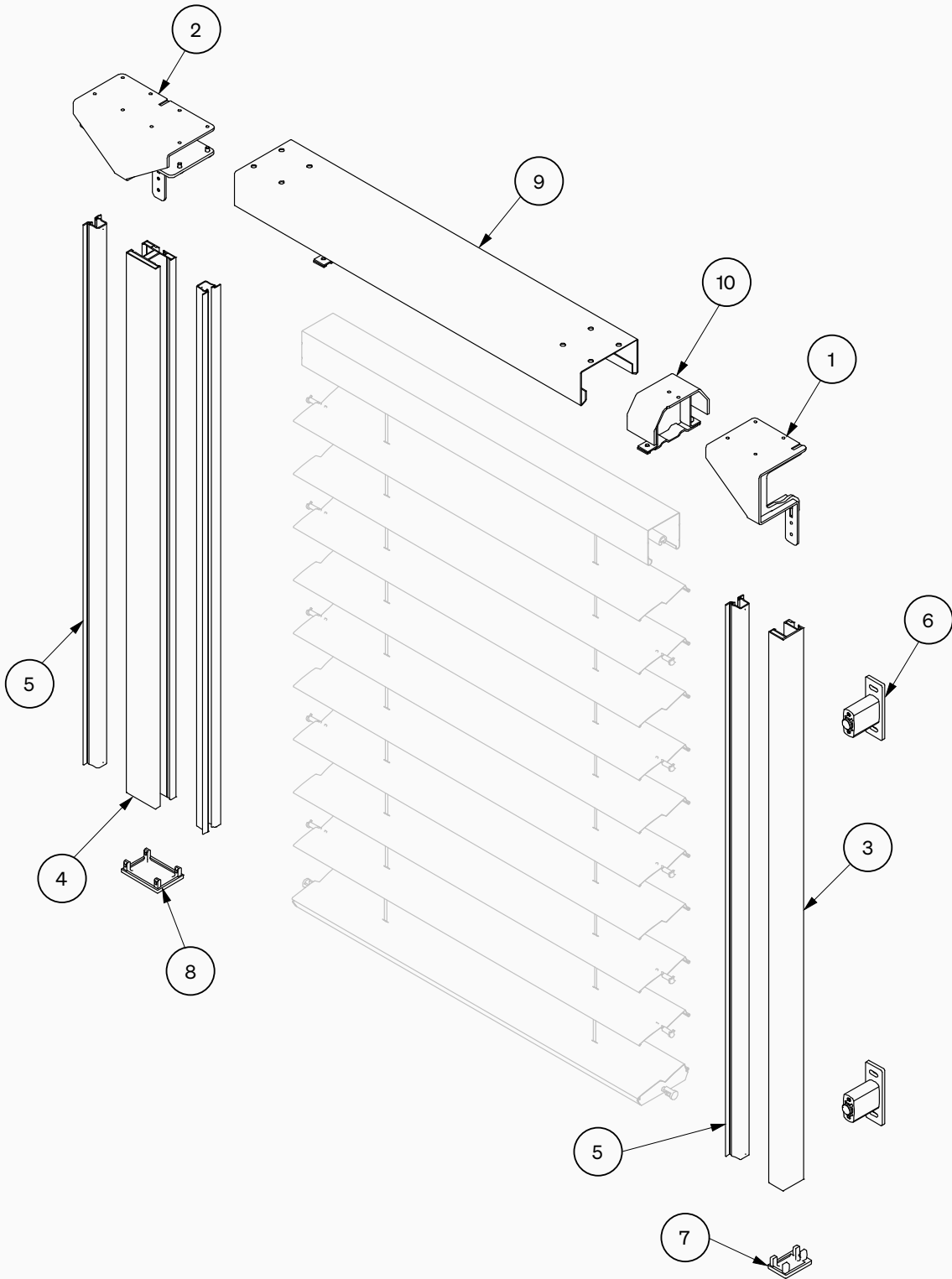
SECTION TRANSVERSALE DU SYSTÈME STL RENFORCÉ



STL - DÉTAIL RENFORCÉ A



STL - VERSION RENFORCÉE

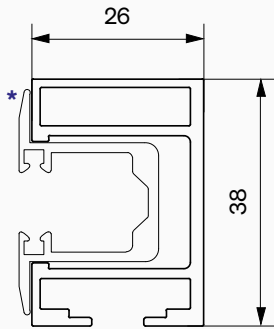


Numéro Désignation

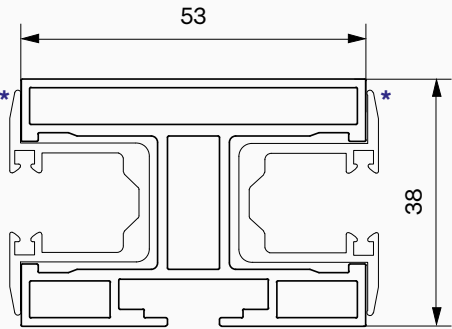
1	Console STL - renforcée
2	Console STL DV - renforcée
3	Coulisse STL
4	Coulisse STL DV
5	Profilé en plastique ou en aluminium type Z
6	Support KV
7	Embout de coulisse STL
8	Embout de coulisse STL DV
9	Profilé supérieur renforcé
10	Support HPZ

COULISSES POUR LES SYSTÈMES STL

Type STL

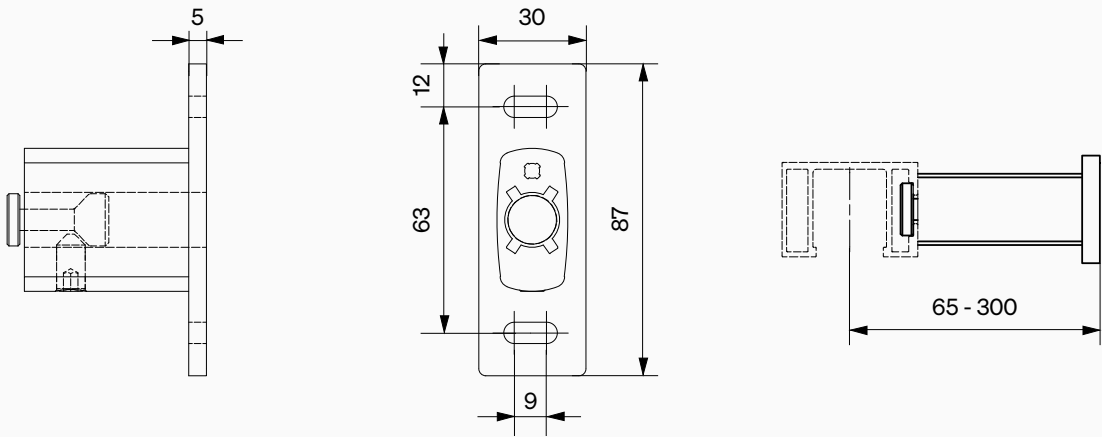


Type STL DV



* Profilé en plastique ou en aluminium de type Z peint en couleur RAL voir page n° 108.
Profilé en aluminium de type Z fourni en standard en 2 pièces avec joint d'étanchéité continue en caoutchouc.

SUPPORT KV POUR LES SYSTÈMES STL

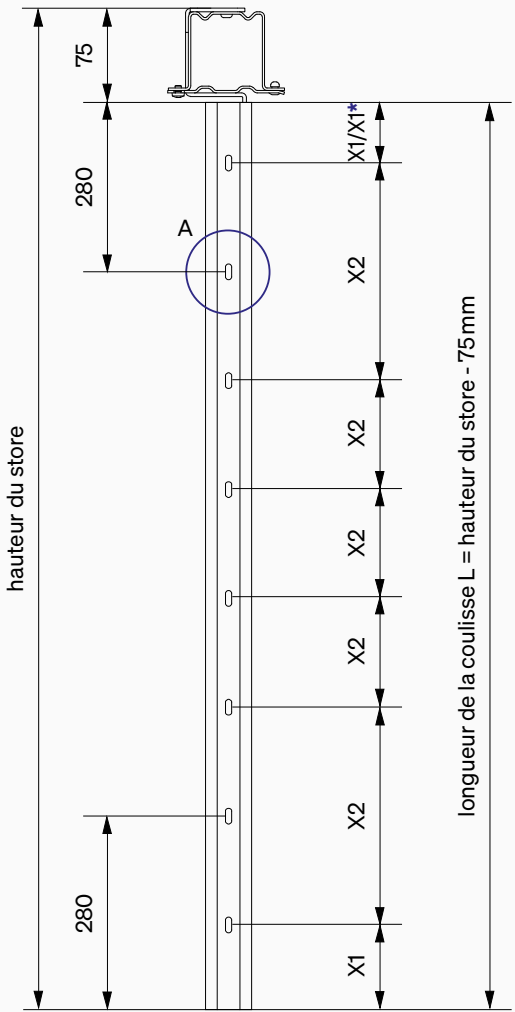


— le support KV est réalisé sur mesure selon la spécification de l'axe du store

NOMBRE DE SUPPORTS DE COULISSE

Hauteur du store	Nombre de supports
500 - 1399	2
1400 - 2199	3
2200 - 3099	4
3100 - 3999	5
4000 - 5000	6

TROUS DE MONTAGE DANS L'EMBRASURE POUR LES SYSTÈMES STL

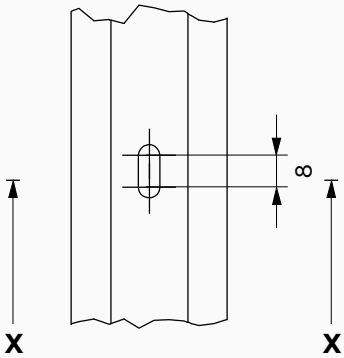


X1* La distance du premier trou (en cas de choisir hauteur lumière) sera de 100 mm à partir de la hauteur lumière.

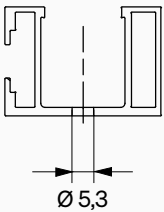
NOMBRE ET EMPLACEMENT DES TROUS DE MONTAGE DE LA COULISSE DE TYPE STL

Hauteur du store	Nombre de trous de montage	X1	X2
500-799	2	120	–
800-1399	2	200	–
1400-2199	3	200	(L - 400)/2
2200-3099	4	200	(L - 400)/3
3100-3999	5	200	(L - 400)/4
4000-5000	6	200	(L - 400)/5

DÉTAIL A

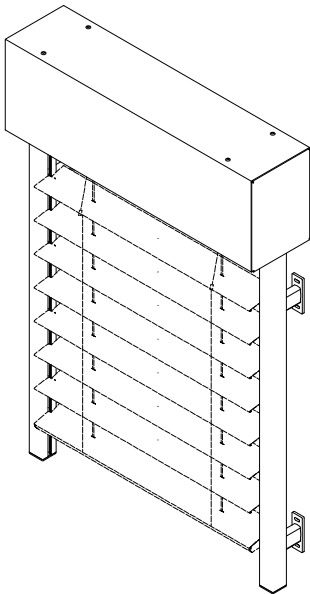


SECTION TRANSVERSALE X-X



Système autoportant

SYSTÈME DE FAÇADE



VERSION STANDARD

- Guidage**
- coulisses H et HDV peintes en couleur RAL
 - supports KV peints en couleur RAL
- Commandes**
- commande par moteur filaire standard
- Lambrequins**
- lambrequin de système de façade, type 6 et 7, épaisseur 2mm, peint en couleur RAL

AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

- Commandes**
- commande avec un autre type de moteur
- Lambrequins**
- le lambrequin est peint des deux côtés
- Autres options de réalisation**
- couleur non standard de la peinture

AUTRES PARAMÈTRES TECHNIQUES

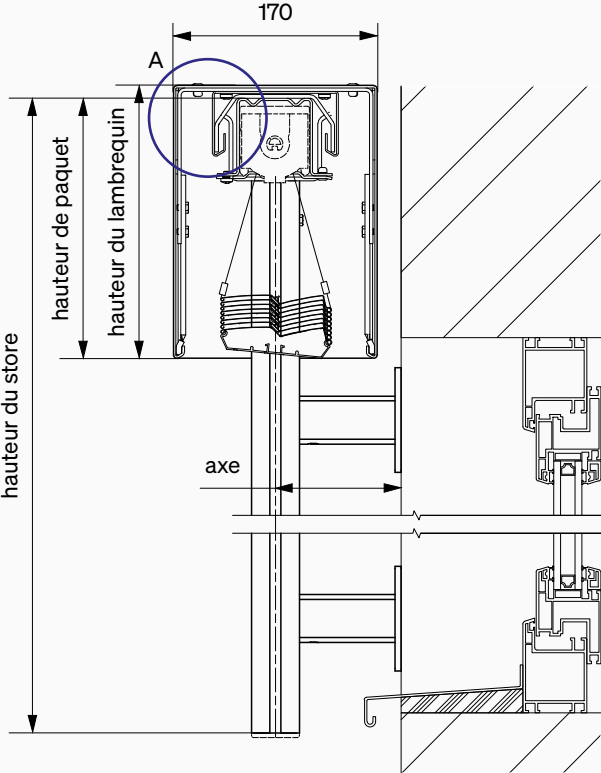
- la longueur maximale du lambrequin est de 4 000mm
- les côtés et les accouplements sont fixés aux lambrequins par des points de soudure sur les côtés visibles A et C
- dans le cas de l'assemblage, un dessin doit être ajouté à la commande

PARAMÈTRES TECHNIQUES DE BASE

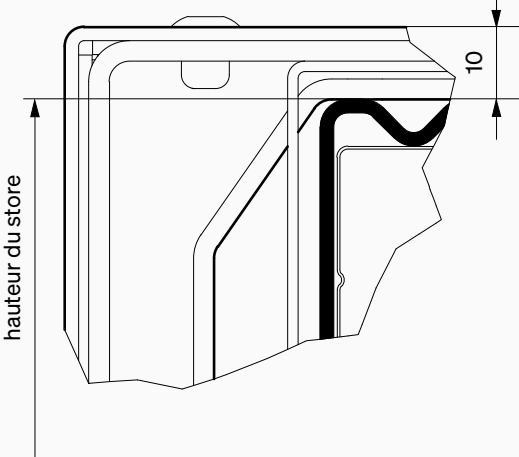
Commandes	moteur
Largeur	600 -3950 mm
Hauteur	500 -4 000 mm
Surface max. d'un store	14 m²
Largeur max. des stores accouplés*	8 bm

* 3 stores max. par entraînement peuvent être accouplés entre eux, l'entraînement doit être situé au milieu de l'assemblage. Le nombre maximal de bobines de chaque côté de l'entraînement est de 5. Dans le cas des stores accouplés, il peut y avoir une déviation de l'inclinaison des lamelles d'un store par rapport à l'autre jusqu'à 20°.

SECTION TRANSVERSALE DU SYSTÈME DE FAÇADE

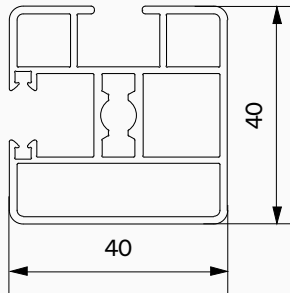


SYSTÈME DE FAÇADE DÉTAIL A

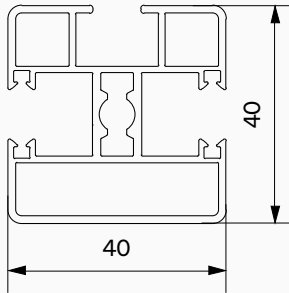


COULISSES DU SYSTÈME DE FAÇADE

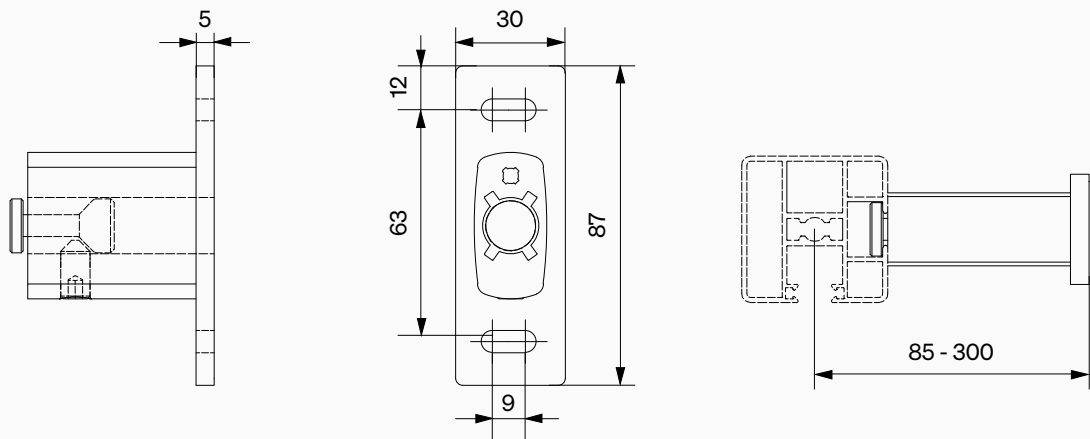
Type H



Type HDV



SUPPORT KV



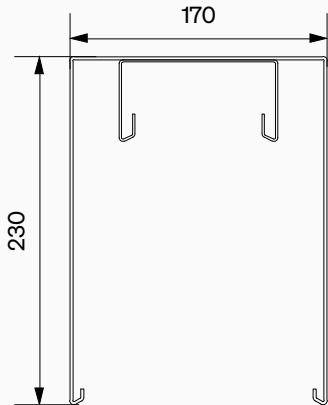
— le support KV est réalisé sur mesure selon la spécification de l'axe du store

NOMBRE DE SUPPORTS DE COULISSE

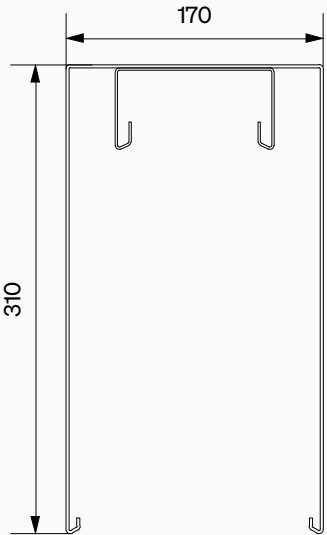
Hauteur du store	Nombre de supports
500 - 1399	2
1400 - 2199	3
2200 - 3099	4
3100 - 4000	5

TYPES DE LAMBREQUINS

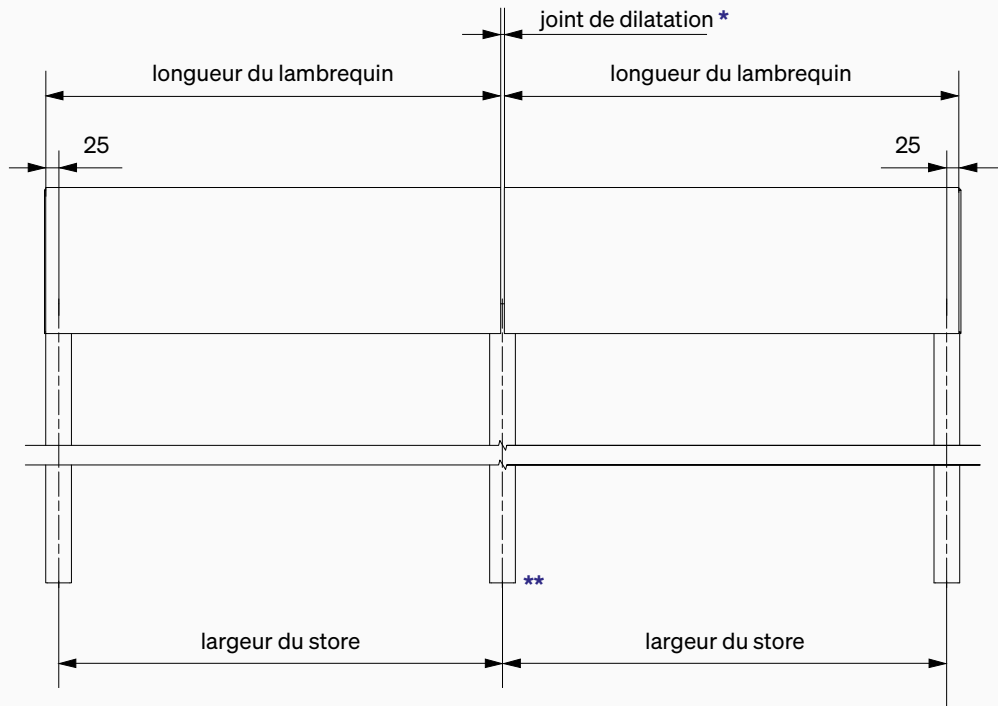
Type 6



Type 7



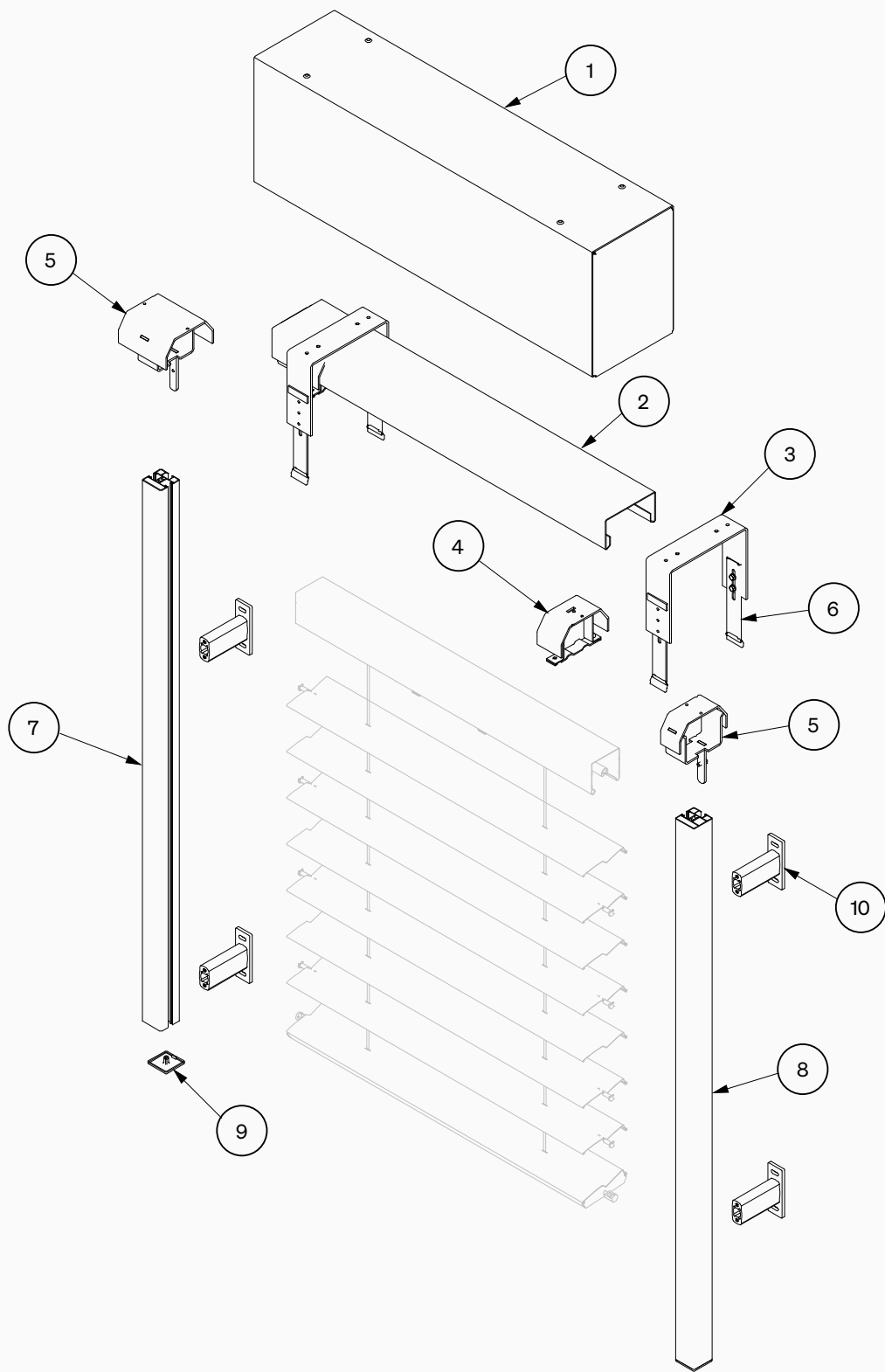
MESURAGE ET ASSEMBLAGE DES LAMBREQUINS



* Un autre lambrequin adjacent est inséré librement sur l'accouplement. Lors de la commande, il est nécessaire de prendre en compte le joint de dilatation, qui est de 2mm par 1 bm en fonction de la dilatation thermique du matériau.

** Au point de jonction des lambrequins, il faut placer une double coulisse ou 2 coulisses simples à une distance max de 500mm du joint.

SYSTÈME DE FAÇADE

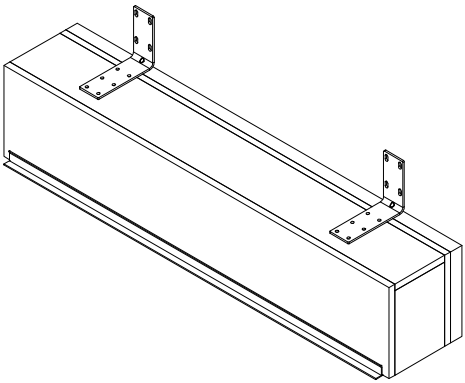


Numéro	Désignation
1	Lambrequin de type 6, 7
2	Profilé supérieur de renfort
3	Support pour lambrequin et profilé de renfort renforcé
4	Support de store
5	Support pour coulisse H/HDV
6	Allongement pour lambrequin
7	Coulisse H
8	Coulisse HDV
9	Embout de la coulisse
10	Support KV

ISO-KASTL ET ISO-PANEL

ISO-KASTL et ISO-PANEL

ISO-KASTL



VERSION STANDARD

- ISO-KASTL**
- caisson en panneaux de purénite, y compris les côtés en purénite, épaisseur 15 mm
 - variante sans isolation ou avec isolation XPS de 20 mm, 30 mm, 40 mm d'épaisseur
 - profilés en L de renfort internes
 - revêtement intérieur avec peinture de façade RAL 7037

Profilé antérieur

- type Standard, type A et type B peint en couleur RAL

Profilé arrière

- type U et type T peints en couleur RAL

Composants

- supports pour fixer le caisson ISO-KASTL
- accouplements pour assemblages de caissons ISO-KASTL

AUTRES PARAMÈTRES TECHNIQUES

- profilé antérieur toujours fixé au caisson ISO-KASTL
- profilé arrière toujours fourni séparément
- coefficient de conductivité thermique de la purénite : $\lambda = 0,083 \text{ W/m.K}$

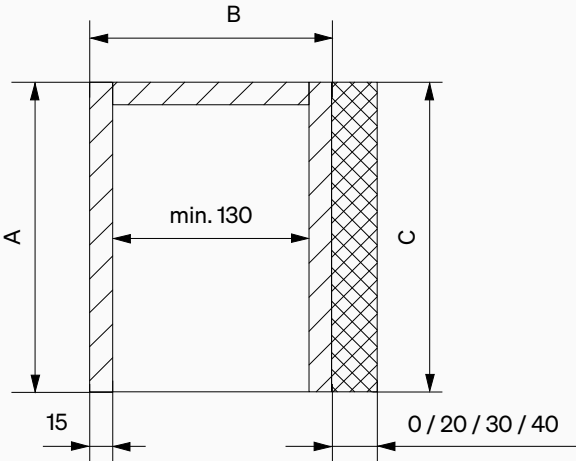
AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

- ISO-KASTL**
- côtés en aluminium de 2 mm d'épaisseur
 - isolation d'épaisseur ou de type autre que XPS
 - assemblages d'angle

Autres options de réalisation

- couleur non standard de la peinture

SECTION TRANSVERSALE DE L'ISO-KASTL

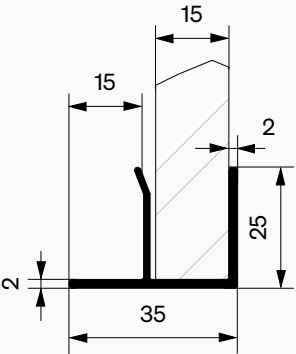


Dimensions standard sans isolation

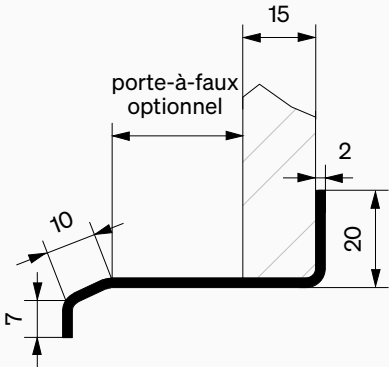
Côté A	Côté B	Côté C
205	160	205
245	160	245
265	160	265
295	160	295
325	160	325

TYPES DE PROFILÉS ANTÉRIEURES

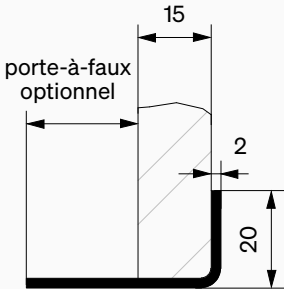
Type Standard



Type A

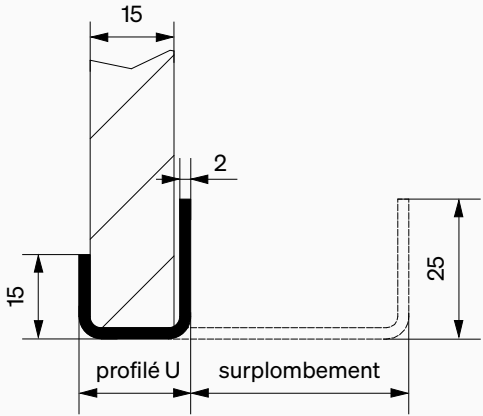


Type B



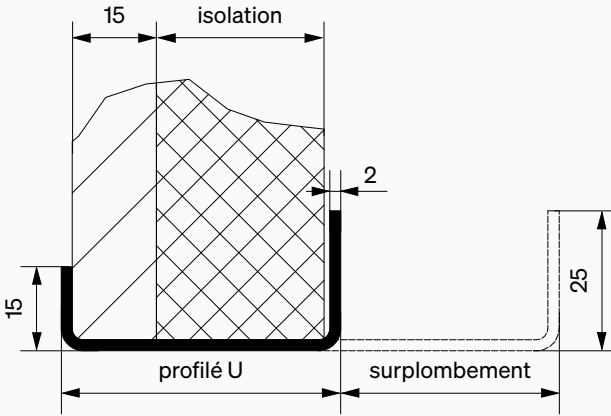
TYPES DE PROFILÉS ARRIÈRE - MONTAGE SUR LE CADRE DE FENÊTRE

Profilé en U sans isolation



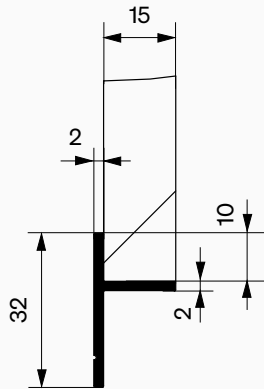
Isolation	Profilé U	Surplombement
0 mm	20 mm	0 – 80 mm

Profilé en U avec isolation

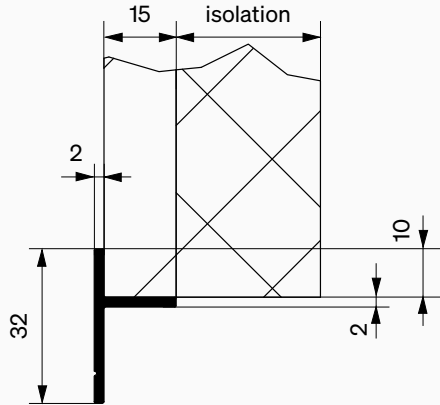


Isolation	Profilé U	Surplombement
20 mm	40 mm	0 – 60 mm
30 mm	50 mm	0 – 50 mm
40 mm	60 mm	0 – 40 mm

Profilé en T sans isolation

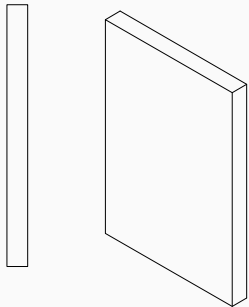


Profilé en T avec isolation

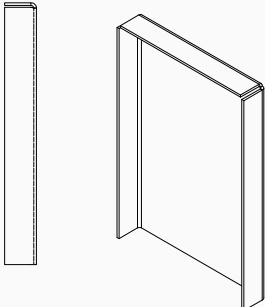


TYPES DE CÔTÉS DE L'ISO-KASTL

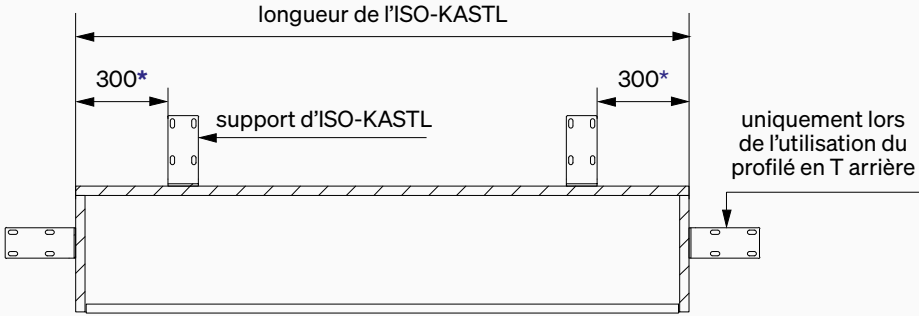
Côté standard en purénite de 15 mm d'épaisseur



Côté en aluminium de 2 mm d'épaisseur



SUPPORTS DE L'ISO-KASTL



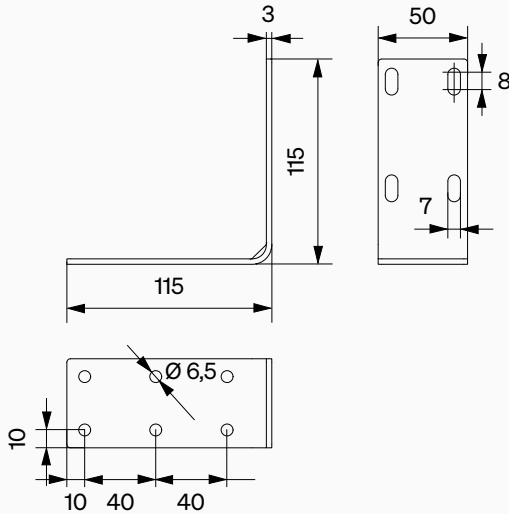
* Pour une longueur < 1200 mm = 150 mm.

Longueur du caisson (mm)	Nombre de supports avec profilé en U arrière	Nombre de supports avec profilé en T arrière
0-1299	2	4
1300-2399	3	5
2400-3599	4	6
3600-5399	6	8
5400-7199	8	10
7200-8999	10	12
9000-10800*	12	14

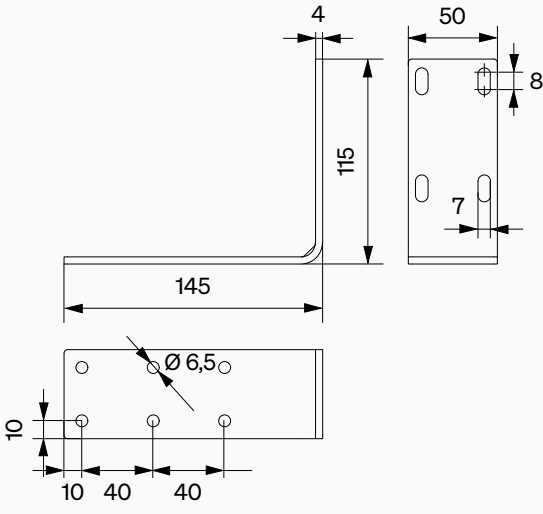
* Dans le cas d'un caisson long de plus de 10 800 mm, il est nécessaire de prévoir un support supplémentaire tous les 900 mm.

TYPES DE SUPPORTS D'ISO-KASTL

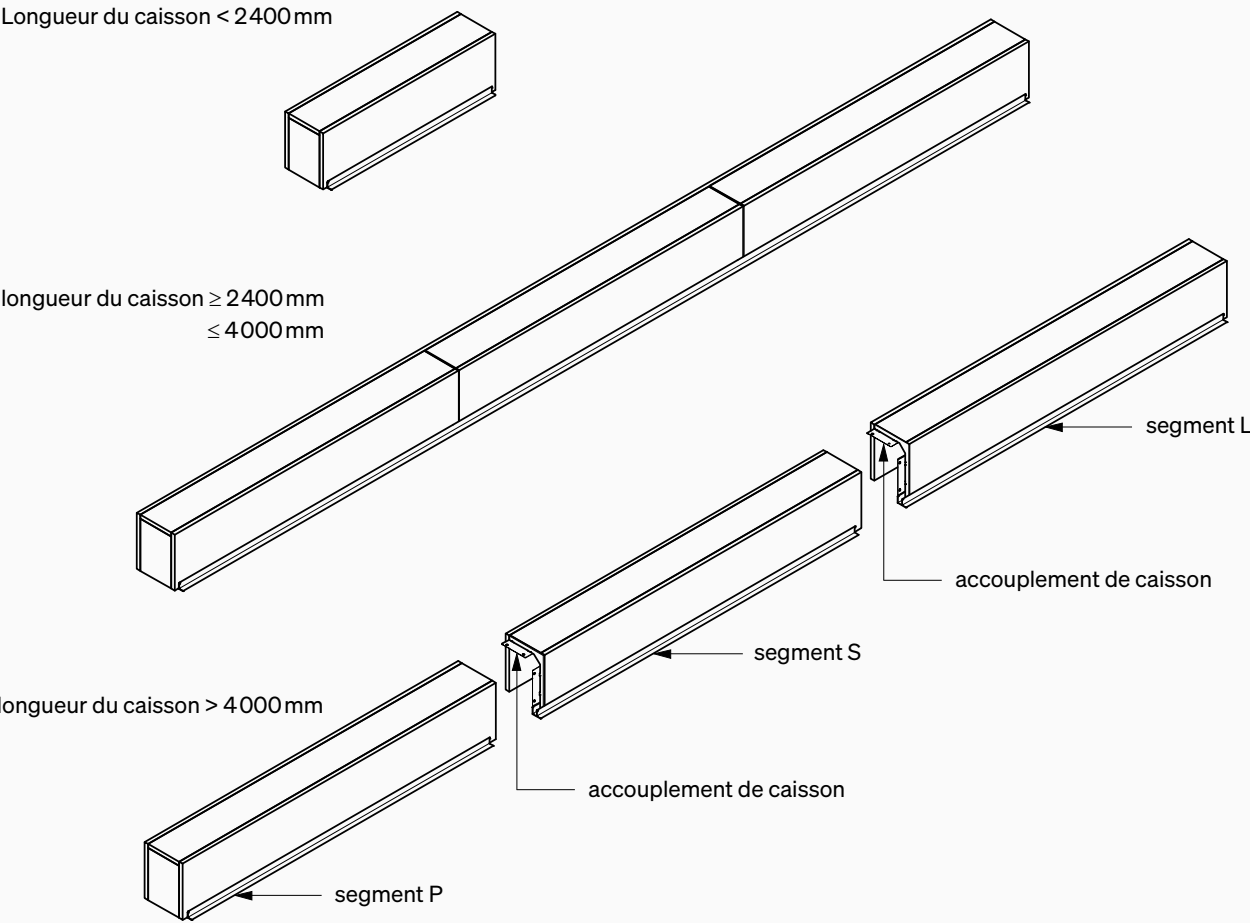
Sans isolation thermique



Avec isolation thermique



DIVISION DU CAISSON



EMBALLAGE

- la longueur maximale du caisson fourni dans son ensemble est de 4000 mm
- les caissons de plus de 4000 mm de largeur sont fournis divisés en 3 segments ou plus
- la longueur maximale d'un segment est de 1800 mm
- pour les caissons divisés qui commencent et se terminent par une coupe à l'angle, un joint d'assemblage est formé entre les profilés antérieures

CALCUL DU NOMBRE DE SEGMENTS

Nombre de segments = $\frac{\text{longueur totale de l'ensemble}}{1800}$

- arrondir le résultat au nombre entier vers le haut

CALCUL DE LA LONGUEUR DES SEGMENTS

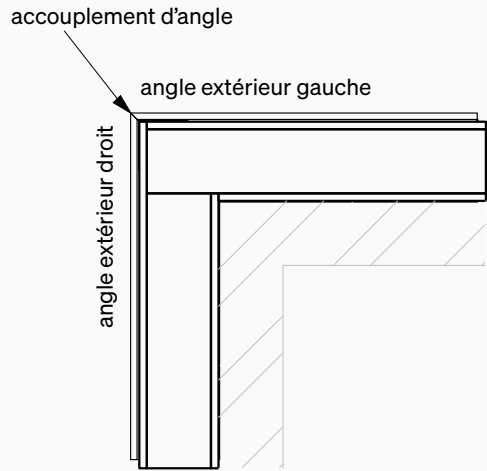
- longueur totale de l'ensemble/nombre de segments
- arrondir le résultat au centimètre (la longueur s'applique aux segments S et L)
- longueur du segment P - la différence entre la longueur totale de l'ensemble et la somme des longueurs des segments S et L

CALCUL DU NOMBRE D'ACCOUPEMENTS

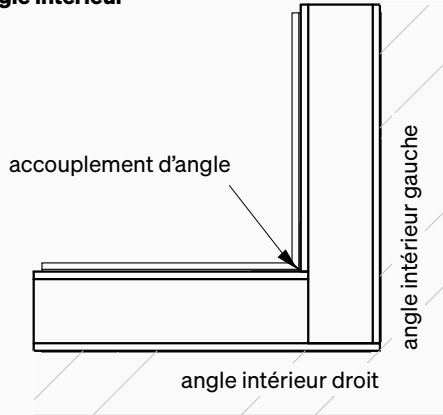
- nombre d'accouplements = nombre de segments - 1

RÉALISATION DES ASSEMBLAGES D'ANGLE

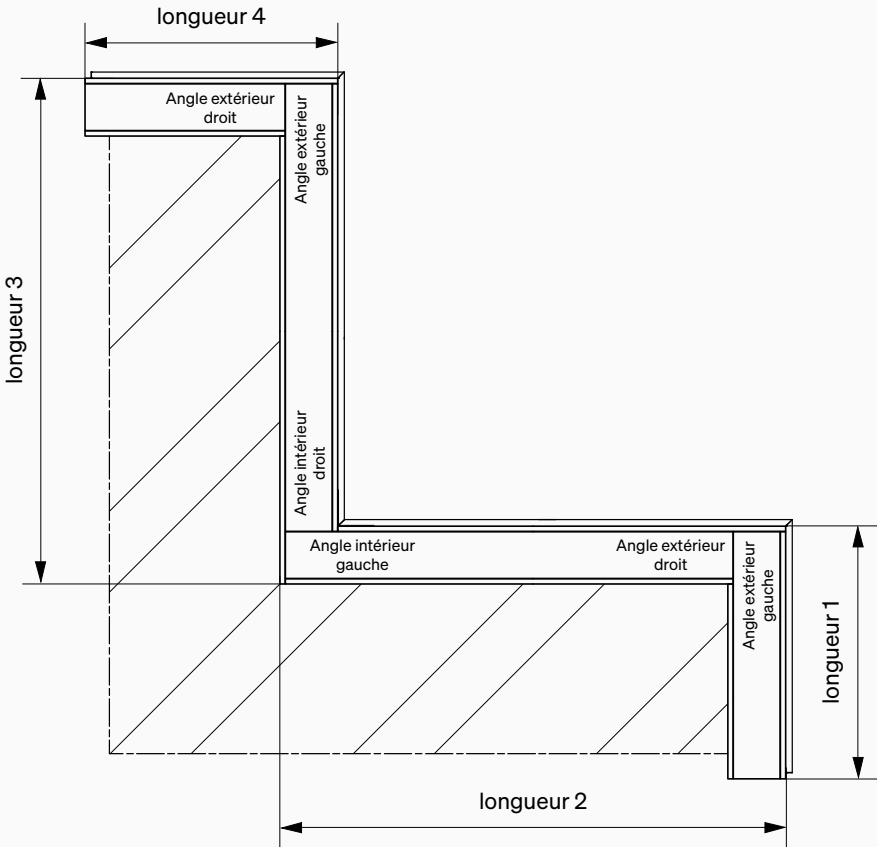
Angle extérieur



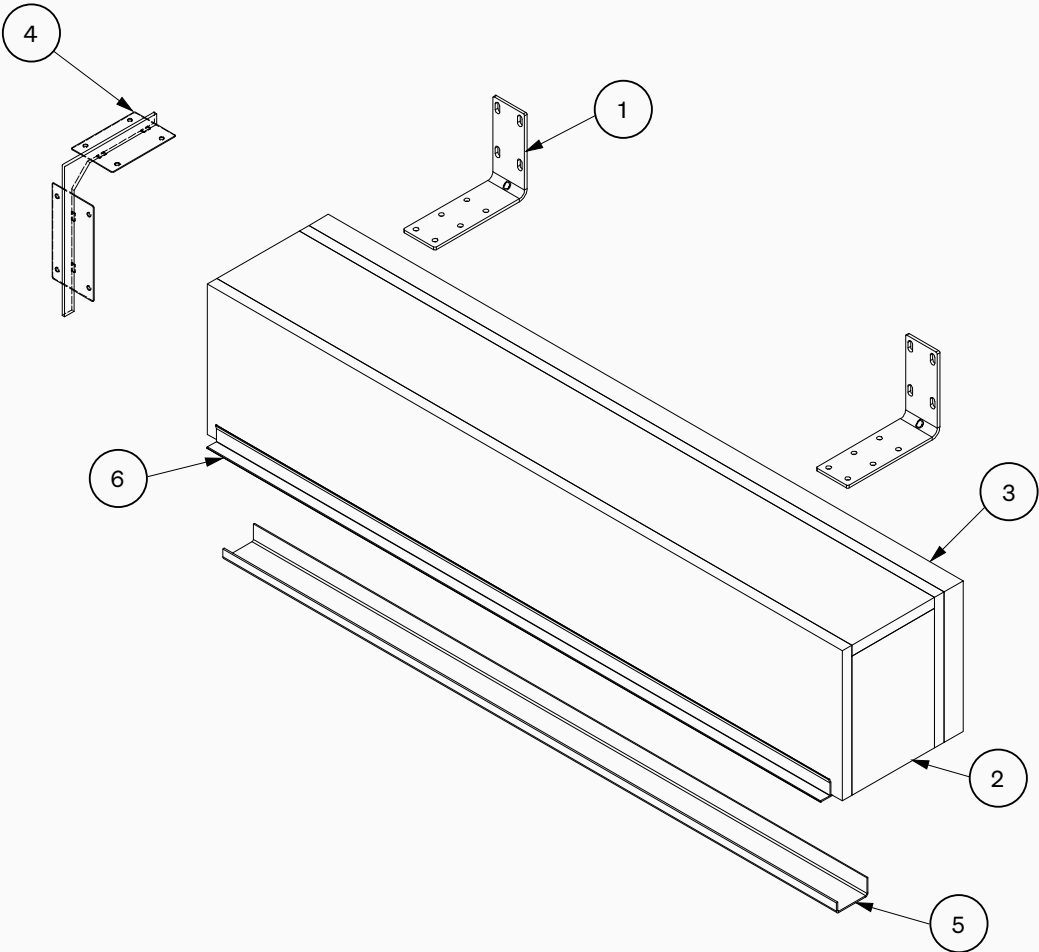
Angle intérieur



EXEMPLE DE LA RÉALISATION D'UNE ASSEMBLAGE D'ANGLE



ISO-KASTL



Numéro

Désignation

1

Support de l'ISO-KASTL

2

ISO-KASTL

3

Isolation XPS

4

Accouplement de caisson ISO-KASTL

5

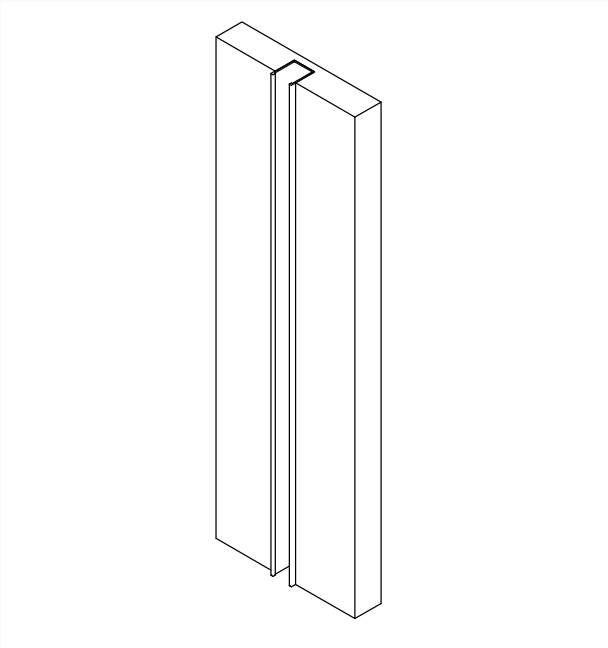
Profilé arrière

6

Profilé antérieur

ISO-KASTL et ISO-PANEL

ISO-PANEL



VERSION STANDARD

ISO-PANEL

- panneaux de granulat de PET recyclé de 30 mm d'épaisseur

Variantes standard

- solution courte, longue, atypique

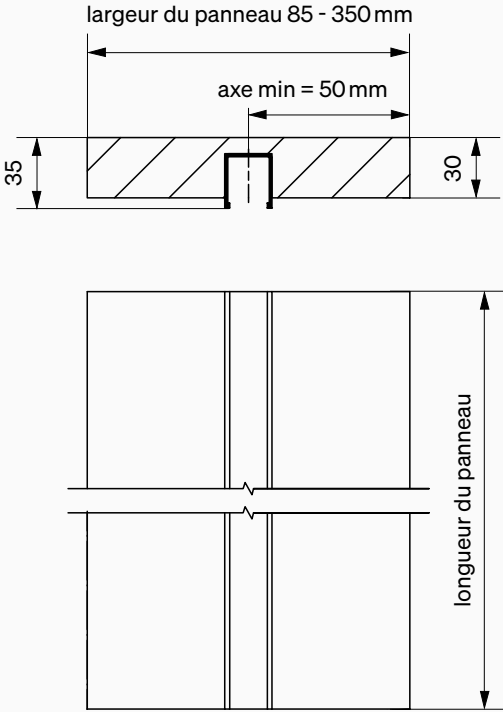
Coulisseau

- coulisseau de type U pour coulisse de type Z encastrée
- profilé en aluminium extrudé

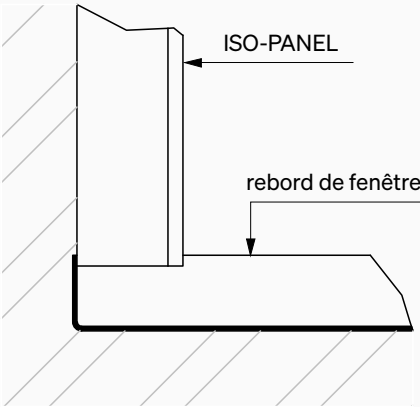
RÉALISATION TECHNIQUE DE BASE

Dimensions standards	Largeur	Longueur	Axe
ISO-PANEL A (solution atypique)	85 - 350 mm	max. 5000 mm	50 - 315 mm
ISO-PANEL K (court)	200 mm	1820 mm	80/120 mm
ISO-PANEL D (long)	200 mm	2400 mm	80/120 mm
Coulisseau	–	max. 7000 mm	–

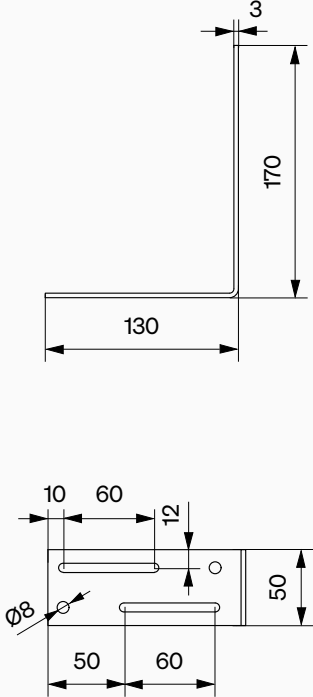
SECTION TRANSVERSALE/VUE DE FACE



DÉTAIL D'INSTALLATION DU REBORD DE FENÊTRE



SUPPORT DE L'ISO-PANEL

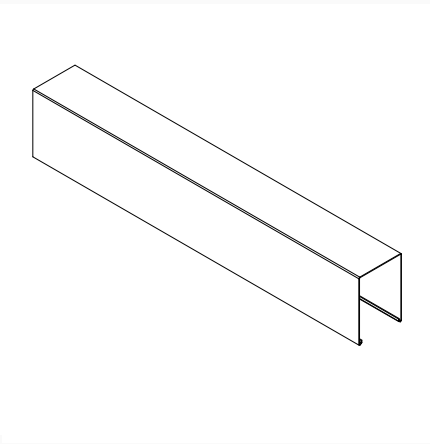


NOMBRE DE SUPPORTS DE L'ISO-PANNEL

Hauteur du store	Nombre de supports
600 - 1799 mm	2
1800 - 3099 mm	3
3100 - 3999 mm	4
4000 - 4799 mm	5
4800 - 5000 mm	6

LAMBREQUINS ET COMPOSANTS

LAMBREQUINS ET COMPOSANTS



VERSION STANDARD

- Lambrequins**
- tôles d'aluminium de 1,5 mm d'épaisseur peintes en couleur RAL

AUTRES VERSIONS DISPONIBLES

- Lambrequins**
- tôles d'aluminium de 2 mm d'épaisseur
 - les côtés des lambrequins ont une épaisseur de tôle appropriée
 - fixation des côtés des lambrequins
 - fixation de l'accouplement des lambrequins
 - accouplements des lambrequins
 - coupe des lambrequins à un angle pour les assemblages d'angle

- Isolation**
- isolation XPS de 10 mm d'épaisseur sur la face antérieure A des lambrequins
 - isolation XPS de 20 mm, 30 mm ou 40 mm d'épaisseur sur la face arrière C des lambrequins de type 31 et 32
 - isolation d'une épaisseur ou d'un type différent de celui du XPS 20 mm, 30 mm ou 40 mm sur la face arrière C des lambrequins de type 31 et 32

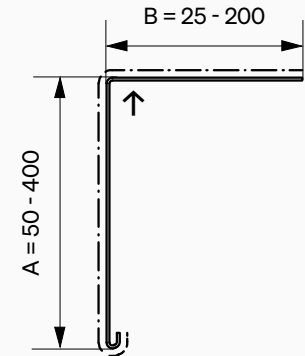
- Autres versions disponibles**
- couleur non standard de la peinture
 - peinture d'un côté autre que le côté standard
 - peinture des deux côtés

AUTRES PARAMÈTRES TECHNIQUES

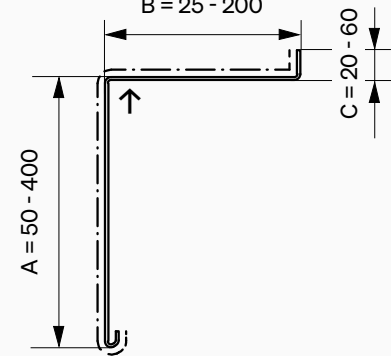
- la longueur maximale du lambrequin est de 4 000 mm
- pour lambrequin de plus de 3 000 mm, nous vous recommandons de commander le lambrequin de 2 mm d'épaisseur
- angle de pliage minimale 65°
- les lambrequins dont les dimensions sont inférieures aux valeurs recommandées spécifiées n'entrent pas dans la catégorie des lambrequins, étant donné qu'il n'est pas possible d'assurer la garantie de leurs caractéristiques ou le respect des tolérances des dimensions de base

TYPES DE LAMBREQUINS, Y COMPRIS LA PEINTURE

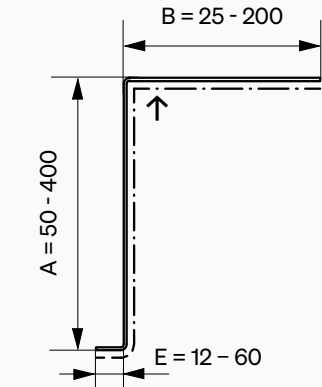
Type 1



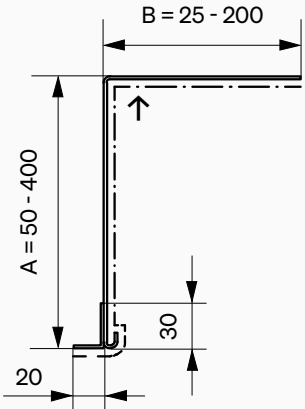
Type 2



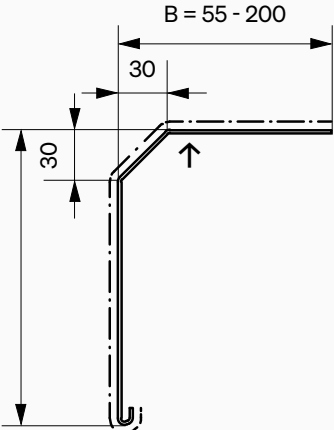
Type Z



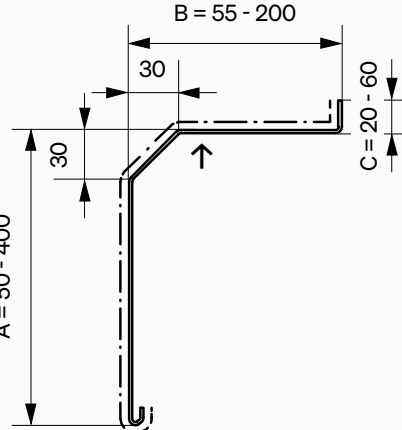
Type 1L *



Type 1B

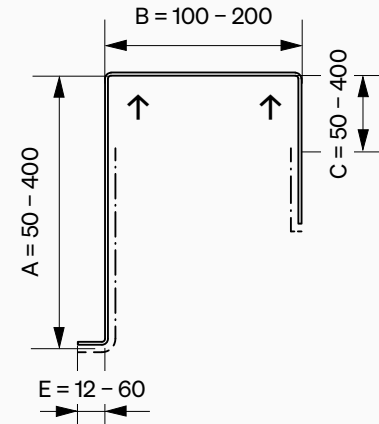


Type 2B

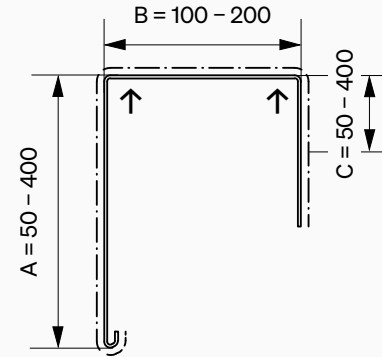


* Le profilé 20x30 pour lambrequin de type 1L est soudé par points.
Pour les lambrequins de type 1L, le lambrequin est livré en standard avec un profilé en L, qui est seulement attaché, et non fixé.
La fixation du profilé en L au lambrequin peut être commandée en tant que variante.

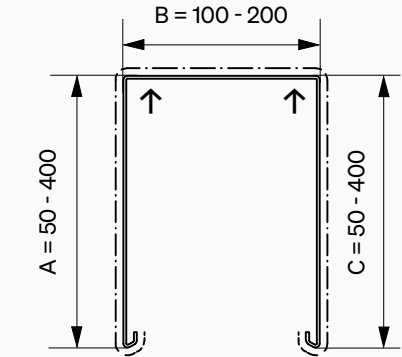
Type 11



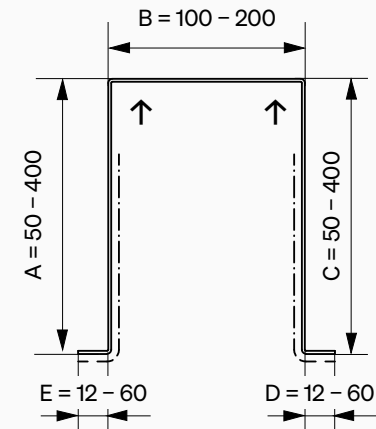
Type 21



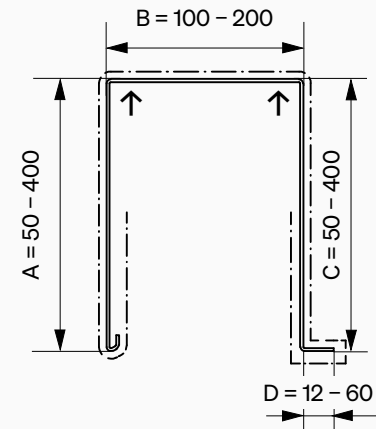
Type 3



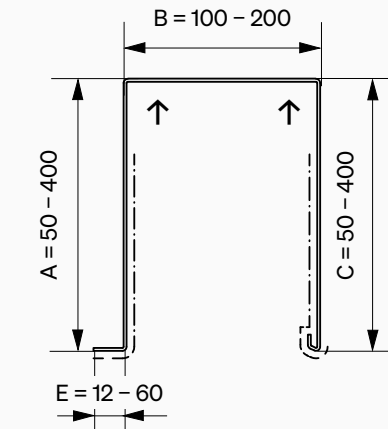
Type 31



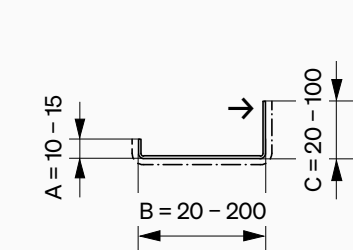
Type 32



Type 33



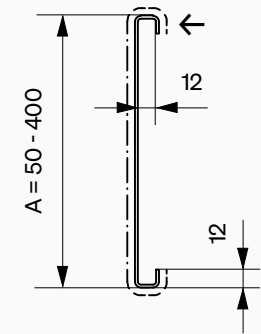
Type U *



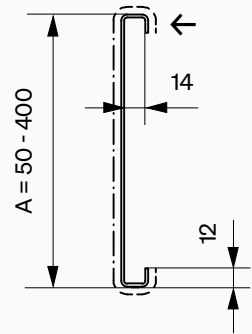
* Pour la variante d'épaisseur de tôle de 2 mm, le côté A est toujours de 15 mm.

↑ emplacement de trou pour thermo laquage | côté peinture

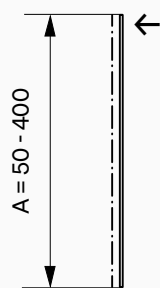
Type 1CH12



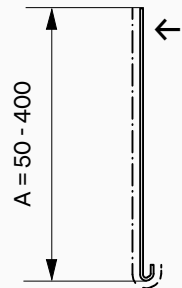
Type 1CH14



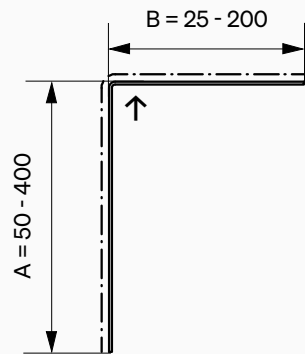
Type 1P



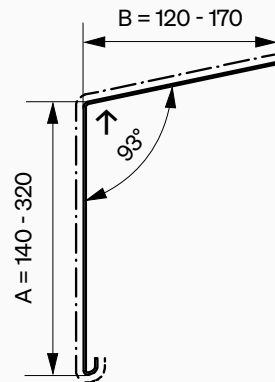
Type 1PP



Type 1V

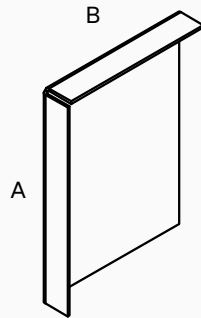


Type 1F

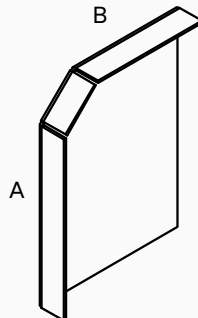


CÔTÉS DES LAMBREQUINS

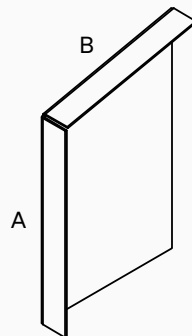
Côté type 1



Côté type 1B



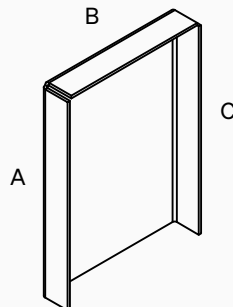
Côté type 1F



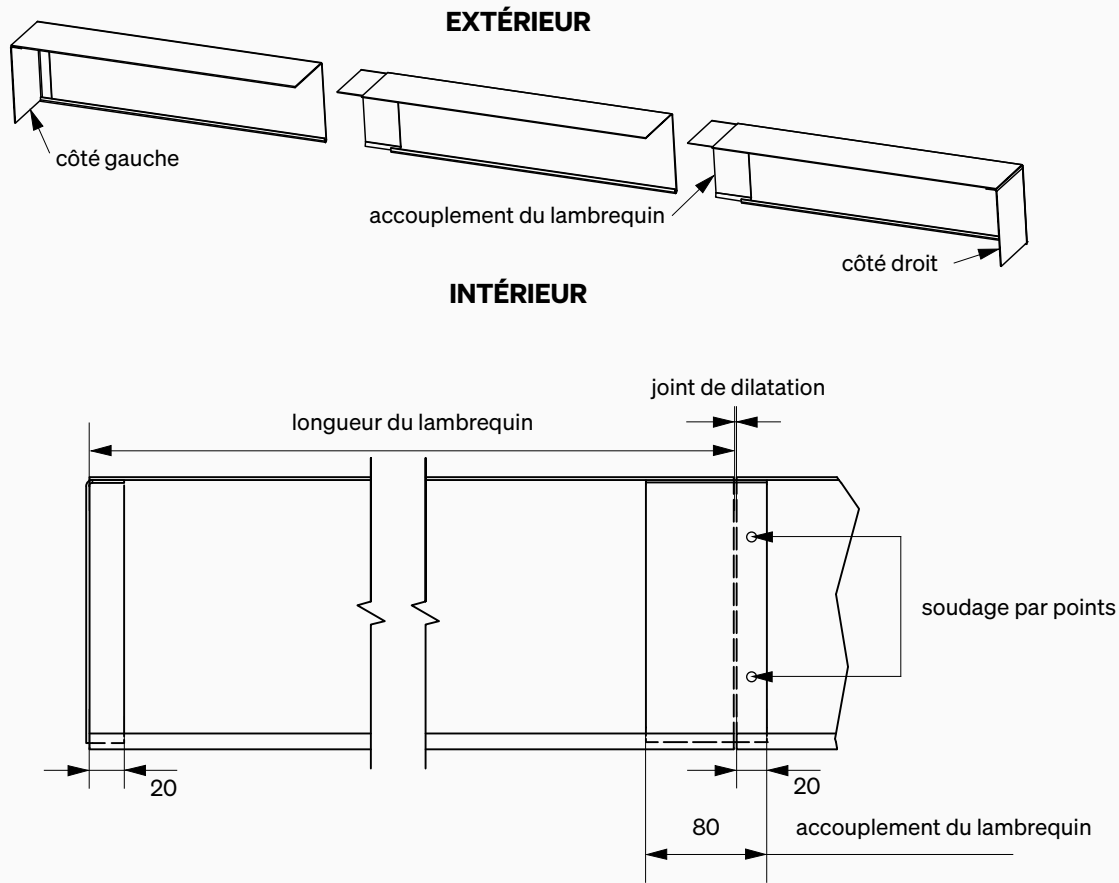
Côté type 1CH



Côté type 3

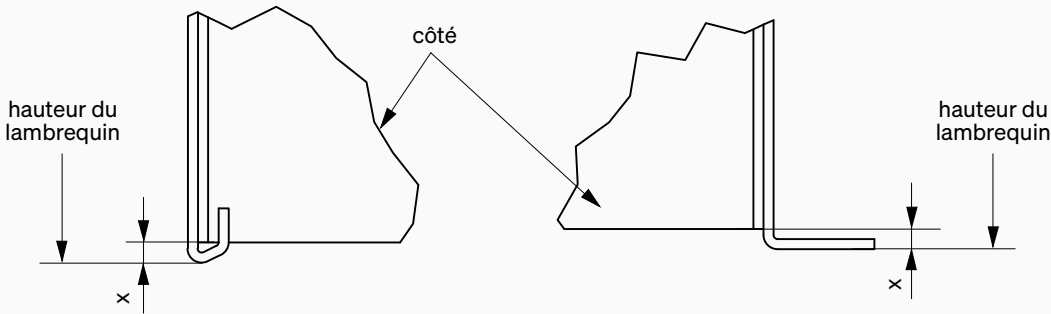


ASSEMBLAGE DES LAMBREQUINS



DÉTAIL D'INSTALLATION DU CÔTÉ

x = 2 x épaisseur du matériau

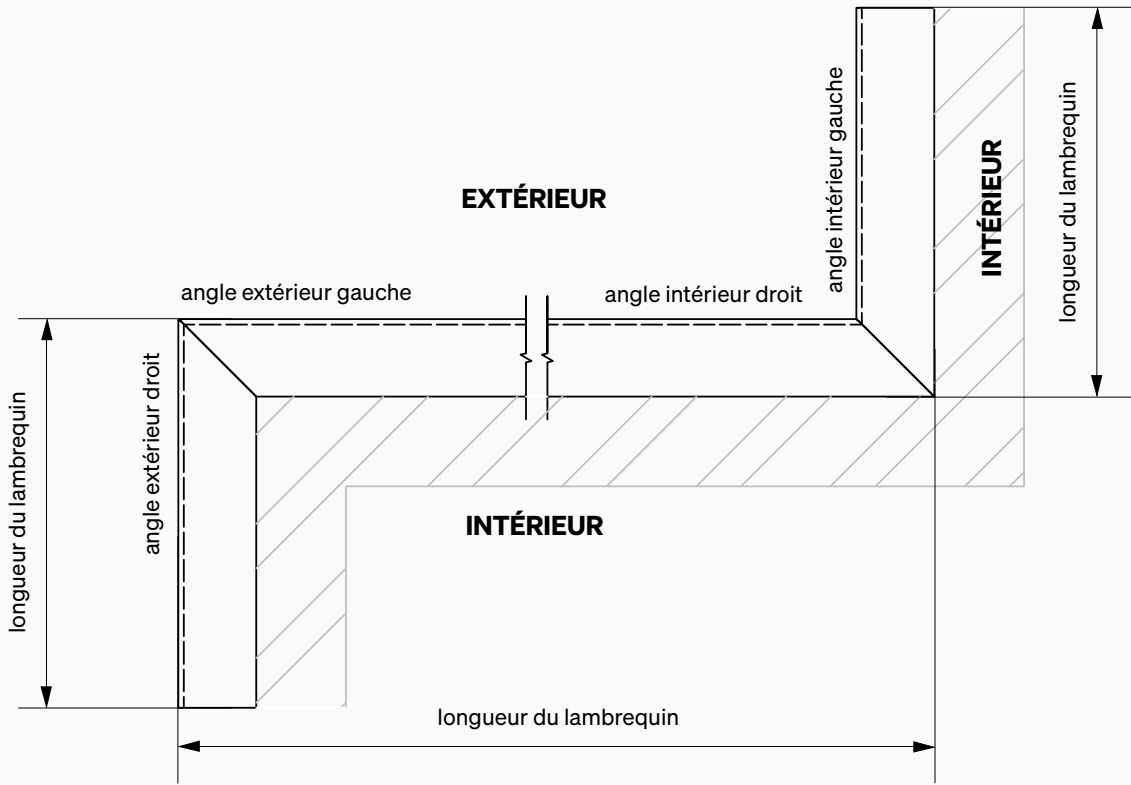


- les côtés et les accouplements sont fournis en standard non pré-perçés, à ajustement lâche et comprenant des rivets en couleur de lambrequin
- dans le cas de la fixation des côtés et des accouplements, ceux-ci sont fixés par points de soudure
- l'accouplement est toujours fixé à un seul lambrequin pour permettre la dilatation
- la taille du joint de dilatation doit être déterminée en fonction de la longueur du lambrequin
- il est nécessaire de tenir compte de la dilatation thermique du matériau de 2mm par mètre de longueur du lambrequin

ATTENTION :

- lors de l'utilisation des côtés, la longueur totale du lambrequin est prolongée de l'épaisseur du matériau du lambrequin pour chaque côté

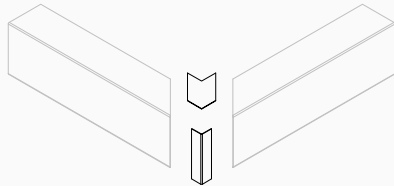
ASSEMBLAGE D'ANGLE



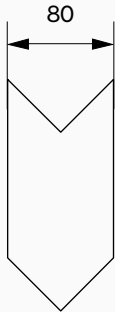
— dans le cas d'une assemblage d'angle, un dessin à livrer, l'angle est déterminé lorsqu'il est vu de l'intérieur

ACCOUPEMENT D'ANGLE

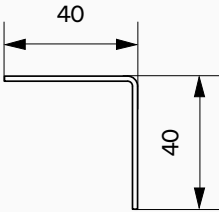
Assemblage d'angle



Accouplement côté B

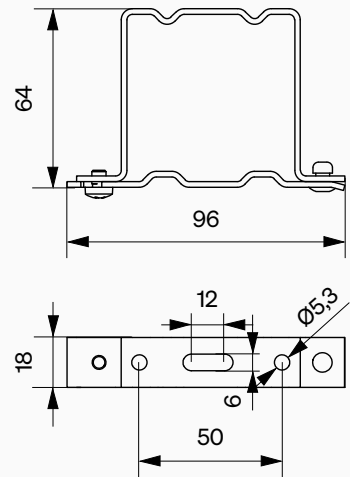


Accouplement côtés A et C

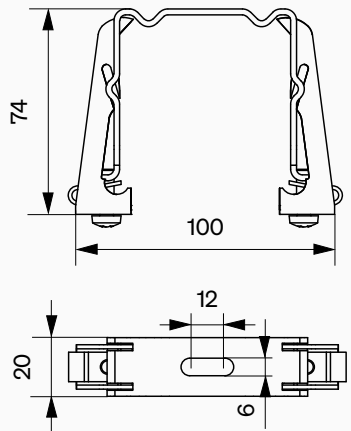


SUPPORTS DU PROFILÉ SUPÉRIEUR

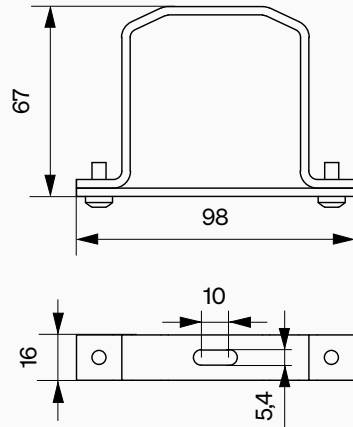
Support n° 1



Support n° R1



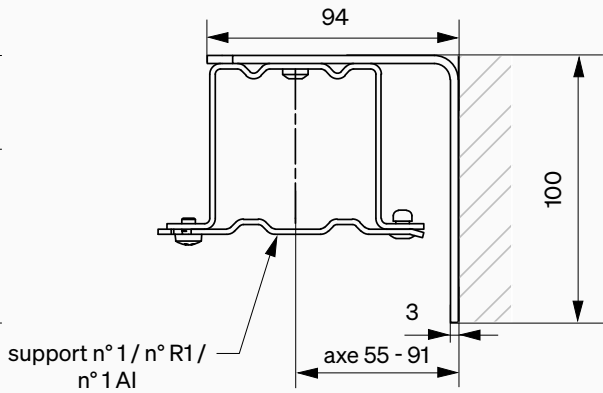
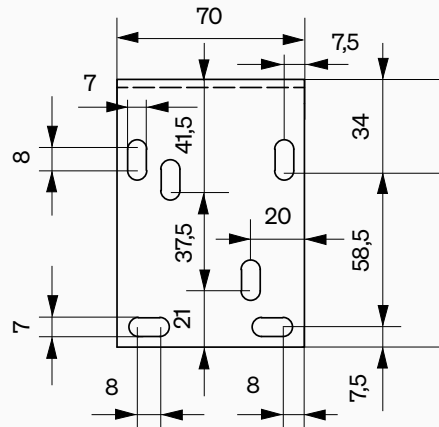
Support n° 1 Al *



* Pour profilé supérieur en aluminium.

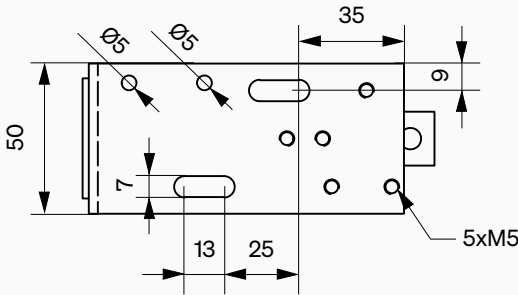
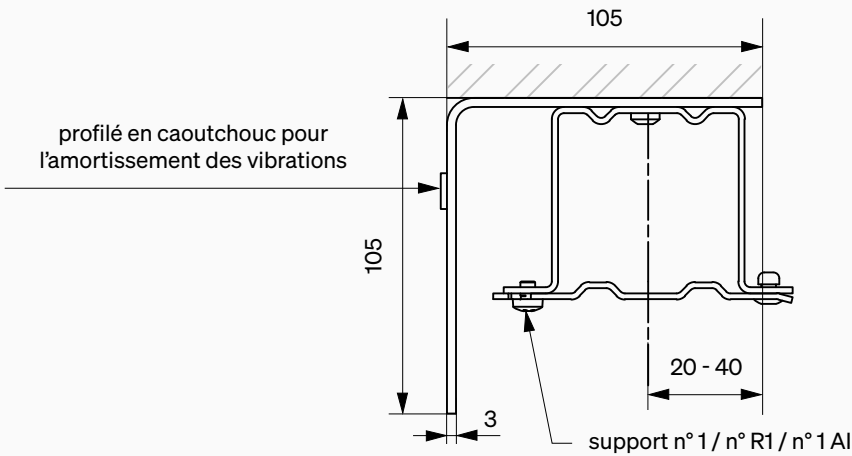
Support n° 2

— montage mural



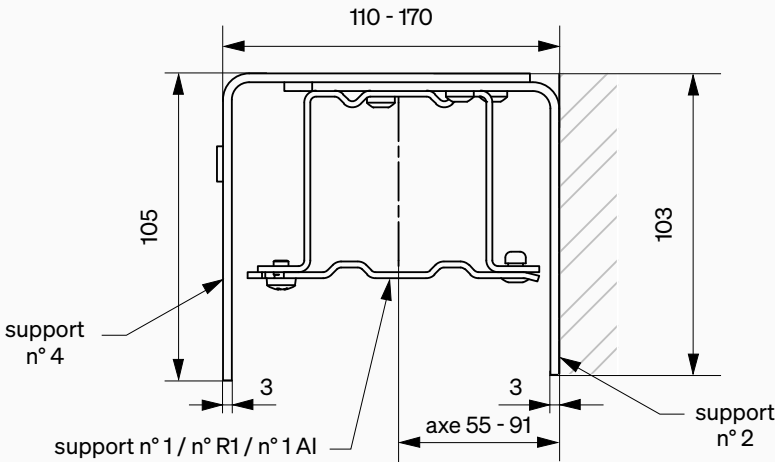
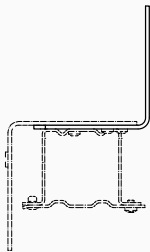
Support n° 4

- montage au plafond
- possibilité de fixer le lambrequin à l'aide d'allongement : type KP 1, 2, 1L, 21, 3, 32

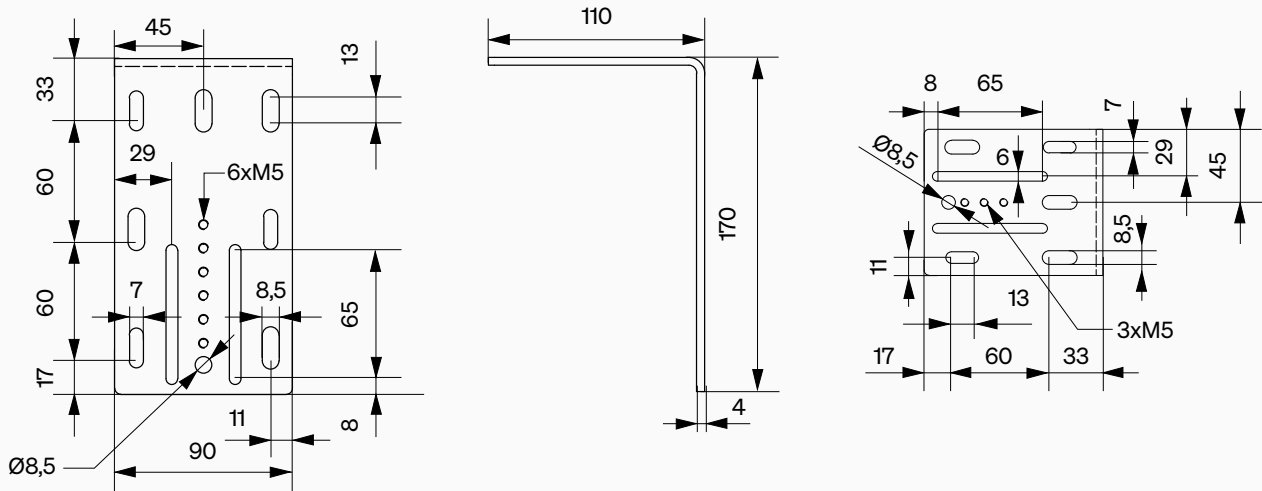


Support n° 3

- montage mural
- possibilité de fixer le lambrequin à l'aide d'allongement : type KP 1, 2, 1L, 21, 3, 32
- solutions alternatives

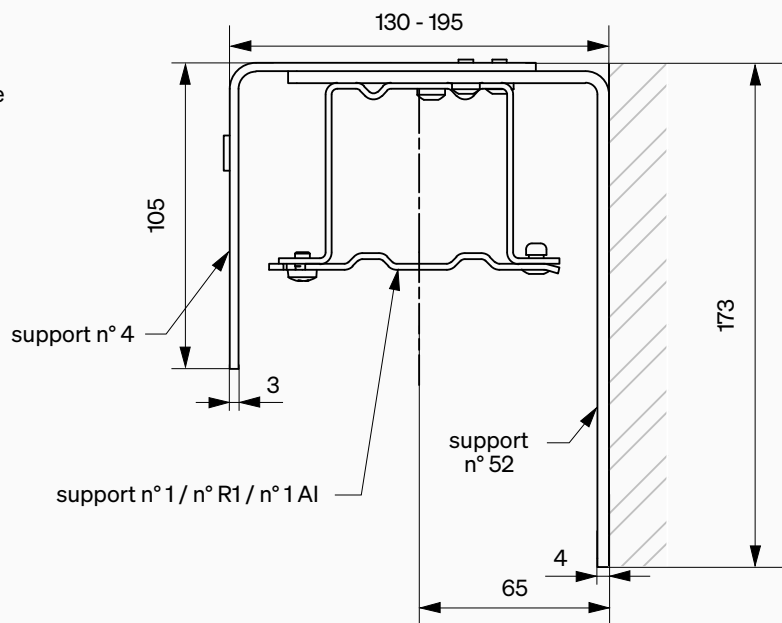
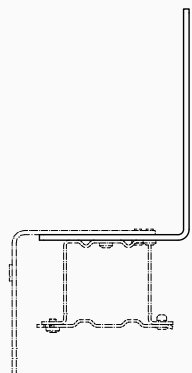


Support n° 52



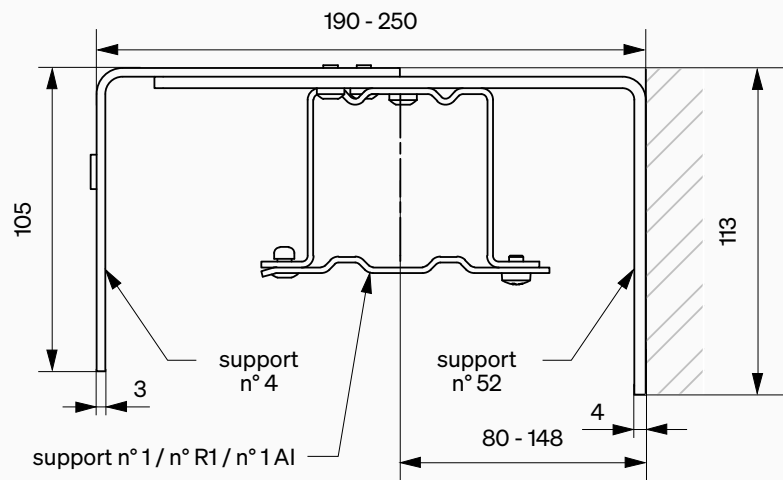
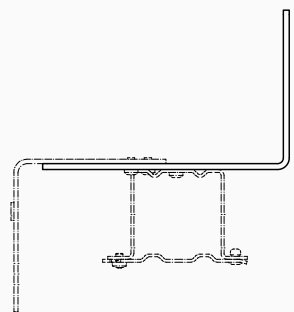
Support n° 5

- montage mural
- possibilité de fixer le lambrequin à l'aide d'allongement : type KP 1, 2, 1L, 21, 3, 32
- solutions alternatives

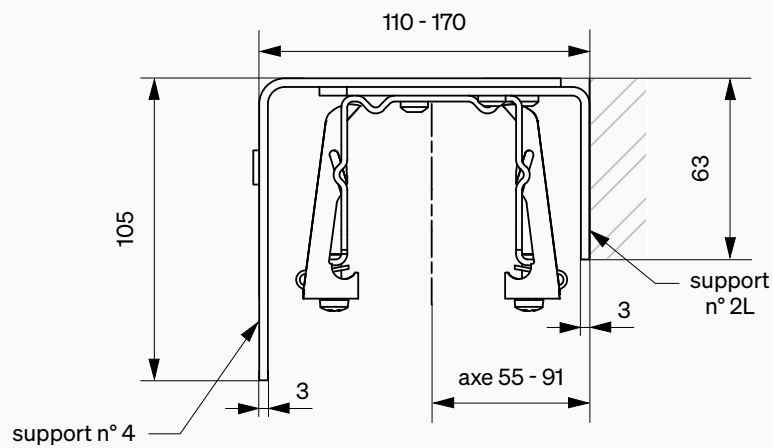
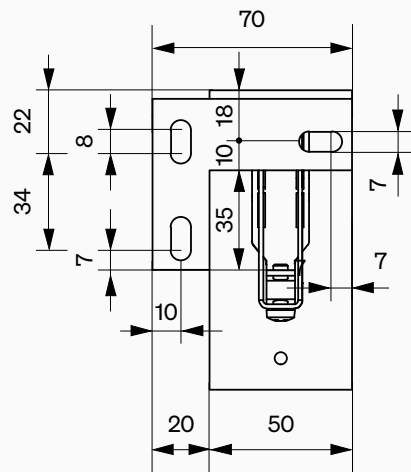


Support n° 5

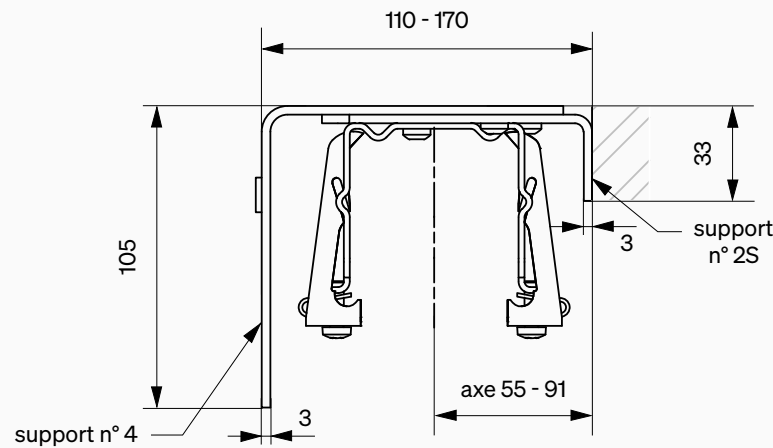
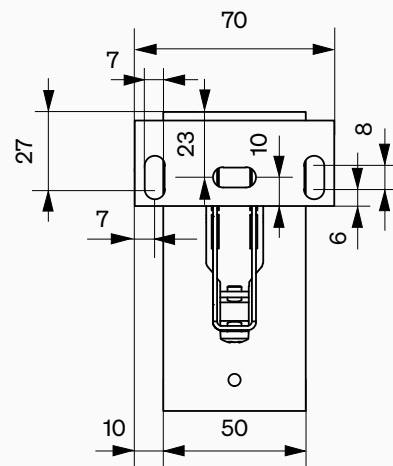
- solutions alternatives



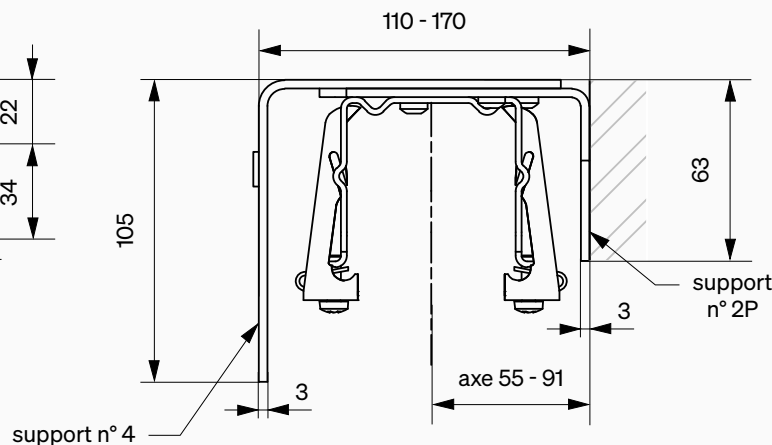
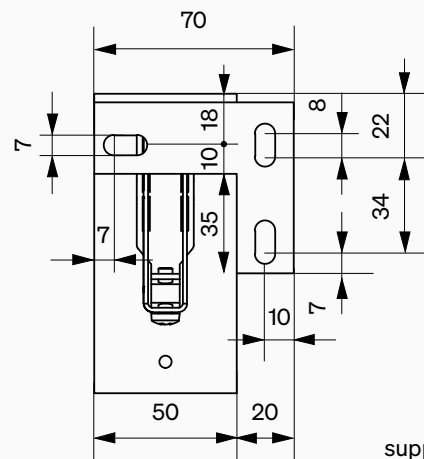
Support n° 3L



Support n° 3S

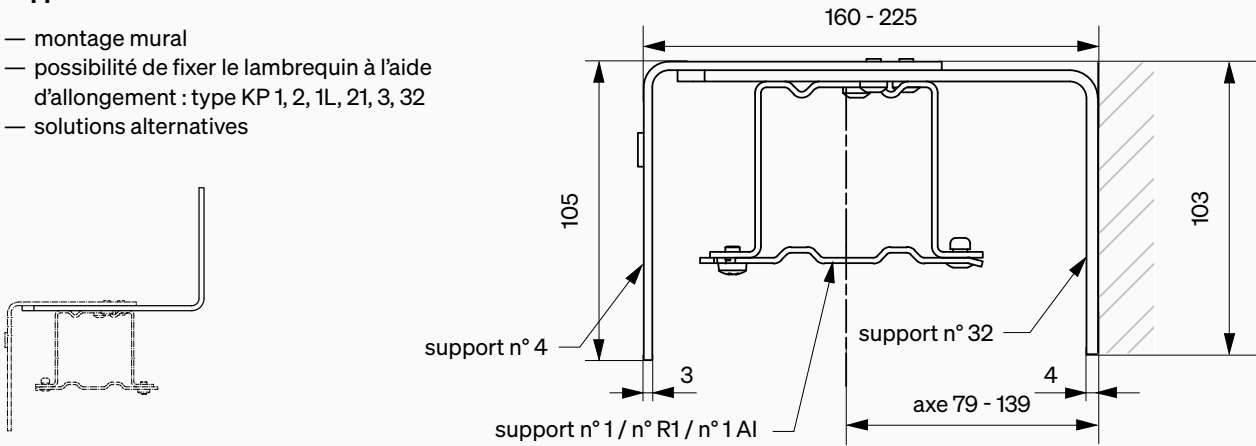


* Le support No. 3S ne peut être utilisé qu'en combinaison avec un support ayant une plus grande surface d'appui, par exemple No. 3L/3P. En raison de la petite surface d'appui, le support No. 3S ne peut pas être utilisé pour l'ancrage séparé du store.

Support n° 3P

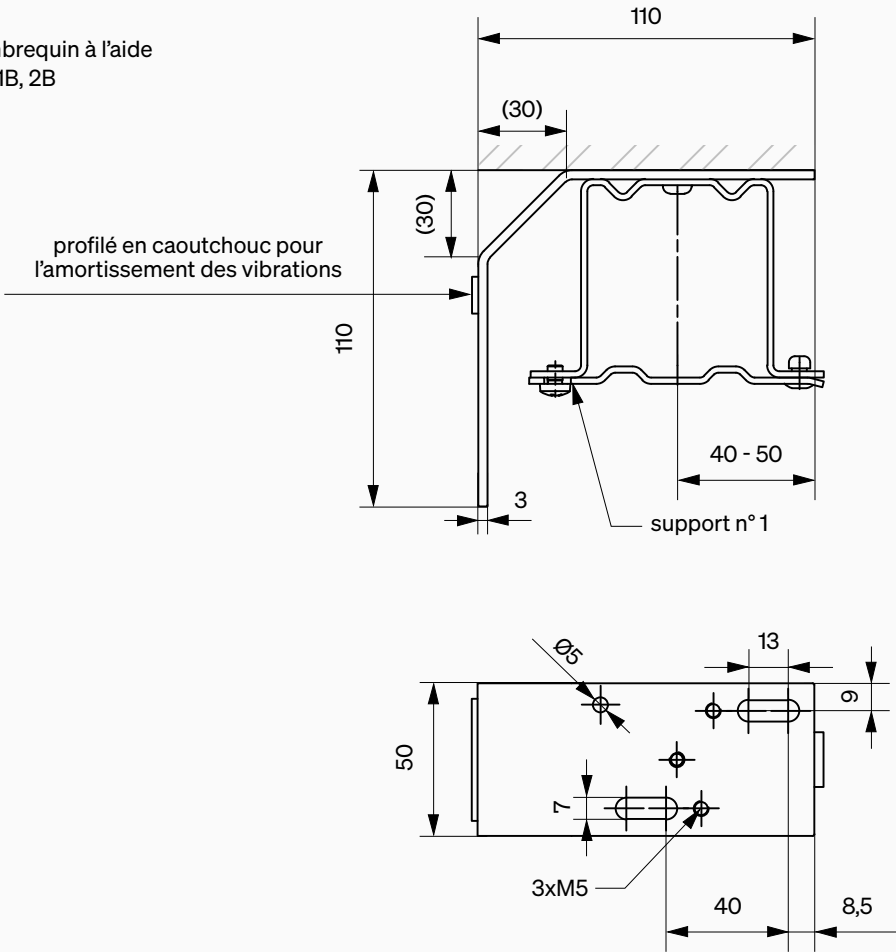
Support n° 33

- montage mural
- possibilité de fixer le lambrequin à l'aide d'allongement : type KP 1, 2, 1L, 21, 3, 32
- solutions alternatives



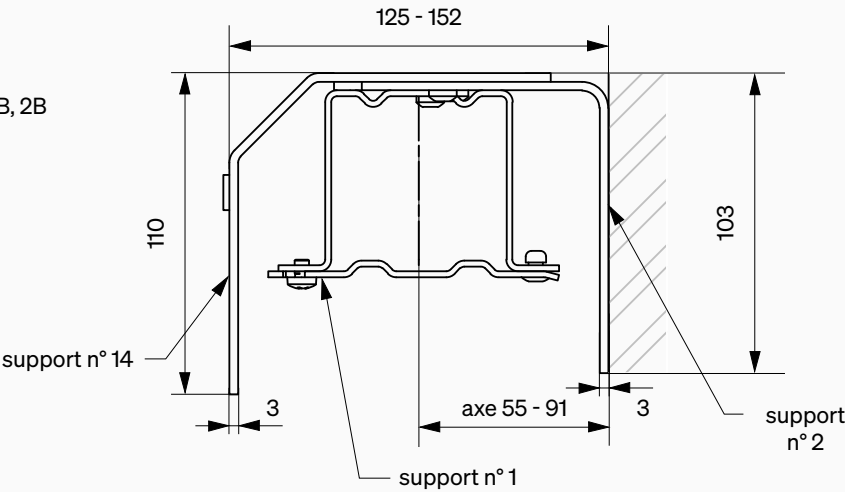
Support n° 14

- montage au plafond
- possibilité de fixer le lambrequin à l'aide d'allongement : type KP 1B, 2B



Support n° 13

- montage mural
- possibilité de fixer le lambrequin à l'aide d'allongement : type KP 1B, 2B

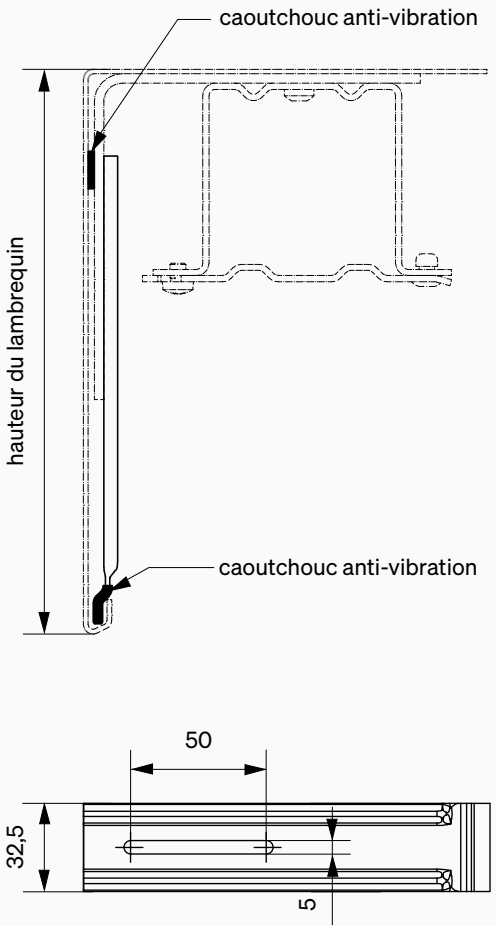


Allongements

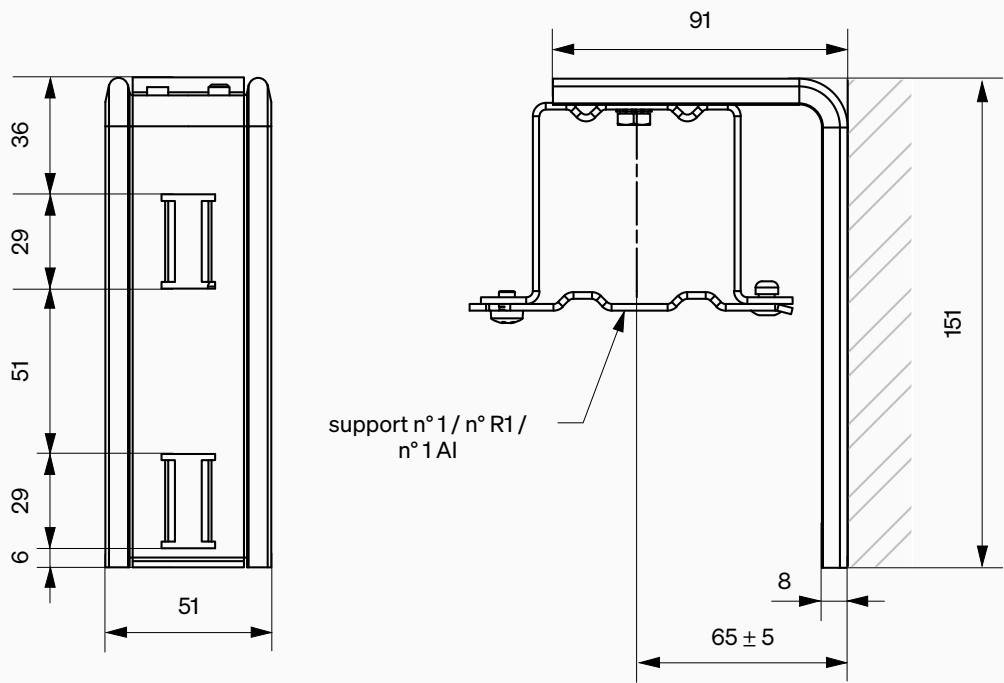
- utiliser pour les supports n° 4, 3, 3L, 3S, 3P, 5, 13, 14, 33
- caoutchouc anti-vibration
- la taille de d'allongement est déterminée par la hauteur du lambrequin

TABLE D'ALLONGEMENT

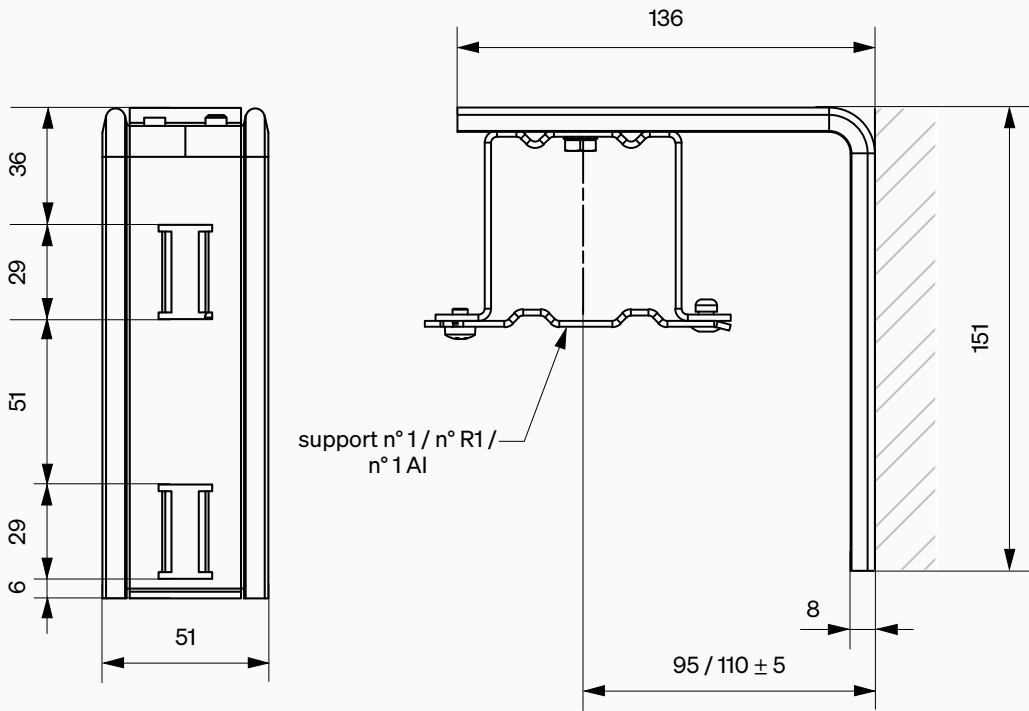
Désignation	Hauteur du lambrequin
A	140-180
B	181-230
C	231-280
D	281-330
E	331-380
F	381-430
G	431-480
H	481-530



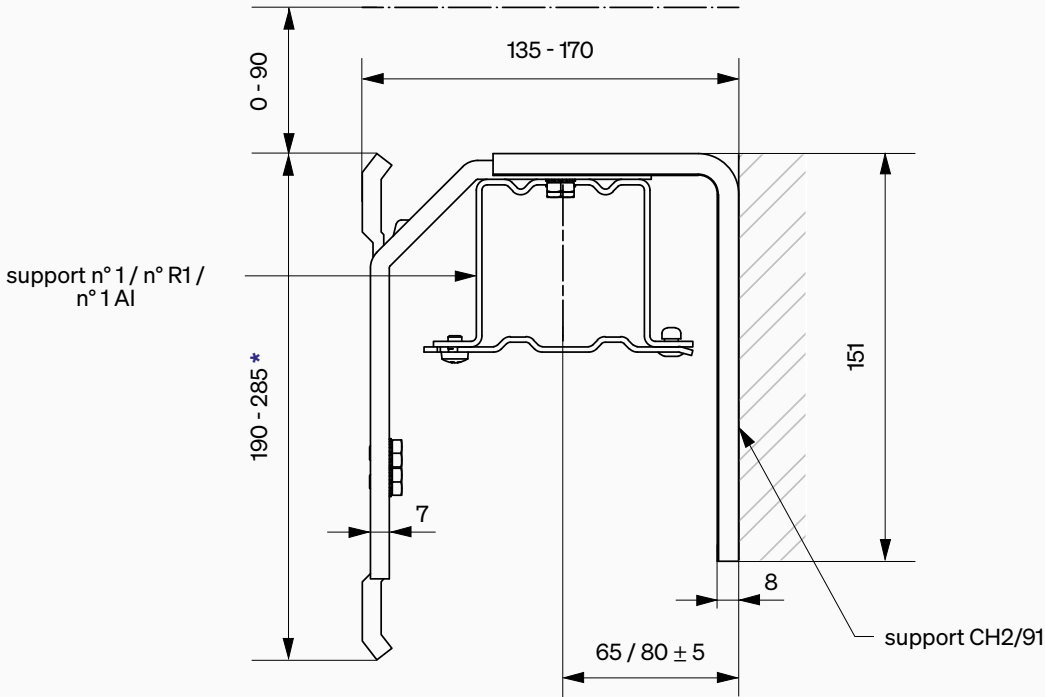
Support CH2/91



Support CH2/136

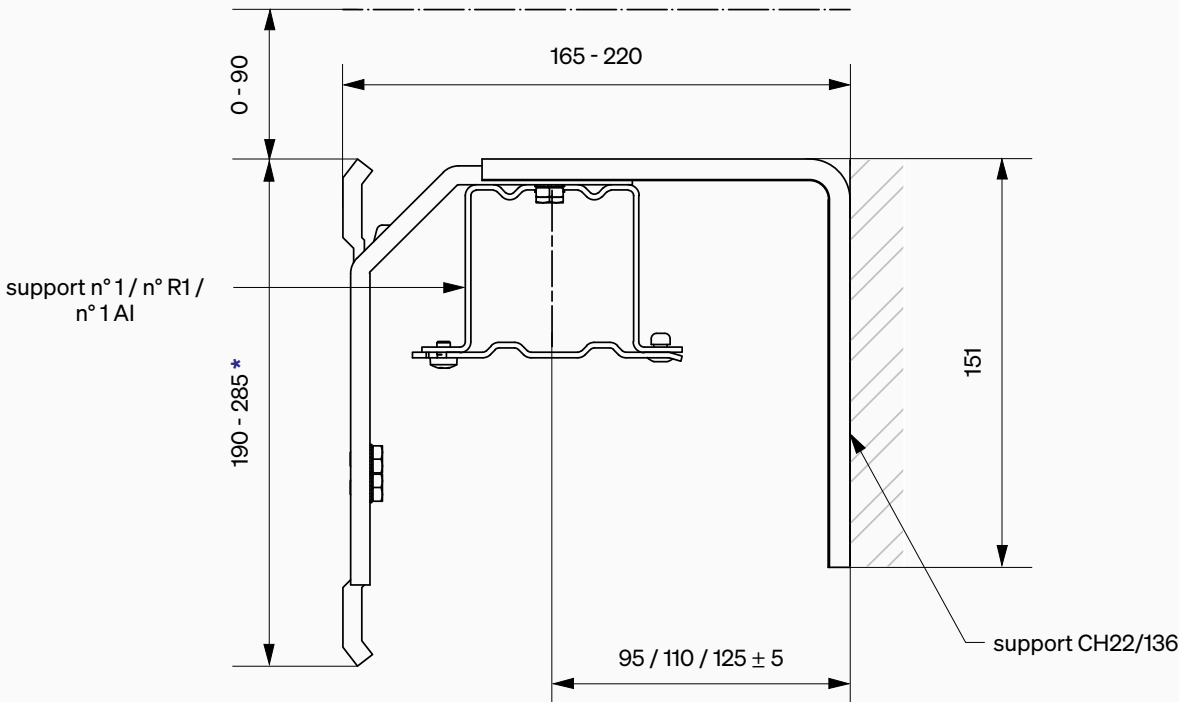


Support CH3/91



* Alternative : support CH3/91 lang 300 - 410 mm.

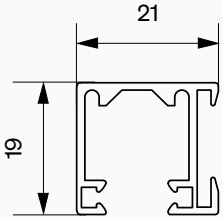
Support CH3/136



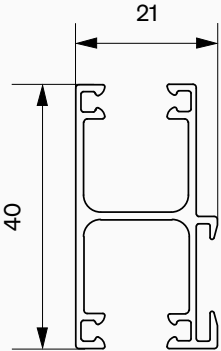
* Alternative : support CH3/136 lang 300 - 410 mm.

TYPES DE COULISSES

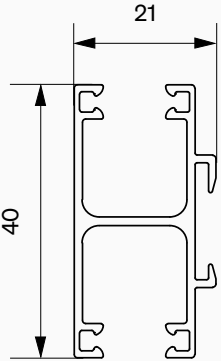
Type S



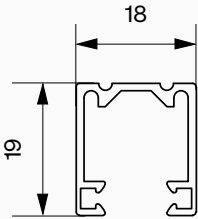
Type SDV



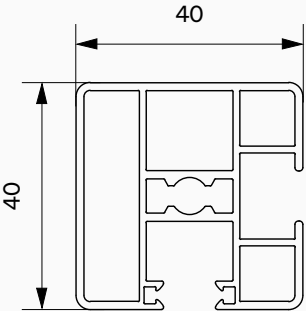
Type SDV2



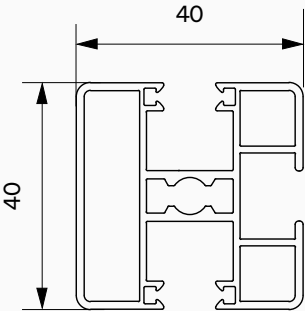
Type O



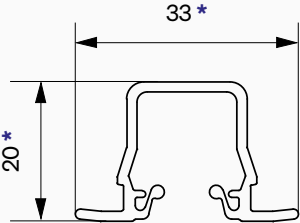
Type H



Type HDV

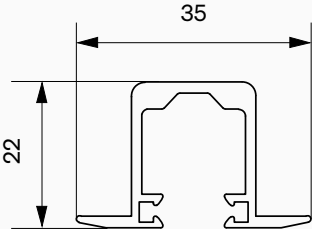


Profilé encastré en plastique
— pour STF2, STL, STL DV

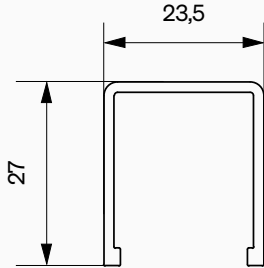


* Dimensions à l'état fermé.

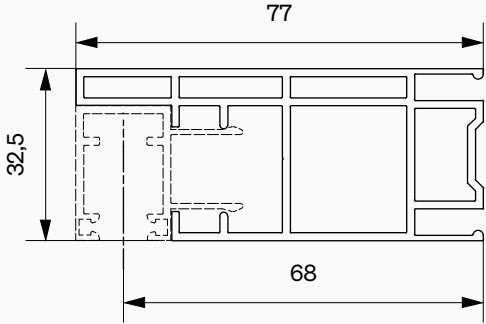
Type Z
— pour STF2, STL, STL DV, coulisseau, ISO-PANEL



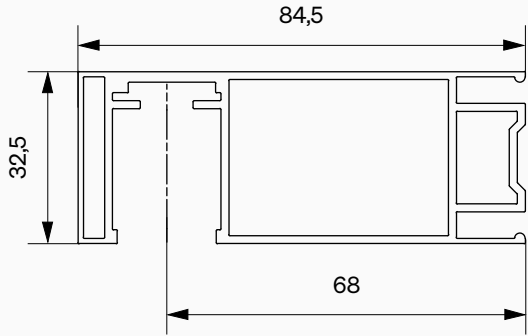
Coulisseau
— pour le type Z



Type STF 1

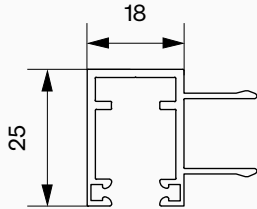


Type STF 2 *

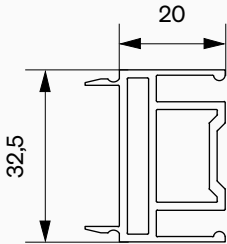


* La coulisse comprend un profilé de type Z ou un profilé en plastique encastré.

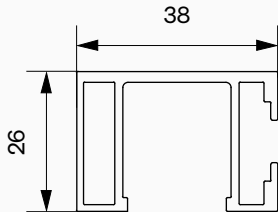
Profilé détachable STF 1



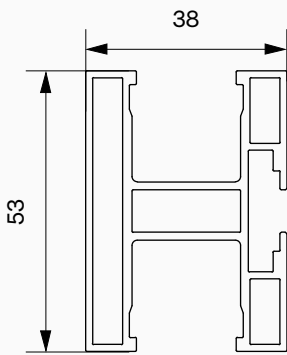
Profilé distance STF



Type STL *



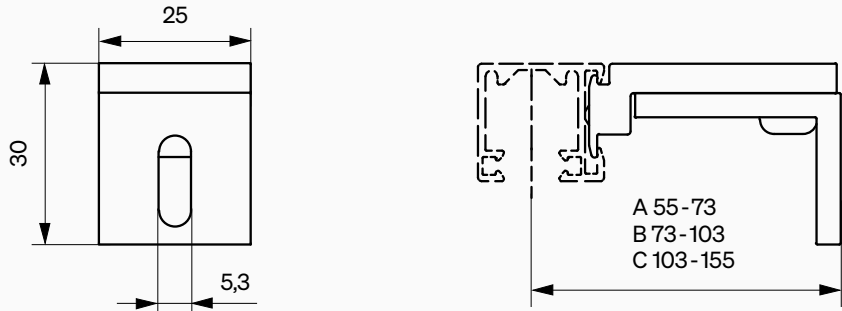
Type STL DV *



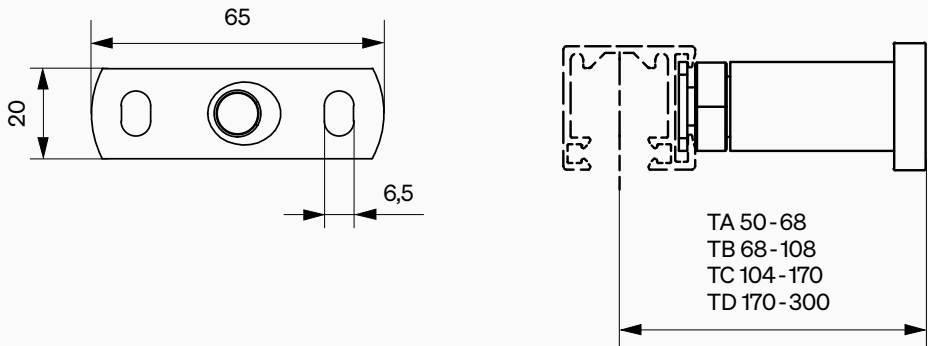
* La coulisse comprend un profilé de type Z ou un profilé en plastique encastré.

SUPPORTS DE COULISSE

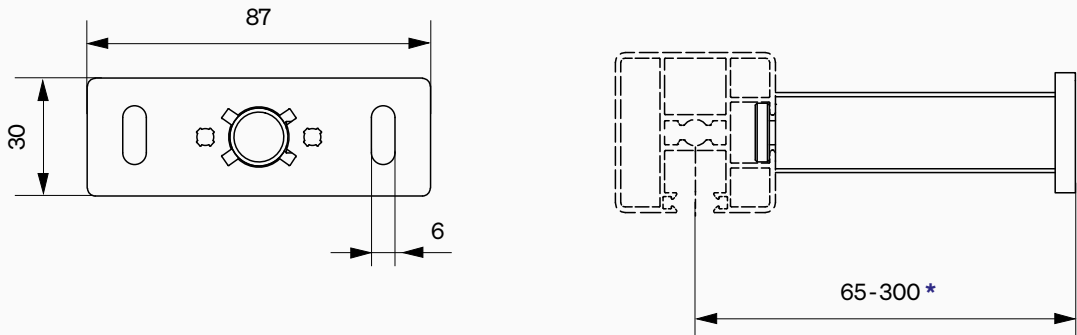
Support standard



Support télescopique



Support KV



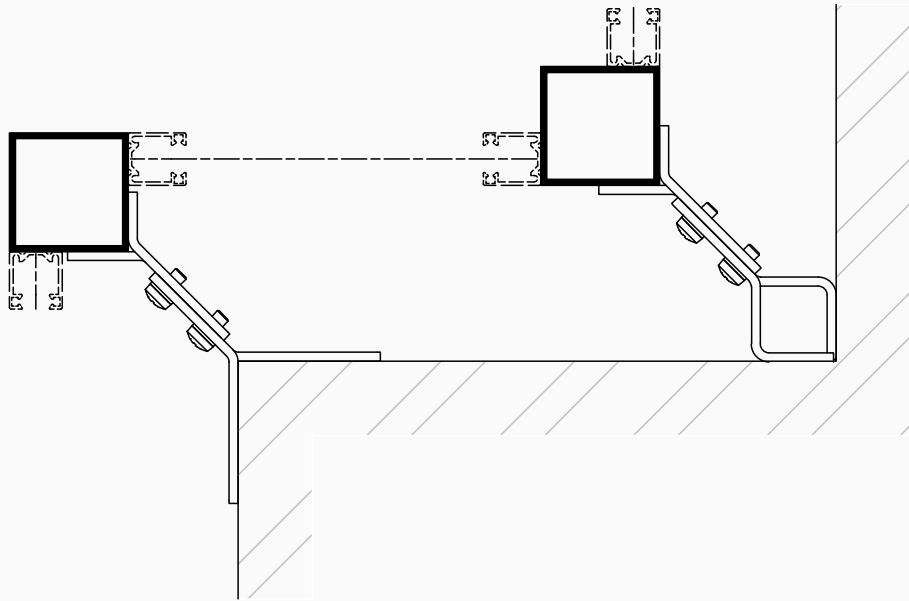
* Le support n'est pas réglable.

Support d'angle extérieur

RA 65-80
RB 80-100
RC 100-140
RD 140-220

Support d'angle intérieur

RVA 70-80
RVB 80-100
RVC 100-140
RVD 140-220

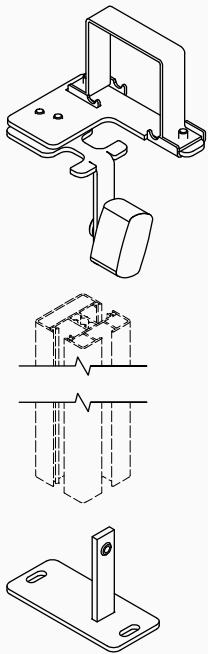
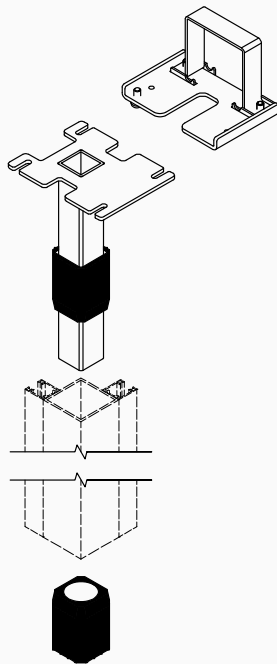


Support d'angle SPR

— montage au plafond - sol ou profilé supérieur - sol

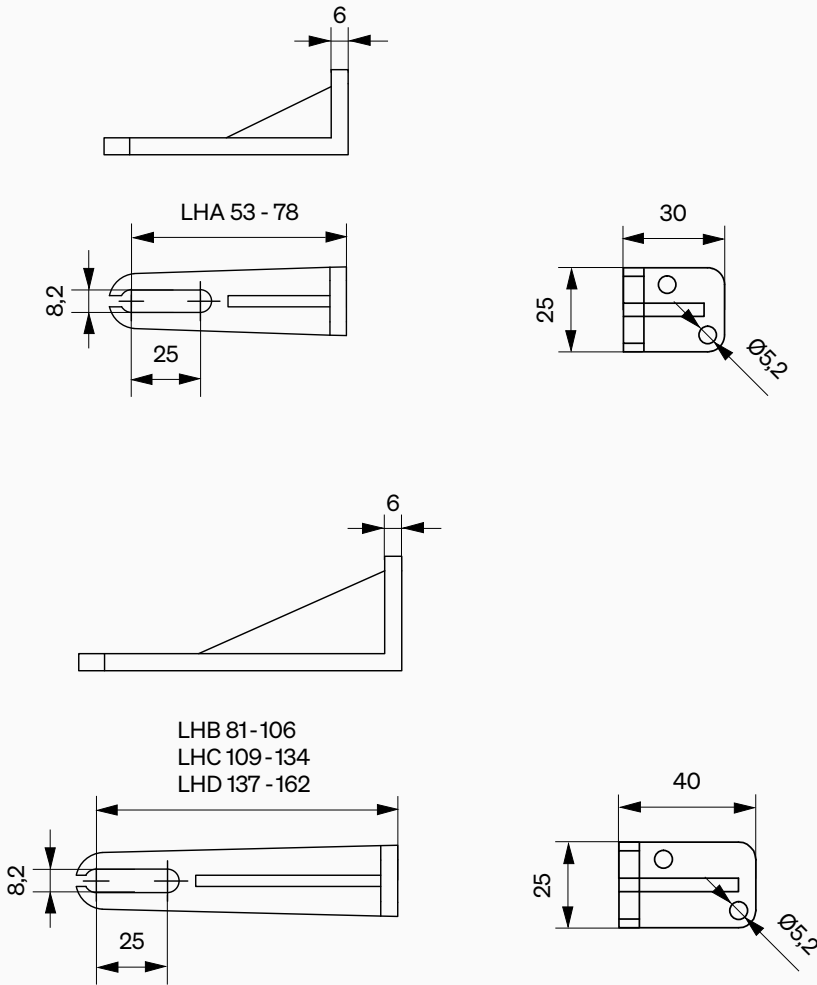
Support SPV supérieur

— le support est conçu pour les coulisses H ou HDV
— installation sur le profilé supérieur - sol

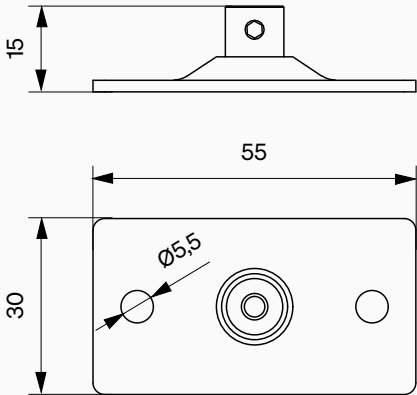


SUPPORTS DE CÂBLE

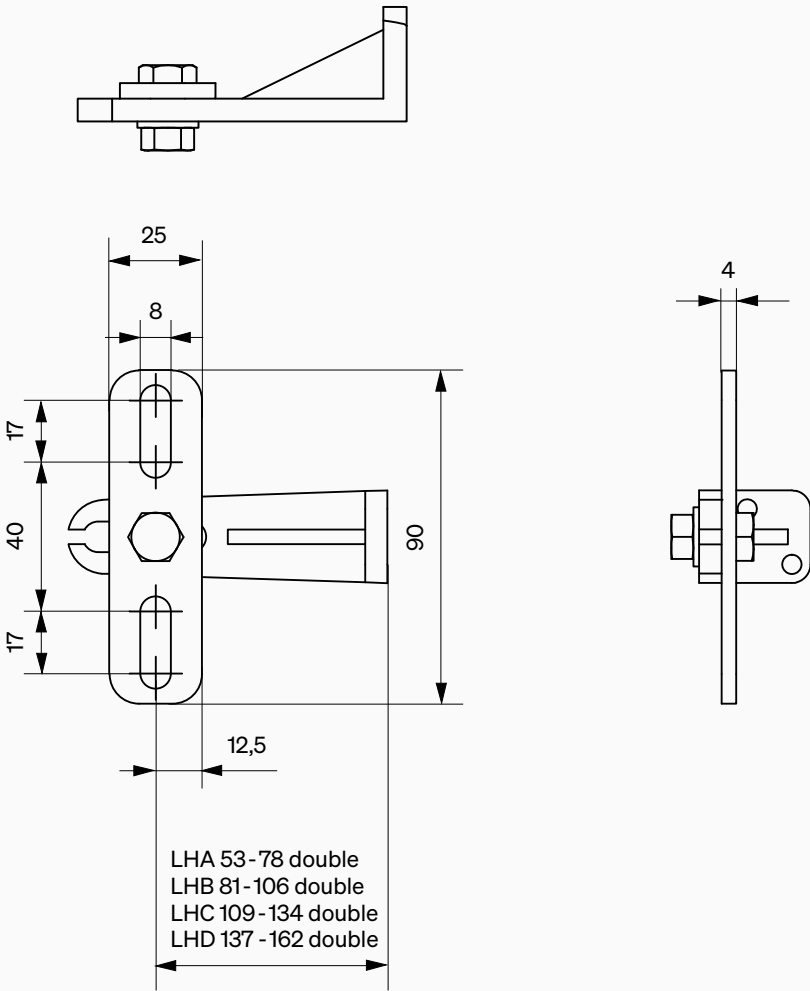
Support de câble



Support de câble pour rebord de fenêtre



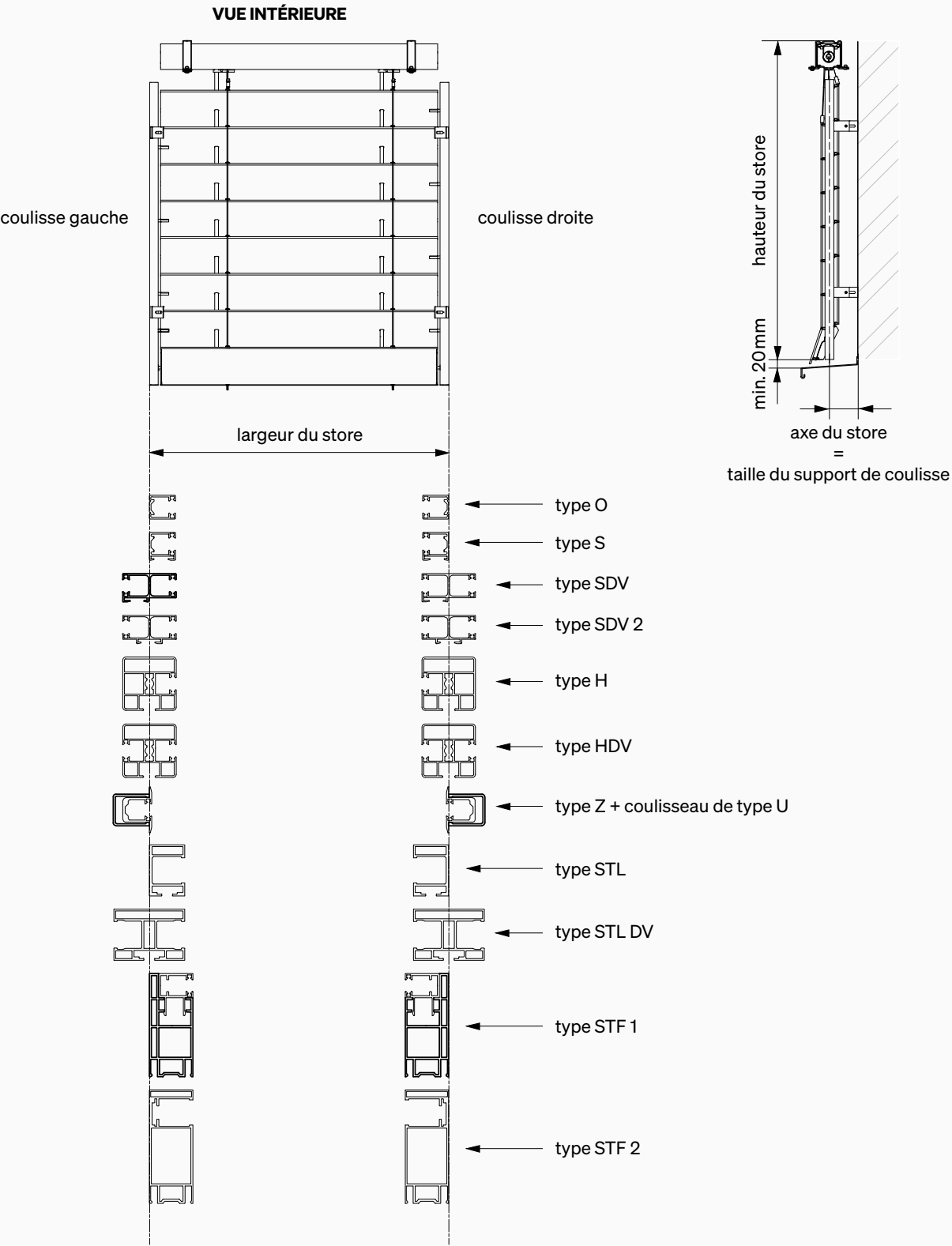
Support de câble double



INFORMATIONS TECHNIQUES

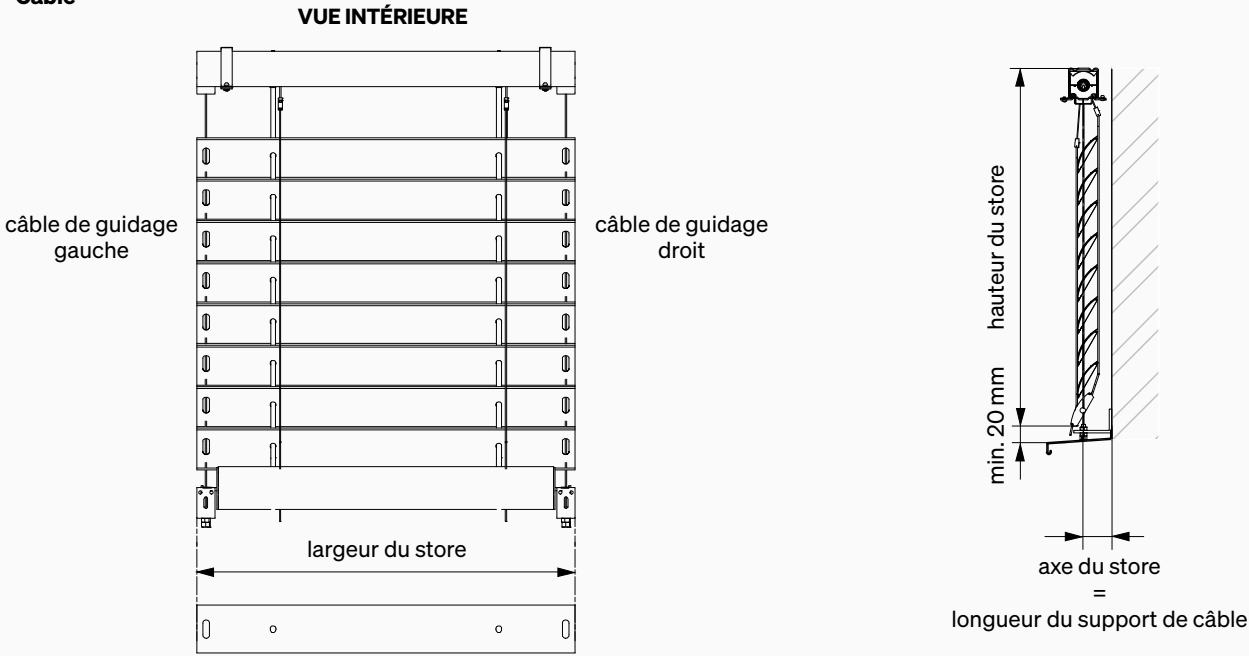
MESURAGE DES STORES STANDARD

Coulisses

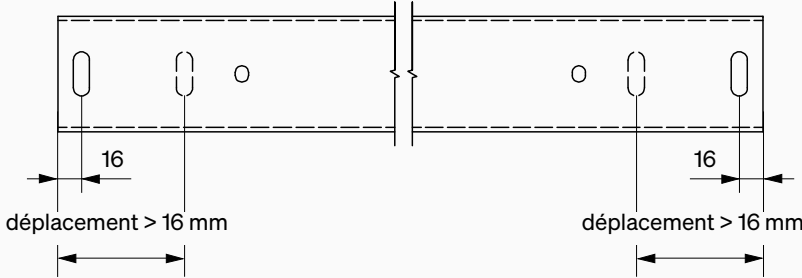


* Toutes les informations sont saisies en mm et vues de l'intérieur.

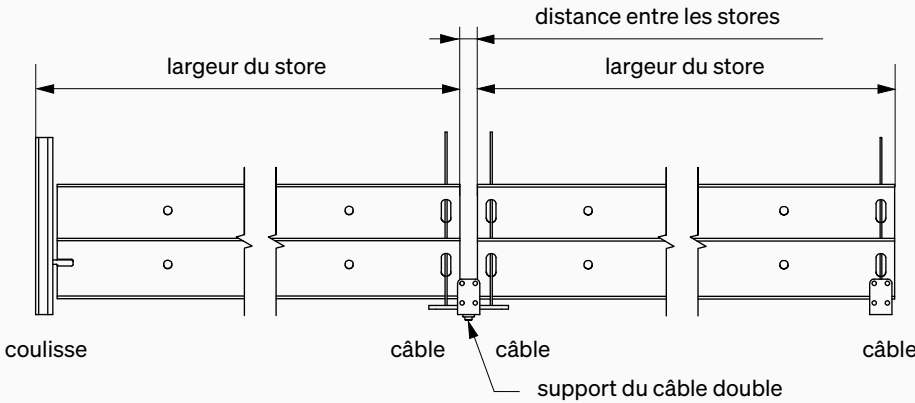
Câble



Changement de la position du câble



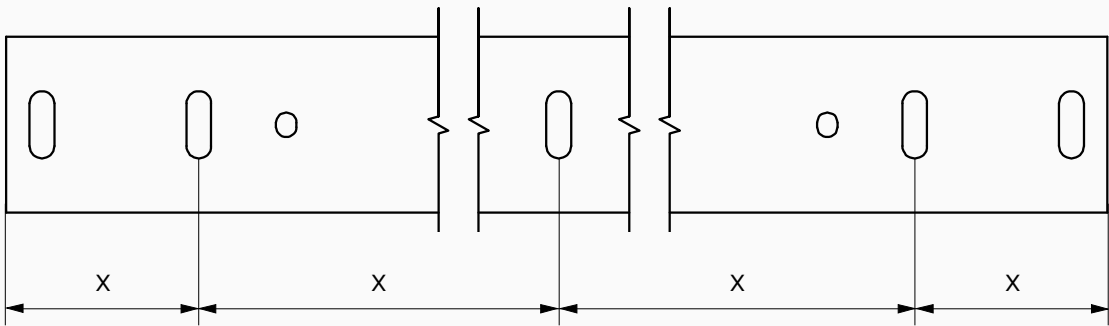
Combinaison coulisse et câble, combinaison câble/câble



Distance entre les stores

Distance recommandée : 20 mm.
Lorsque vous utilisez un support double, la distance de 8 à 42mm est limitée.

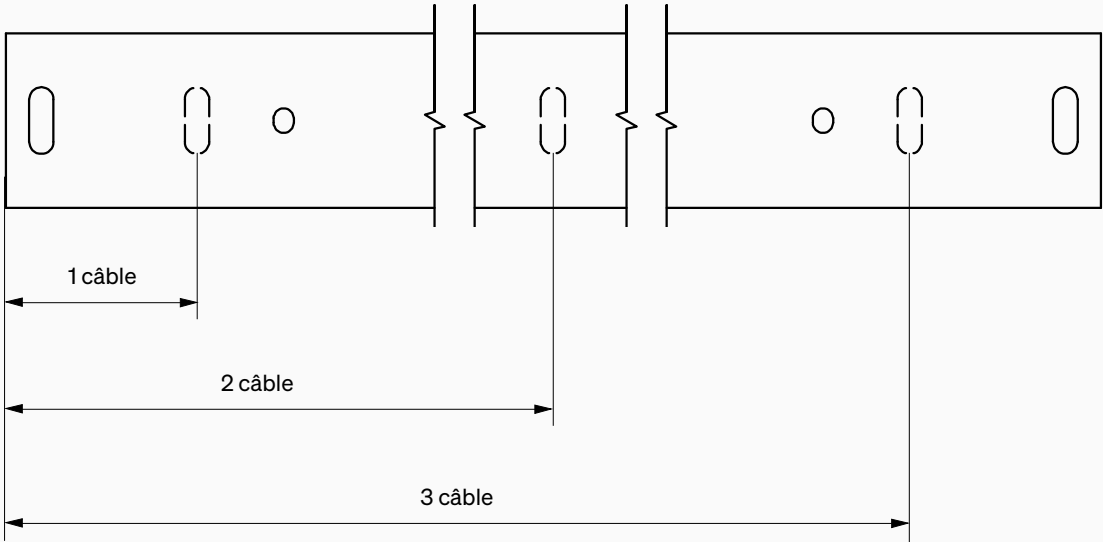
POSITION DU CÂBLE SUPPLÉMENTAIRE POUR LES STORES AVEC CÂBLE



DISTANCE STANDARD DES CÂBLES SUPPLÉMENTAIRES

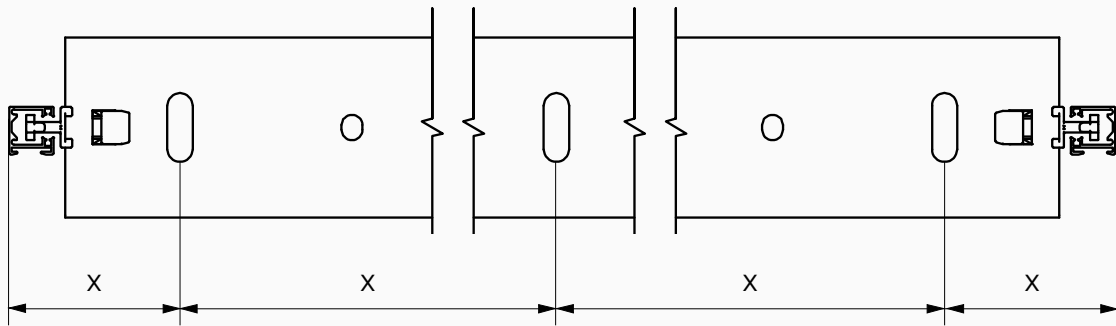
Nombre de câbles	Distance du câble (X)
1 câble	X = largeur du store / 2
2 câbles	X = largeur du store / 3
3 câbles	X = largeur du store / 4

Changement de la distance du câble supplémentaire



Si la valeur n'est pas saisie, le câble est placé selon le calcul standard conformément au tableau ci-dessus.
La distance du câble est saisie à partir du côté gauche de l'intérieur.

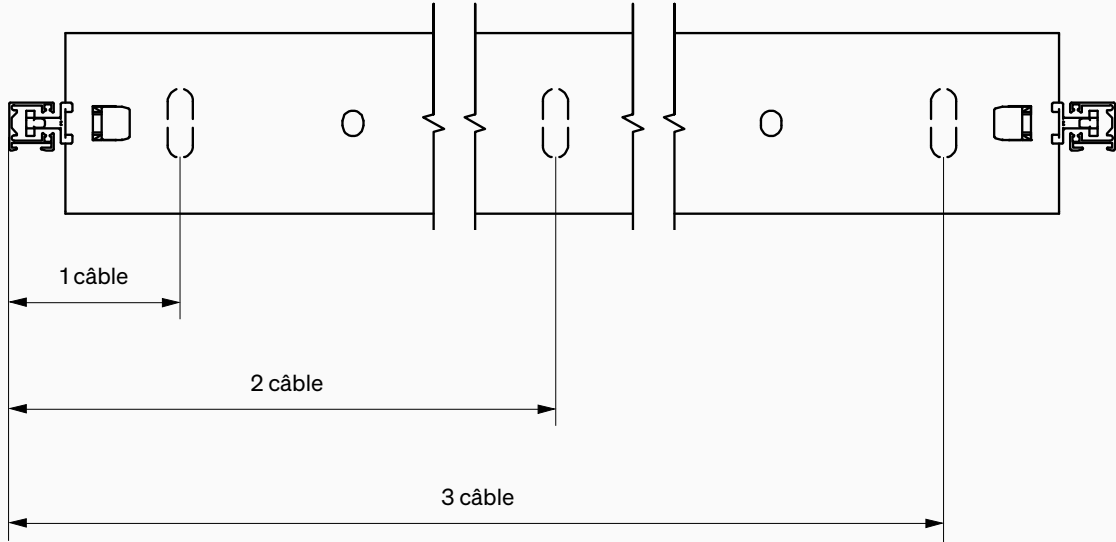
POSITION DU CÂBLE SUPPLÉMENTAIRE POUR LES STORES AVEC COULISSE



DISTANCE STANDARD DES CÂBLES SUPPLÉMENTAIRES

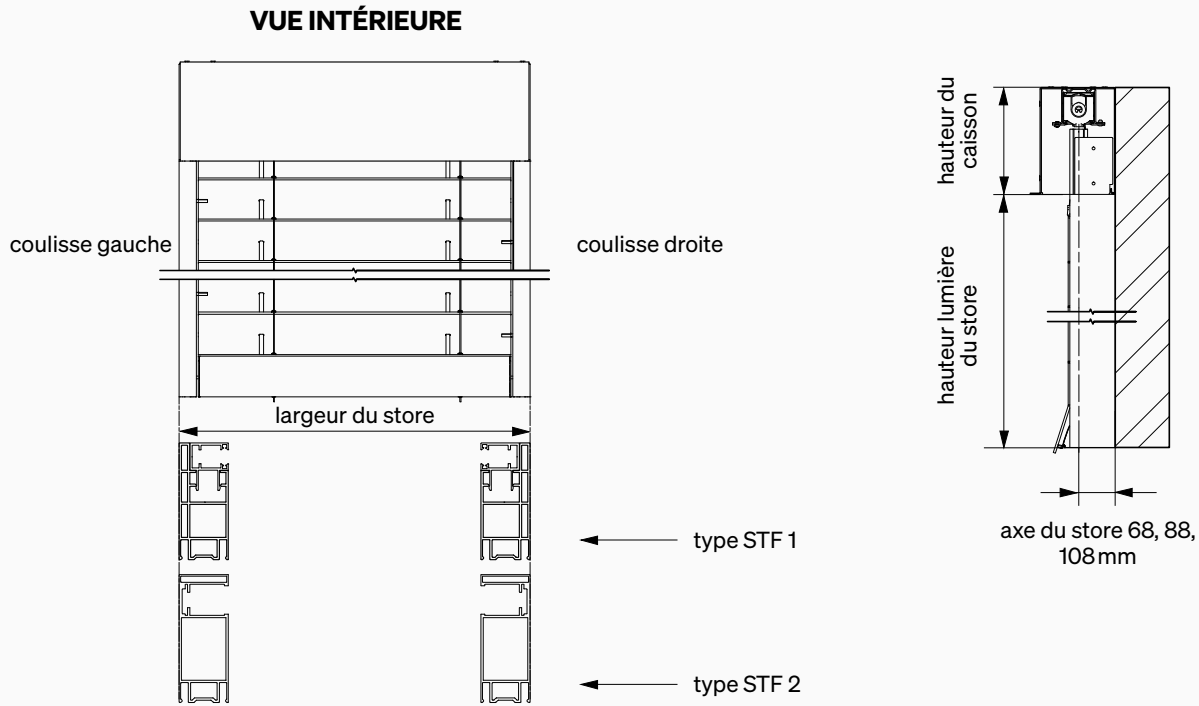
Nombre de câbles	Distance du câble (X)
1 câble	X = largeur du store / 2
2 câbles	X = largeur du store / 3
3 câbles	X = largeur du store / 4

Changement de la position du câble supplémentaire avec coulisse

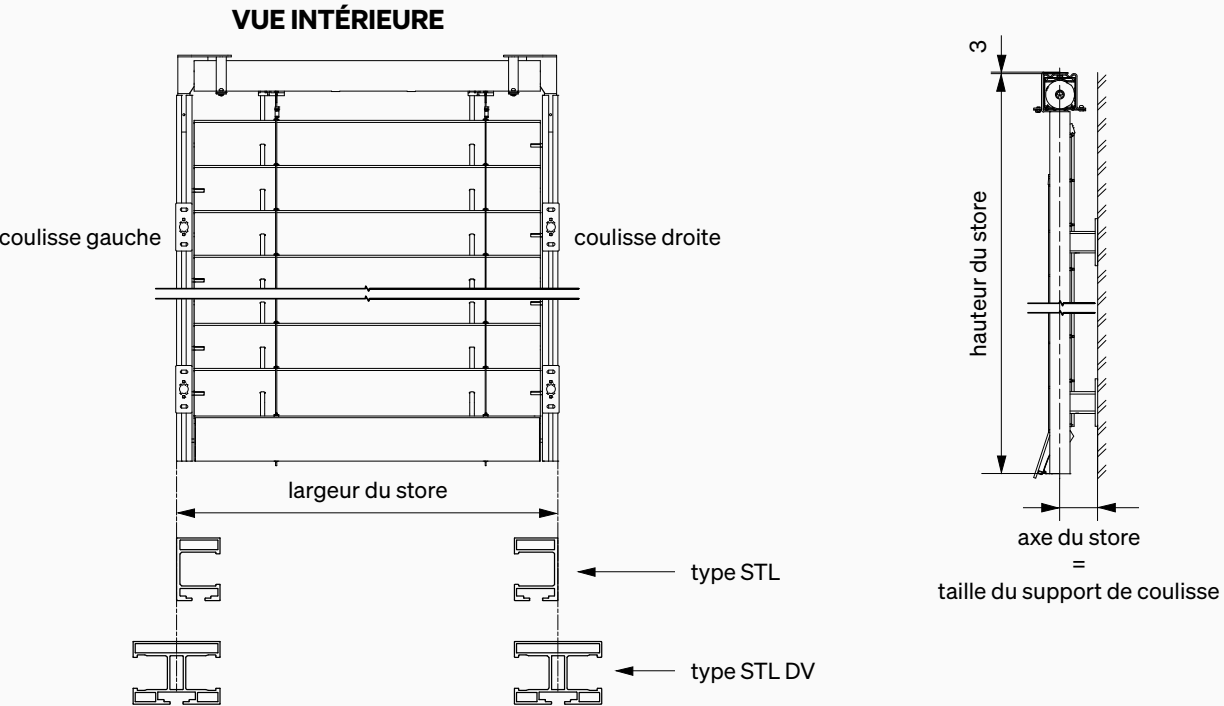


Si la valeur n'est pas saisie, le câble est placé selon le calcul standard conformément au tableau ci-dessus.
La distance du câble est saisie à partir du côté gauche de l'intérieur.

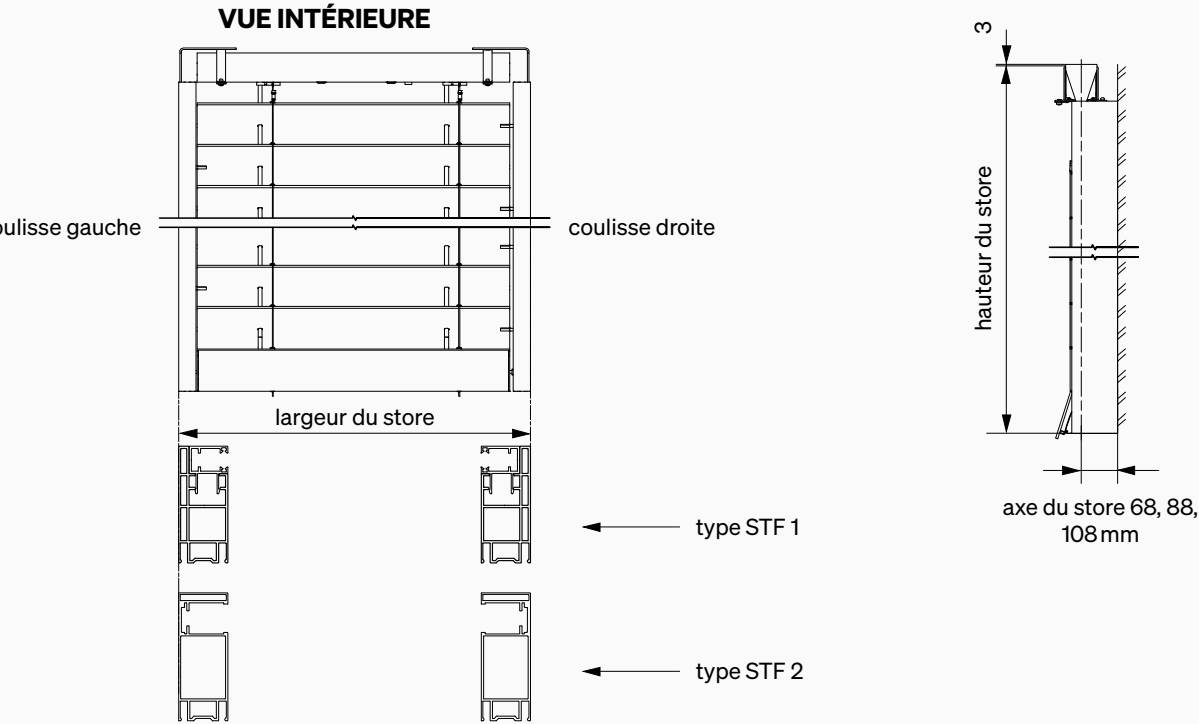
SYSTÈME autoportant STF avec lambrequin ou caisson encastré ISO-KASTL



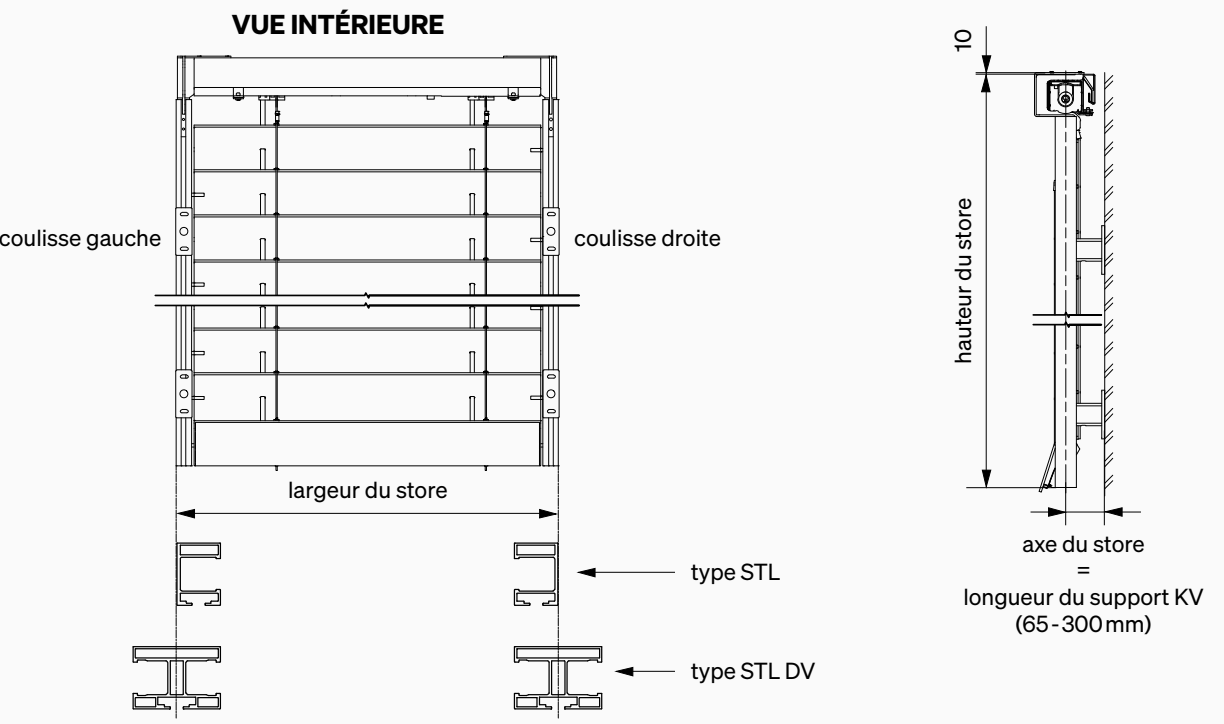
Système autoportant STL standard



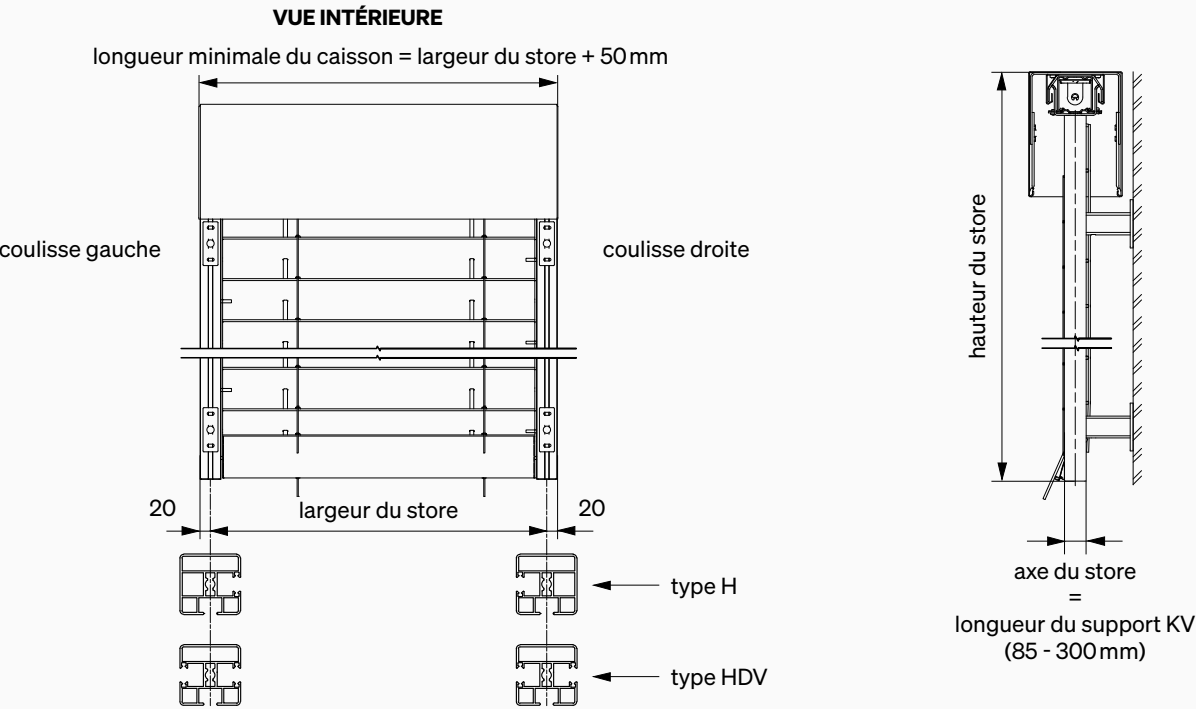
SYSTÈME autoportant STF sans caisson



Système autoportant STL renforcé

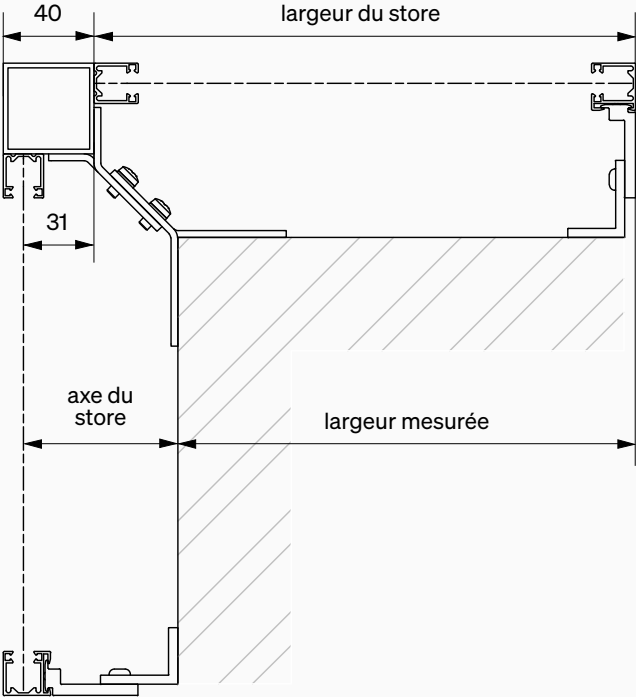


Système de façade



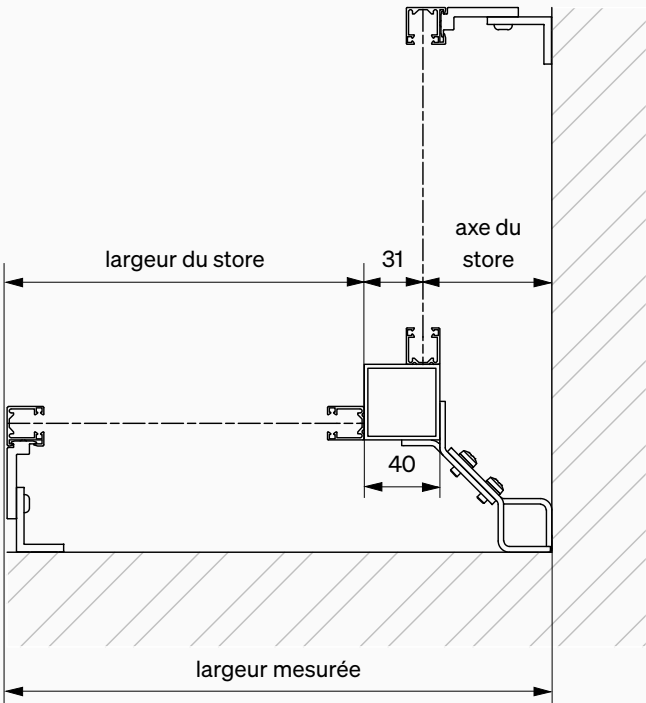
MESURAGE DES STORES D'ANGLE À L'EXTÉRIEUR ET À L'INTÉRIEUR

Angle extérieur



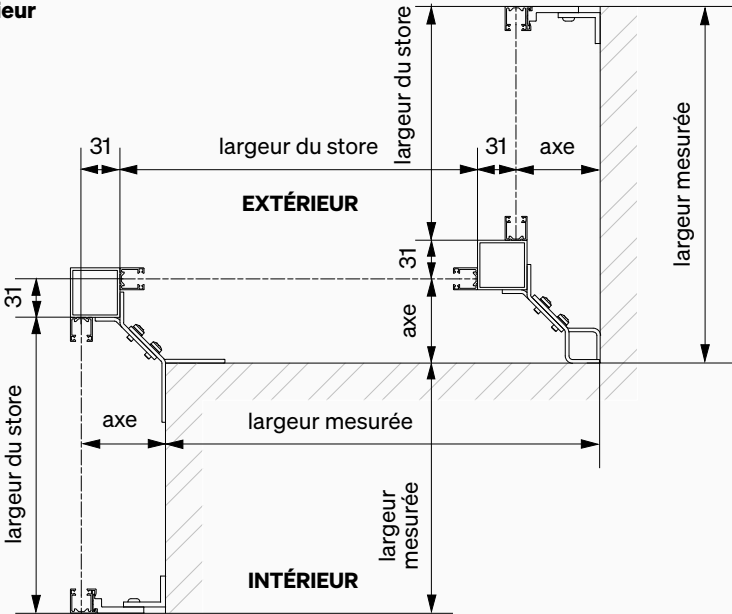
- largeur du store = largeur mesurée + axe du store - 31mm
- valable pour le calcul des dimensions des deux stores
- en cas d'axes de stores différents, nous recommandons de toujours consulter les paramètres des stores avec le fabricant (NEVA)
- les supports d'angle ne peuvent être utilisés que pour les stores ayant les mêmes axes

Angle intérieur



- largeur du store = largeur mesurée - axe du store - 31mm
- valable pour le calcul des dimensions des deux stores
- en cas d'axes de stores différents, nous recommandons de toujours consulter les paramètres des stores avec le fabricant (NEVA)
- les supports d'angle ne peuvent être utilisés que pour les stores ayant les mêmes axes

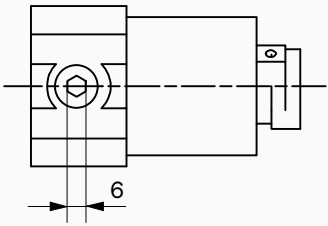
Angle extérieur et angle intérieur



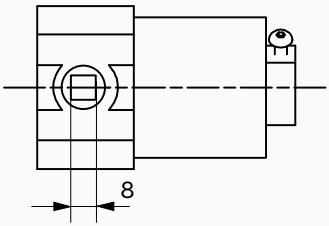
- largeur du store dans l'angle extérieur = largeur mesurée + axe du store - 31mm
- largeur du store dans l'angle intérieur = largeur mesurée - axe du store - 31mm
- largeur du store entre l'angle extérieur et l'angle intérieur = largeur mesurée du store - 62mm
- en cas d'axes de stores différents, nous recommandons de toujours consulter les paramètres des stores avec le fabricant (NEVA)
- les supports d'angle ne peuvent être utilisés que pour les stores ayant les mêmes axes

TREUILS

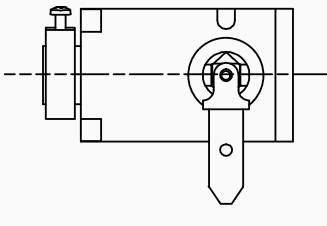
Treuil 6 mm, 6 bords



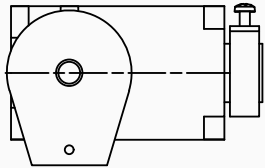
Treuil 8 mm, 4 bords



Treuil avec nez sans passage

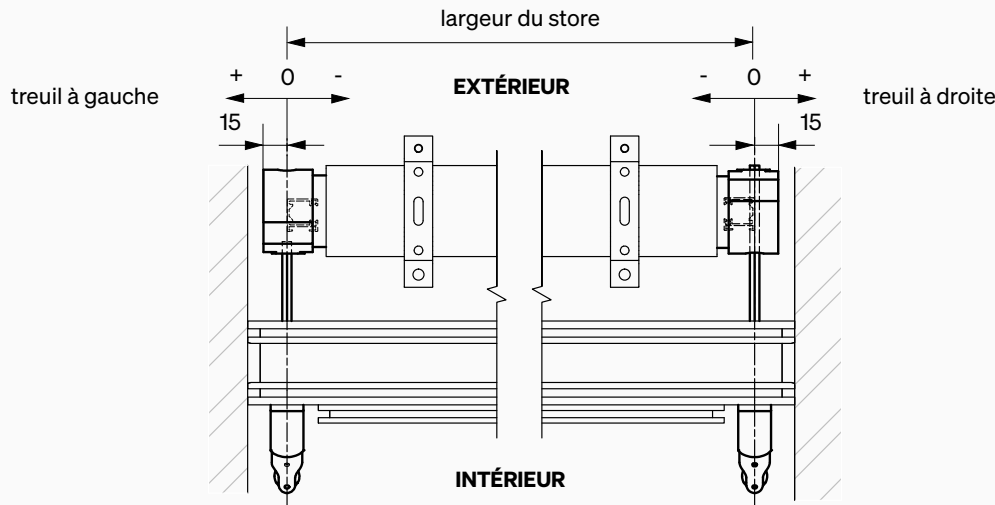


Cordon du treuil



— le passage pour le treuil de 6 mm, 6 bords ou 8 mm, 4 bords doit être suffisamment long pour passer jusqu'à l'extrémité de la section du treuil

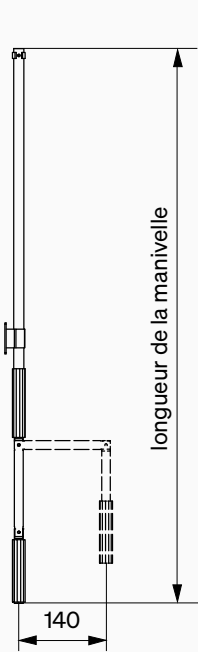
POSITIONNEMENT ET DÉPLACEMENT DU TREUIL



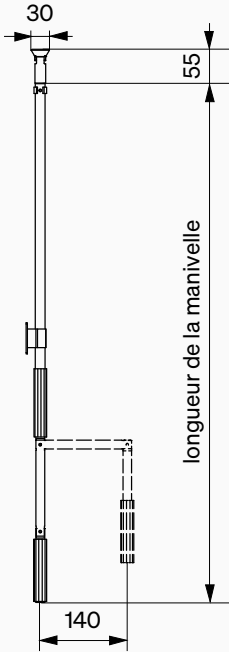
ATTENTION :
— pour le treuil de droite, le passage doit être prolongé jusqu'à la partie métallique du treuil
— la position du treuil D, G est déterminée lorsqu'elle est vue de l'intérieur
— le treuil en position 0 dépasse la largeur du store de 15 mm

MANIVELLES

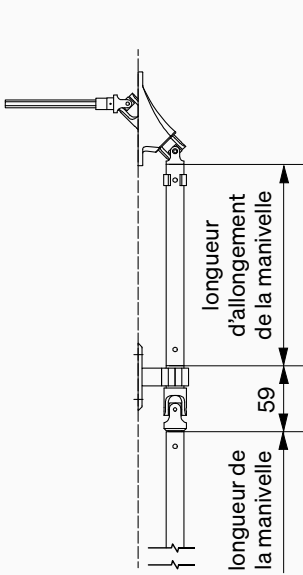
Manivelle standard



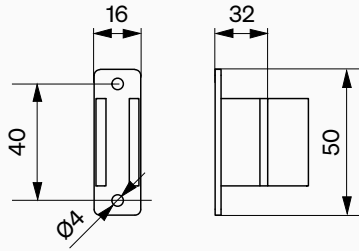
Manivelle amovible



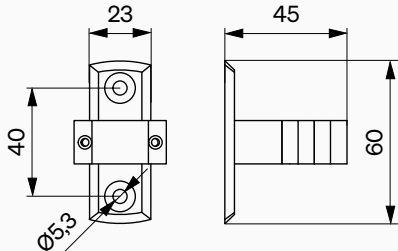
Joint de manivelle supplémentaire



Support de manivelle

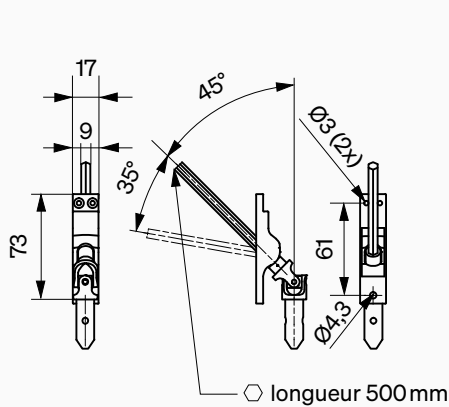


Support de joint supplémentaire

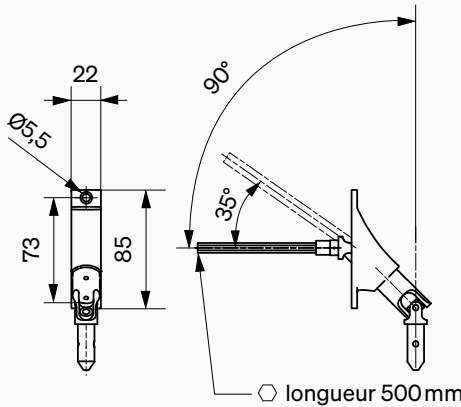


PASSAGES

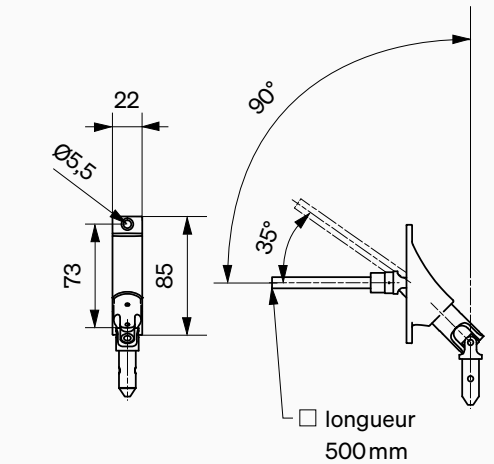
Passage de la manivelle à 45° (6mm, 6 bords)



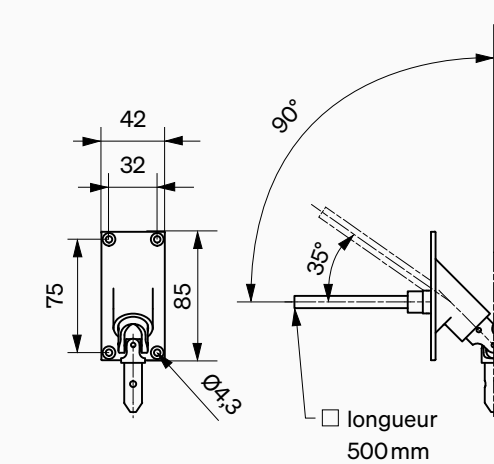
Passage de la manivelle à 90° (6mm, 6 bords)



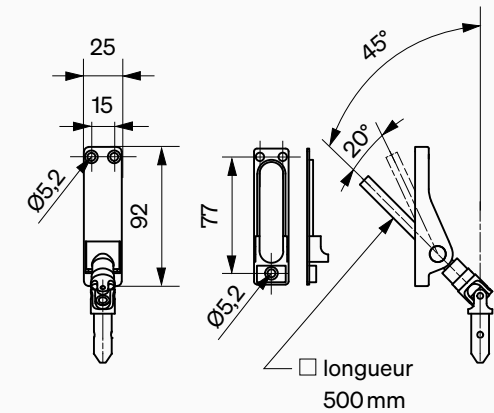
Passage de la manivelle 90° (8 mm, 4 bords)



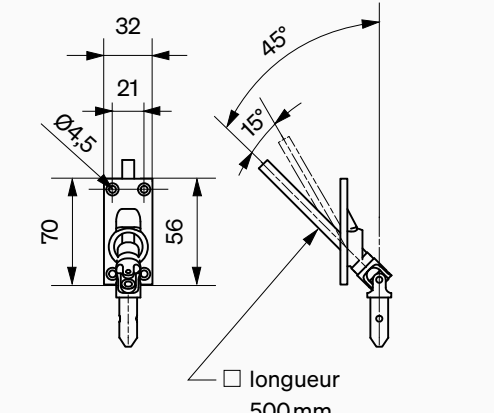
Passage de la manivelle 90° (8 mm, 4 bords) 42×85 mm



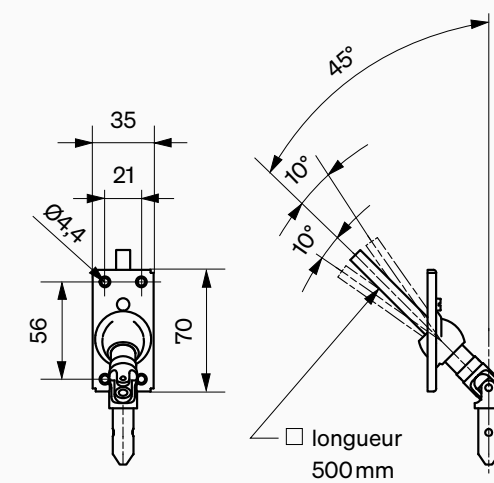
Passage de la manivelle 45° (8 mm, 4 bords en plastique) 25×90 mm



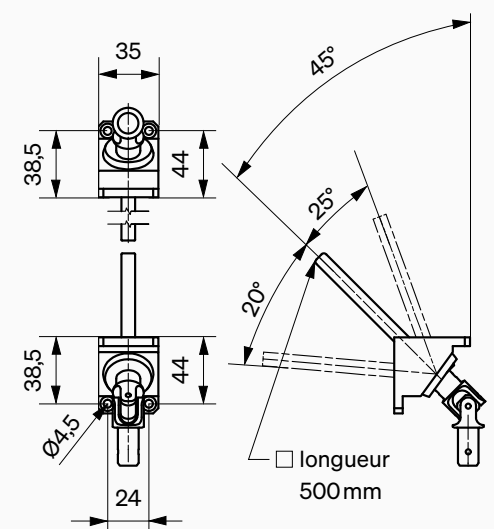
Passage de la manivelle 45° (8 mm, 4 bords en plastique) 32×70 mm



Passage de la manivelle 45° (8 mm, 4 bords inox) 35×70 mm

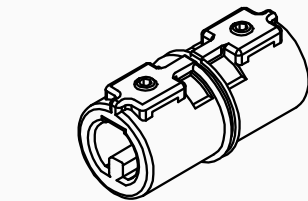


Passage de la manivelle d'angle (4 mm, 4 bords)

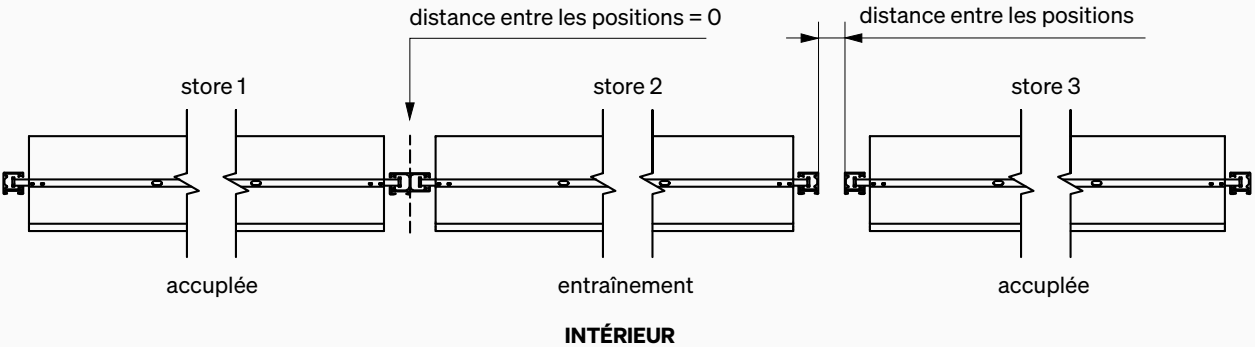
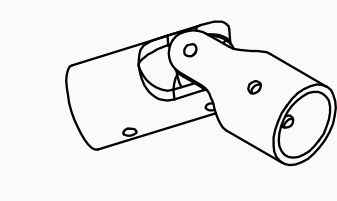


ACCOUPEMENTS ET SCHÉMA D'ACCOUPEMENT DES STORES

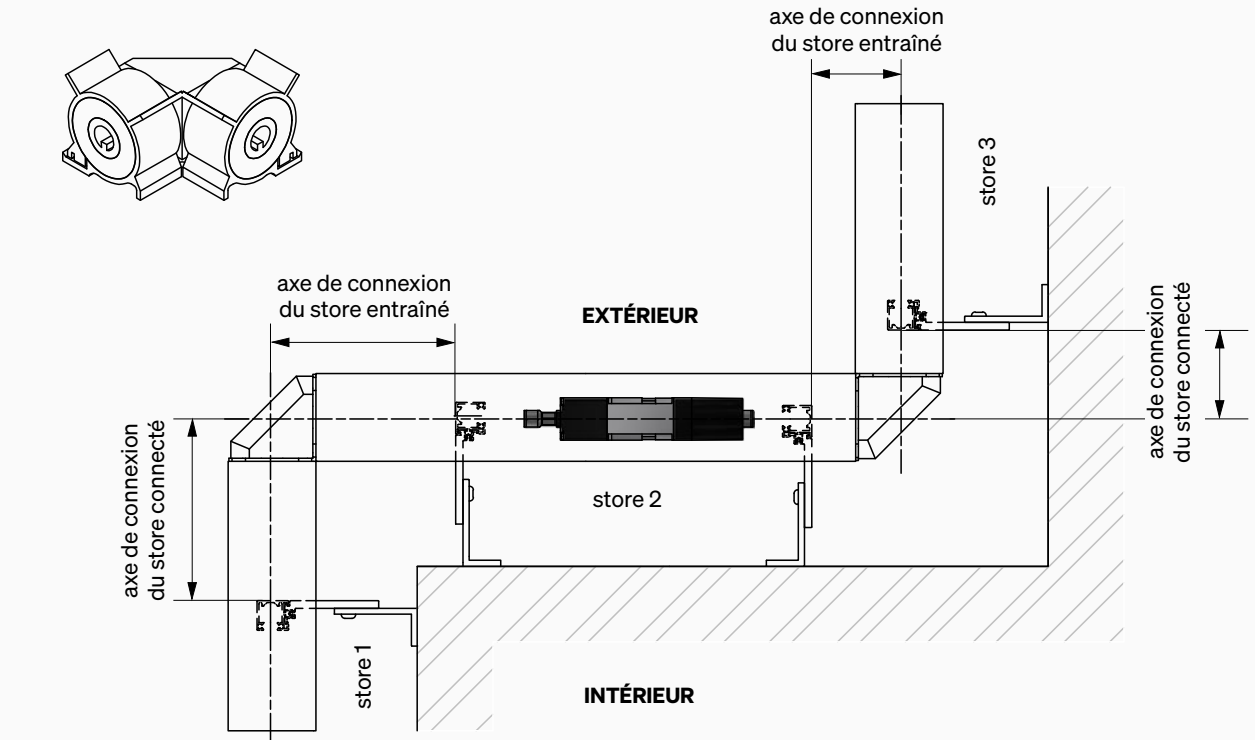
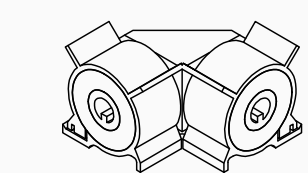
Accouplement droit



Accouplement à 45°



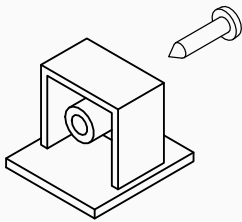
Accouplement d'angle 90°



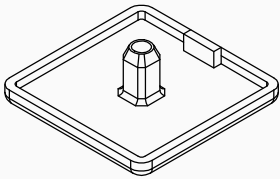
ATTENTION :
— l'axe de jonction est d'au moins 30mm

COMPOSANTS OPTIONNELS

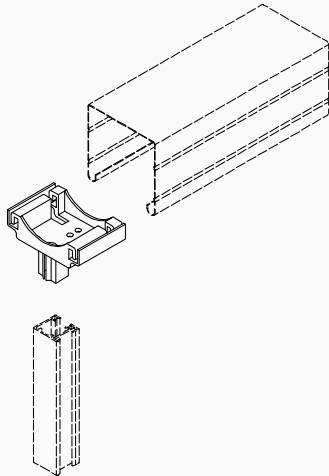
Extrémités de la coulisse pour les types S, SDV, SDV2, O, Z



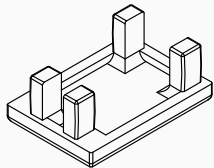
Extrémités de la coulisse pour les types H, HDV



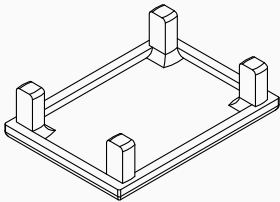
Support en plastique



Extrémités de la coulisse pour le type STL



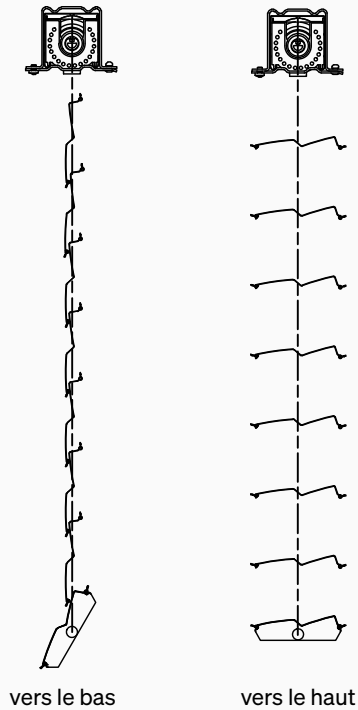
Extrémités de la coulisse pour le type STL DV



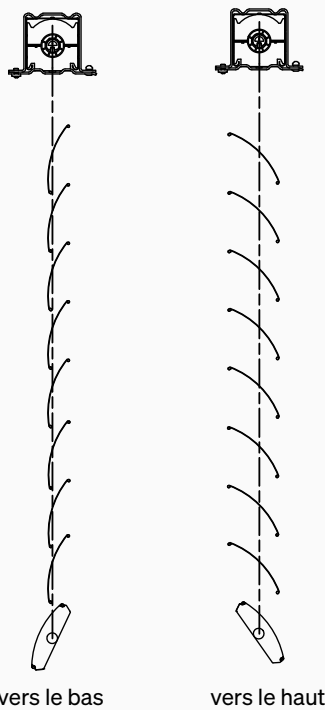
- ne sert pas de support de coulisse, mais uniquement d'aide pour un montage précis
- longueur du profilé supérieur = largeur du store

INCLINAISON DES LAMELLES

Stores S90, Z90, Z70 (simple face)

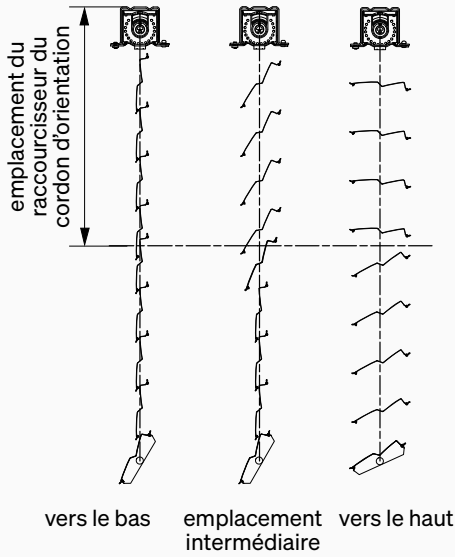


Stores C80, C65, F80 (double face)



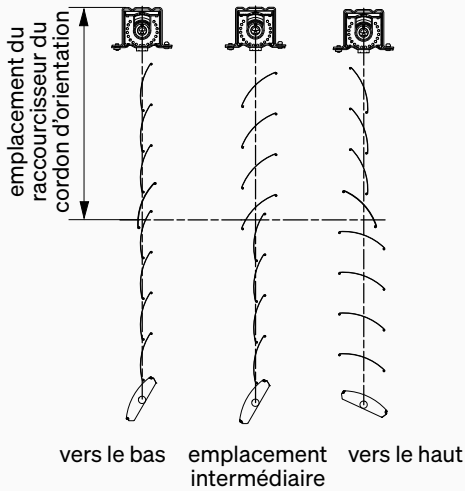
INCLINAISON SÉPARÉE DES LAMELLES (RACCOURCISSEUR DE CORDON D'ORIENTATION)

Stores S90, Z90



— impossible pour les stores Z70 et C65

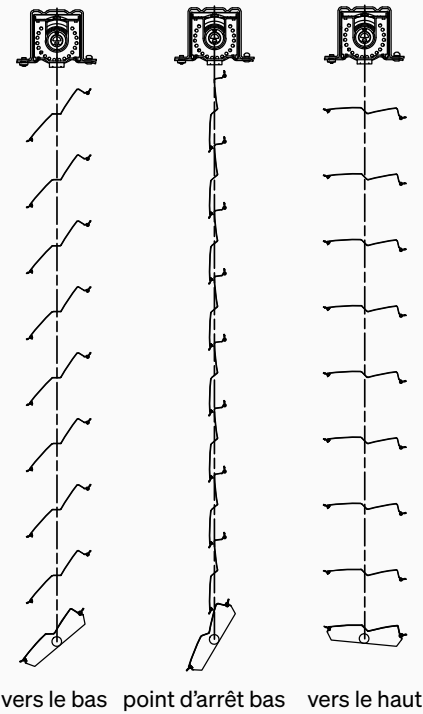
Stores C80, F80



Détail du montage du raccourcisseur de cordon d'orientation

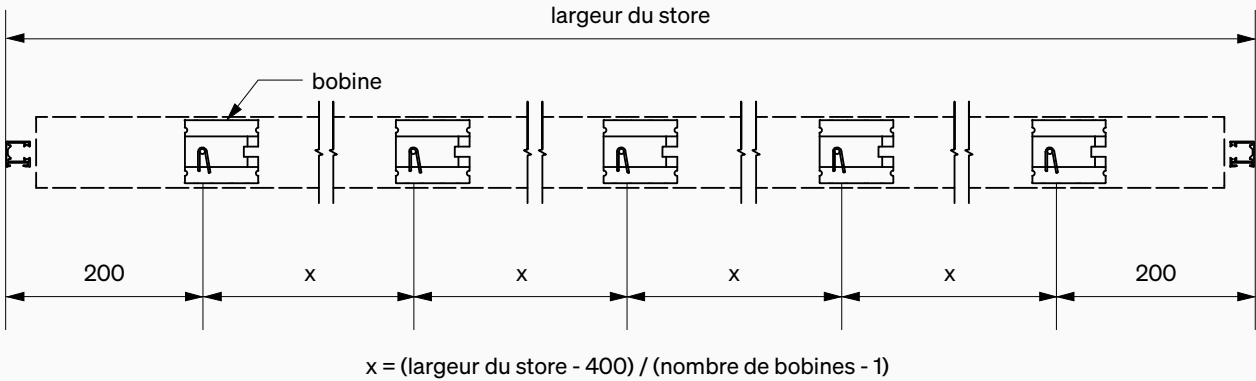


POSITION D'UTILISATION, BOBINE À 3 POSITIONS



- permet de baisser les stores en position ouverte
- si une bobine à 3 positions est utilisée, les lamelles peuvent être fermées ou inclinées dans toute la gamme standard uniquement dans le point d'arrêt bas
- les stores avec bobines à 3 positions doivent être équipés de moteurs spéciaux qui permettent la fonction de 2 points d'arrêt bas

EMPLACEMENT DES BOBINES



- la distance de la bobine est jusqu'à l'axe du ruban textile
- un store de 700 à 999 mm de large a la première bobine 150 mm → $x = (largeur\ du\ store - 300) / (nombre\ de\ bobines - 1)$
- la position du treuil peut affecter le déplacement des bobines

Nombre de bobines pour tous les types de stores

HAUTEUR	LARGEUR											
	mm	1000	1200	1300	1400	1700	1800	2000	2200	2300	2400	2800
	2500	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	4
	3000	2	2	2	3	3	3	3	3	4	4	4
	4000	2	2	3	3	3	3	3	4	4	4	4
	5000	3	3	3	3	3	4	4	4	4	5	5

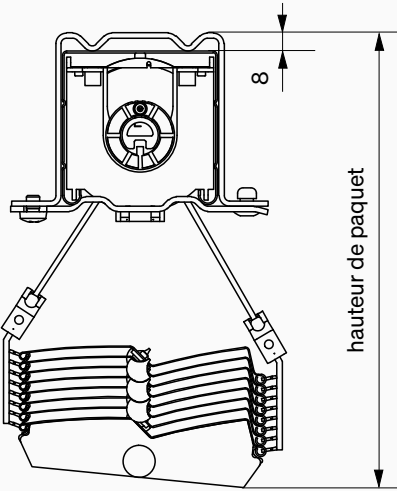
HAUTEUR	LARGEUR											
	mm	3 100	3 200	3 400	3 600	3 700	3 900	4 000	4 400	4 500	4 800	5 000
	2 500	4	4	4	5	5	5	5	5	6	6	6
	3 000	4	5	5	5	5	5	5	6	6	6	7
	4 000	5	5	5	5	6	6	7	7	7	8	8
	5 000	6	6	6	7	7	8	8	-	-	-	-

HAUTEUR DE PAQUET DU STORE

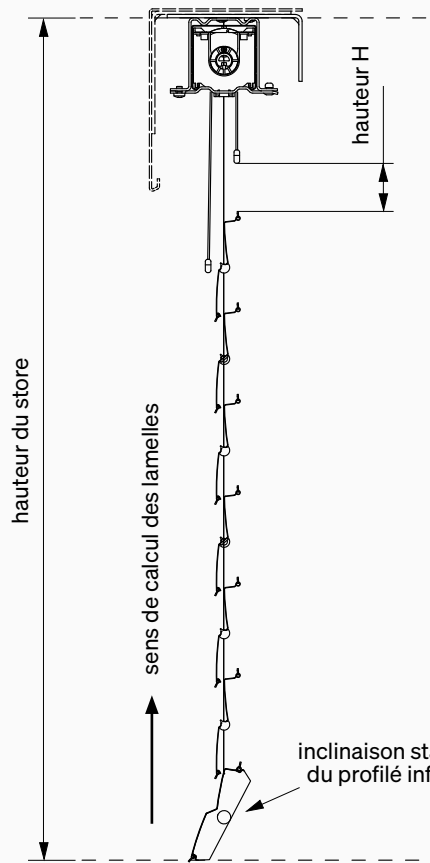
Hauteur totale du store en mm	S90, Z90	Z70	C80	C65	F80
500-1250	180*	200	190*	200	160*
1251-1500	190*	220	210	220	170*
1501-1750	200*	230	230	240	180*
1751-2000	210*	250	240	260	190
2001-2250	220*	270	250	280	200
2251-2500	240	280	270	300	210
2501-2750	250	300	280	320	220
2751-3000	260	320	300	340	230
3001-3250	280	340	320	360	240
3251-3500	290	350	330	380	250
3501-3750	300	370	350	400	260
3 751-4 000	310	390	360	420	260
4001-4250	330	410	380	440	—
4251-4500	340	420	400	460	—
4501-4750	350	440	410	480	—
4 751-5 000	360	460	430	500	—

ATTENTION :

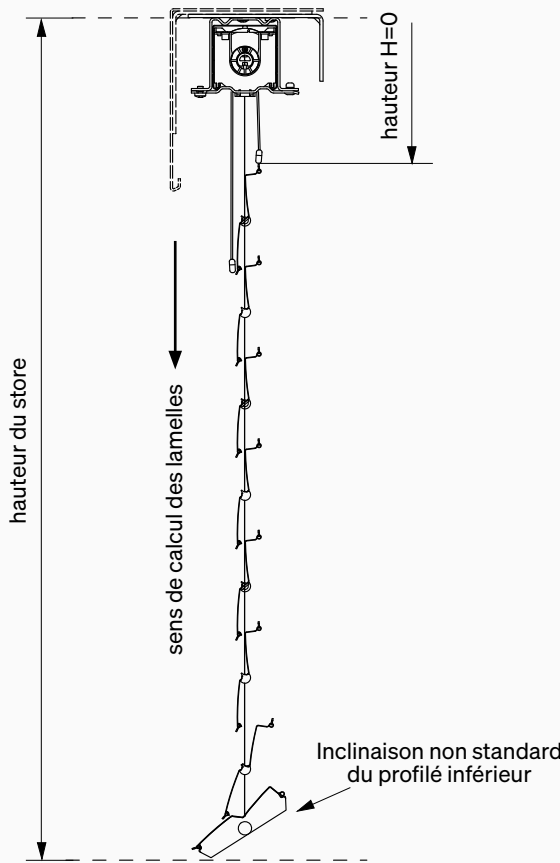
- Pour les valeurs marquées d'un *, lorsque le store est baissé en position fermée, il peut y avoir un espace entre le caisson et la première lamelle. Dans ce cas, nous recommandons la hauteur minimale du caisson S90, Z90 - 230 mm, C80 - 200 mm, F80 - 190 mm ou la saisie de la hauteur H=0 (voir image page 132, HAUTEUR H).



Hauteur H



Hauteur H=0



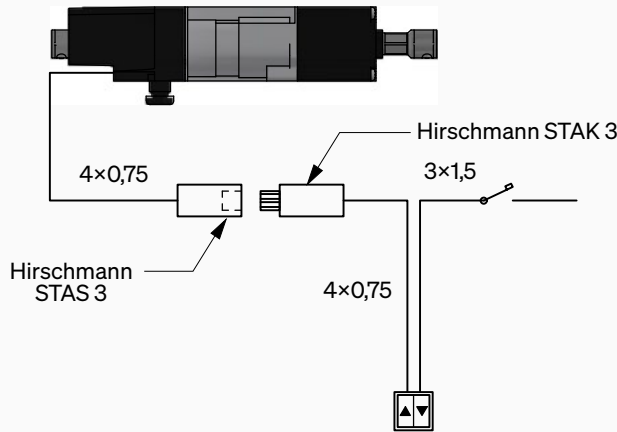
PARAMÈTRES TECHNIQUES

- la hauteur H est la distance entre le bord supérieur de la première lamelle et le joint de l'échelle, lorsque le store est entièrement tiré vers le bas et fermé
- la hauteur H est normalement calculée et réglée par le fabricant pour obtenir un effet d'ombrage maximal (toutes les lamelles étant complètement fermées) à la hauteur totale souhaitée du store. Pour ce faire, le nombre de lamelles du store est optimisé et la hauteur H correspondante est réglée
- la hauteur H est réglée en fonction du type de lamelles et de la hauteur du store
- le choix de la hauteur H=0 garantit qu'il n'y a pas d'espace entre le lambrequin (il faut choisir la hauteur de lambrequin recommandé, voir page 133) et la première lamelle
- dans le cas d'une entrée dans la hauteur supérieure H=0, une lamelle est ajoutée et il peut se produire une inclinaison non standard du profilé inférieur et des lamelles adjacentes peut se produire (voir Fig. Hauteur H=0)
- s'il y a un ensemble de stores multiples avec une hauteur de store différente, il est recommandé d'entrer H=0 afin que les lamelles du store soient à la même hauteur

- le paramétrage du moteur est indiqué dans la documentation du fabricant du moteur
- section minimale de conducteur 0,75 mm et section maximale de conducteur 1,5 mm
- les moteurs doivent être raccordés par une personne compétente disposant de l'autorisation appropriée dans le pays donné

Schéma de câblage du moteur de store standard avec commande locale

- la longueur standard du câble du moteur est de 500 mm
- interrupteur de mur standard du store



Câblage de Hirschmann STAK 3

N	conducteur nul	L1	phase - vers le haut
EP	conducteur de protection	L2	phase - vers le bas

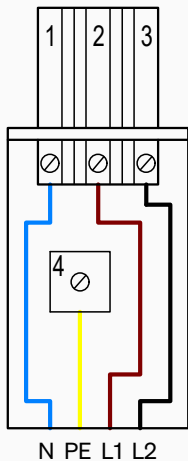
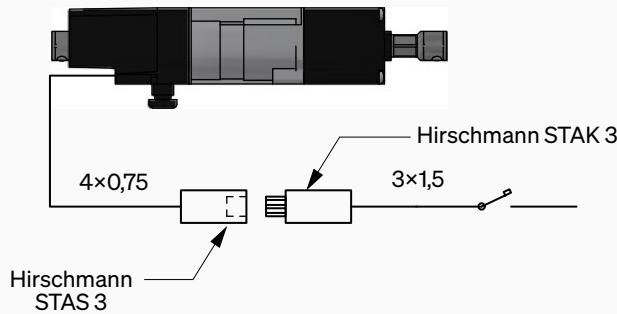


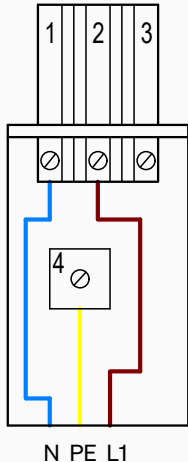
Schéma de câblage du moteur de store commandé à distance

- la longueur standard du câble du moteur est de 500 mm
- il est nécessaire de commander une télécommande ou une unité de commande pour SmartHome
- les moteurs télécommandés ne peuvent pas être connectés à l'interrupteur de commande des stores

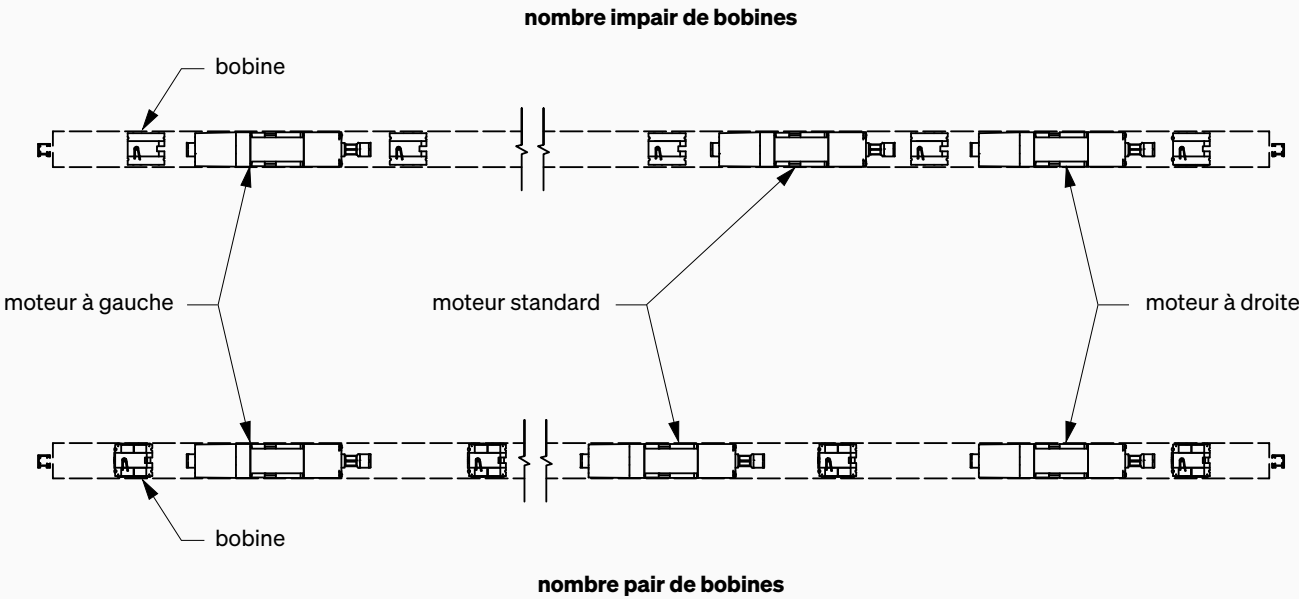


Câblage de Hirschmann STAK 3

N	conducteur nul	L1	phase
EP	conducteur de protection		



EMPLACEMENT DU MOTEUR



- vu de l'intérieur
- les moteurs de stores sont conçus comme des moteurs centraux
- par conséquent, nous recommandons de placer les moteurs au milieu du store
- les moteurs situés à l'extérieur du centre du store peuvent affecter le bon fonctionnement et la durée de vie du store et du moteur

CARACTÉRISTIQUES DES STORES EXTÉRIEURS

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PRODUIT

Les stores extérieurs entrent dans la catégorie des stores et volets extérieurs. Ils sont installés à l'extérieur des bâtiments ou d'autres ouvrages de construction. Ils offrent une protection contre la lumière directe du soleil et affectent ainsi directement les conditions lumineuses et thermiques à l'intérieur du mur.

En remontant/en baissant le store (en augmentant/en diminuant la surface couverte) et en inclinant les lamelles (en ouvrant/en fermant l'écran créé par le store), les utilisateurs peuvent réguler en douceur l'éclairage naturel des pièces à l'intérieur du mur.

Les stores extérieurs ne sont pas destinés à occulter et une certaine quantité de lumière peut passer à travers les stores. Le store extérieur n'est pas conçu pour empêcher l'entrée de personnes, la pénétration de balles ou l'explosion et n'assure pas l'isolation phonique.

En termes de bruit, aucune exigence spécifique ne s'applique à l'appareil.

Les stores extérieurs ne servent pas de barrière contre le vent.

DESCRIPTION DU PRODUIT

Les stores extérieurs se composent d'un profilé de support avec un système de mouvement, de lamelles, de coulisses, de supports de profilés supérieurs et de coulisses, de lambrequins ou de caissons de stores ISO-KASTL.

Le système de mouvement se compose d'un entraînement et de bobines interconnectées par un axe en alliage d'aluminium extrudé. Le tout est placé dans un profilé supérieur de support en tôle d'acier galvanisé ou en alliage d'aluminium extrudé.

L'entraînement peut être manuel à l'aide d'une manivelle ou d'un cordon ou motorisé. Les moteurs utilisés sont monophasés avec des caractéristiques de 230 V / 50 Hz ; 110 V / 60 Hz et une puissance allant jusqu'à 250 W.

Les bobines sont en plastique PBT (polybutylène téréphtalate) et sont dotées de cordons d'orientation et de bandes de support pour actionner les lamelles. Les cordons d'orientation et les rubans sont fabriqués à partir de fibres textiles et de kevlar.

Les lamelles sont de différentes largeurs, formes et couleurs et sont fabriquées en tôle d'alliage d'aluminium peinte.

Certains types de lamelles sont équipés de joints en caoutchouc sur les bords.

Le profilé supérieur avec système de mouvement et lamelles est fixé au bâtiment ou à un autre ouvrage de construction à l'aide des supports de profilés supérieurs. Ceux-ci sont fabriqués par pliage ou pressage à partir de bandes d'acier.

Le guidage et la stabilité des lamelles de stores sont assurés au moyen de coulisses, de câbles en acier ou de leurs combinaisons. Un type particulier de coulisse est représenté par l'ISO-PANEL, dont la coulisse est placée dans un panneau en granulat de PET recyclé.

Les coulisses et les câbles en acier sont fixés au mur ou à un autre ouvrage de construction au moyen de supports. Les coulisses, les supports de coulisse et les câbles sont fabriqués par extrusion à partir d'alliages d'aluminium.

Pour couvrir et protéger les lamelles des stores baissés, on utilise des lambrequins ou des caissons encastrés ISO-KASTL.

Les lambrequins sont produits dans diverses variantes de forme, de taille et de couleur par pliage, soudage ou rivetage à partir de tôles en alliage d'aluminium.Le caisson ISO-KASTL, fabriqué en Purenit (matériau à base de mousse de polyuréthane dur PIR), est ancré au mur à l'aide de supports en acier.

Dans le cas de stores autoportants, la partie de support des stores est représentée par des coulisses qui sont montées directement ou avec des supports sur l'élément de support du mur.

Certains types de stores autoportants peuvent être complétés par une moustiquaire enroulable intégrée qui protège l'intérieur des insectes.

La moustiquaire enroulable se compose d'un système de mouvement, d'une barre de commande, de coulisses et de brosses d'étanchéité.

Le système de mouvement se compose d'un ressort d'enroulement, d'un axe avec moustiquaire enroulable et d'un frein à ressort. Tout est intégré dans le lambrequin du store extérieur.

Le ressort d'enroulement et le frein à ressort sont fabriqués par enroulement à partir de fil d'acier. La moustiquaire est en fibre de verre, est revêtue de plastique PVC et est enroulée sur un axe en alliage d'aluminium extrudé.

Le guidage de la moustiquaire est assuré par des profilés extrudés en alliage d'aluminium.

L'étanchéité de la moustiquaire dans les coulisses ou par rapport au mur est réalisée à l'aide de joints à brosse. Ils sont en polypropylène et en nylon.

Toutes les pièces en plastique telles que les embouts, les fins de course mécaniques, les coulisseaux de guidage ou les mécanismes de fermeture sont en PVC (polychlorure de vinyle) ou en PBT (polybutylène téréphtalate).

CARACTÉRISTIQUES SÉLECTIONNÉES DU PRODUIT

Le store extérieur, fabriqué conformément aux exigences de la norme EN 13659, est conforme à toutes les dispositions pertinentes des réglementations de la Communauté européenne, des réglementations gouvernementales et des normes auxquelles il correspond et porte le marquage CE conformément à ces réglementations.

RÉSISTANCE AU VENT

La résistance des stores externes en fonction du type et de la taille du store externe est indiquée dans le tableau à la page 136-138. La valeur de résistance de chaque store est indiquée sur l'étiquette de marquage CE.

Définition des classes de résistance au vent conformément à l'échelle de Beaufort

Degré de résistance selon l'échelle de Beaufort	Classe de résistance au vent	Vitesse du vent (km/h)	Type de vent	Caractéristique du vent
0	0	0 à 1	calme	La fumée monte verticalement.
1	0	2 à 5	très légère brise	La fumée indique la direction du vent, les girouettes ne s'orientent pas.
2	0	6 à 11	légère brise	On sent le vent sur le visage, les feuilles s'agitent, les girouettes s'orientent.
3	0	12 à 19	vent faible	Les drapeaux flottent au vent, les feuilles sont sans cesse en mouvement.
4	1	20 à 28	vent léger	Les poussières s'envolent, les petites branches plient.
5	2	29 à 38	vent frais	Le tronc des arbustes et arbrisseaux en feuilles balance, la cime de tous les axes est agitée.
6	3	39 à 49	vent fort	Les branches de large diamètre s'agitent, les parapluies sont susceptibles de se retourner.
7	4	50 à 61	vent violent	Tous les axes balancent, la marche contre le vent peut devenir difficile.
8	5	62 à 74	vent violent	Les branches sont susceptibles de casser, la marche contre le vent est très difficile, voire impossible.
9	6	75 à 88	tempête	Le vent peut légèrement endommager les murs.
10	–	89 à 102	forte tempête	Dégâts importants aux murs, les toits sont susceptibles de s'envoler, certains axes peuvent se déraciner.
11	–	103 à 117	violente tempête	Ravages étendus et importants.
12	–	sup. à 118	ouragan	Dégâts très importants de l'ordre de la catastrophe naturelle.

Résistance au vent - coulisses

Hauteur maximale jusqu'à 5 000 mm

	0-1 000		1 001-2 000		2 001-3 000		3 001-4 000		4 001-4 500		4 501-5 000		
	EN 13 659 (+A1)	Beaufort	EN 13 659 (+A1)	Beaufort	EN 13 659 (+A1)	Beaufort	EN 13 659 (+A1)	Beaufort	EN 13 659 (+A1)	Beaufort	EN 13 659 (+A1)	Beaufort	
S90	Classe	6	9	5	8	4	7	3	6	2	5	1	4
	Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 88		≤ 74		≤ 61		≤ 49		≤ 38		≤ 28	
	Surface max. (m²)	5,0		10,0		15,0		20,0		20,0		20,0	
	Hauteur max. (mm)	5 000		5 000		5 000		5 000		4 400		4 000	
Z90	Classe	6	9	5	8	4	7	3	6	2	5	1	4
	Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 88		≤ 74		≤ 61		≤ 49		≤ 38		≤ 28	
	Surface max. (m²)	5,0		10,0		15,0		20,0		20,0		20,0	
	Hauteur max. (mm)	5 000		5 000		5 000		5 000		4 400		4 000	
Z90*	Classe	6	9	6	8	5	7	4	6	3	5	2	4
	Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 88		≤ 74		≤ 61		≤ 49		≤ 38		≤ 28	
	Surface max. (m²)	5,0		10,0		15,0		20,0		20,0		20,0	
	Hauteur max. (mm)	5 000		5 000		5 000		5 000		4 400		4 000	
Z70	Classe	6	9	5	8	4	7	3	6	2	5	1	4
	Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 88		≤ 74		≤ 61		≤ 49		≤ 38		≤ 28	
	Surface max. (m²)	5,0		10,0		15,0		20,0		20,0		20,0	
	Hauteur max. (mm)	5 000		5 000		5 000		5 000		4 400		4 000	
C80	Classe	5	8	4	7	3	6	2	5	1	4	(0)	3
	Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 74		≤ 61		≤ 49		≤ 38		≤ 28		≤ 19	
	Surface max. (m²)	5,0		10,0		15,0		20,0		20,0		20,0	
	Hauteur max. (mm)	5 000		5 000		5 000		5 000		4 400		4 000	
C65	Classe	5	8	4	7	3	6	2	5	1	4	(0)	3
	Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 74		≤ 61		≤ 49		≤ 38		≤ 28		≤ 19	
	Surface max. (m²)	5,0		10,0		15,0		20,0		20,0		20,0	
	Hauteur max. (mm)	5 000		5 000		5 000		5 000		4 400		4 000	
F80	Classe	4	7	3	6	2	5	1	4	(0)	3	(0)	2
	Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 61		≤ 49		≤ 38		≤ 28		≤ 19		≤ 11	
	Surface max. (m²)	4,0		8,0		12,0		16,0		18,0		20,0	
	Hauteur max. (mm)	4 000		4 000		4 000		4 000		4 000		4 000	

* Embouts des lamelles de chaque côté.

Résistance au vent - combinaison câble, câble/coulisse

Hauteur max. 2 500 mm

	0-800		801-2 000		2 001-3 500		3 501-4 000		
	EN 13 659 (+A1)	Beaufort	EN 13 659 (+A1)	Beaufort	EN 13 659 (+A1)	Beaufort	EN 13 659 (+A1)	Beaufort	
Z90	Classe	3	6	2	5	1	4	(0)	3
	Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 49		≤ 38		≤ 28		≤ 19	
	Surface max. (m²)	2,0		5,0		7,5		10,0	
	Hauteur max. (mm)	2 500		2 500		2 500		2 500	
Z70	Classe	3	6	2	5	1	4	(0)	3
	Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 49		≤ 38		≤ 28		≤ 19	
	Surface max. (m²)	2,0		5,0		7,5		10,0	
	Hauteur max. (mm)	2 500		2 500		2 500		2 500	
C80	Classe	3	6	2	5	1	4	(0)	3
	Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 49		≤ 38		≤ 28		≤ 19	
	Surface max. (m²)	2,0		5,0		7,5		10,0	
	Hauteur max. (mm)	2 500		2 500		2 500		2 500	
C65	Classe	3	6	2	5	1	4	(0)	3
	Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 49		≤ 38		≤ 28		≤ 19	
	Surface max. (m²)	2,0		5,0		7,5		10,0	
	Hauteur max. (mm)	2 500		2 500		2 500		2 500	
F80	Classe	2	5	1	4	(0)			
	Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 38		≤ 28		≤ 19		≤ 11	
	Surface max. (m²)	2,0		5,0		8,75		10,0	
	Hauteur max. (mm)	2 500		2 500		2 500		2 500	

Résistance au vent - combinaison câble, câble/coulisse

Hauteur 2 501 - 4 000 mm

	0-800		801-2 000		2 001-3 500		3 501-4 000	
	EN 13 659 (+A1)	Beaufort	EN 13 659 (+A1)	Beaufort	EN 13 659 (+A1)	Beaufort	EN 13 659 (+A1)	Beaufort
Z90								
Classe	2	5	1	4	(0)	3	(0)	2
Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 38		≤ 28		≤ 19		≤ 11	
Surface max. (m²)	3,2		8,0		12,0		16,0	
Hauteur max. (mm)	2 501 - 4 000		2 501 - 4 000		2 501 - 4 000		2 501 - 4 000	
Z70								
Classe	2	5	1	4	(0)	3	(0)	2
Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 38		≤ 28		≤ 19		≤ 11	
Surface max. (m²)	3,2		8,0		12,0		16,0	
Hauteur max. (mm)	2 501 - 4 000		2 501 - 4 000		2 501 - 4 000		2 501 - 4 000	
C80								
Classe	2	5	1	4	(0)	3	(0)	2
Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 38		≤ 28		≤ 19		≤ 11	
Surface max. (m²)	3,2		8,0		12,0		16,0	
Hauteur max. (mm)	2 501 - 4 000		2 501 - 4 000		2 501 - 4 000		2 501 - 4 000	
C65								
Classe	2	5	1	4	(0)	3	(0)	2
Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 38		≤ 28		≤ 19		≤ 11	
Surface max. (m²)	3,2		8,0		12,0		16,0	
Hauteur max. (mm)	2 501 - 4 000		2 501 - 4 000		2 501 - 4 000		2 501 - 4 000	
F80								
Classe	1	4	(0)	3	(0)	2	(0)	1
Vitesse max. du vent (km/h)	≤ 38		≤ 28		≤ 19		≤ 11	
Surface max. (m²)	3,2		8,0		12,0		16,0	
Hauteur max. (mm)	2 501 - 4 000		2 501 - 4 000		2 501 - 4 000		2 501 - 4 000	

Nous déconseillons l’utilisation de stores pour l’installation extérieure, les balcons, les pergolas, etc.

RÉSISTANCE DES ÉLÉMENTS NON RÉTRACTABLES AUX CHARGES DE PRESSION

Toutes les parties fixes du store extérieur, c’est-à-dire les parties qui ne peuvent pas être étendues (par exemple, les lambrequins, les coulisses, etc.), lorsque le store est en position complètement rétractée, sont conçues pour résister à une pression de 800 Pa.

CLASSE DE FORCE DE COMMANDE POUR STORES EXTÉRIEURS À COMMANDE MANUELLE

Les stores extérieurs à commande manuelle sont classés selon la norme EN 13659 en classe 1. La force de commande pour les stores extérieurs à manivelle ne dépasse pas 30 N. La force de commande pour les stores extérieurs à cordon ne dépasse pas 90 N.

CLASSE DE DURABILITÉ

Les stores extérieurs sont classés selon la norme EN 13659 en classe de durabilité 3. La classe de durée de conservation 3 correspond à au moins 14 ans d'utilisation à 2 cycles par jour.

RÉSISTANCE THERMIQUE SUPPLÉMENTAIRE ΔR

La résistance thermique supplémentaire pour tous les types de stores correspond à la valeur ΔR= 0,08 K.m²/W.

FACTEUR TOTAL DE TRANSMISSION DE L'ÉNERGIE SOLAIRE g_{tot}

Le facteur total de transmission de l’énergie solaire est indiqué dans le tableau et est déterminé pour les groupes de couleurs de base clair/moyen/foncé.

Les couleurs sont définies en fonction du facteur d'absorption α (voir EN 13659) :
— lumière du groupe de couleurs, où α < 0,5 : blanc, blanc cassé, jaune, orange, rouge clair
— groupe de couleurs moyen, où 0,5 ≤ α < 0,8 : gris, rouge foncé, vert clair, brun clair, bleu clair
— groupe de couleurs foncé, où α ≥ 0,8 : bleu, vert, marron, noir
Le vitrage de type C selon la norme EN 14501 a été utilisé pour calculer le facteur solaire g_{tot}.

	g _{tot}		
	Couleur claire	Couleur moyenne	Couleur foncée
Stores extérieurs baissés et fermés	0,037	0,055	0,086
Stores extérieurs baissés et ouverts à 45°	0,107	0,104	0,097

SÉCURITÉ

Sécurité électrique, classe de protection contre les chocs électriques

Les entraînements électriques sont conformes à la norme EN 60335-2-97. Protection contre les chocs électriques : classe I. (230 V AC).

RÉSISTANCE À LA CORROSION

Résistance à la corrosion des pièces métalliques : classe de résistance min. C2.

TRAITEMENT DE SURFACE DES MATÉRIAUX MÉTALLIQUES UTILISÉS

Peinture (pièces en alliage aluminium-acier)

Nous utilisons des revêtements en poudre polyester de façade conçus pour être utilisés sur les pièces en aluminium de construction et en acier galvanisé. L'évaluation qualitative des pièces peintes est faite selon la norme GSB standard ou Qualicoat Class 1. L'épaisseur standard du revêtement est comprise entre 50 et 120 µm.

ATTENTION :

— pour différents lots de production de peintures, les écarts de teinte ou d’effet ne peuvent pas être complètement évités sur les surfaces peintes

Galvanisation (pièces en acier)

Nous utilisons un revêtement à exclusion électrochimique selon ČSN EN 2081 - Fe/Zn 10-12//B/Tx (revêtement de zinc à exclusion électrochimique d'une épaisseur de 10 à 12 µm sur du fer ou de l'acier avec un revêtement de conversion de chromate incolore, l'agent d'étanchéité peut ou non être utilisé) ou revêtement de zinc à exclusion électrochimique ČSN EN 2081 - Fe/Zn 10-12//C/T2nL (revêtement de zinc à exclusion électrochimique d'une épaisseur de 10 à 12 µm sur du fer ou de l'acier avec un revêtement de conversion de chromate arc-en-ciel et avec un agent d'étanchéité sans lubrifiant intégré).

Galvanisation à chaud (pièces en acier)

Galvanisation à chaud selon ČSN EN 10346 - Z200 MAC.
Revêtement par trempage à chaud dans du zinc avec un poids de revêtement de 200 g/m² (épaisseur de revêtement 10 - 20 µm) avec un revêtement avec une petite fleur de zinc (M), la qualité de surface habituelle (A) et la passivation chimique de surface (C).

ATTENTION :

- respectez la distance et l'angle de vision prescrits lors de l'inspection visuelle des pièces traitées en surface
- la distance d'observation pour les pièces extérieures est de 3 m, l'angle d'observation est perpendiculaire à la surface

TOLÉRANCE DES DIMENSIONS DE BASE DU STORE

Largeur du store

largeur du store : ± 2 mm

Longueur des lamelles

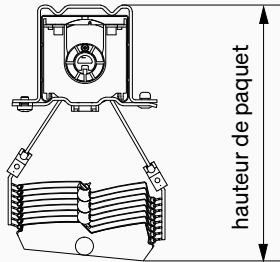
longueur des lamelles ≤ 2 000 mm : ± 0,5 mm
longueur des lamelles > 2 000 mm : ± 0,75 mm

Hauteur du store

à l'état complètement remonté et fermé : ± 10 mm

Hauteur de paquet

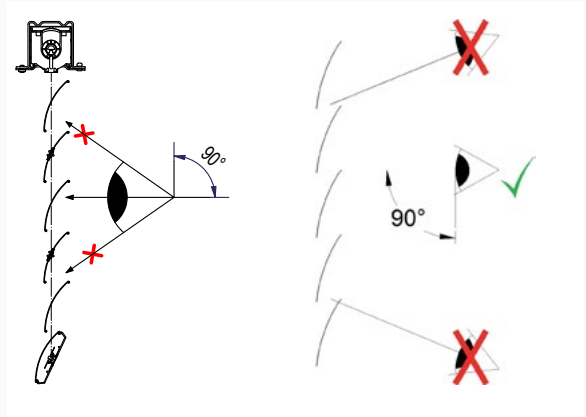
planéité de paquet : ± 10 mm



AUTRES TOLÉRANCES LIÉES À LA FONCTION DU STORE

Fermeture des lamelles du store

Lorsque la charnière est complètement fermée, les lamelles doivent se chevaucher. La vue rectangulaire des lamelles fermées ne doit pas permettre une vue à travers elles. Cela signifie que les réglages d'angle des lamelles dans une charnière peuvent varier de haut en bas. Cela signifie nécessairement que sous certains angles de vue, de haut en bas ou de bas en haut, il est possible de voir à travers les lamelles. Cet effet peut être plus ou moins important en fonction de la forme des lamelles. Un jeu latéral entre la coulisse et la lamelle et l'ouverture dans les lamelles est également autorisé.



Course oblique

L'écart par rapport à l'horizontale en chaque point entre la complètement rétractée et la position complètement déployée est d'un maximum de - 15 mm/m de hauteur du store.



Tolérance de la forme des lamelles

Tolérance admise T - torsion

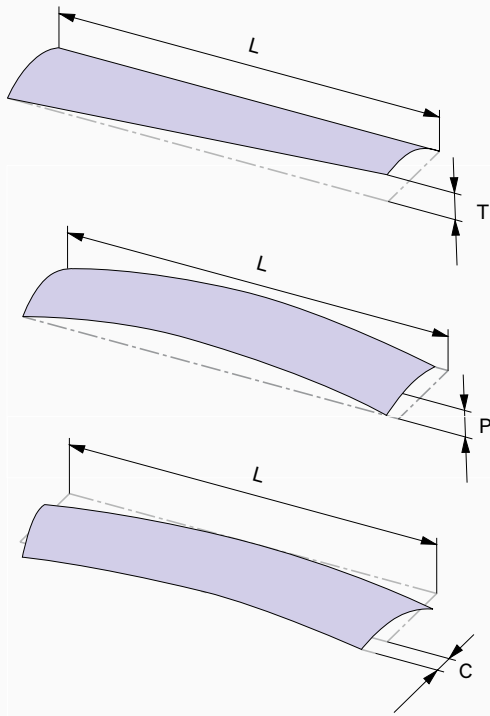
L ≤ 1000 mm T = 3 mm
L ≤ 2000 mm T = 4 mm
L ≤ 3000 mm T = 5 mm
L ≤ 4000 mm T = 6 mm
L ≤ 5000 mm T = 7 mm

Tolérance admise P - déflexion longitudinale

L ≤ 1000 mm P = 3 mm
L ≤ 2000 mm P = 4 mm
L ≤ 3000 mm P = 5 mm
L ≤ 4000 mm P = 6 mm
L ≤ 5000 mm P = 7 mm

Tolérance admise C - déflexion transversale

L ≤ 1000 mm C = 3 mm
L ≤ 2000 mm C = 4 mm
L ≤ 3000 mm C = 5 mm
L ≤ 4000 mm C = 6 mm
L ≤ 5000 mm C = 7 mm



TOLÉRANCE DES DIMENSIONS DE BASE DES LAMBREQUINS

- s'applique aux types standardisés de lambrequins

Tolérance dimensionnelle

- côté A à E : ± 1,5 mm
- longueur sans côtés :
 - longueur < 2 000 mm : ± 1 mm
 - 2 000 ≤ longueur < 4 000 mm : ± 2 mm
- longueur avec côtés : ± 4 mm
- angle de flexion : ± 2°

Tolérance de forme

- planéité jusqu'à 2 m de long : 5 mm (méthodologie de mesure selon EN 485-4)
- planéité jusqu'à 4 m de long : 10 mm (méthodologie de mesure selon EN 485-4)

TOLÉRANCE DES DIMENSIONS DE L'ISO-KASTLE ET DE L'ISO-PANEL

- Tolérance dimensionnelle**
- côté A, B, C DE L'ISO-KASTL : ± 2 mm
 - largeur et épaisseur de l'ISO-PANEL : ± 2 mm
 - longueur : 0,1 % de la longueur

- Tolérance de forme (flexion)**
- planéité : 0,15 % de la longueur

TOLÉRANCE DES DIMENSIONS DE BASE DES PIÈCES MÉTALLIQUES PRODUITES PAR FORMAGE

Par exemple, supports du profilé supérieur, supports ISO-KASTL, supports ISO-PANEL, etc.

- tolérance des dimensions de longueur : ± 2 mm
- tolérance d'épaisseur de matériau : ± 0,5 mm
- tolérance de l'angle de flexion : ± 2°

VITESSE DE DÉPLOIEMENT ET DE RÉTRACTATION DES STORES

- la vitesse maximale ne dépasse pas 0,07 m/s

ÉVALUATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES ET MARQUAGE CE

Le store extérieur, fabriqué conformément aux exigences de la norme EN 13659, est conforme à toutes les dispositions pertinentes des réglementations de la Communauté européenne, des réglementations gouvernementales et des normes auxquelles il correspond et porte le marquage CE conformément à ces réglementations.

- Déclaration de performance**
- page n° 158

- Déclaration de conformité (pour stores motorisés)**
- page n° 171

- Le marquage CE**
- est situé sur le côté droit du profilé supérieur lorsqu'il est vu de l'intérieur (exemple de marquage voir ci-dessous)

ŽALUZIE NEVA s.r.o. Háj 370 798 12 Kralice na Hané	←	Nom et siège social du fabricant
01 2018-Z90-001 EN 13659:2004+A1:2008	←	Année d'adhésion Marquage CE Étiquette de déclaration des performances Norme européenne harmonisée utilisée
Stores extérieurs de type Z90 Utilisation externe Résistance au vent : classe 5	←	Désignation du produit Utilisation prévue du produit Classe de propriétés déclarées

MARQUAGE DU PRODUIT

Le marquage est placé sur le côté droit du profilé supérieur lorsqu'il est vu de l'intérieur à côté du marquage CE et complète les autres données obligatoires et les données client.

- Indications obligatoires :
- date de fabrication - mois, année
 - informations relatives à l'alimentation (s'applique aux stores motorisés) - tension, fréquence, consommation d'énergie

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET MAINTENANCE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES
ATTENTION : LE RESPECT DE CES INSTRUCTIONS EST IMPORTANT POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES

- les instructions d'utilisation doivent être lues avant d'utiliser le produit
- suivez les manuels d'installation, d'utilisation et d'entretien, une installation incorrecte pouvant entraîner des blessures graves et des dommages matériels
- en cas d'installation du produit dans une zone venteuse et en cas de pannes de courant fréquentes, nous vous recommandons d'utiliser une source d'alimentation de remplacement
- si le produit est installé dans chaque ouverture du mur, envisager la nécessité d'une évacuation s'il est déjà à l'étude dans les réglementations nationales

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

- Instructions de sécurité pour l'installation du dispositif**
- l'installation, le raccordement au réseau électrique, les essais et la mise en service ne peuvent être effectués que par une personne possédant des qualifications professionnelles en électricité conformément à la réglementation applicable
 - il est nécessaire de se conformer aux réglementations légales en vigueur dans le pays respectif
 - l'installateur qui effectue l'installation doit fournir à l'utilisateur final des instructions adéquates pour l'utilisation et l'entretien du produit
 - utilisez uniquement des pièces d'origine pour l'installation et l'entretien
 - la modification de la conception ou de la configuration du produit ne doit pas être effectuée sans consulter le fabricant
 - avant d'installer le store, retirez toutes les lignes électriques inutiles et désactivez tous les dispositifs qui ne sont pas nécessaires à l'entraînement du moteur sur le site d'installation
 - les pièces d'entraînement rotatives mobiles doivent être installées à plus de 2,5 m au-dessus du sol ou d'un autre niveau à partir duquel elles peuvent être accessibles
 - les dispositifs de commande installés de manière permanente, tels que les boutons-poussoirs, doivent être situés de manière visible
 - si un commutateur de dispositif de basculement est utilisé pour faire fonctionner le store, il doit être situé de manière à ce qu'il y ait une vue directe de l'ouverture mobile à partir de celui-ci, mais à l'extérieur des pièces mobiles à une hauteur de préférence inférieure à 1,3 m

- Précautions générales**
- vérifiez l'état, l'exhaustivité et l'intégrité du produit avant l'installation
 - pour les stores à moteur, se concentrer sur la vérification de l'exactitude du type de moteur et de l'intégrité et de l'intégrité du câble d'alimentation
 - n'installez pas un produit endommagé ou incomplet
 - le store est assemblé par le fabricant, réglé et ajusté selon les spécifications requises (emplacement du moteur ou du treuil de la commande manuelle, hauteur H, hauteur correspondante de paquet, hauteur du store et planéité du profilé inférieur, les points d'arrêt bas sont définis)
 - avant l'installation, il est nécessaire de vérifier que la base d'ancrage (béton, brique, bois, acier, plastique, etc.) fournit un support suffisamment solide pour le produit
 - toujours installer le store en combinaison avec un caisson ou dans une boîte préparée à l'avance, l'entraînement du store ne doit pas être exposé aux influences météorologiques directes

- Technologie de fixation et d'ancrage pour l'ancrage mécanique**
- utilisez uniquement des fixations adaptées à l'application sur le substrat d'ancrage (béton, brique, bois, acier, plastique, etc.), y compris leur longueur d'ancrage appropriée
 - suivez les instructions du fabricant de la technologie de fixation et d'ancrage pour les applications données

- respectez les couples de serrage des fixations :
 - boulon (matériau en acier)/écrou (matériau en alliage d'aluminium : 2 N.m)
 - boulon (matériau en acier)/écrou (matériau en acier : 3 N.m)

ATTENTION :

- le fabricant n'est pas responsable du choix incorrect des moyens d'ancrage du produit à la base de montage, car cela dépend fortement des conditions d'installation et non de la conception du produit

Indications de poids

- stores sans lambrequin : env. 2,5 kg/m²
- stores avec lambrequin et systèmes autoportants : env. 3,5 kg/m²
- ISO-KASTL : env. 7 kg/m

Instructions d'installation

- vous pouvez trouver les instructions d'installation sur notre chaîne YouTube



Vidéos d'assemblage



Vidéos de maintenance

INSTALLATION DU STORE STANDARD

Installation des supports du profilé supérieur

Schéma d'ancrage :

- pour l'assemblage, utiliser des fixations avec un diamètre de tige minimum de 4,8mm
- chaque support doit être ancré avec au moins 2 pièces de fixation
- le nombre de supports en fonction de la largeur du store est spécifié dans le tableau ci-dessous

Largeur du store en mm	Nombre de supports du profilé supérieur
600-1699	2
1700-2699	3
2700-3399	4
3400-3999	5
4000-4699	6
4700-5000	7

ATTENTION :

- vérifiez toujours avant l'installation qu'il n'y a pas de collision entre le support et le treuil du store
- il est toujours nécessaire d'utiliser le nombre complet de supports pour l'ancrage

Réglage des supports :

- planéité du positionnement horizontal des supports : tolérance ± 2mm
- régler l'axe du store (distance de l'axe de rotation des lamelles par rapport à l'élément de remplissage de l'ouverture ou au mur) : tolérance ± 2mm
- vérifier le serrage de toutes les vis d'ancrage et de réglage

Installation de l'ensemble du store

- insérer le profilé supérieur avec le store dans les supports du profilé supérieur
- centrer le store latéralement
- fixer le profilé supérieur du store dans les supports du profilé supérieur n° 1, n° R1 ou n° 1 AI en serrant les vis appropriées

ATTENTION :

- si le support n° R1 est utilisé, il faut vérifier qu'il est correctement fixé des deux côtés du profilé supérieur

Installation des coulisses

- dans le cas de l'utilisation de supports de coulisse, assemblez-les avec les coulisses
- faire glisser les coulisses sur les goupilles de guidage des lamelles

Schéma d'ancrage pour la fixation des supports de coulisse ou directement des coulisses au mur :

- pour l'assemblage, utiliser des fixations avec un diamètre de tige minimum de 3,5mm
- le nombre de supports de coulisse ou le nombre de points d'ancrage sur la coulisse en fonction de la hauteur du store est spécifié dans le tableau voir page 147

Hauteur du store en mm	Nombre de supports/de points d'ancrage
500-1799	2
1800-3099	3
3100-3999	4
4000-4799	5
4800-5000	6

ATTENTION :

- lors de l'utilisation de supports de coulisse, il est nécessaire d'utiliser tous les trous prévus à cet effet sur le support
- lors de l'ancrage direct des coulisses, il est nécessaire d'utiliser tous les trous prévus à cet effet sur la coulisse

Positionnement et réglage des coulisses :

- régler l'axe du store (distance de l'axe de rotation des lamelles par rapport à l'élément de remplissage de l'ouverture ou au mur) : tolérance ± 2mm
- contrôle de la perpendicularité de la coulisse à l'élément de remplissage de l'ouverture ou au mur : tolérance ± 2mm
- vérifier la largeur du store sur toute la longueur des coulisses : tolérance de largeur du store ± 2mm
- vérifier le serrage de toutes les vis d'ancrage et de réglage

INSTALLATION DES SYSTÈMES AUTOPORTANTS DE TYPE STL

Assemblage d'un système STF complet avec caisson (avec lambrequin ouISO-KASTL)

- faites glisser les corps de coulisses sur les supports situés sur les côtés du caisson et fixez-les avec les vis de réglage

Assemblage d'un système STF complet sans caisson

- connectez les supports STF à l'aide du support de profilé supérieur n° 1 au profilé supérieur du store
- centrer le store latéralement
- faites glisser les corps des coulisses sur le support STF avec le store et fixez-les avec les vis de réglage

Installation au mur

Schéma d'ancrage :

- pour l'assemblage, utiliser des fixations avec un diamètre de tige minimum de 4,8mm
- le nombre de points d'ancrage dans la coulisse en fonction de la hauteur du store est déterminé par le tableau ci-dessous

ATTENTION :

- pour l'ancrage, il est nécessaire d'utiliser tous les trous prévus à cet effet sur la coulisse

Hauteur du store en mm	Nombre de points d'ancrage
500-1399	2
1400-2199	3
2200-3099	4
3100-3999	5
4000-5000	6

- dans le cas d'un système avec ancrage supplémentaire, le caisson ou le profil supérieur du store doit être en outre ancré à l'aide d'un support selon le type de système
 - les supports sont inclus dans la livraison
 - le nombre de supports supplémentaires de profil supérieur est indiqué dans le tableau de la page 148

ATTENTION :

- manipulez l'ensemble STF assemblé avec précaution car il y a un risque d'endommagement du côté du lambrequin ou du support STF

Largeur du store en mm	Nombre de supports de profilé supérieur supplémentaires
2300 - 2699	1
2700 - 3399	2
3400 - 3999	3
4000 - 4699	4
4700 - 5000	5

Installation du système au mur

- planéité du système dans le plan horizontal : tolérance ± 2 mm
- vérifier la largeur du store sur toute la longueur des coulisses : tolérance de largeur du store ± 2 mm
- vérifier le serrage de toutes les vis d’ancrage et de réglage

Dans le cas du système STF avec caisson et moustiquaire enroulable intégrée

- Installation des coulisses de la moustiquaire dans le mur :
 - valable uniquement pour les moustiquaires enroulables avec décalage ; la moustiquaire sans décalage est dotée de coulisses intégrées dans les coulisses du store
 - en fonction de la taille du décalage et de la largeur de la moustiquaire, toujours installer au moins une coulisse de moustiquaire sur le cadre de l’élément de remplissage de l’ouverture
 - pour l’assemblage, utiliser des fixations à tête fraisée avec un diamètre de tige de 3 mm
 - vérifier la largeur de la moustiquaire sur toute la longueur des coulisses : tolérance de largeur de la moustiquaire ± 2 mm

ATTENTION :

- pour l’ancrage, il est nécessaire d’utiliser tous les trous prévus à cet effet sur la coulisse

- baissez la moustiquaire enroulable à environ la moitié de la hauteur de sa coulisse afin que la moustiquaire se trouve en face des coulisses
- faire glisser les goupilles de transport hors des extrémités du profilé de manipulation de la moustiquaire
- inclinez le profilé de manipulation et insérez ses extrémités dans les coulisses de la moustiquaire, puis remettez le profilé de commande en position horizontale
- réglage de la position basse du profilé de manipulation de la moustiquaire :
 - régler la position basse du profilé de manipulation de sorte que sa brosse d’étanchéité touche le cadre de l’élément de remplissage de l’ouverture à l’aide du mécanisme de fermeture situé dans les coulisses de la moustiquaire
 - fixez le mécanisme de fermeture dans la coulisse avec la vis qui fait partie du mécanisme
 - planéité du profilé de manipulation de la moustiquaire dans le plan horizontal : tolérance ± 2 mm

Remarque : vous n’avez pas à ajuster les positions supérieures du profilé de manipulation de la moustiquaire. La fin de course mécanique fait partie de la coulisse de la moustiquaire.

Dans le cas du système STF avec caisson avec ancrage supplémentaire, le store n’est pas installé dans le caisson

- installer le store dans le caisson
- insérer le profilé supérieur avec le store dans les supports du profilé supérieur qui font partie du caisson
- centrer le store latéralement
- fixer le profilé supérieur du store dans les supports du profilé supérieur n° 1 en serrant les vis appropriées

Assemblage des coulisses

Pour le système STF1 : profilé STF1 amovible

- glissez le profilé STF1 amovible sur les goupilles de guidage de lamelles et enfoncez-le dans le corps de la coulisse

Pour le système STF2 : profilé encastré en plastique ou coulisse de type Z

- faire glisser la coulisse en plastique sur les goupilles de guidage de lamelles et la presser dans le corps de la coulisse
- faire glisser la coulisse de type Z sur les goupilles de guidage de lamelles, insérer dans le corps de la coulisse et fixer avec la vis incluse dans la livraison

INSTALLATION DES SYSTÈMES AUTOPORTANTS STL

Assemblage de l’ensemble du système STL

STL - variante standard

- connectez les supports STL à l’aide du support de profilé supérieur n° 1 au profilé supérieur du store, faites glisser les coulisses sur le support avec le store et fixez-les avec les vis de réglage

STL - version renforcée

- assemblez le profilé supérieur renforcé avec les supports STL (conçus pour la variante renforcée) à l’aide des vis fournies, faites glisser les coulisses sur le support et fixez-les avec les vis de réglage

Installation du store

- positionner les supports HPZ situés dans le profilé supérieur renforcé de sorte qu’il n’y ait pas de collision avec les treuils du store
- insérer le profilé supérieur avec le store dans les supports HPZ
- centrer le store latéralement
- fixer le profilé supérieur du store dans les supports du profilé supérieur n° 1 en serrant les vis appropriées

Remarque : Les stores peuvent également être installés après l’installation du système dans le mur.

Installation au mur

Schéma d’ancrage :

- pour l’assemblage, utiliser des fixations (des vis) avec un diamètre de tige minimum de 4,8 mm
- le nombre de supports de coulisse ou le nombre de points d’ancrage dans la coulisse en fonction de la hauteur du store est spécifié dans le tableau Cf plus bas

ATTENTION :

- dans le cas de l’ancrage du système STL de la variante standard à l’aide de supports télescopiques de coulisses, il est nécessaire de poser les coulisses sur une base solide

Hauteur du store en mm	Nombre de trous/de supports de coulisse
500 - 1399	2
1400 - 2199	3
2200 - 3099	4
3100 - 3999	5
4000 - 5000	6

ATTENTION :

- il est toujours nécessaire d'utiliser le nombre complet de supports pour l'ancrage
- lors de l'utilisation de supports de coulisse, il est nécessaire d'utiliser tous les trous prévus à cet effet sur le support

- dans le cas d'un système STL standard avec ancrage supplémentaire, le profil supérieur du store doit être en outre ancré à l'aide du support donné
- les supports sont inclus dans la livraison
- le nombre de supports d’ancrage supplémentaires est spécifié dans le tableau ci-dessous

Largeur du store en mm	Nombre de supports de profilé supérieur supplémentaires
2300 - 2699	1
2700 - 3399	2
3400 - 3999	3
4000 - 4699	4
4700 - 5000	5

Installation du système au mur

- planéité du système dans le plan horizontal : tolérance ± 2 mm
- vérifier la largeur du store sur toute la longueur des coulisses : tolérance de largeur du store ± 2 mm
- vérifier le serrage de toutes les vis d’ancrage et de réglage

Assemblage des coulisses

- glisser le profilé encastré en plastique ou la coulisse de type Z sur les goupilles de guidage des lamelles
- enfoncez la coulisse en plastique dans le corps de la coulisse
- les coulisses de type Z doivent être fixées dans le corps de la coulisse avec la vis incluse dans la livraison

ATTENTION :

- manipulez l'ensemble STL assemblé avec précaution car il y a un risque d'endommagement du support STL

INSTALLATION DE SYSTÈMES DE FAÇADE AUTOPORTANTS

Installation au mur

Schéma d'ancrage des supports de coulisse

- pour l'assemblage, utiliser des fixations avec un diamètre de tige minimum de 4,8 mm
- le nombre de supports de coulisse en fonction de la hauteur du store est spécifié dans le tableau ci-dessous

Hauteur du store en mm	Nombre de supports de coulisse
500-1399	2
1400-2199	3
2200-3099	4
3100-4000	5

ATTENTION :

- pour l'ancrage, il est nécessaire d'utiliser tous les trous prévus à cet effet sur le support

Installation du système au mur

- faites glisser les coulisses sur les supports de coulisse et fixez-les
 - espacement du support (largeur du store) : tolérance de largeur du store ± 2 mm
 - planéité du système dans le plan horizontal : tolérance ± 2 mm
- vérifier le serrage de toutes les vis d'ancrage et de réglage
- faites glisser le support destiné à la jonction aux coulisses qui se trouve dans le profil de renforcement du lambrequin sur les coulisses et fixez-le en serrant la vis de réglage

Installation de l'ensemble du store

- insérer le profilé supérieur avec le store dans les supports du profilé supérieur qui font partie du caisson
- centrer le store latéralement
- fixer le profilé supérieur du store dans les supports du profilé supérieur n° 1 en serrant les vis appropriées

RACCORDEMENT DES STORES MOTORISÉS AU RÉSEAU

- raccordez l'entraînement du store au secteur
 - les raccordements doivent être conformes à la norme EN 60335-2-97
 - le schéma de câblage pour chaque type de moteur est indiqué sur le site Internet du fabricant du moteur

ATTENTION :

- assurez-vous que le câble d'alimentation est correctement fixé et n'est pas en contact avec les parties rotatives de l'entraînement ou d'autres parties mobiles du store
- assurez-vous que le câble d'alimentation n'est pas en contact avec des arêtes vives
- assurez-vous que le câble d'alimentation avec le connecteur de raccordement reste accessible ; il doit être possible de le remplacer ou de débrancher facilement l'entraînement de l'alimentation électrique

VÉRIFICATION DU RÉGLAGE DES POINTS D'ARRÊT

- vérifier le réglage des points d'arrêt du store

Stores actionnés manuellement (manuellement à l'aide d'une manivelle ou d'un cordon)

- l'ajustement des réglages des points d'arrêt se fait au moyen d'une fin de course mécanique, qui est située dans le système de mouvement placé dans le profilé supérieur

Stores motorisés

- les instructions pour régler les différents points d'arrêt sont indiquées sur le site Internet du fabricant du moteur

ATTENTION :

- lorsque le store est complètement déployé et fermé, le profilé inférieur ne doit pas toucher le sol ou le rebord de fenêtre
- vérifiez les espaces entre les lamelles et la coulisse :
 - écart minimum : 3 mm
 - écart maximum : 6 mm
- dans le cas d'une entrée H=0, il peut se produire un basculement non standard du profilé inférieur se trouvant au point d'arrêt bas

INSTALLATION DU LAMBREQUIN

Installation du lambrequin contenant la face B

- installer les lambrequins sur les supports du profilé supérieur n° 3, 3L, 3S, 3P, 4, 13, 14, 33, 5

Nous recommandons :

- d'installer le lambrequin avant d'installer l'ensemble de store

Schéma d'ancrage :

- pour l'assemblage, utiliser des rivets avec un diamètre de tige de 4,8 mm
- si le rivet ne peut pas être utilisé, une vis avec un diamètre de tige minimum de 4,8 mm peut être utilisée
- le nombre de supports correspond à la longueur du lambrequin et est égal au nombre de supports du profilé supérieur par rapport à la largeur du store du type donné
- nombre de trous d'installation pour la fixation du lambrequin au support du profilé supérieur : 1

ATTENTION :

- pour l'ancrage, il est nécessaire d'utiliser tous les supports et trous sur le support désigné à cet effet

- si le lambrequin a un ourlet, utiliser une extension pour le renforcer
- insérer l'extension dans l'ourlet et fixez-la au support à l'aide du matériau de fixation fourni

Installation du lambrequin de type 1CH12 et 1CH14

- installer les lambrequins sur les supports du profilé supérieur n° CH3/91 ; CH3/136
- installer le lambrequin à l'aide de ses deux ourlets (supérieur et inférieur)
- insérer les deux extensions qui font partie des supports, dans les ourlets et fixer au support

Schéma d'ancrage :

- le nombre de supports correspond à la longueur du lambrequin et est égal au nombre de supports du profilé supérieur par rapport à la largeur du store du type donné

Remarque : Dans le cas d'un assemblage composé de plusieurs lambrequins, il est nécessaire de créer un joint de dilatation au point de jonction des lambrequins. La jonction des lambrequins est réalisée au moyen d'un accouplement de tôle. Celui-ci est toujours fermement relié à un lambrequin, et le lambrequin adjacent est simplement glissé sur l'accouplement. Cela permet de créer le joint de dilatation nécessaire. Le joint de dilatation est déterminé en fonction de la longueur du lambrequin. Il est nécessaire de tenir compte de la dilatation thermique du matériau d'environ 2 mm /mètre de longueur du lambrequin.

INSTALLATION DE L'ISO-KASTL

Installation des profilés arrière de l'ISO-KASTL

Schéma d'ancrage :

- pour l'assemblage, utiliser des fixations à tête fraisée avec un diamètre de tige de 3,5 mm
- le nombre de points d'ancrage pour l'installation du profilé arrière est déterminé par le tableau ci-dessous

Longueur du caisson (mm)	Nombre de points d'ancrage pour le profilé arrière
500-1299	2
1300-2399	3
2400-3599	4
3600-4000	6

Réglage du profilé arrière

- planéité de l'alignement du profilé horizontal : tolérance ± 2 mm

Installation de l'ISO-KASTL

- Insérer l'ISO-KASTL dans le profilé arrière préparé et fixer à l'aide de supports de l'ISO-KASTL au mur
- pour relier les segments de l'ISO-KASTL, utiliser le matériau de couplage inclus avec une tête fraisée et un diamètre de tige de 3,5 mm et une longueur de 16 mm

ATTENTION :

- chaque segment d'ISO-KASTL doit être ancré au mur avec au moins 2 supports d'ISO-KASTL

Schéma d'ancrage pour relier le support à l'ISO-KASTL :

- pour relier le support à l'ISO-KASTL, utiliser les fixations jointes avec un diamètre de tige de 4,8 mm et une longueur de 20 mm
- utiliser au moins 4 trous préparés sur chaque support d'ISO-KASTL
- la distance minimale de la fixation par rapport au bord du panneau de l'ISO-KASTL est de 5 fois le diamètre de la tige
- la distance minimale des deux fixations correspond à 5 fois le diamètre de la tige
- ancrer les supports toujours du côté B de l'ISO-KASTL

Schéma d'ancrage pour l'installation du support d'ISO-KASTL dans un mur :

- pour installer le support d'ISO-KASTL au mur, utiliser des fixations avec un diamètre de tige de min. 4,8 mm
- utiliser au moins 2 trous préparés sur chaque support d'ISO-KASTL
- le nombre de supports d'ISO-KASTL est spécifié dans le tableau ci-dessous
 - lors de l'utilisation du profilé en T arrière, 2 supports d'ISO-KASTL supplémentaires sont fournis, ceux-ci sont destinés à l'ancrage des côtés de l'ISO-KASTL

Longueur du caisson (mm)	Nombre de supports d'ISO-KASTL pour profil en U arrière	Nombre de supports d'ISO-KASTL pour profil en T arrière
0-1299	2	4
1300-2399	3	5
2400-3599	4	6
3600-5399	6	8
5400-7199	8	10
7200-8999	10	12
9000-10800	12	14

ATTENTION :

- il est toujours nécessaire d'utiliser le nombre complet de supports pour l'ancrage

Mise en place de l'ISO-KASTL dans le mur

- planéité du positionnement horizontal de l'ISO-KASTL : tolérance ± 2 mm
- parallélisme du côté « A » de l'ISO-KASTL avec l'élément de remplissage de l'ouverture ou le mur : tolérance ± 2 mm

Remarque : Le changement de couleur du produit n'est pas considéré comme un défaut.

INSTALLATION DE L'ISO-PANEL

Modification du panneau

- le corps du panneau (PET recyclé) peut être coupé avec un couteau tranchant, une scie à fer ou une scie circulaire électrique
- le coulisseau (profilé en alliage d'aluminium) peut être coupé avec une scie à fer ou une meuleuse d'angle

Ancrage directement dans le mur

- toujours effectuer à travers le coulisseau (en alliage d'aluminium)
- toujours pré-percer le coulisseau
- pour l'assemblage, utiliser des fixations avec un diamètre de tige minimum de 3,5 mm et une hauteur de tête de vis maximale de 4 mm

Ancrage au mur à l'aide de supports d'ISO-PANEL

Schéma d'ancrage pour relier le support à l'ISO-PANEL

- pour la jonction, utiliser des chevilles turbo en plastique avec des vis, qui sont incluses dans la livraison du support d'ISO-PANEL
- nombre de chevilles turbo : 2 pièces par support d'ISO-PANEL
- visser les chevilles directement dans l'ISO-PANEL, les trous pour les chevilles n'ont pas besoin d'être pré-perçés

ou

- faire la jonction à travers le coulisseau
- toujours pré-percer le coulisseau
- pour la jonction, utiliser des vis avec un diamètre de tige minimum de 3,5 mm et une hauteur de tête de vis maximale de 4 mm

Nombre de points d'ancrage

- longueur du panneau ≤ 800 mm = 2 points d'ancrage/supports d'ISO-PANEL
- 801 < longueur du panneau ≤ 1820 = 3 points d'ancrage/supports d'ISO-PANEL
- 1821 < longueur du panneau ≤ 2440 = 4 points d'ancrage/supports d'ISO-PANEL

Installation du panneau

- perpendicularité du panneau à l'élément de remplissage de l'ouverture (fenêtre) : 2 mm / taille du panneau
- planéité du panneau dans le plan vertical : 2 mm / taille du panneau
- distance de l'axe du coulisseau par rapport à l'élément de remplissage de l'ouverture (fenêtre) : ± 2 mm
- parallélisme (espacement de deux panneaux opposés) : ± 2 mm
- si vous utilisez le caisson pour ranger les stores remontés, ajustez le panneau et insérez-le jusqu'à la partie plafond du caisson
- le panneau doit être placé contre le rebord de la fenêtre afin que l'eau ne s'infilte pas dans la façade à travers le coulisseau
- il est nécessaire d'assurer un serrage fiable et sensible du panneau

ATTENTION :

- pour l'ISO-PANEL, la somme des épaisseurs des deux couches de l'enduit ne doit pas dépasser 5 mm (bord extérieur du coulisseau)

APPLICATION RECOMMANDÉE DE SCELLANT ADHÉSIF AVEC TISSU DE RENFORT ET ENDUIT EXTÉRIEUR

- l'application d'un scellant adhésif avec un tissu de renfort et un enduit extérieur convient à toutes les versions dissimulées du produit
- appliquer de l'adhésif souple (type C2) et du tissu de renfort à l'extérieur du panneau
- l'accent doit être mis sur le bon renforcement des faces avant en les reliant aux surfaces environnantes
- lors de l'application, il est nécessaire de suivre les instructions technologiques du fabricant
- l'enduit extérieur doit être appliqué conformément aux instructions technologiques du fabricant

MODE D'EMPLOI DES STORES EXTÉRIEURS

Fonctionnement des stores extérieurs à commande manuelle

- déploiement et rétractation, ouverture et fermeture des lamelles de stores
- il est possible d'arrêter le store extérieur et d'incliner ses lamelles à n'importe quelle hauteur

La commande par manivelle

- se fait en tournant la manivelle vers la gauche ou la droite

La commande par cordon

- se fait en tirant le cordon antérieur ou arrière vers le bas

Fonctionnement des stores extérieurs motorisés

- déploiement et rétractation, ouverture et fermeture des lamelles de stores :
 - s'effectue à l'aide d'un interrupteur ou d'une télécommande

Remarque : il est possible d'arrêter le store extérieur et d'incliner ses lamelles à n'importe quelle hauteur

ATTENTION :

- n'appuyez jamais en même temps vers le haut et vers le bas sur la commande
- il y a un jeu dans l'entraînement du store qui peut entraîner une incohérence de l'inclinaison des lames avec la commande, en particulier lors du changement de la vitesse de l'entraînement

ATTENTION :

En hiver, en cas de gel, vérifiez les stores extérieurs avant de les manipuler pour vous assurer que le profilé inférieur ou les goupilles de guidage des lamelles n'ont pas été collées par le gel aux coulisses ou au rebord de la fenêtre. Si c'est le cas, retirez soigneusement le gel, sinon des dommages mécaniques au store peuvent survenir. La résistance au vent des stores extérieurs est indiquée sur l'étiquette de production. À une vitesse de vent supérieure à celle indiquée sur l'étiquette, il est nécessaire de remonter le store en position haute. Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour les dommages causés par les conditions météorologiques ou une mauvaise utilisation.

Fonctionnement de la moustiquaire enroulable intégrée

La commande de la moustiquaire enroulable est manuelle et s'effectue par déplacement vertical de la barre de commande (du haut en bas et inversement).

Pour remonter les stores,

- on déplace le profilé de manipulation de la moustiquaire du point d'arrêt haut au point d'arrêt bas ; cette position est verrouillée automatiquement

Pour baisser les stores,

- après avoir libéré le profilé de manipulation du point d'arrêt bas, pousser le profilé de manipulation vers le bas ; une fois le profilé de manipulation libéré, la moustiquaire se déplacera automatiquement vers le point d'arrêt haut
 - pour les moustiquaires de plus de 1m de large environ, nous recommandons de pousser près des coulisses
 - la vitesse sécurisée et la fluidité du mouvement sont assurées par un frein à ressort ; nous recommandons cependant de maintenir le profilé de manipulation lors de la montée

ATTENTION :

- en hiver, lorsqu'il gèle, vérifiez avant de manipuler la moustiquaire que certaines de ses parties ne sont pas gelées. Si c'est le cas, retirez soigneusement le gel, sinon des dommages mécaniques au produit peuvent survenir.

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Instructions pour l'entretien des stores extérieurs

- les stores extérieurs ne nécessitent pas d'entretien spécial
- toutes les pièces mobiles sont autolubrifiantes
- utiliser uniquement de l'eau pour le nettoyage

Instructions pour la maintenance de la moustiquaire enroulable intégrée

- la moustiquaire enroulable ne nécessite pas d'entretien spécial
- utiliser uniquement un aspirateur avec un accessoire plat sans brosses pour le nettoyage
- nettoyer avec le moins de puissance d'aspiration possible

ATTENTION :

- N'UTILISEZ PAS DE GRAISSE !
- N'UTILISEZ AUCUN AGENT CHIMIQUE OU ABRASIF POUR LE NETTOYAGE !

Instructions de sécurité pour l'utilisation et l'entretien du dispositif

- les enfants ne sont pas autorisés à jouer avec le dispositif de commande du store, la télécommande doit être tenue hors de la portée des enfants
- en cas de fonctionnement manuel, surveillez le mouvement du store et maintenez les personnes à une distance de sécurité jusqu'à ce que le store soit complètement remonté ou baissé
- les stores ne doivent pas être activés si des travaux d'entretien sont effectués à proximité (par exemple, le lavage des vitres)
- dans un tel cas, débranchez les stores à commande automatique de l'alimentation électrique
- ne déplacez pas le store s'il y a des personnes ou des objets à proximité dangereuse du store
- effectuez une inspection régulière (révision) de l'installation de l'entraînement du store, en particulier en termes de stabilité et de signes d'usure ou de dommages aux câbles
- n'utilisez pas le produit s'il doit être réparé
- en cas de toute usure visible, de mauvais fonctionnement (par exemple, des points d'arrêt mal réglés) ou de dommages au produit, tirez le store vers le point d'arrêt haut (si possible), débranchez-le de l'alimentation électrique et contactez l'installateur
- il est interdit à l'utilisateur d'effectuer des réparations ou des réglages sur le store
- lors de l'inspection ou de l'entretien, le variateur de store doit être déconnecté de manière fiable de la tension d'alimentation, et assurez-vous qu'il ne peut pas être mis en marche de manière accidentelle ou non autorisée

DOCUMENTS COMMERCIAUX

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

2018-S90-001

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU TYPE DE PRODUIT

Stores extérieurs de type S90 avec coulisses et entraînement motorisé ou manuel

2. UTILISATION PRÉVUE

Utilisation extérieure dans les bâtiments et autres ouvrages de construction

3. FABRICANT

ŽALUZIE NEVA s.r.o., Háj 370, 798 12 Kralice na Hané

4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES

Système 4

5. NORME HARMONISÉE

EN 13659:2004+A1:2008

6. PERFORMANCE DÉCLARÉE

Résistance au vent						
Classe	6	5	4	3	2	1
Largeur	0-1 000	1 001-2 000	2 001-3 000	3 001-4 000	4 001-4 500	4 501-5 000
Surface max.	5,0 m²	10,0 m²	15,0 m²	20,0 m²	20,0 m²	20,0 m²
Hauteur max.	5 000 mm	5 000 mm	5 000 mm	5 000 mm	4 400 mm	4 000 mm

Les caractéristiques susmentionnées du produit sont conformes à l'ensemble des performances déclarées.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus, conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Signé pour le compte et au nom du fabricant :

Kralice na Hané, le : 1/1/2018


Ladislav Vrána, gérant de la société



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

2018-Z90-001

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU TYPE DE PRODUIT

Stores extérieurs de type Z90 avec coulisses et entraînement motorisé ou manuel

2. UTILISATION PRÉVUE

Utilisation extérieure dans les bâtiments et autres ouvrages de construction

3. FABRICANT

ŽALUZIE NEVA s.r.o., Háj 370, 798 12 Kralice na Hané

4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES

Système 4

5. NORME HARMONISÉE

EN 13659:2004+A1:2008

6. PERFORMANCE DÉCLARÉE

Résistance au vent						
Classe	6	5	4	3	2	1
Largeur	0-1 000	1 001-2 000	2 001-3 000	3 001-4 000	4 001-4 500	4 501-5 000
Surface max.	5,0 m²	10,0 m²	15,0 m²	20,0 m²	20,0 m²	20,0 m²
Hauteur max.	5 000 mm	5 000 mm	5 000 mm	5 000 mm	4 400 mm	4 000 mm

Les caractéristiques susmentionnées du produit sont conformes à l'ensemble des performances déclarées.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus, conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Signé pour le compte et au nom du fabricant :

Kralice na Hané, le : 1/1/2018


Ladislav Vrána, gérant de la société

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

2018-Z90-002

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU TYPE DE PRODUIT

Stores extérieurs de type Z90 avec coulisses, taraudage double face et entraînement motorisé ou manuel

2. UTILISATION PRÉVUE

Utilisation extérieure dans les bâtiments et autres ouvrages de construction

3. FABRICANT

ŽALUZIE NEVA s.r.o., Háj 370, 798 12 Kralice na Hané

4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES

Système 4

5. NORME HARMONISÉE

EN 13659:2004+A1:2008

6. PERFORMANCE DÉCLARÉE

Résistance au vent						
Classe	6	6	5	4	3	2
Largeur	0-1 000	1 001-2 000	2 001-3 000	3 001-4 000	4 001-4 500	4 501-5 000
Surface max.	5,0 m²	10,0 m²	15,0 m²	20,0 m²	20,0 m²	20,0 m²
Hauteur max.	5 000mm	5 000mm	5 000mm	5 000mm	4 400mm	4 000mm

Les caractéristiques susmentionnées du produit sont conformes à l'ensemble des performances déclarées.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus, conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Signé pour le compte et au nom du fabricant :

Kralice na Hané, le : 1/1/2018


Ladislav Vrána, gérant de la société



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

2018-Z90-003

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU TYPE DE PRODUIT

Stores extérieurs de type Z90 avec guide-câbles ou avec une combinaison d'un câble et d'une coulisse et avec un entraînement motorisé ou manuel

2. UTILISATION PRÉVUE

Utilisation extérieure dans les bâtiments et autres ouvrages de construction

3. FABRICANT

ŽALUZIE NEVA s.r.o., Háj 370, 798 12 Kralice na Hané

4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES

Système 4

5. NORME HARMONISÉE

EN 13659:2004+A1:2008

6. PERFORMANCE DÉCLARÉE

Résistance au vent				
Classe	3	2	1	(0)
Largeur	0-800	1 001-2 000	2 001-3 500	3 501-4 000
Surface max.	2,0 m²	5,0 m²	7,5 m²	10,0 m²
Hauteur max.	2 500mm	2 500mm	2 500mm	2 500mm
Résistance au vent				
Classe	2	1	(0)	(0)
Largeur	0-800	1 001-2 000	2 001-3 500	3 501-4 000
Surface max.	3,2 m²	8,0 m²	12,0 m²	16,0 m²
Hauteur max.	2 501-4 000mm	2 501-4 000mm	2 501-4 000mm	2 501-4 000mm

Les caractéristiques susmentionnées du produit sont conformes à l'ensemble des performances déclarées.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus, conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Signé pour le compte et au nom du fabricant :

Kralice na Hané, le : 1/1/2018


Ladislav Vrána, gérant de la société

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

2018-Z70-001

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU TYPE DE PRODUIT

Stores extérieurs de type Z70 avec coulisses et entraînement motorisé ou manuel

2. UTILISATION PRÉVUE

Utilisation extérieure dans les bâtiments et autres ouvrages de construction

3. FABRICANT

ŽALUZIE NEVA s.r.o., Háj 370, 798 12 Kralice na Hané

4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES

Système 4

5. NORME HARMONISÉE

EN 13659:2004+A1:2008

6. PERFORMANCE DÉCLARÉE

Résistance au vent						
Classe	6	5	4	3	2	1
Largeur	0-1 000	1 001-2 000	2 001-3 000	3 001-4 000	4 001-4 500	4 501-5 000
Surface max.	5,0 m²	10,0 m²	15,0 m²	20,0 m²	20,0 m²	20,0 m²
Hauteur max.	5 000 mm	5 000 mm	5 000 mm	5 000 mm	4 400 mm	4 000 mm

Les caractéristiques susmentionnées du produit sont conformes à l'ensemble des performances déclarées.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus, conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Signé pour le compte et au nom du fabricant :

Kralice na Hané, le : 1/1/2018


Ladislav Vrána, gérant de la société



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

2018-Z70-002

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU TYPE DE PRODUIT

Stores extérieurs de type Z70 avec guide-câbles ou avec une combinaison d'un câble et d'une coulisse et avec un entraînement motorisé ou manuel

2. UTILISATION PRÉVUE

Utilisation extérieure dans les bâtiments et autres ouvrages de construction

3. FABRICANT

ŽALUZIE NEVA s.r.o., Háj 370, 798 12 Kralice na Hané

4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES

Système 4

5. NORME HARMONISÉE

EN 13659:2004+A1:2008

6. PERFORMANCE DÉCLARÉE

Résistance au vent				
Classe	3	2	1	(0)
Largeur	0-800	1 001-2 000	2 001-3 500	3 501-4 000
Surface max.	2,0 m²	5,0 m²	7,5 m²	10,0 m²
Hauteur max.	2 500 mm	2 500 mm	2 500 mm	2 500 mm
Résistance au vent				
Classe	2	1	(0)	(0)
Largeur	0-800	1 001-2 000	2 001-3 500	3 501-4 000
Surface max.	3,2 m²	8,0 m²	12,0 m²	16,0 m²
Hauteur max.	2 501-4 000 mm	2 501-4 000 mm	2 501-4 000 mm	2 501-4 000 mm

Les caractéristiques susmentionnées du produit sont conformes à l'ensemble des performances déclarées.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus, conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Signé pour le compte et au nom du fabricant :

Kralice na Hané, le : 1/1/2018


Ladislav Vrána, gérant de la société



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

2018-C80-001

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU TYPE DE PRODUIT

Stores extérieurs de type C80 avec coulisses et entraînement motorisé ou manuel

2. UTILISATION PRÉVUE

Utilisation extérieure dans les bâtiments et autres ouvrages de construction

3. FABRICANT

ŽALUZIE NEVA s.r.o., Háj 370, 798 12 Kralice na Hané

4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES

Système 4

5. NORME HARMONISÉE

EN 13659:2004+A1:2008

6. PERFORMANCE DÉCLARÉE

Résistance au vent						
Classe	5	4	3	2	1	(0)
Largeur	0-1 000	1 001-2 000	2 001-3 000	3 001-4 000	4 001-4 500	4 501-5 000
Surface max.	5,0 m²	10,0 m²	15,0 m²	20,0 m²	20,0 m²	20,0 m²
Hauteur max.	5 000 mm	5 000 mm	5 000 mm	5 000 mm	4 400 mm	4 000 mm

Les caractéristiques susmentionnées du produit sont conformes à l'ensemble des performances déclarées.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus, conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Signé pour le compte et au nom du fabricant :

Kralice na Hané, le : 1/1/2018


Ladislav Vrána, gérant de la société



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

2018-C80-002

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU TYPE DE PRODUIT

Stores extérieurs de type C80 avec guide-câbles ou avec une combinaison d'un câble et d'une coulisse et avec un entraînement motorisé ou manuel

2. UTILISATION PRÉVUE

Utilisation extérieure dans les bâtiments et autres ouvrages de construction

3. FABRICANT

ŽALUZIE NEVA s.r.o., Háj 370, 798 12 Kralice na Hané

4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES

Système 4

5. NORME HARMONISÉE

EN 13659:2004+A1:2008

6. PERFORMANCE DÉCLARÉE

Résistance au vent				
Classe	3	2	1	(0)
Largeur	0-800	1 001-2 000	2 001-3 500	3 501-4 000
Surface max.	2,0 m²	5,0 m²	7,5 m²	10,0 m²
Hauteur max.	2 500 mm	2 500 mm	2 500 mm	2 500 mm
Résistance au vent				
Classe	2	1	(0)	(0)
Largeur	0-800	1 001-2 000	2 001-3 500	3 501-4 000
Surface max.	3,2 m²	8,0 m²	12,0 m²	16,0 m²
Hauteur max.	2 501-4 000 mm	2 501-4 000 mm	2 501-4 000 mm	2 501-4 000 mm

Les caractéristiques susmentionnées du produit sont conformes à l'ensemble des performances déclarées.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus, conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Signé pour le compte et au nom du fabricant :

Kralice na Hané, le : 1/1/2018


Ladislav Vrána, gérant de la société

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

2018-C65-001

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU TYPE DE PRODUIT

Stores extérieurs de type C65 avec coulisses et entraînement motorisé ou manuel

2. UTILISATION PRÉVUE

Utilisation extérieure dans les bâtiments et autres ouvrages de construction

3. FABRICANT

ŽALUZIE NEVA s.r.o., Háj 370, 798 12 Kralice na Hané

4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES

Système 4

5. NORME HARMONISÉE

EN 13659:2004+A1:2008

6. PERFORMANCE DÉCLARÉE

Résistance au vent						
Classe	5	4	3	2	1	(0)
Largeur	0-1 000	1 001-2 000	2 001-3 000	3 001-4 000	4 001-4 500	4 501-5 000
Surface max.	5,0 m²	10,0 m²	15,0 m²	20,0 m²	20,0 m²	20,0 m²
Hauteur max.	5 000 mm	5 000 mm	5 000 mm	5 000 mm	4 400 mm	4 000 mm

Les caractéristiques susmentionnées du produit sont conformes à l'ensemble des performances déclarées.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus, conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Signé pour le compte et au nom du fabricant :

Kralice na Hané, le : 1/1/2018


Ladislav Vrána, gérant de la société



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

2018-C65-002

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU TYPE DE PRODUIT

Stores extérieurs de type C65 avec guide-câbles ou avec une combinaison d'un câble et d'une coulisse et avec un entraînement motorisé ou manuel

2. UTILISATION PRÉVUE

Utilisation extérieure dans les bâtiments et autres ouvrages de construction

3. FABRICANT

ŽALUZIE NEVA s.r.o., Háj 370, 798 12 Kralice na Hané

4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES

Système 4

5. NORME HARMONISÉE

EN 13659:2004+A1:2008

6. PERFORMANCE DÉCLARÉE

Résistance au vent				
Classe	3	2	1	(0)
Largeur	0-800	1 001-2 000	2 001-3 500	3 501-4 000
Surface max.	2,0 m²	5,0 m²	7,5 m²	10,0 m²
Hauteur max.	2 500 mm	2 500 mm	2 500 mm	2 500 mm
Résistance au vent				
Classe	2	1	(0)	(0)
Largeur	0-800	1 001-2 000	2 001-3 500	3 501-4 000
Surface max.	3,2 m²	8,0 m²	12,0 m²	16,0 m²
Hauteur max.	2 501-4 000 mm	2 501-4 000 mm	2 501-4 000 mm	2 501-4 000 mm

Les caractéristiques susmentionnées du produit sont conformes à l'ensemble des performances déclarées.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus, conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Signé pour le compte et au nom du fabricant :

Kralice na Hané, le : 1/1/2018


Ladislav Vrána, gérant de la société

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

2018-F80-001

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU TYPE DE PRODUIT

Stores extérieurs de type F80 avec guide-câbles ou avec une combinaison d'un câble et d'une coulisse et avec un entraînement motorisé ou manuel

2. UTILISATION PRÉVUE

Utilisation extérieure dans les bâtiments et autres ouvrages de construction

3. FABRICANT

ŽALUZIE NEVA s.r.o., Háj 370, 798 12 Kralice na Hané

4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES

Système 4

5. NORME HARMONISÉE

EN 13659:2004+A1:2008

6. PERFORMANCE DÉCLARÉE

Résistance au vent				
Classe	3	2	(0)	(0)
Largeur	0 - 800	1 001 - 2 000	2 001 - 3 500	3 501 - 4 000
Surface max.	2,0 m²	5,0 m²	8,75 m²	10,0 m²
Hauteur max.	2 500 mm	2 500 mm	2 500 mm	2 500 mm
Résistance au vent				
Classe	1	(0)	(0)	(0)
Largeur	0 - 800	1 001 - 2 000	2 001 - 3 500	3 501 - 4 000
Surface max.	3,2 m²	8,0 m²	14,0 m²	16,0 m²
Hauteur max.	2 501 - 4 000 mm	2 501 - 4 000 mm	2 501 - 4 000 mm	2 501 - 4 000 mm

Les caractéristiques susmentionnées du produit sont conformes à l'ensemble des performances déclarées.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus, conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Signé pour le compte et au nom du fabricant :

Kralice na Hané, le : 1/1/2018


Ladislav Vrána, gérant de la société



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

2018-F80-002

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU TYPE DE PRODUIT

Stores extérieurs de type F80 avec coulisses et entraînement motorisé ou manuel

2. UTILISATION PRÉVUE

Utilisation extérieure dans les bâtiments et autres ouvrages de construction

3. FABRICANT

ŽALUZIE NEVA s.r.o., Háj 370, 798 12 Kralice na Hané

4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES

Système 4

5. NORME HARMONISÉE

EN 13659:2004+A1:2008

6. PERFORMANCE DÉCLARÉE

Résistance au vent						
Classe	4	3	2	1	(0)	(0)
Largeur	0 - 1 000	1 001 - 2 000	2 001 - 3 000	3 001 - 4 000	4 001 - 4 500	4 501 - 5 000
Surface max.	4,0 m²	8,0 m²	12,0 m²	16,0 m²	18,0 m²	20,0 m²
Hauteur max.	4 000 mm	4 000 mm	4 000 mm	4 000 mm	4 000 mm	4 000 mm

Les caractéristiques susmentionnées du produit sont conformes à l'ensemble des performances déclarées.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus, conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Signé pour le compte et au nom du fabricant :

Kralice na Hané, le : 1/1/2018


Ladislav Vrána, gérant de la société



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

2018-NET-003

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU TYPE DE PRODUIT

Moustiquaire enroulable intégrée

2. UTILISATION PRÉVUE

Utilisation extérieure dans les bâtiments et autres ouvrages de construction

3. FABRICANT

ŽALUZIE NEVA s.r.o., Háj 370, 798 12 Kralice na Hané

4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA PÉRENNITÉ DES PERFORMANCES

Système 4

5. NORME HARMONISÉE

EN 13561:2004+A1:2008

6. PERFORMANCE DÉCLARÉE

Résistance au vent		
Classe	1	0
Largeur	0-1 200 mm	1 201-2 000 mm
Hauteur max.	1 200 mm	2 500 mm

Les caractéristiques susmentionnées du produit sont conformes à l'ensemble des performances déclarées.

La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus, conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Signé pour le compte et au nom du fabricant :



Kralice na Hané, le : 1/1/2018

Ladislav Vrána, gérant de la société

NEVA®



DÉCLARATION CE/UE DE CONFORMITÉ

NEVA®



Fabricant	ŽALUZIE NEVA s.r.o., Háj 370, 798 12 Kralice na Hané
Produit	S90, Z90, Z70, C80, C65, F80, avec des coulisses ou des guide-câbles ou avec une combinaison d'un câble et d'une coulisse et avec un entraînement motorisé
Description	Utilisation extérieure dans les bâtiments et autres ouvrages de construction

Nous déclarons que les machines susmentionnées sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des réglementations de la Communauté européenne, des réglementations gouvernementales et des normes suivantes.

Règlement gouvernemental n° 176/2008 Coll., sur les exigences techniques relatives aux machines, tel que modifié par le règlement gouvernemental n° 170/2011 Coll., le règlement gouvernemental n° 229/2012 Coll. et le règlement gouvernemental n° 320/2017 Coll. (Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil telle que modifiée par la directive 2009/127/CE du Parlement européen et du Conseil et la décision 2012/32/UE de la Commission).

Règlement gouvernemental n° 118/2016 Coll., sur l'évaluation de la conformité des équipements électriques destinés à être utilisés dans certaines limites de tension lors de leur mise sur le marché. (Directive 2014/35/UE du Parlement Européen et du Conseil).

Règlement gouvernemental n° 117/2016 Coll., sur l'évaluation de la conformité des produits en termes de compatibilité électromagnétique lors de leur mise sur le marché. (directive 2014/30/UE du Parlement Européen et du Conseil).

NORMES HARMONISÉES APPLIQUÉES

ČSN EN ISO 12100:2011 (EN ISO 12100:2010)

ČSN EN 60335-1 ed. 3:2012 (EN 60335-1:2012)

ČSN EN 60335-2-97 ed. 2:2007 (EN 60335-2-97:2006)

ČSN EN 61000-6-3 ed. 2:2007 (EN 61000-6-3:2007)

ČSN EN 55014-1 ed. 4:2017 (EN 55014-1:2017)

ČSN EN ISO 13849-1:2017 (EN ISO 13849-1:2015)

ČSN EN 13659:2015 (EN 13659:2015)

La présente déclaration est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant et s'applique exclusivement aux machines telles que mises sur le marché. Elle ne s'applique pas aux composants qui ont été ajoutés par l'utilisateur final ou à ses interventions ultérieures.



Kralice na Hané, le : 15/05/2020

Ladislav Vrána, gérant et responsable de la rédaction de la documentation technique, adresse identique à celle du fabricant

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le présent document est délivré par la société ŽALUZIE NEVA s.r.o. en sa qualité de vendeur (de fabricant). Les conditions suivantes sont régies par le droit de la République tchèque, à moins que son application ne soit exclue par des dispositions contraignantes du droit international.

Les Conditions générales de transport et la Procédure de traitement des réclamations font partie intégrante des Conditions générales de vente de ŽALUZIE NEVA s.r.o., telles que modifiées.

Les présentes Conditions générales de vente régissent les relations entre ŽALUZIE NEVA s.r.o. et ses partenaires commerciaux et ne s’appliquent pas aux consommateurs.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions générales de vente régissent les droits et obligations mutuels du vendeur et de l’acheteur (**P**« **acheteur** ») lors de la vente de marchandises.

Les présentes Conditions générales de vente font partie intégrante du contrat d’achat et l’acheteur, en signant le contrat d’achat, confirme en même temps qu’il a pris connaissance des présentes Conditions générales de vente et qu’il reconnaît expressément que les présentes Conditions générales de vente font partie de l’accord contractuel entre lui et le vendeur. Les Conditions générales de vente sont également consultables sur le site Internet du vendeur. Les Conditions générales de vente différentes de l’acheteur ne s’appliquent pas, sauf accord contraire écrit. Toutes les dispositions contractuelles modifiant les présentes Conditions générales de vente doivent être faites par écrit et doivent être confirmées par écrit par le vendeur et l’acheteur. Il est possible de convenir de dispositions dérogatoires aux présentes Conditions générales de vente dans le texte même du contrat d’achat. Les dispositions du contrat de vente dérogeant aux Conditions générales de vente ont préséance/prévalent sur les dispositions des Conditions générales de vente.

Objet de l’achat

L’objet de l’achat en vertu du contrat d’achat est représenté par les marchandises spécifiées dans le contrat d’achat (ci-après également dénommées les « marchandises »). Les informations sur les marchandises, y compris le prix de vente au moment de la conclusion du contrat de vente, font foi. On entend par marchandise les stores et les composants respectifs (par exemple, les caissons encastrés, les lambrequins, les moustiquaires) fournis par le vendeur, spécifiés dans les fiches techniques du fabricant en termes de type, de réalisation, de caractéristiques et de prix. Les fiches techniques du fabricant sont publiées sur le site de la société ŽALUZIE NEVA s.r.o. (www.neva.eu).

Les livraisons de marchandises selon les commandes individuelles de l’acheteur sont considérées comme des contrats d’achat distincts.

OBLIGATIONS DES PARTIES CONTRACTANTES

Obligations du vendeur :

- obligation de remettre à l’acheteur, sur la base du contrat d’achat, l’article qui fait l’objet de l’achat
- obligation de permettre à l’acheteur, après avoir rempli toutes les obligations, d’acquérir le droit de propriété sur l’article qui fait l’objet de l’achat

Obligations de l’acheteur :

- obligation de réceptionner l’article qui fait l’objet de l’achat auprès du vendeur
- obligation de payer au vendeur le prix de vente de l’article qui fait l’objet de l’achat

COMMANDE DE MARCHANDISES

La commande de marchandises peut être effectuée :

- sur le bon de commande du fabricant
- via l’application web du fabricant

- a) Dans les deux cas, la commande des marchandises doit contenir les spécifications du client.
- b) Tous les champs spécifiant le produit en termes de quantité, de type, de conception et d’accessoires doivent être remplis.
- c) Une commande incomplète sera retournée au client pour être complétée.
- d) Si la commande n’est pas effectuée sur les formulaires du vendeur ou via l’application web du fabricant, la commande doit inclure au moins les éléments suivants :
 - date d’émission de la commande
 - date de livraison des marchandises requise
 - entité passant la commande (personne)
 - spécification des marchandises commandées selon la désignation dans les fiches techniques du produit
- e) Une commande est considérée comme ayant été passée lorsqu’elle est livrée au vendeur en personne, par courrier, par e-mail ou via l’application web.
- f) Si les personnes autorisées à passer une commande au nom de l’acheteur ne sont pas spécifiées dans le contrat cadre d’achat, la personne autorisée à passer la commande au nom de l’acheteur est la personne autorisée par l’acheteur à le faire ou il est d’usage en raison de leur classification d’emploi ; en cas de changement, l’acheteur est tenu d’en informer le vendeur par écrit, sinon le vendeur n’est pas responsable des commandes effectuées par une personne non autorisée ; en cas de commandes via l’application web, l’acheteur est en droit de demander un changement du mot de passe d’accès en cas de changement de la personne autorisée.
- g) Si la commande répond aux exigences énoncées dans les présentes CGV, la confirmation de commande peut être traitée et envoyée à l’acheteur. Si l’acheteur ne soulève pas d’objection par écrit dans les 24 heures suivant la réception de la confirmation de commande, la commande est considérée comme approuvée par l’acheteur et est envoyée à la production. Il s’agit d’un contrat de vente entre les deux parties.
- h) Une commande passée via l’application web est confirmée par le vendeur de manière interactive dans la liste des commandes envoyées par l’acheteur. Dans ce cas, le contrat d’achat individuel est conclu le jour où le vendeur confirme la commande dans la liste des commandes envoyées.
- i) L’acheteur reconnaît qu’il est tenu de vérifier la confirmation de commande.
- j) Si l’acheteur demande un changement après avoir passé la commande, il est tenu d’en informer le vendeur par écrit sans retard injustifié. La modification de la commande est soumise au consentement du vendeur. Tous les frais de modification de la commande sont à la charge de l’acheteur.
- k) Si, au cours du traitement de la commande, le vendeur constate que la livraison des marchandises ne peut être effectuée dans les conditions spécifiées dans la commande, il en informe l’acheteur. Si l’acheteur approuve le projet des nouvelles conditions, le vendeur indiquera des conditions de livraison différentes des marchandises jusqu’à ce que la commande soit confirmée, sauf si les parties conviennent d’annuler la commande.
- l) Le vendeur ne sera pas responsable envers l’acheteur de toute incomplétude ou inexactitude dans les livraisons de marchandises provenant de commandes incorrectes ou inexactes de l’acheteur. La clarification de la commande en raison de son incomplétude ou de son inexactitude est un droit du vendeur, non pas son obligation. Les spécifications techniques des produits du vendeur, de leurs parties et de leurs composants, des dimensions limites et des conceptions standard sont indiquées dans les fiches techniques du fabricant.

LIVRAISON DES MARCHANDISES

- a) La date d’achèvement de la production de la marchandise est indiquée sur la confirmation de commande. En cas d’annulation du contrat d’achat, l’acheteur est tenu de rembourser au vendeur les frais engagés.
- b) Si le vendeur n’est pas en mesure d’effectuer la livraison dans le délai requis, il a le droit (même après la conclusion du contrat) de fixer une nouvelle date de livraison ultérieure et d’informer l’acheteur de cette nouvelle date de livraison.
- c) Le lieu de livraison des marchandises est l’adresse indiquée comme étant le siège social de l’acheteur ou le lieu de son entreprise, sauf indication contraire dans le contrat d’achat.
- d) Si l’acheteur (client) demande la livraison à une adresse autre que le siège social de l’acheteur (client) ou un lieu convenu contractuellement, ce fait doit être indiqué au moment de la commande. Ce changement peut affecter le coût total de l’expédition. Le vendeur est également en droit de livrer des marchandises en livraisons partielles.

- e) Le mode de livraison et d’emballage des marchandises est précisé plus en détail dans les Conditions générales de transport de la société ŽALUZIE NEVA s.r.o. Celles-ci font partie intégrante des CGV.
- f) Le prix de transport des marchandises jusqu’au lieu de livraison n’est pas inclus dans le prix de vente des marchandises et est déterminé par la liste de prix actuelle du vendeur ou du transporteur public ; il est facturé séparément en sus du prix de vente des marchandises.
- g) Les documents nécessaires à la réception et à l'utilisation des marchandises sont le bon de livraison ou tout autre document délivré par le transporteur public, qui sera remis à l'acheteur après la réception des marchandises. Le vendeur n'est pas tenu de fournir d'autres documents pour la réception des marchandises.

h) Dans le cas où l'acheteur est en retard avec la réception des marchandises, le vendeur est en droit de demander le stockage à partir du septième jour après la date convenue d’achèvement de la commande. Les frais de stockage sont calculés à un minimum de 2 EUR/jour par unité de stockage. Chaque unité de stockage contient un poids maximal de 400 kg de produits.

i) L'acheteur doit confirmer la réception des marchandises sur une copie du bon de livraison ou d’un autre document de transport du transporteur.

PRIX DE VENTE

a) Le prix de vente des marchandises est indiqué dans la liste de prix du vendeur. Le prix de vente indiqué dans la liste de prix n'inclut pas la TVA, l'assemblage et, généralement, le transport des marchandises.

b) Le montant du prix de vente peut être ajusté dans le contrat-cadre d'achat ou l'accord sous la forme d'un acte d'escompte, sous la forme d'un escompte sur le prix d’achat (d’un rabais) de l'acheteur.

c) En cas de modification des prix des intrants, de l’énergie ou d'autres faits affectant le prix des marchandises, le vendeur est en droit de modifier le prix d'achat de base des marchandises. L'acheteur sera informé de cette intention d’augmenter le prix d'achat de base. À la date décisive, le vendeur apportera également des modifications aux prix dans l'application web. Pour le changement de prix, la date déterminante est la date de référence, et non la date de changement de la liste des prix.

d) En cas de modification du prix d'achat de différents types de marchandises, le jour décisif est le jour où la commande a été passée par l'acheteur auprès du vendeur.

MODE DE PAIEMENT DU PRIX D'ACHAT

a) Sauf convention contraire, le prix sera payé par l'acheteur sous la forme d’une avance ou d'une facture avec une échéance de dix jours à compter de la date de son émission.

b) Le vendeur a toujours le droit de demander le paiement sous la forme d’une facture d'acompte émise par le vendeur à tout moment après avoir confirmé la commande de marchandises, ce que l'acheteur accepte expressément en concluant le contrat d’achat. En cas de retard de l'acheteur dans le paiement de la facture anticipée, le vendeur est en droit de se rétracter du contrat d'achat.

c) S'il est convenu que le prix de vente des marchandises sera facturé par des factures, le contenu minimal requis correspond aux exigences de contenu stipulées par la réglementation légale applicable pour les documents fiscaux et comptables.

d) Le droit d’émettre une facture pour le règlement du prix d’achat de la livraison revient au vendeur :

— à la date de livraison, c’est-à-dire en remettant les marchandises à l'acheteur, ou à la date d’expédition de la livraison à partir de l’usine de production du vendeur, même si elle est antérieure à la date de livraison

— à la date de la remise des marchandises au transporteur public au lieu de l’usine de production du vendeur

e) La facture peut être envoyée à l'acheteur par courrier ou par courriel à l'adresse spécifiée par l'acheteur dans la commande.

f) Dans le cas où le client est en retard de paiement du prix d'achat de livraisons précédentes de marchandises, le vendeur a le droit soumettre d'autres livraisons de marchandises à la condition de paiement du prix d'achat en retard et de paiement à l'avance du prix d'achat des livraisons suivantes des marchandises avant que les marchandises ne soient remises au client ou au transporteur, ou à la condition de versement d'une avance sur le paiement du prix d’achat de la fourniture de marchandises. Le vendeur en informe le client.

g) Si le vendeur offre au client un rabais sur le prix d’achat en tant que bonus pour paiement à temps du prix d’achat des livraisons individuelles, les détails du rabais offert sur le prix d'achat sont fixés individuellement par écrit.

h) La date déterminante pour l'octroi d'un rabais est la date à laquelle le montant est crédité sur le compte du vendeur.

i) La date de paiement du prix est la date à laquelle le montant financier total est crédité sur le compte du vendeur. Les dispositions de l’article 1805 (2) de la loi n ° 89/2012 Coll., le Code civil tchèque, tel que modifié (le « Code civil ») ne s’appliquent pas. Si l'acheteur est en retard de paiement du prix d'achat, le vendeur a le droit de se rétracter des contrats déjà conclus.

j) Toute réclamation ou tout dommage aux marchandises survenu après le transfert des risques à l'acheteur n'a pas d'effet suspensif sur le paiement intégral du prix des marchandises dans le délai spécifié.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

a) L'acheteur n'acquiert le droit de propriété sur les marchandises qu’après le paiement intégral du prix d’achat respectif. Toutefois, le risque d'endommagement des marchandises passe à l'acheteur dès sa réception ou de la remise des marchandises pour transport à un transporteur public.

b) Si des marchandises ont été installées chez un tiers avant la date d’échéance du prix d'achat, le client utilise les paiements reçus du tiers en priorité pour payer le prix d’achat au vendeur.

TRANSFERT DU RISQUE DE DOMMAGE POUR LES MARCHANDISES

Le risque d'endommagement des marchandises passe à l'acheteur :

a) À la date de livraison, c’est-à-dire en remettant les marchandises à l'acheteur.

b) Dans le cas où l'acheteur commande le transport, le risque d'endommagement des marchandises sera transféré à l'acheteur au moment de la remise des marchandises au transporteur.

DÉFAUTS DES MARCHANDISES

Les détails relatifs aux plaintes sur les défauts des marchandises et à leur application sont régis par la Procédure de traitement des réclamations du vendeur, qui lie les deux parties.

RETARD

a) En cas de retard dans la livraison des marchandises de la part du vendeur, l'acheteur a droit à une pénalité contractuelle de 0,05 % pour chaque jour de retard dans le prix des produits non livrés, sauf indication contraire dans le contrat cadre d’achat.

b) En cas de retard dans le paiement du prix d'achat, le vendeur aura droit à une pénalité contractuelle d'un montant de 0,05 % du montant total dû pour chaque jour de retard ; cela n’affectera pas le droit du vendeur à des dommages-intérêts complets.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

a) L'acheteur est informé conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après dénommé le « règlement ») sur le traitement des données à caractère personnel, à savoir le nom, le prénom, la date de naissance et la résidence (ci-après dénommées les « données personnelles »), à condition que celles-ci soient traitées et stockées par le vendeur aux fins de l’exécution du contrat d’achat et aux fins de l'exécution des obligations légales d’identification des parties. Les données personnelles de l'acheteur seront traitées conformément à la directive interne du vendeur sur le traitement des données personnelles. Le contrôle de la protection des données personnelles est exercé par le Bureau de la protection des données personnelles (Úřad pro ochranu osobních údajů).

b) L'acheteur est informé que le vendeur peut confier le traitement des données personnelles de l'acheteur à un tiers, en tant que sous-traitant. A l'exception des personnes qui transportent les marchandises, les données personnelles ne seront pas transmises à des tiers par le vendeur sans l'accord préalable de l'acheteur.

c) Les données personnelles seront traitées pendant la période nécessaire à l’exécution du contrat d’achat et pendant la période de conservation des dossiers clients du vendeur. L'acheteur reconnaît qu’il est possible d’envoyer des communications commerciales à l'acheteur par courrier électronique (s’il a consenti au traitement de ces données) au sens de l'article 7 de la loi n° 480/2004 Coll., sur certains services de la société de l'information, à moins que l'acheteur n'indique explicitement qu’il ne consent pas à l’envoi de telles communications commerciales.

d) Si l'acheteur demande des informations sur le traitement de ses données personnelles, le vendeur est tenu de fournir ces informations. L'acheteur est en outre expressément informé des droits suivants :

- avoir accès à ses données personnelles (art. 15 du Règlement)
- exiger leur rectification (article 16 du règlement)
- pour la suppression des données personnelles sans retard injustifié, si les raisons prévues à l'article 17 du Règlement sont indiquées
- limiter le traitement des données personnelles dans les cas visés à l'article 18 du Règlement
- sur la portabilité des données dans les cas prévus à l'article 20 du Règlement
- révoquer le consentement accordé en vertu de l'article 7, paragraphe 3, du Règlement
- déposer une plainte contre le vendeur (le responsable du traitement des données) en vertu de l'article 77 du Règlement

AUTRES DISPOSITIONS

- a) Les Parties conviennent expressément que l'ensemble du régime des relations juridiques entre elles sera régi par les dispositions du Code civil tchèque.
- b) Dans le cas où le vendeur enfreint involontairement l'obligation ou les obligations découlant d'un contrat d'achat individuel, le vendeur est tenu d'indemniser l'acheteur pour les dommages directs uniquement pour le montant correspondant au prix de vente individuel des marchandises défectueuses ou d'une partie de celles-ci, et en ce qui concerne le droit à une indemnisation pour d'autres dommages possibles jusqu'à un maximum de 50 % du prix de vente des marchandises défectueuses. Le vendeur ne sera pas responsable des dommages indirects, supplémentaires ou consécutifs ou de la perte de profit qui pourraient survenir en relation avec l'objet de l'exécution à l'acheteur, par exemple en raison de son utilisation inappropriée. En concluant son propre contrat d'achat, l'acheteur accepte expressément ce fait.
- c) Le taux horaire maximum pour les réparations et les tarifs est donné par le prix de revient habituel de ces coûts au lieu et à l'heure de montage, mais pas plus de 45 € / heure et 0,35 € / km.
- d) Les parties contractantes ont convenu que tous les litiges découlant de leurs relations mutuelles et des commandes et contrats de vente individuels exécutés conformément aux présentes Conditions générales de vente seront soumis au tribunal de première instance du vendeur (fabricant), sauf convention contraire des parties.
- e) Les modifications du contrat d'achat doivent être faites par écrit et acceptées par les deux parties ; cela s'applique également à la modification de cette disposition.
- f) Le vendeur ne sera pas responsable des pertes ou dommages causés à l'acheteur par une violation du contrat d'achat, tels que le défaut de livraison ou la livraison tardive des marchandises en raison de l'existence d'un cas de force majeure, par exemple la guerre, une inondation, un incendie, une grève légale, un manque de matériel, d'énergie, de carburants ou d'autres raisons objectives non imputables au vendeur. Dans un tel cas, l'acheteur est tenu de reprendre les marchandises dès qu'elles lui sont livrées par le vendeur.

EMBALLAGES

À la réception des marchandises, l'acheteur assume le droit de propriété sur l'emballage des marchandises, cependant, cela ne s'applique pas dans le cas d'un emballage marqué par le vendeur comme consigné.

PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

La Procédure de traitement des réclamations, qui régit les droits et obligations des parties en raison d'une exécution défectueuse, fait partie intégrante des présentes Conditions générales de vente.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT ET DE MANUTENTION DES MARCHANDISES

Les Conditions générales de transport et de manutention des marchandises font partie intégrante des Conditions générales de vente.

CONDITIONS APPLICABLES AUX PIÈCES PEINTES EN SURFACE

Les Conditions applicables aux pièces peintes en surface font partie intégrante des Conditions générales de vente.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Les présentes Conditions générales de vente prennent effet à compter du 1er juillet 2024, date à laquelle les Conditions générales de vente en vigueur depuis le 1er septembre 2019 perdront leur effet. Les présentes Conditions générales de vente prévalent sur les contrats d'achat individuels et les commandes pour la fourniture de marchandises effectuées après l'entrée en vigueur des présentes Conditions générales de vente. Le présent document est rédigé en langue tchèque. En cas de litige ou de manque de clarté dans l'interprétation du texte dans d'autres langues, le texte tchèque fait foi.

PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Conformément aux dispositions pertinentes de la loi n° 89/2012 Coll., du Code civil, tel que modifié (le « Code civil »), de la loi n° 634/1992 Coll., sur la protection des consommateurs, telle que modifiée, et de ses propres Conditions générales de vente et de transport, la société ŽALUZIE NEVA s.r.o., en tant que vendeur (fabricant), émet la présente Procédure de traitement des réclamations. Les questions non régies par la présente Procédure de traitement des réclamations ou les Conditions générales de vente ou les Conditions générales de transport de ŽALUZIE NEVA s.r.o. sont régies par le droit de la République tchèque.

Les Conditions générales de transport et les Conditions générales de vente de ŽALUZIE NEVA s.r.o. font partie intégrante de la Procédure de traitement des réclamations, telle que modifiée.

L'exploitant de la boutique en ligne (qui est également le vendeur et le fabricant) sur le site www.neva.eu (la « boutique en ligne ») est :

ŽALUZIE NEVA s.r.o.
ayant son siège social à Háj 370, 798 12 Kralice na Hané
NIF : 26301270
immatriculée au registre du commerce tenu par le tribunal régional de Brno, section C, encart n° 42544
Courriel : info@neva.eu
Tél. : +420 588 003 550

DROITS ET OBLIGATIONS DE L'ACHETEUR (CLIENT)

S'il y a un défaut dans les marchandises, c'est-à-dire si les marchandises ne sont pas livrées conformément à la commande, au contrat d'achat, au contrat de travail, ou les Conditions générales de livraison, l'acheteur (client) a le droit de se plaindre de ce défaut.

Les marchandises faisant l'objet d'une réclamation, ou sa partie convenue, doivent être livrées au vendeur (fabricant) en parfait état, à moins que l'acheteur (client) et le vendeur (fabricant) n'en conviennent autrement à l'avance. L'acheteur doit joindre un document écrit (par exemple, une confirmation de commande ou un protocole de réclamation) aux marchandises, indiquant le numéro de commande, une description détaillée du défaut revendiqué et les coordonnées de l'acheteur. Pour prouver la réclamation, il est nécessaire de joindre une documentation photographique ou un enregistrement vidéo du défaut, et de l'envoyer sans délai inutile à la personne responsable du vendeur (fabricant).

Dans le cas où l'acheteur (client) remet les marchandises au vendeur pour réparation/garantie, et que ces marchandises ne sont pas suffisamment emballées, l'acheteur (client) reconnaît que le vendeur (fabricant) n'assume dans ce cas aucune responsabilité pour les défauts et autres dommages résultant du transport et de la manipulation ultérieure de ces marchandises (dommages, déformation, rayures, déchirures, perte de pièces ou d'accessoires, etc.). La suppression de ces défauts sera effectuée sur la base du consentement de l'acheteur (client) et sera ensuite facturée à l'acheteur (client). Cette disposition s'applique également de manière analogue aux cas de réparation de marchandises en tant qu'obligations distinctes, c'est-à-dire également aux situations dans lesquelles les marchandises réparées ne sont pas un produit de la société du vendeur (fabricant) et l'acheteur (client) a commandé la réparation des marchandises (de l'ouvrage) séparément.

Les dommages évidents aux marchandises, à leur emballage ou l'incomplétude de la livraison à la livraison doivent être immédiatement traités par le transporteur et les divergences doivent être écrites dans la lettre de voiture. L'acheteur (client) n'est pas tenu d'accepter ces marchandises du transporteur et il doit informer le vendeur des dommages constatés sans retard injustifié. Le jour de la réception, ou dans les meilleurs délais, mais au plus tard dans les 5 jours ouvrables, l'acheteur (le client) doit vérifier l'exhaustivité de la marchandise et des accessoires connexes.

En cas d'enlèvement personnel par l'acheteur (client), le moment de la réception de la marchandise correspond au moment du transfert du risque de dommage à la marchandise du vendeur (fabricant) à l'acheteur (client). Si l'acheteur (client) n'inspecte pas les marchandises au moment de la réception, il ne peut réclamer des défauts détectables lors de cette inspection que s'il prouve que les marchandises présentaient déjà ces défauts (par exemple, des accessoires manquants) au moment du transfert du risque de dommages aux marchandises.

Afin d'accepter le paiement des coûts réels raisonnablement encourus associés au produit (aux marchandises) revendiqué, il est nécessaire de spécifier précisément ces coûts, d'en informer immédiatement le vendeur (fabricant) et, si le vendeur (fabricant) l'exige, de les justifier par des factures appropriées des sous-traitants de services nécessaires. L'acheteur (client) n'a pas droit d'office au remboursement de ces frais. Le vendeur (fabricant) se réserve le droit d'évaluer d'abord la réclamation des marchandises, de déterminer si l'acheteur a le droit de la faire valoir et de déterminer le montant des coûts admissibles associés à la réclamation. Le droit au remboursement des frais de la réclamation est reconnu pour la durée de la garantie de base. Dans le cas d'une extension de garantie, l'acheteur (client) a le droit à une réparation au siège du fabricant (fabricant), où les marchandises (le produit) seront transportées à ses frais, ou à la livraison gratuite des pièces faisant l'objet de la réclamation.

En cas de réclamation de plus grande portée (défauts multiples), le vendeur (fabricant) a le droit d'évaluer la réclamation sur le lieu de montage avant de démonter la marchandise.

Le montant des frais éligibles liés à la réclamation est déterminé par les Conditions générales de vente ou les Conditions générales de transport de ŽALUZIE NEVA s.r.o.

DROITS ET OBLIGATIONS DU VENDEUR

Le vendeur (fabricant) est tenu de s'assurer que les marchandises sont exemptes de défauts lorsqu'elles sont prises en charge par l'acheteur (client), et, en particulier, qu'au moment de la remise des marchandises, elles sont conformes aux dispositions de l'article 2161 du Code civil, à savoir :

- elles correspondent à la description, au type et à la quantité convenus, ainsi qu'à la qualité, la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité et aux autres caractéristiques convenues,
- elles conviennent à l'usage demandé par l'acheteur et auquel le vendeur a consenti,
- elles sont fournies avec les accessoires convenus et les instructions d'utilisation, y compris les instructions de montage ou d'installation.

Le vendeur garantit à l'acheteur-consommateur qu'en plus des caractéristiques convenues :

- l'article convient à l'usage pour lequel un article de ce type est habituellement utilisé, également en ce qui concerne les droits des tiers, les réglementations, les normes techniques ou, en l'absence de normes techniques, les codes de bonne conduite du secteur en question,
- la quantité, la qualité et les autres caractéristiques, y compris la durabilité, la fonctionnalité, la compatibilité et la sécurité, correspondent aux caractéristiques habituelles des articles du même type auxquelles l'acheteur peut raisonnablement s'attendre, compte tenu également des déclarations publiques faites par le vendeur ou une autre personne de la même chaîne contractuelle, notamment au moyen de la publicité ou du marquage,
- l'article est fourni avec des accessoires, y compris l'emballage, les instructions de montage et d'autres instructions d'utilisation auxquelles l'acheteur peut raisonnablement s'attendre,
- la qualité ou la conception de l'article correspond à celle de l'échantillon ou du modèle fourni par le vendeur à l'acheteur avant la conclusion du contrat.

Si l'acheteur est un consommateur, alors si le défaut se manifeste dans un délai d'un an à compter de la réception de l'article, il est considéré que l'article était défectueux au moment de la réception, sauf si la nature de l'article ou du défaut l'exclut. Ce délai ne court pas pour la période pendant laquelle l'acheteur ne peut pas utiliser l'article, si la réclamation au sujet du défaut est justifiée.

Les droits découlant de la responsabilité pour les défauts des marchandises (du produit) par le vendeur (fabricant) ne s'appliquent pas en particulier aux cas où le défaut ou le dommage est survenu :

- en raison de dommages mécaniques aux marchandises ou à leurs pièces,
- par une interférence manifestement illégale avec le mécanisme de la marchandise ou de ses pièces, et avec l'objet de l'exécution, qui a été traité, modifié ou inséparablement lié à un autre article après avoir été réceptionné par l'acheteur,
- par une catastrophe naturelle ou à la suite d'un autre événement externe échappant à l'influence du vendeur (fabricant) ou causé par une réparation effectuée par une personne autre que le prestataire de service après-vente,
- par la surtension électrique,
- en raison d'un stockage manifestement inapproprié, d'une utilisation inappropriée des marchandises ou de leurs pièces, d'un entretien inapproprié, d'une charge et surcharge excessives, d'un montage inapproprié par le client ou un tiers, d'une réparation inappropriée, d'une intervention inappropriée, d'une usure naturelle, d'une manipulation inappropriée ou négligente, d'une exposition à des influences électriques, chimiques ou mécaniques, de l'utilisation d'autres pièces de rechange non originales ou résultant d'autres influences indépendantes de la volonté du vendeur,
- en raison de l'utilisation des marchandises ou de leurs parties en violation du mode d'emploi (fiche technique), qui est répertorié dans la fiche technique du produit sur le site www.neva.eu, pour les défauts résultant de son utilisation en violation de la norme ČSN et des habitudes d'utilisation normales, et dans le cas où les défauts sont apparus en plaçant l'objet de l'exécution dans des conditions insatisfaisantes,
- en raison du fait que l'objet de l'exécution a été installé dans un appareil qui n'est pas au niveau actuel de modifications techniques appropriées, ou pour des défauts résultant du fait que d'autres modifications ont été apportées à l'objet de l'exécution que celles spécifiées pour lui par le fabricant, le vendeur ou le prestataire de service après-vente,

- en raison de l'installation manifestement non professionnelle des marchandises ou de leurs pièces, ou de l'installation dans des locaux inappropriés,
- en raison d'écarts dans les dimensions de la marchandises ou des pièces qui la composent qui ne dépassent pas les tolérances de fabrication du fabricant spécifiées dans les fiches techniques du produit sur le site Internet, dans la boutique en ligne,
- en raison d'écarts de fonctionnement oblique des stores qui ne dépassent pas la tolérance de fabrication du fabricant spécifiée dans les fiches techniques du produit sur le site www.neva.eu,
- les écarts d'inclinaison des lamelles qui ne dépassent pas la tolérance de fabrication du fabricant spécifiée dans les fiches techniques du produit sur le site Internet, dans la boutique en ligne.

La responsabilité du vendeur (fabricant) pour les défauts ne s'applique pas :

- à l'usure causée par l'utilisation normale des marchandises,
- aux marchandises vendues à un prix réduit en raison d'un défaut,
- dans le cas de marchandises d'occasion, pour un défaut correspondant au degré d'utilisation ou d'usure que les marchandises avaient lors de leur prise en charge par l'acheteur,
- ou si elle résulte de la nature des marchandises.

L'acheteur, qui est un consommateur, est en droit d'exercer le droit à partir d'un défaut qui devient apparent sur les marchandises dans les 2 ans suivant la réception. Les parties contractantes comprennent que le tribunal accordera le droit sur le défaut même s'il n'a pas été réclamé sans retard injustifié après que l'acheteur ait pu le détecter en y prêtant suffisamment de soin ; elles comprennent également que si l'acheteur reprochait légitimement au vendeur un défaut, le délai de la première phrase du présent article ne court pas pour la période pendant laquelle l'acheteur ne peut pas utiliser l'article.

Le vendeur est tenu d'émettre une confirmation écrite à l'acheteur-consommateur quant au moment où l'acheteur a déposé la réclamation, en indiquant le contenu de la réclamation et la méthode de traitement de la réclamation exigée par l'acheteur-consommateur, les coordonnées du consommateur aux fins de lui fournir des informations ; le vendeur est également tenu d'émettre une confirmation de la date et de la méthode de traitement de la réclamation, y compris une confirmation de la réparation et de sa durée, ou une justification écrite du rejet de la réclamation. Un employé autorisé à traiter les réclamations doit être présent dans les locaux du vendeur pendant toute la durée des heures d'ouverture.

Le vendeur ou un employé autorisé par le vendeur doit se prononcer immédiatement sur la réclamation de l'acheteur-consommateur, ou, dans les cas complexes, dans les trois jours ouvrables. Ce délai ne comprend pas le temps raisonnable selon le type de produit ou de service nécessaire pour évaluer de manière experte le défaut. Dans le cas d'un acheteur-consommateur, la réclamation, y compris la suppression du défaut, doit être réglée et le consommateur doit en être informé au plus tard 30 jours à compter de sa demande, à moins que le vendeur n'en convienne autrement avec l'acheteur. L'expiration vaine de ce délai se traduit par le droit de l'acheteur-consommateur de se rétracter du contrat ou de demander une remise raisonnable.

Le vendeur est tenu d'envoyer à l'acheteur-consommateur une confirmation de la date et de la méthode de traitement de sa réclamation, y compris la confirmation de la réparation et la durée de la réparation, ou une justification écrite du rejet de la réclamation.

Pour plus d'informations sur l'état de la réclamation, l'acheteur doit contacter le vendeur à l'adresse électronique info@neva.eu ou par téléphone au numéro +420 588 003 550.

Le vendeur (fabricant) a le droit d'évaluer le défaut de la marchandise sur le lieu d'utilisation ou de montage, avant de démonter la marchandise. Pour l'évaluation de l'installation, le vendeur (fabricant) peut envoyer un technicien interne ou un technicien du fournisseur des composants faisant l'objet de la réclamation. Si le vendeur ou son fournisseur n'est pas autorisé à évaluer l'installation sur site, le vendeur a le droit de rejeter la réclamation.

Le vendeur n'est responsable des défauts résultant d'un montage incorrect ou d'une autre mise en service non professionnelle des marchandises que si le montage des marchandises a été convenu dans le contrat d'achat entre l'acheteur et le vendeur et que ce montage a été effectué par le vendeur ou une personne autorisée par le vendeur.

Le transport des marchandises faisant l'objet de la réclamation est pris en charge par l'acheteur ; en cas de reconnaissance de la légitimité de la réclamation, l'acheteur-consommateur peut demander le remboursement des frais encourus par le transport de ces marchandises. Le vendeur renverra les marchandises réparées ou remplacées à ses frais.

DÉPÔT D'UNE RÉCLAMATION

La réclamation est soumise par l'acheteur (le client) à l'employé responsable du vendeur. La réclamation peut être déposée par courrier électronique, en personne ou par téléphone pendant toute la durée des heures d'ouverture de l'entreprise ; les coordonnées du vendeur pour déposer la réclamation sont les suivantes :

ŽALUZIE NEVA s.r.o.
ayant son siège social à Háj 370, 798 12 Kralice na Hané
NIF : 26301270
immatriculée au registre du commerce tenu par le tribunal régional de Brno, section C, encart n° 42544
Courriel : info@neva.eu
Tél. : +420 588 003 550

L'acheteur (le client) est tenu de prouver que sa réclamation est justifiée, c'est-à-dire qu'en plus de la réclamation pour défauts, il présente également des justificatifs de l'acquisition des marchandises (qu'il prouvera en présentant le document et la carte de garantie pertinents, le cas échéant). La réclamation doit être déposée par l'acheteur (le client) sans retard injustifié dans les délais prévus aux articles 2112 et 2618 du Code civil.

Dans le cadre de la réclamation, l'acheteur est également tenu d'indiquer :

- l'identification correcte de l'acheteur, du lieu où se trouve l'objet de l'exécution défectueux,
- le nom de l'employé du client qui signale le défaut et qui a le droit de signaler le défaut, et le contact téléphonique,
- la date de dépôt de la réclamation du défaut,
- l'identification des marchandises sur lesquelles le défaut se produit, y compris le bon de livraison (procès-verbal de livraison, facture ou autre document similaire),
- description du défaut et des circonstances dans lesquelles le défaut se manifeste,
- quel droit il a choisi d'appliquer sur la base de l'objet de l'exécution défectueux,
- l'acheteur-consommateur peut faire valoir son droit si un défaut est constaté sur les marchandises dans les vingt-quatre mois suivant la réception des marchandises.

À la demande de l'acheteur-consommateur, le vendeur doit lui confirmer par écrit, dans quelle mesure et pendant combien de temps ses obligations durent en cas d'exécution défectueuse. Le vendeur a des obligations envers l'acheteur-consommateur en cas de mauvaise exécution, au moins dans la mesure où les obligations en cas de mauvaise exécution du fabricant persistent. Dans la confirmation, il doit également fournir son nom, son siège social et ses informations d'identification, ou d'autres informations nécessaires pour établir son identité.

Si nécessaire, le vendeur doit expliquer de manière compréhensible dans la confirmation fournie à l'acheteur-consommateur, le contenu, la portée, les conditions et la durée de sa responsabilité ainsi que la manière dont les droits qui en découlent peuvent être exercés. Dans la confirmation, le vendeur indique également que les autres droits de l'acheteur-consommateur qui sont liés à l'achat de l'article ne sont pas affectés. Le non-respect de ces obligations ne porte pas atteinte à la validité de la confirmation.

Le vendeur informe par la présente l'acheteur-consommateur que dans le cas où un litige de consommation surgit entre eux du fait du contrat qui ne peut être résolu d'un commun accord, le consommateur peut soumettre une proposition de résolution extrajudiciaire d'un tel litige à l'entité désignée de résolution extrajudiciaire des litiges de consommation, qui est

Česká obchodní inspekce (Inspection tchèque du commerce)
Ústřední inspektorát - oddělení ADR (Inspection Centrale - Service ADR)
Štěpánská 44
110 00 Prague 1
Courriel : adr@coi.cz
Internet : adr.coi.cz

Le consommateur peut également utiliser la plateforme de règlement des litiges en ligne établie par la Commission européenne à l'adresse <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

Les règles établies par l'Inspection tchèque du commerce régissant la procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation, ainsi que le formulaire de demande, sont disponibles pour l'acheteur sur le site Internet de l'Inspection tchèque du commerce à l'adresse suivante : adr.coi.cz ou www.coi.cz.

Si le vendeur ou le prestataire de service après-vente constate qu'il ne s'agit pas d'un défaut couvert par la responsabilité pour défauts, le client supportera tous les frais et dépenses liés à la réclamation pour défaut, à hauteur des tarifs applicables du vendeur ou du prestataire.

PÉRIODE DE GARANTIE ET DÉLAI POUR DÉPOSER UNE RÉCLAMATION

Les droits et obligations de l'acheteur et du vendeur concernant les droits découlant d'une exécution défectueuse sont régis par les réglementations généralement contraignantes applicables (en particulier les dispositions des articles 1914 à 1925, des articles 2099 à 2117 et des articles 2161 à 2174 du Code civil).

1. Les conditions d'acceptation de la réclamation sont les suivantes :

- déposer la réclamation en temps opportun,
- le respect des conditions énoncées dans la fiche technique du produit, qui est répertoriée sur le site www.neva.eu, ou des règles généralement connues pour l'utilisation de l'article,
- qu'il n'y a pas de défaut sur les marchandises causé par une mauvaise manipulation par l'acheteur (client)/utilisateur ou à la suite d'une usure normale,
- la présentation de la carte de garantie, si elle a été délivrée,
- paiement du prix de vente ou du prix des travaux pour les marchandises livrées.

2. Durée de garantie :

- 2 ans de garantie standard + 2 ans de garantie prolongée sur les stores et leurs composants. Garantie étendue - dans le cadre de la garantie étendue, les défauts de garantie seront réparés gratuitement au siège de la société ŽALUZIE NEVA s.r.o., ou le client recevra gratuitement des composants pour ces réparations, les autres frais connexes n'étant pas couverts,
- 5 ans de garantie sur les moteurs Somfy, Geiger et Elero,
- 2 ans sur l'électronique.

La période de garantie commence à la date de livraison des marchandises à l'acheteur (client). Dans le cas où la livraison et la réception des marchandises ne se sont pas produites en raison du manque de coopération de la part du client (l'acheteur), la période de garantie court à partir de la date à laquelle les marchandises ou les ouvrages devaient lui être remis.

3. La période de garantie ne peut pas être confondue avec la période de durabilité habituelle des marchandises, c'est-à-dire avec la période pendant laquelle les marchandises peuvent durer avec une utilisation et un entretien appropriés en raison de leurs propriétés, de leur destination et des différences d'intensité d'utilisation.

4. Le vendeur n'est pas responsable de l'augmentation de l'étendue des dommages si l'acheteur (le client) utilise les marchandises bien qu'il soit au courant du défaut. Les défauts évidents (par exemple, les dommages à l'emballage des marchandises) causés par le transporteur doivent être réclamés au moment de la remise directement au transporteur. Afin de faire une réclamation en raison de dommages causés par la société de transport, il est nécessaire de laisser la marchandise sur le lieu de livraison, y compris l'emballage d'origine, au moment de la détection du défaut. Acquérir une documentation appropriée sur les dommages (photos, vidéo, etc.) et s'assurer qu'un rapport de dommage est établi avec la compagnie de transport.

5. Si la réclamation de l'acheteur (client) est réglée en remplaçant les marchandises défectueuses par des marchandises en parfait état, la nouvelle période de garantie ne court pas sur les nouvelles marchandises et le temps qui s'écoule entre l'acceptation de la réclamation et le moment où l'acheteur (client) est obligé de prendre en charge les marchandises ne compte pas pour la période de garantie. Si la réclamation est réglée par réparation, le temps qui s'écoule entre l'acceptation de la réclamation et le moment où l'acheteur (le client) est obligé de prendre en charge le produit réparé n'est pas inclus dans la période de garantie.

DÉFAUTS ÉLIMINABLES

1. Les défauts sont considérés comme éliminables si leur élimination n'affecte pas l'apparence, le fonctionnement et la qualité des produits et si la réparation peut être effectuée correctement. L'évaluation de la nature du défaut est à la charge du vendeur (fabricant). Le délai d'élimination du défaut sera fixé par le vendeur (fabricant) en lien avec ses capacités opérationnelles actuelles.

2. Si le défaut est éliminable, l'acheteur (client) peut demander l'élimination gratuite et appropriée du défaut, tandis que le vendeur (fabricant) décide si cela se fera par la réparation ou le remplacement de l'article (s'il n'est pas disproportionné par rapport à la nature du défaut). S'il n'est pas possible d'éliminer le défaut, l'acheteur (le client) peut demander une réduction raisonnable sur le prix de l'article ou se retirer du contrat.

3. En cas de défaut éliminable pendant la période de garantie des marchandises déjà utilisées, l'acheteur (client) a le droit de ne demander que l'élimination gratuite, opportune et appropriée du défaut, tandis que le vendeur (fabricant) est tenu d'éliminer le défaut dans le délai qu'il a fixé.

4. Le vendeur (fabricant) peut toujours remplacer l'article défectueux par un article en parfait état au lieu d'éliminer le défaut.

5. Si la réclamation est réglée en échangeant les marchandises contre des marchandises sans défaut, l'acheteur (client) est tenu de retourner les marchandises défectueuses au vendeur (fabricant). Si les marchandises ne sont pas retournées dans le mois suivant leur remplacement, l'acheteur (client) se verra facturer ces marchandises au prix en vigueur au moment de l'achat des marchandises.

DÉFAUTS NON ÉLIMINABLES

1. Les défauts non éliminables sont des défauts qui ne peuvent pas être complètement éliminés dans le délai spécifié. Dans le cas d'un défaut éliminable qui empêche la bonne utilisation du produit, l'acheteur (client) peut, à son choix, exiger :

- le remplacement des marchandises par des marchandises en parfait état
- l'annulation du contrat d'achat et le remboursement du prix de vente

2. Les mêmes droits s'appliquent à l'acheteur (client) en cas de défauts éliminables, mais si le produit ne peut pas être utilisé correctement en raison de la survenance répétée du même défaut après réparation ou en raison d'un plus grand nombre de défauts. En règle générale, un tel produit est considéré comme présentant le même défaut au même endroit après au moins deux réparations précédentes.

3. Dans le cas d'autres défauts non éliminables qui n'empêchent pas la bonne utilisation du produit aux fins prévues, l'acheteur (client) a droit à une réduction raisonnable du prix. Si le prix client change au cours de la période suivant l'achat des marchandises, l'acheteur (client) se verra accorder une remise sur le prix en vigueur au moment de l'achat des marchandises.

ÉLIMINATION DES DÉFAUTS DANS LE CAS D'UN ACHETEUR-CONSO

Si l'acheteur est un consommateur, les dispositions de l'article Réparation des défauts dans le cas d'un acheteur-consommateur de la Procédure de traitement des réclamations s'appliquent au lieu des dispositions des articles Défauts réparables et Défauts irréparables de la Procédure de traitement des réclamations.

Si l'article présente un défaut, l'acheteur peut demander qu'il soit éliminé. Il peut, à son choix, exiger la livraison d'un nouvel article sans défaut ou la réparation de l'acticle, sauf si la méthode choisie pour éliminer le défaut est impossible ou d'un coût disproportionné par rapport à l'autre méthode ; cela est évalué notamment au regard de l'importance du défaut, de la valeur que l'article aurait eu sans ce défaut et de la possibilité d'éliminer le défaut par une autre méthode sans causer de difficultés notables à l'acheteur.

Le vendeur peut refuser d'éliminer le défaut s'il est impossible ou déraisonnablement coûteux de le faire, compte tenu notamment de l'importance du défaut et de la valeur que l'article aurait sans ce défaut.

Les dispositions des articles 1923, 2106 et 2107 du Code civil sur les droits découlant d'une exécution défectueuse ne sont pas applicables.

Le vendeur doit remédier au défaut dans un délai raisonnable après qu'il a été signalé, de manière à ne pas causer de désagrément important à l'acheteur, en tenant compte de la nature de l'article et de l'usage pour lequel l'acheteur a acheté l'article.

Pour remédier au défaut, le vendeur doit reprendre l'article à ses frais. S'il est nécessaire de démonter l'article, dont le montage a été effectué conformément à la nature et à l'objet de l'article avant que le défaut ne devienne apparent, le vendeur doit démonter l'article défectueux et assembler l'article réparé ou neuf ou payer les coûts qui y sont associés.

Si l'acheteur ne reprend pas l'article dans un délai raisonnable après que le vendeur lui a notifié la possibilité de reprendre l'article après réparation, l'article 2159 (3) du Code civil s'applique mutatis mutandis.

L'acheteur peut demander une réduction raisonnable ou se retirer du contrat si :

- le vendeur a refusé d'éliminer le défaut ou ne l'a pas éliminé conformément à l'article 2170 (1) et (2) du Code civil,
- le défaut se manifeste à plusieurs reprises,
- le défaut constitue une violation substantielle du contrat,
- il ressort de la déclaration ou des circonstances du vendeur que le défaut ne sera pas corrigé dans un délai raisonnable ou sans inconvénient majeur pour l'acheteur.

La remise raisonnable est déterminée comme la différence entre la valeur du bien sans défaut et celle du bien défectueux reçu par l'acheteur.

L'acheteur ne peut pas résilier le contrat si le défaut de l'article est négligeable ; il est considéré que le défaut n'est pas négligeable. Les dispositions des articles 2110 et 2111 du Code civil ne sont pas applicables.

Si l'acheteur résilie le contrat, le vendeur lui rembourse le prix de vente sans retard injustifié après avoir reçu l'article ou après que l'acheteur lui a prouvé qu'il a envoyé l'article.

L'acheteur ne peut pas résilier le contrat ou demander la livraison de nouvelles marchandises s'il ne peut pas retourner les marchandises dans l'état dans lequel il les a reçues. Ceci ne s'applique pas,

- s'il y a eu un changement d'état à la suite d'une inspection visant à détecter un défaut dans les marchandises,
- si l'acheteur a utilisé les marchandises avant de découvrir le défaut,
- si l'acheteur n'a pas causé l'impossibilité de retourner les marchandises inchangées par acte ou omission,
- si l'acheteur a vendu les marchandises avant de découvrir le défaut, s'il les a consommées ou s'il a modifié les marchandises en utilisation normale ; si cela ne s'est produit que partiellement, l'acheteur restituera au vendeur ce qu'il peut encore restituer et remboursera au vendeur le montant correspondant au bénéfice qu'il a tiré de l'utilisation des marchandises,
- le droit à un recours en cas d'exécution défectueuse ne revient pas à l'acheteur si celui-ci savait, avant de réceptionner les marchandises, que les marchandises avaient un défaut ou si l'acheteur a lui-même causé le défaut.

L'acheteur ne bénéficie pas du droit découlant de l'exécution défectueuse s'il a lui-même causé le défaut.

L'usure de l'article causée par son utilisation habituelle ou l'usure de l'article usagé correspondant au degré de son utilisation antérieure ne constitue pas un défaut de la marchandise.

RÈGLEMENT DE LA RÉCLAMATION EN ACCORDANT UNE REMISE

Sur la base d'un accord avec l'acheteur (client), il est également possible de régler sa plainte en lui accordant un rabais raisonnable. Si la carte de garantie a été jointe aux marchandises, la remise et le motif de son octroi doivent être indiqués dans cette carte de garantie. La remise peut être accordée par des employés désignés et autorisés de la société ŽALUZIE NEVA s.r.o. Si le prix client change au cours de la période suivant l'achat des marchandises, l'acheteur (client) se verra accorder une remise sur le prix en vigueur au moment de l'achat des marchandises.

MARCHANDISES VENDUES À DES PRIX RÉDUITS

1. Les produits usagés ou présentant des défauts qui n'empêchent pas le produit d'être utilisé aux fins prévues ne sont vendus qu'à des prix réduits.
2. L'acheteur (client) doit être informé que le produit présente un défaut et quel est le défaut. Le vendeur n'est pas responsable de tels défauts de produits neufs ou d'occasion pour lesquels un prix inférieur a été convenu.
3. Si le prix a été réduit pour des raisons commerciales (par exemple en raison de ventes d'après-saison) et s'il s'agit de la vente de nouvelles marchandises en parfait état, le vendeur est entièrement responsable des défauts des marchandises vendues.

RÈGLEMENT DES LITIGES

Dans les litiges survenant dans le cadre de la procédure de réclamation, le tribunal d'instance du lieu du siège social du vendeur (fabricant) statue, à moins que les parties n'aient convenu d'un autre moyen de résoudre leurs éventuels litiges.

DISPOSITIONS FINALES

Avant de procéder à l'achat de marchandises, l'acheteur est tenu de prendre connaissance de la Procédure de traitement des réclamations, des Conditions générales de vente et des Conditions générales de transport. En acceptant les marchandises du vendeur ou du transporteur, l'acheteur accepte la présente Procédure. Le vendeur se réserve le droit de modifier la Procédure.

Dans le cas où le client est un consommateur, les dispositions de la Procédure de traitement des réclamations, qui sont réglementées par dérogation à la loi au détriment du consommateur, ne lui sont pas applicables.

La présente Procédure de traitement des réclamations prend effet à compter du 1er juillet 2024, date à laquelle la Procédure de traitement des réclamations en vigueur depuis le 1er septembre 2019 est annulée.

La présente Procédure de traitement des réclamations est rédigée en langue tchèque. En cas de litige ou de manque de clarté dans l'interprétation du texte dans d'autres langues, le texte tchèque fait foi.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT ET DE MANUTENTION DES MARCHANDISES

Le présent document délivré par la société ŽALUZIE NEVA s.r.o. en sa qualité de vendeur (fabricant) fait partie intégrante des Conditions générales de vente et régit les conditions de livraison des produits à l'acheteur (client). Les conditions suivantes sont régies par le droit de la République tchèque, à moins que son application ne soit exclue par des dispositions contraignantes du droit international.

EMBALLAGE

Les produits du vendeur (du fabricant) peuvent être emballés de différentes manières, notamment en film, en carton, sur palette ou dans une boîte de transport, ou d’une autre manière appropriée. L’emballage doit refléter le mode de transport jusqu’à l’acheteur (client).

Le mode d’emballage, sauf convention contraire préalable, est déterminé par le vendeur (le fabricant).

L’emballage extérieur est marqué par l’ étiquette du vendeur, qui contient notamment l’adresse de livraison de l’acheteur, la désignation de la commande et des informations complémentaires sur le produit. En outre, l’emballage extérieur des produits peut être étiqueté avec des instructions de manipulation et de stockage qui doivent être respectées.

Les accessoires de la commande sont emballés dans des boîtes en carton marquées de l’étiquette du vendeur (du fabricant).

Si l’acheteur (le client) demande une forme d’emballage inhabituelle, il doit spécifier cette exigence lors de la commande de la marchandise. Cette modification peut être soumise à des frais. L’adéquation de l’emballage sera évaluée par le fabricant et, en cas de désaccord, il fera part au client de son avis.

Les emballages et leurs accessoires, marqués par le vendeur comme consignés, doivent être stockés par l’acheteur dans un endroit approprié et retournés au vendeur en bon état. En cas de non-retour ou d’endommagement des emballages consignés dû à un manque de soin de la part de l’acheteur, des dommages-intérêts pourront être imposés à l’acheteur.

TRANSPORT

Les produits du vendeur (du fabricant) peuvent être envoyés de plusieurs manières :

- **Par les propres moyens de transport de l'acheteur.** L’acheteur ou le transporteur commandé par lui prendra en charge la commande à l’usine du vendeur,
- **Le transport du vendeur.** Le vendeur livrera la marchandise au siège social de l’acheteur ou à une autre adresse convenue à l’avance, par transport interne ou par un moyen de transport externe fourni par lui dans le cadre d’un itinéraire de livraison régulier.
- **Par un moyen de transport externe.** Le vendeur doit envoyer les marchandises au siège social de l’acheteur ou à une autre adresse convenue à l’avance, par un transporteur externe sélectionné.

Les frais de transport sont à la charge du vendeur ou de l’acheteur selon les Conditions générales de vente, la commande spécifique et les conditions de livraison Incoterms 2020 y afférentes. Le transfert des risques est régi par les Incoterms 2020.

L’acheteur (client) est tenu de s’assurer que le lieu de déchargement est accessible et adapté au déchargement à partir d’un camion standard.

COOPÉRATION LORS DU DÉCHARGEMENT

Pour les commandes d’un poids total supérieur à 150 kg ou les emballages individuels de plus de 35 kg, la coopération de l’acheteur est requise. Le conducteur ne doit pas décharger lui-même les marchandises dans un volume supérieur au volume susmentionné (sécurité du travail, possibilité de dommages).

Lors du déchargement des marchandises, le transporteur n’est lié qu’en préparant les marchandises pour le déchargement à partir de la zone de chargement du véhicule, et non avec d’autres manipulations au point de déchargement.

À la date de déchargement annoncée à l’avance, l’acheteur doit assurer au transporteur la possibilité de décharger la marchandise et la communication (contact téléphonique) pour la possibilité de notifier l’heure de déchargement ; si l’acheteur demande une notification téléphonique, cela doit être indiqué par écrit au moment de la commande avec la personne de contact et le numéro de téléphone portable pour la notification.

Les coûts causés par l’absence de l’acheteur ou des personnes autorisées par l’acheteur au lieu et à l’heure de déchargement peuvent faire l’objet d’une facturation supplémentaire des coûts encourus. Le retard causé par l’acheteur a un impact sur le retard des déchargements prévus chez d’autres clients. Les surcoûts facturés à l’acheteur pourront ainsi être additionnés.

Pour la livraison des commandes volumineuses, c’est-à-dire des marchandises placées sur une palette, dans une caisse ou un conteneur, l’acheteur doit fournir l’équipement et le personnel appropriés pour le déchargement des marchandises.

Dans le cas où l’acheteur ou son représentant n’est pas présent à l’heure et au lieu de déchargement convenus, et s’il n’est pas possible de contacter l’acheteur par téléphone, le vendeur ou le transporteur doit décharger les marchandises à un autre endroit désigné par le vendeur ou, dans le cas de livraisons au sein de l’UE, les ramener chez le vendeur. À ce stade, les marchandises sont réputées avoir été livrées. Les frais associés à la recherche de capacités de stockage, au stockage ou au retour de l’envoi au siège social du vendeur ainsi qu’à d’autres transports vers l’acheteur sont déjà entièrement à la charge de l’acheteur.

DATE DE LIVRAISON

La date de livraison au client et les délais de déchargement des marchandises sont régis par le nombre de déchargements, le plan de route, la situation du trafic et, pour les commandes avec livraison en dehors de l’UE, également par le dédouanement. La date estimée de déchargement, spécifiée dans le système de commande du vendeur, est considérée comme la date probable de livraison de la marchandise. L’acheteur est également informé de cette date par courrier électronique. Le client peut vérifier cette date auprès du vendeur.

Si l’acheteur demande la livraison exacte de la marchandise à l’endroit qu’il souhaite (FIXTERMIN) ou en dehors du jour de livraison normal (EXPRES), il doit appliquer cette exigence au moins 5 jours ouvrables avant la date de la fin de production annoncée, qui est indiquée dans la confirmation de commande écrite. Ce service est soumis à des frais.

ACCEPTATION DES MARCHANDISES (COMMANDES)

Lors de l’acceptation des marchandises, l’acheteur doit s’assurer de la présence d’une personne autorisée à réceptionner les marchandises. Dans la lettre de voiture et les documents d’accompagnement, conformément à la législation, l’acheteur ou une personne autorisée par lui doit marquer son nom en lettres capitales, joindre une signature et, le cas échéant, un cachet de l’organisation qui réceptionne la marchandise. La forme papier du document de transport peut être remplacée par une forme numérique et une signature électronique.

Dans le cas où les marchandises sont réceptionnées par une autre personne ou que le document ne présente pas toutes les conditions requises, le vendeur peut modifier les conditions de transport et de facturation. L’acheteur est responsable de la prise en charge de la marchandise, même si la marchandise a été déchargée en son absence à sa demande, ou s’il était représenté par une personne désignée par lui, même si la marchandise a été déchargée à un autre endroit. Lors du déchargement, l’acheteur (client) ou un représentant désigné par lui sur la base du bon de livraison vérifie notamment le nombre de colis, l’état des emballages et des marchandises.

RÉSERVES

En cas d’incomplétude de la commande livrée ou de suspicion de son endommagement, les défauts doivent être immédiatement photographiés et inscrits sur la lettre de voiture ou tout autre document de transport pertinent. Il est nécessaire de soumettre un rapport écrit au vendeur immédiatement, mais au plus tard dans les 48 heures suivant le déchargement de la commande (des marchandises). En cas de réclamation ultérieure, il n’est pas possible d’assurer une évaluation objective de la réclamation et de réclamer des dommages-intérêts au transporteur. Pour cette raison, la réclamation peut ne pas être reconnue par le vendeur.

Déchargement sans coopération

Si la personne responsable du client n’est pas présente au déchargement et qu’il s’agit donc d’un déchargement sans coopération, le vendeur ne sera pas responsable de la quantité réclamée ou des dommages allégués aux marchandises et la livraison sera réputée dûment livrée. Le déchargement sans coopération est également facturé, sauf convention contraire.

MANUTENTION DES MARCHANDISES

Les produits ne peuvent être transportés que par des moyens de transport couverts, dans leur emballage d'origine, en position horizontale, fixés pour éviter tout déplacement.

Les produits emballés séparément (papier bulle et carton) sont destinés à la manutention manuelle. Les palettes et les caisses en bois sont adaptées à la manutention avec des palettiseurs mécaniques.

ENTREPOSAGE DES MARCHANDISES

Les produits doivent être stockés comme suit :

- sur un support plat, longueur minimale du support = longueur du colis
- en position horizontale
- avec une température ambiante de -5 °C à +40 °C
- dans un endroit sec et couvert
- protégé contre les rayons directs du soleil, l'humidité condensée et la poussière

MODIFICATIONS DES EXIGENCES D'EXPÉDITION PAR L'ACHETEUR

Si l’acheteur (client) demande la livraison à une adresse autre que le siège social de l’acheteur (client) ou le lieu de livraison normal convenu contractuellement, ce fait doit être indiqué au moment de la commande, mais au plus tard 5 jours avant la date d’achèvement de la production des commandes en question. En cas de notification tardive, cette demande pourra être rejetée par le fabricant ou soumise à des frais. L’acheteur (client) est tenu de s’assurer que le lieu de déchargement est accessible et adapté au déchargement à partir d'un camion standard.

Ce changement peut affecter le coût total de l’expédition.

FRAIS DE TRANSPORT EXCEPTIONNELS

Selon les spécifications des conditions de livraison, ils peuvent faire l'objet de frais supplémentaires :

- Emballage supplémentaire par rapport à la norme convenue
- Modification du lieu ou de la date de livraison 5 jours ou moins avant la date d’achèvement de la commande
- LIVRAISON EXPRES OU FIXTERMIN
- Absence au déchargement
- Emballage consigné non retourné ou endommagé

Le présent document est rédigé en langue tchèque. En cas de litige ou de manque de clarté dans l’interprétation du texte dans d’autres langues, le texte tchèque fait foi.

REMARQUES

